

Université de Montréal

**Carrières migratoires des jeunes Français·es au Québec : de la mobilité temporaire à l'établissement durable ?**

*Par*

Alexis Auger

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.)

en sociologie

Août 2022

© Alexis Auger, 2022



Université de Montréal

Département de sociologie, Faculté des arts et des sciences

---

*Ce mémoire intitulé*

**Carrières migratoires des jeunes Français·es au Québec : de la mobilité temporaire à l'établissement durable ?**

*Présenté par*

**Alexis Auger**

*A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes*

**Nicolas Sallée**

Président-rapporteur

**Cécile Van de Velde**

Directrice de recherche

**Ahmed Hamila**

Membre du jury



## Résumé

Cette recherche s'intéresse aux trajectoires migratoires des jeunes Français·es au Québec, et plus particulièrement à la transition d'un projet de mobilité temporaire (études universitaires, permis de travail, etc.) à une migration durable. Le mémoire cherche, d'une part, à décrire les temporalités de leur migration, de l'entrée en mobilité à la prolongation du séjour, et à comprendre les logiques décisionnelles sous-tendant leur établissement durable ou permanent. Située à la confluence de différents champs théoriques, l'enquête se base sur les théories des migrations, le paradigme des mobilités et une approche multidimensionnelle de l'intégration. 16 entretiens ont été effectués selon l'approche biographique des récits de vie avec des jeunes Français·es arrivés avant l'âge de 30 ans et installés au Québec depuis plus de deux ans, en détaillant les chocs, les seuils significatifs et les bifurcations dans leurs parcours. L'analyse qualitative des résultats montre que les grandes temporalités des carrières migratoires ne sont pas structurées par les mêmes logiques. D'abord, l'entrée en mobilité, soit la décision de *partir* de la France, se fonde dans le capital de mobilité, compris comme un ensemble de prédispositions à l'internationalisation, et l'attrait de l'expatriation précède généralement le choix du Québec, présenté comme relativement aléatoire. Ensuite, l'arrivée, la volonté de prolongation du séjour et le désir de *rester* au Québec constituent des étapes de la carrière migratoires marquées par des réussites en termes de développement personnel et professionnel, mais également de plusieurs épreuves à surmonter, notamment sur les plans relationnels et juridiques. Enfin, l'*appartenance* au Québec, opérationnalisée à partir des dimensions de l'intégration, permet de comprendre le passage d'une mobilité temporaire à un établissement durable. Les données suggèrent qu'une forte intégration sur les plans relationnels (liens personnels, conjugalité, etc.) et culturels (sentiment d'appartenance, adaptation, etc.) peut être associée à une logique d'établissement permanent. L'intégration structurelle (insertion professionnelle, statut juridique permanent, etc.) permet pour sa part la formulation de projets d'allers-retours entre la France et le Québec. Par ailleurs, les données mettent en lumière l'hétérogénéité de la population à l'étude : l'appartenance à différentes catégories sociales (genre, racisation, etc.) montre l'existence de logiques d'établissement différenciées. Cette enquête invite, en somme, à l'analyse simultanée des mobilités (partir), des migrations (rester) et de l'intégration (appartenir) dans l'étude de l'immigration au Québec, en l'occurrence de la communauté française.

**Mots-clés** : immigration française au Québec, logiques d'établissement, migration, mobilité, intégration, récits de vie, temporalités, analyse qualitative.

## Abstract

This research focuses on the migration trajectories of young French people in Québec, and more specifically on the transition from a temporary mobility project (university degree, work permit, etc.) to a durable migration. The study seeks to describe the temporalities of their migration, from the beginning of their mobility to the extension of their stay, and to understand the decision-making logics underlying their durable or permanent installation. Situated at the confluence of different theoretical fields, the research is based on migration theories, the mobility paradigm and a multidimensional approach of integration. Sixteen interviews were conducted using a biographical life story approach with young French people who arrived before the age of 30 and have been living in Québec for more than two years, detailing the shocks, significant milestones and bifurcations in their lives. A qualitative analysis of the results shows that the main temporalities of migratory careers are not structured by the same logics. First, the beginning of mobility, i.e. the decision to leave France, is based on mobility capital, understood as a set of predispositions to internationalization, and the attraction of expatriation generally precedes choosing Québec as a destination, which is presented as relatively aleatory. Secondly, the arrival, the desire to extend one's stay, and wanting to remain in Québec are stages in the migratory career marked by successes in terms of personal and professional development, but also by several challenges to overcome, particularly in terms of relationships and visa issues. Finally, the notion of belonging in Québec, operationalized through the dimensions of integration, provides an understanding of the transition from temporary mobility to long-term settlement. The data suggests that strong integration in terms of relationships (personal ties, conjugality, etc.) and culture (sense of belonging, adaptation, etc.) can be associated with a logic of permanent installation. Structural integration (professional insertion, permanent resident status, etc.) allows for the elaboration of plans to move back and forth between France and Québec. Moreover, the analysis highlights the heterogeneity of the population under study, while differentiated migration logics were observed across those belonging to social categories that can be discriminated against (gender, race, etc.). Through focusing primarily on the French community, this study calls for a simultaneous analysis of mobility (leaving, migration (staying) and integration (belonging) in the broader study of immigration in Quebec.

**Keywords:** French immigration in Quebec, immigration dynamics, mobility, migration, integration, biographical approach, temporalities, qualitative analysis.

# Table des matières

<i>Résumé</i> .....	5
<i>Abstract</i> .....	7
<i>Liste des sigles et abréviations</i> .....	11
<i>Remerciements</i> .....	13
<i>Introduction</i> .....	15
<b>SECTION I – PROBLÉMATISATION DE LA RECHERCHE</b> .....	18
<i>Chapitre 1 – Revue de littérature : des migrations françaises au Québec</i> .....	18
1.1 « Maudits Français ! » : une brève histoire des dynamiques franco-québécoises .....	18
1.2 Les Français·es au Québec aujourd’hui : entre proximité et distance culturelle.....	21
1.3 Migrations temporaires et retours en France : le Québec, une parenthèse biographique ? ....	24
1.4 Littérature grise : promotion médiatique et institutionnelle de l’immigration française.....	27
1.5 Immigration et demandes de résidence permanente : entre les délais et la colère .....	31
<i>Chapitre 2 – Cadre théorique et conceptuel, méthodologie de recherche et terrain</i> .....	35
2.1 <b>Sociologie des migrations : des théories classiques aux « carrières migratoires »</b> .....	36
2.1.1 Une théorie générale des migrations est-elle possible ? .....	37
2.1.2 Migrations individuelles, enjeux globaux : apport des modélisations classiques.....	38
2.1.3 Carrières migratoires : dimension processuelle du devenir-migrant .....	41
2.2 <b>Le paradigme des mobilités et la circulation des élites internationales</b> .....	44
2.2.1 Une critique du nationalisme méthodologique : penser la mobilité au-delà des États .....	45
2.2.2 Le capital de mobilité : comprendre la genèse des mobilités étudiantes .....	48
2.2.3 « Les Blancs sont des expatriés, les autres sont des immigrés ! » .....	53
2.3 <b>Une compréhension multidimensionnelle et processuelle de l’intégration</b> .....	56
2.3.1 Qu’est-ce que l’intégration ? Origine et constitution d’un champ d’étude.....	57
2.3.2 Comprendre l’intégration : dimensions structurelles et culturelles .....	59
2.3.3 Genre et racisation : l’intégration au prisme des rapports de pouvoir .....	62
2.4 <b>Approche méthodologique, enjeux épistémologiques et rapport à l’objet</b> .....	65
2.4.1 Approche méthodologique : quelques non-choix .....	65
2.4.2 Une approche retenue : l’approche biographique des récits de vie.....	66
2.4.3 Posture épistémologique et rapport personnel à l’objet de recherche.....	68
2.5 <b>Terrain de recherche : échantillonnage, collecte et analyse des données</b> .....	69
2.5.1 Enjeux éthiques et techniques : terrain, échantillonnage, recrutement.....	70
2.5.2 Méthode de collecte de données et structure des entretiens .....	72
2.5.3 Présentation des participant·e·s à l’enquête et méthode d’analyse des données .....	74
<b>SECTION II – RÉSULTATS</b> .....	77
<i>Chapitre 3 – Partir : quitter la France, choisir le Québec</i> .....	77
3.1 <b>Entrer en mobilité : genèse des conditions de possibilité de l’internationalisation</b> .....	77
3.1.1 « Par monts et par vaux » : histoires familiales et capital de mobilité.....	78
3.1.2 Parcours académique, mobilité et opportunité de prolongement de la jeunesse.....	81
3.1.3 Motivation expérientielle et intérêt pour la mobilité internationale en soi .....	83

<b>3.2 Quitter la France : quelques facteurs répulsifs.....</b>	<b>87</b>
3.2.1 S’émanciper de sa famille, s’écloigner de ses relations .....	88
3.2.2 Hiérarchie et contrôle : des expériences scolaires et professionnelles ambivalentes .....	92
3.2.3 « Une société qui ne s’écoute pas » : crispation sociopolitique et médiatique .....	96
<b>3.3 Choisir le Québec : de l’idée du hasard à l’Amérique en français.....</b>	<b>100</b>
3.3.1 Pas ou peu de perceptions prémigratoires : le Québec, un choix « aléatoire » ? .....	100
3.3.2 Des voyages préalables au Québec .....	102
3.3.3 « L’Amérique du Nord en français » : quelques facteurs stratégiques et culturels .....	104
<b>Chapitre 4 – Rester : de l’arrivée à la prolongation du séjour.....</b>	<b>109</b>
<b>4.1 L’arrivée au Québec : temporalités d’une « lune de miel durable ».....</b>	<b>109</b>
4.1.1 Arriver : une lune de miel durable, des expériences en accéléré .....	110
4.1.2 Chocs et bifurcations : le parler-québécois, les frontières et le devenir-adulte .....	113
4.1.3 Vouloir rester au Québec : un processus diffus ? .....	116
<b>4.2 Des « réussites » migratoires : vers un projet d’établissement durable .....</b>	<b>119</b>
4.2.1 Croissance personnelle et sentiment d’émancipation .....	119
4.2.2 Une pluralité de premiers emplois : des petits boulots à l’insertion qualifiée .....	122
4.2.3 Un rejet « ex post » de la France.....	126
<b>4.3 Difficultés et adaptation : statut migratoire et relations avec la majorité québécoise .....</b>	<b>129</b>
4.3.1 Volonté de prolongation du séjour et difficultés juridiques : le parcours du combattant .....	130
4.3.2 « Des avocats et des noix de coco » : une rencontre avec la collectivité québécoise.....	136
4.3.3 Des difficultés qui révèlent un ancrage ? .....	140
<b>Chapitre 5 – Appartenir : intégration(s) et immigration .....</b>	<b>145</b>
<b>5.1 Intégration structurelle : statut migratoire et insertion professionnelle .....</b>	<b>147</b>
5.1.1 La résidence permanente et la citoyenneté, symboles d’intégration.....	148
5.1.2 Insertion professionnelle, conditions de travail et pouvoir d’achat .....	150
5.1.3 Les allers-retours comme logique d’établissement : s’ancrer pour mieux repartir ? .....	154
<b>5.2 Intégration relationnelle et conjugale : de l’importance des liens affectifs .....</b>	<b>159</b>
5.2.1 Relations intimes : séduction, fréquentation et conjugalité franco-québécoise .....	160
5.2.2 Des liens amicaux et des espaces de sociabilité hétérogènes.....	169
5.2.3 L’intégration relationnelle : une condition nécessaire de l’établissement permanent .....	177
<b>5.3 Intégration culturelle et identitaire : entre l’apprentissage et l’appartenance.....</b>	<b>181</b>
5.3.1 Culture et socialisation : apprendre le Québec .....	182
5.3.2 Identités et nationalités : entre l’hybridité et l’altérité .....	186
5.3.3 L’intégration culturelle : une condition favorisant l’établissement durable .....	194
<b>Chapitre 6 – Hétérogénéité et clivages internes : perspectives intersectionnelles sur l’immigration française au Québec.....</b>	<b>199</b>
<b>6.1 Être une femme française au Québec : condition féminine et enjeux féministes.....</b>	<b>200</b>
6.1.1 Sexisme et insécurité : « quand on se compare, on se console » .....	201
6.1.2 Luttés et mouvements féministes québécois : vers une société plus égalitaire ? .....	203
6.1.3 Inégalité des conditions de possibilité des migrations de retour en France .....	206
<b>6.2 Être une personne racisée au Québec : nouvelles perspectives sur les enjeux ethno-raciaux</b>	<b>210</b>
6.2.1 Enjeux identitaires : être finalement « Français·e » ... loin de la France ? .....	210
6.2.2 Diversité, inclusion, distinction : des expériences ambivalentes au Québec .....	212
6.2.3 Hésitations migratoires : la mobilité selon les conditions d’existence ? .....	215
<b>DISCUSSION ET CONCLUSION.....</b>	<b>219</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>226</b>



## **Liste des sigles et abréviations**

CSQ : Certificat de sélection du Québec

DGQP : Délégation générale du Québec à Paris

EIC : Expérience Internationale Canada

IRCC : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

JP : Permis Jeunes Professionnels

PEQ : Programme de l'expérience québécoise

PVT : Permis Vacances-Travail Canada

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

MRIF : Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie du Québec

RP : Résidence permanente



## Remerciements

J'aimerais dédier ce mémoire aux 16 Français·es vivant au Québec ayant accepté de partager leurs récits de vie lors d'entretiens riches et touchants. Merci pour votre confiance. Ce mémoire est le fruit de plus de deux ans de travail ayant poursuivi un seul objectif : raconter votre histoire.

À ma directrice de mémoire, Cécile Van de Velde, toute ma gratitude pour les lectures, les conseils et les corrections. C'est un honneur de travailler avec une sociologue aussi inspirante et éminente.

À François Régimbal, qui m'a fait découvrir notre discipline. C'est un privilège de te compter aujourd'hui comme ami et d'être ton collègue au Cégep du Vieux Montréal.

À ma mère française, Laurence, et mon frère Simon. À mon père québécois, Frédéric, et mes sœurs Stella et Lou-Anne. À mon parrain, Stéphan, et mon grand-père, Réal, professeurs. À toutes nos familles (Auger, Delvart, Pattyn, Lapointe). Puisse ce mémoire vous rendre aussi fier que je le suis.

À Marie-Pier L., ton support a changé ma vie. Merci pour tout.

À mes plus proches ami·e·s, qui m'ont écouté, validé et conseillé tout au long de cette épopée. Enguerrand, Mathilde, Philippe, Sophie, William, Simon, Lucas, Alexandre, Terence, Mahé, Flavie, Jeanne, Laurie, Anne, Frédérick, Martin, Benoit et à tous les autres en France et au Québec. Une mention toute spéciale à Carolyne, Félix et Alexandre : les premières lignes de ce projet ont été rédigées (en panique) dans une auberge vietnamienne. Ces souvenirs sont inoubliables.

À Gabriel, ma famille choisie. Je n'aurais vécu ces années de mémoire, de pandémie, de fous rires et d'apprentissages avec nul autre. Merci du fond du cœur.

À Tania, ma plus belle aventure, ma plus grande inspiration. Ton support indéfectible et ton rire contagieux me poussent à me dépasser tous les jours. La fin de ce mémoire coïncide avec le début de notre vie commune et je ne pourrais pas être plus heureux. Merci pour tout, je t'aime.

Ce projet de recherche a été en partie financé par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux (CRSH et FRQSC). Un grand merci pour le soutien.



## Introduction

Un article paru dans *Le Devoir*, « Que vont chercher les Français au Québec ? » (Caillou, 2018), constitue le point de départ de cette réflexion scientifique sur les trajectoires de mobilité et d'établissement permanent ou durable de jeunes Français·es au Québec dont le projet de mobilité initiale était temporaire. D'après les recherches conduites à ce jour sur ces questions, on retrouve comme premières réponses, entre autres, le désir d'exploration et de découverte, les possibilités d'épanouissement personnel et professionnel (Dupuis, 2012), l'effet repoussoir d'une France où « l'horizon paraît bloqué » (Durand, 2018) ou encore la proximité culturelle et linguistique présumée entre la France et le Québec (Fortin, 2002). Premier groupe national de la population immigrante au Québec avec plus de 100 000 personnes nées en France (ISQ, 2019), les migrations des Français·es au Québec soulèvent toutefois des enjeux spécifiques quant à la compréhension du choix, d'une part, de venir au Québec et, de l'autre, de s'y établir durablement (ou non). En effet, ce flux migratoire a jusqu'ici majoritairement été pensé comme *temporaire* dans les enquêtes sur le sujet, avec un intérêt spécifique pour les mobilités étudiantes dans les universités (Vultur et Germain, 2018 ; Sanchez, 2020), sur les migrations de retour en France (Linquette, 2008 ; Blais, 2016 ; Goulet, 2019) ou encore sur les difficultés relationnelles et/ou professionnelles vécues au Québec (Dupuis, 2012 ; Blais, 2016 ; Bédard et Massana, 2018 ; Goulet, 2019 ; Klein, 2019). À cet égard, les Français·es vivant au Québec, parfois attirés en amont par l'idée d'un Eldorado canadien (Linquette, 2008 ; Sanchez, 2020), n'évacueraient que rarement l'option d'un retour au pays natal, la migration prenant alors « le sens d'une parenthèse biographique » (Papinot *et al.*, 2012, p. 353). Ceux-ci s'affranchiraient donc, en partie, des conceptualisations plus classiques en termes d'émigration et d'immigration, en mobilisant plutôt, par exemple, le terme « expatriation » (Biacabe, 2015 ; Suchonova, 2019).

Pourtant, à l'inverse, plusieurs enquêtes ont mentionné qu'il ne serait pas rare de rencontrer, dans les sphères académiques ou professionnelles, une personne d'origine française pour qui le départ de la France était pensé comme temporaire, mais dont le séjour au Québec s'est prolongé indéfiniment (Le Her, 2013 ; Blais, 2016). Or, si certains se sont intéressés aux mobilités temporaires et aux migrations de retour en France, qu'en est-il de ceux et celles qui restent ? De fait, en dépit de ce relatif engouement autour de l'étude de cette population, plusieurs dimensions de leurs trajectoires migratoires demeurent peu explorées, notamment en ce qui a trait aux logiques

d'installation durable ou permanente au Québec. En ce sens, l'étude de l'intégration culturelle et de la formation des liens affectifs occupe une place limitée dans ce champ (Klein, 2019). De plus, peu de recherches s'intéressent spécifiquement aux parcours migratoires des jeunes (moins de 35 ans) au-delà de la mobilité temporaire, ni aux perspectives d'établissement durable de cette population au Québec. Pourtant, cet enjeu de la durée de la mobilité et des projets d'installation a déjà été soulevé dans certaines enquêtes antérieures (Papinot *et al.*, 2012). Ainsi, pourquoi autant de jeunes Français-es décident-ils de quitter temporairement la France et d'entreprendre une mobilité au Québec, que celle-ci soit expérientielle, étudiante ou professionnelle ? Pourquoi et comment s'effectue ensuite, pour une partie non négligeable d'entre eux et elles, la transition d'une mobilité temporaire à un établissement durable ou permanent ? Quels rôles jouent les différentes sphères de leur existence sociale dans leur trajectoire migratoire ?

Les fondements théoriques et conceptuels nécessaires à la compréhension de ces enjeux migratoires se trouvent à l'intersection de plusieurs disciplines et traditions théoriques. En effet, trois principaux champs d'étude (généralement) distincts peuvent être mobilisés pour étudier la question migratoire en sciences sociales. Premièrement, il est possible de se baser sur les théories des *migrations*, lesquelles ont pour objet, entre autres, les forces structurelles ayant une incidence sur l'émigration et l'immigration d'un État à l'autre, les réseaux transnationaux et les motivations individuelles des migrant·e·s (Massey *et al.*, 1998 ; Héran, 2019). L'émergence récente d'un paradigme des *mobilités* propose cependant une nouvelle lecture des flux migratoires contemporains, notamment à travers l'étude de l'internationalisation croissante des études supérieures et du travail (Pellerin, 2011 ; Wihtol de Wenden, 2010 ; Chavel, 2014 ; Labelle, 2015 ; Cairns, 2021). Enfin, les approches sociologiques de l'intégration ont plutôt pour objet les politiques publiques et les modèles de gestion de la diversité sociale, les processus individuels d'adaptation culturelle et l'appartenance à un ensemble social (Schütz, 2010 [1944] ; Heckmann, 2005). Si certaines enquêtes ont proposé de combiner ces différents niveaux d'analyse, notamment à l'aide du concept de « carrière migratoire » (Martiniello et Rea, 2011 ; Vultur et Germain, 2018), peu d'enquêtes ont, à notre connaissance, articulé simultanément les approches des migrations, des mobilités et de l'intégration pour étudier les trajectoires d'établissement d'une population migrant dans une société d'accueil, en l'occurrence les jeunes Français-es au Québec.

La contribution de ce mémoire se situe donc dans l'analyse des temporalités des carrières migratoires dites *permanentes*, *définitives* ou encore *durables* des jeunes Français·es au Québec, avec une focale particulière sur ceux et celles dont le projet de mobilité initial était temporaire. Autrement dit, nous souhaitons comprendre les expériences vécues, les logiques décisionnelles et les représentations de cette population choisissant de s'expatrier au Québec et de s'y établir de manière permanente, en nous intéressant aux bifurcations de leurs trajectoires migratoires. Nous montrerons, entre autres, que les dimensions de l'intégration sociale font varier les logiques d'établissement des jeunes Français·es au Québec. Pour ce faire, l'enquête sera développée en deux grandes sections. La première vise à contextualiser l'objet d'étude en effectuant, dans le premier chapitre, une revue de la littérature existante sur les migrations françaises au Québec. Le second chapitre sera consacré au cadre théorique, conceptuel et méthodologique de l'enquête : il sera donc question des théories des migrations, du paradigme des mobilités et d'une approche multidimensionnelle de l'intégration, avant de détailler la méthodologie retenue, l'approche biographique des récits de vie, et le travail de terrain. Ensuite, les résultats et l'analyse de leur contenu seront développés dans la seconde partie, laquelle se divise en quatre chapitres. Ceux-ci portent, respectivement, sur la décision de quitter la France et de choisir le Québec (Chapitre 3 – Partir), sur les temporalités de l'arrivée et de la prolongation du séjour, à travers l'analyse des réussites et des épreuves en contexte migratoire (Chapitre 4 – Rester) et sur les dimensions de l'intégration sociale relatives à différents types de logiques d'établissement au Québec (Chapitre 5 – Appartenir). Enfin, le chapitre 6 (Hétérogénéité et clivages internes) permettra de montrer la diversité de la communauté française au Québec et de quelle manière les logiques migratoires sont influencées par la position sociale des individus.

# SECTION I – PROBLÉMATISATION DE LA RECHERCHE

## Chapitre 1 – Revue de littérature : des migrations françaises au Québec

Que sait-on sur le phénomène migratoire français au Québec ? Dans ce premier chapitre, nous tenterons de circonscrire notre objet de recherche en le structurant à travers plusieurs thématiques ayant émergé de la recherche bibliographique. Tout d’abord, une contextualisation sociohistorique des relations entre la population française immigrante et la collectivité québécoise sera présentée, alors que leurs rapports ambigus, entre la méfiance et la sympathie, traversent les époques, de la Conquête britannique à la période contemporaine. Il sera ensuite question de l’enjeu de l’impermanence de la mobilité des Français·, ou encore de la potentielle révocabilité des projets migratoires et des retours en France. Enfin, nous explorerons ce qui peut constituer, dans les enquêtes scientifiques comme dans la littérature grise (articles de presse, discours institutionnels des délégations québécoises en France, du Ministère de l’Immigration ou encore d’associations d’expatrié·es français·es), un univers de représentations relevant sinon du mythe, du moins d’une idée souvent méliorative du Québec en amont de l’émigration, laquelle peut influencer l’épreuve empirique de leurs trajectoires migratoires et leurs logiques d’établissement.

### 1.1 « Maudits Français ! » : une brève histoire des dynamiques franco-québécoises

En premier lieu, plusieurs recherches ont été produites sur *l’histoire des rapports entre les populations françaises et québécoises*, ainsi que sur les origines sociohistoriques d’enjeux relationnels actuels. Il y a maintenant « plus de quatre siècles que des Français viennent, pour des périodes plus ou moins longues, s’établir au Canada » (Linteau, 2018, p. 166), mais l’ampleur de ce phénomène migratoire évolue grandement selon les périodes. À cet égard, la période allant de la Conquête britannique à la reprise des liens avec la France (1760-1850) constitue une fracture historique importante, « où les contacts sont quasi inexistantes » (Dupuis, 2005, p. 57). Cette frontière, à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, permet de situer le point de départ des recherches sur ce que Jean-Pierre Dupuis (2012), professeur de management à HEC Montréal ayant étudié la rencontre interculturelle entre les Québécois·es francophones et les Français·es au Québec, a qualifié de



« malaise relationnel » dans les relations contemporaines franco-québécoises. Également qualifié de « relations problématiques », ce malaise trouverait nommément son apogée dans l'expression du « maudit Français » (Dupuis, 2005, 2012 ; Papinot *et al.*, 2012). Si cette épithète constitue en effet l'illustration typique et récurrente de l'ambiguïté du rapport franco-québécois, il est possible de noter une persistance de son utilisation dans les recherches antérieures. On peut ainsi remonter à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour témoigner de la longévité de cette expression symbolisant une attitude défavorable envers les Français·es et, par extension, de leurs difficultés d'intégration (Grosmaire, 1981, p. 407). Même écho dans l'étude de récits de vie de Saire (1994) : il existerait un sentiment anti-français, voire une xénophobie réelle ou imaginée par ce groupe, alors que le qualificatif « maudit Français » rassemble en lui-même toute la « méfiance, [la] curiosité et [la] sympathie » ressentie par la majorité québécoise (Saire, 1994, p. 161).

Plus encore, l'origine de ce malaise peut être située dans un « construit sociohistorique basé sur des relations difficiles » (Dupuis, 2005, p. 57) entre ces deux groupes, de la discontinuité des contacts durant la période 1763-1850 – les bateaux français ne pouvant entrer durant cette période au Canada – à l'arrivée de religieux français antirévolutionnaires, en décalage avec une France progressivement moderne et athée (Dupuis, 2012). Dès cette époque, différents témoignages, notamment rapportés dans les recherches historiques sur les congrégations religieuses françaises au Québec, manifestent alors d'une relation complexe, alors que « frictions, hostilité, sentiments anti-français [et] méfiance » caractérisent le rapport entre les Canadien·ne·s et un clergé français jugé trop strict ou conservateur (Laperrière, 1999, p. 272), ou encore entre les ouvriers québécois et les classes professionnelles éduquées et cultivées venues de France (Dupuis, 2012). Deux principales vagues d'immigration peuvent être identifiées à cet égard : l'une durant la période 1880-1914, et l'autre dans les années 1950-1960. La première se caractérise par l'arrivée, majoritaire parmi d'autres catégories professionnelles, des membres du clergé susmentionnés, lesquels viendront établir des congrégations religieuses afin de promouvoir les valeurs conservatrices de l'Ancien régime prérévolutionnaire. Il s'agit alors de « réformer les Canadiens dans le sens des habitudes françaises plus strictes » (Dupuis, 2012, p. 365) ce qui ne se fera pas sans créer des tensions entre les deux groupes. Balloud (2019), dans sa thèse de doctorat en histoire sur les migrations des hommes religieux français vers le Canada entre 1842 et 1914, abonde partiellement en ce sens : si l'élan missionnaire français au Québec s'inscrit dans une dynamique plus générale d'expansion dans les Amériques, au Maghreb et en Europe, contribuant

ainsi à l'essor de la francophonie et du modèle catholique français, l'immigration religieuse a spécifiquement été, au Québec, « un important vecteur de transferts culturels dans le domaine de l'éducation », mais également de l'assistance et de la santé (Balloud, 2019, p. 20-21). Se développe alors une certaine « intelligentsia locale qui sera de plus en plus étrangère aux Québécois ordinaires », les termes « Français » et « intellectuels [...] trop critiques, trop cultivés » devenant des quasi-synonymes (Dupuis, 2005, p. 58).

La seconde vague d'immigration des années 1950 et 1960, faisant suite à l'accalmie ayant caractérisé l'entre-deux-guerres, viendra fortement renforcer ces préjugés et ces dynamiques intergroupes : plusieurs dizaines de milliers de Français·es, dont une certaine proportion « d'anciens coloniaux en provenance d'Indochine et d'Afrique du Nord » (Dupuis, 2005, p. 58), s'établissent au Québec durant cette période. Si plusieurs échanges culturels sont notables dans les milieux artistiques et intellectuels dès les années 1930 (Gasquy-Resch, 2019), une large proportion des relations demeure asymétrique. La majorité des habitant·e·s francophones du Québec, dont la langue, le « patois canadien », est toujours à cette époque dépréciée et dévalorisée dans un univers nord-américain anglophone, réagit fortement à la présence de ces « représentants de la culture française, [...] notamment en ce qui concerne la langue parlée et les connaissances générales » (Dupuis, 2005, p. 58). Cette étrangeté et cet éloignement culturel partagés, d'une part, entre les Français·es et une minorité de Canadien·ne·s français·es éduqués et privilégiés face aux tendances conservatrices de la population québécoise générale, auraient ainsi provoqué une certaine fermeture, une réaction anti-française dont les immigrant·e·s contemporain·e·s feraient toujours partiellement les frais (Dupuis, 2012). C'est toutefois également à cette époque, de manière paradoxale, que les liens politiques, culturels et diplomatiques, tout comme la mobilité internationale entre les deux États, se renforceront sans discontinuer jusqu'à la période actuelle (Gasquy-Resch, 2019). Somme toute, si plusieurs auteurs se sont intéressés à l'histoire de l'immigration française au Québec depuis le XXI<sup>e</sup> siècle (Joyal et Linteau, 2019 ; Balloud, 2019), celle-ci laisse apparaître l'existence d'une ambiguïté relationnelle inscrite dans le temps long, dont il incombe de s'attarder sur les effets présents.

## 1.2 Les Français·es au Québec aujourd'hui : entre proximité et distance culturelle

Ainsi, au-delà de cette discussion sociohistorique sur les relations franco-québécoises, qu'en est-il du *vécu actuel des Français·es établi·e·s au Québec* ? L'idée du malaise relationnel entre ces groupes, marqué par une dialectique entre proximité et distance culturelle, semble récurrente dans la littérature (Fortin, 2002 ; Dupuis, 2012 ; Papinot *et al.*, 2012 ; Le Her, 2013). Dupuis (2012) a notamment construit une typologie permettant de comparer trois groupes de Français·es en ayant fait l'expérience (ou non) : les « jeunes et nouveaux », groupe transitoire d'individus de moins de 35 ans arrivés depuis peu ». Celui-ci se déclinerait éventuellement en deux groupes plus âgés aux perceptions différentes de leur vie au Québec : le groupe « ouvert et sociable », généralement venu au Québec pour la qualité de vie et la culture, serait moins victime de méfiance et aurait une appréciation positive de la vie quotidienne et professionnelle. Le groupe « habitué et désenchanté », pour sa part, serait plutôt motivé par l'activité professionnelle et perçoit davantage le malaise relationnel franco-québécois. Si la proportion de Français·es ressentant cette méfiance sur la base de leur appartenance ethnoculturelle est significative (20 à 30 % selon cette étude), Dupuis nuance toutefois l'enjeu en raison du caractère potentiellement *normal* des difficultés d'intégration des groupes issus de l'immigration. Ainsi, à l'échelle du Canada, cette proportion est similaire dans les groupes issus des minorités visibles (*ibid.*, p. 381). Or, bien que certain·es Français·es du Québec soient également des personnes racisées, le concept de « minorité audible » paraît plus approprié (et est souvent autoattribué) pour qualifier leur expérience générale de l'altérité (Fortin, 2002). Ce concept permet de faire une distinction (parfois négative) entre la majorité québécoise francophone et les immigrant·e·s minoritaires dont la langue maternelle ou d'usage est le français, dévoilée lors de la prise de parole (*ibid.*, p. 235-243). C'est peut-être alors dans cette « relation complexe [...] de proximité et de distance » (*ibid.*, p. 105) activée par la langue commune (aux accents distincts) que peut se cristalliser une dynamique de pouvoir et de classement mise en œuvre selon les circonstances, parfois sympathiques, quelques fois préjudiciables.

Par ailleurs, quelques travaux récents, notamment en études urbaines et en anthropologie, s'intéressent aux *trajectoires d'établissement* des Français·es au Québec. Selon Sylvie Fortin (2002), laquelle a étudié dans sa thèse de doctorat en anthropologie les trajectoires migratoires et les enjeux d'intégration à travers l'étude des espaces de sociabilité, ces trajectoires d'établissement ne produiraient pas nécessairement une « convergence culturelle » linéaire. Cela dit, le maintien

d'une identité spécifiquement française n'est pas associé à une « condition de minoritaire » (Fortin, 2002, p. 4). À cet égard, les expressions « racisme », « xénophobie » ou même « sentiment anti-français », parfois présentes dans les entretiens et récits collectés dans les enquêtes sur cette population (Dupuis, 2012), peuvent à première vue paraître exagérées au regard de leurs conditions d'existence favorables. De fait, parmi toutes les communautés d'origine étrangère du Québec, les Français·es sont généralement les plus diplômés de l'enseignement supérieur, partagent la langue commune, ne subissent pas de discrimination au logement et ont « le taux de chômage le plus bas et le niveau de revenu le plus élevé » (Le Her, 2013, p. 126). Pourtant, jusqu'à très récemment, peu d'enquêtes se sont intéressées aux difficultés rencontrées par les Français·es au Québec, ce qui pourrait témoigner d'une certaine indifférence face à cette population « ne [posant] pas problème » (Le Her, 2013, p. 126).

Sur le plan de l'*intégration sociale et professionnelle*, plusieurs travaux montrent que la situation des Français·es au Québec demeure, une fois de plus, ambivalente. En effet, alors que la France demeure inscrite dans un contexte de chômage et de difficultés de placement professionnel durables, le Canada, et plus spécifiquement le Québec, apparaît comme une destination de choix. Le Québec compte en effet déjà une large communauté française, a le français comme langue de travail et a un marché de l'emploi flexible, notamment en raison du contexte de plein-emploi (Papinot *et al.*, 2012 ; Bédard et Massana, 2018). Si les Français·es ne sont pas ou peu touchés par la désaffiliation sociale comparativement aux autres communautés immigrantes au Québec, certaines difficultés vécues par les migrant·e·s français·es peuvent plutôt trouver leur source dans l'écart réel entre les attentes prémigratoires d'une qualité de vie et d'une insertion socioprofessionnelle aisée vis-à-vis d'une réalité empirique de la migration nécessairement plus complexe, notamment sur les plans administratifs, relationnels et culturels. Plusieurs enquêtes constatent notamment l'existence d'un « choc culturel » lié aux codes de la socialité ordinaire ou du monde du travail (Blais, 2017 ; Dupuis, 2012), tandis que d'autres soulignent un « discours gouvernemental visant à attirer les professionnels étrangers [...] ne correspondant pas à l'expérience vécue d'intégration » (Bédard et Massana, 2018, p. 222). À cet égard, une enquête sur l'insertion professionnelle des ingénieurs français au Québec montre qu'en « dépit de leur statut privilégié aussi bien sur le plan économique que sur le plan social, les migrants [français] qualifiés doivent apprendre les codes culturels de la société d'accueil et du milieu de travail de manière spécifique » (Bédard et Massana, 2018, p. 229). Par exemple, la culture du travail nord-américaine

et québécoise serait caractérisée par des « rapports de pouvoir moins hiérarchisés qu'en France », entraînant des difficultés non pas dans le transfert des compétences, mais plutôt dans l'intégration sociale des Français·es émigrés au Québec (Bédard et Massana, 2018, p. 224-225). Un extrait d'entretien de cette enquête est particulièrement parlant : il y aurait un « problème d'attitude [...], leur comportement étant *à la française*, ça ne marche pas [...] avec leurs patrons, ça ne marche pas avec leurs employés, etc. » (ibid., p. 224). Or, s'il existe des Arrangements de reconnaissance mutuelle France-Québec (ARM), dont l'entente-cadre signée en 2008 vise à faciliter la mobilité internationale par la reconnaissance des acquis des différents corps de métier, l'ARM ne touche pas à ce « vrai défi » de l'immigration qu'est l'adaptation au nouvel environnement de travail québécois (ibid., p. 225). Enfin, il demeure que « l'expérience des professionnels formés en France montre, de façon très diversifiée, que de nombreuses compétences ne sont pas ou peu reconnues » (Bédard et Roger, 2015, p. 81-82). Plus particulièrement, les opportunités professionnelles peuvent être moindres qu'anticipées, entraînant de ce fait une certaine déqualification concrète et symbolique (Bédard et Massana, 2018, p. 228).

À ce sujet, Mélanie Le Her (2013), dans un article basé sur son enquête terrain issue de sa thèse de doctorat en sociologie, mobilise également la question du transfert de compétences pour comprendre ce qui caractérise le « devenir immigrant » des Français·es au Québec, formant ainsi des idéaux types de carrières migratoires articulant les dimensions professionnelles et spatiales (ibid., p. 129). Quatre trajectoires typiques sont développées : les carrières québécoises ou franco-québécoises, qualifiantes ou non. La carrière québécoise qualifiante se caractérise par la venue au Québec au moment des études et par le fait de trouver un emploi correspondant aux qualifications et aux aspirations de l'individu, menant ultimement à des démarches pour rester durablement sur le territoire québécois (résidence permanente, citoyenneté). La carrière québécoise déqualifiante est marquée par la non-reconnaissance des compétences sur le marché de l'emploi, sans pour autant remettre nécessairement en question le projet migratoire : ce type idéal n'est pas sans rappeler le groupe ouvert et sociable de Dupuis (2012), moins attaché aux enjeux professionnels. Les carrières franco-québécoises qualifiantes (ou non) suivent la même logique, à la différence d'un parcours académique effectué en France et d'expériences de travail préalables (Le Her, 2013, p. 130-135). Au final, toutes ces carrières ont en commun des trajectoires migratoires allant de la France vers le Québec fonctionnant selon certaines temporalités typiques. Il y aurait notamment « une première phase d'insatisfaction liée à l'écart entre les dispositions et les conditions de travail

[en France], une seconde où la migration représente une trajectoire de sortie possible et enfin une dernière phase où les démarches migratoires orientent la trajectoire » (Le Her, 2013, p. 135). D'autres enquêtes se sont toutefois intéressées au mouvement inverse, soit à l'éventualité d'un retour en France et d'une renonciation du projet d'installation au Québec (Dupuis, 2012, p. 382).

### **1.3 Migrations temporaires et retours en France : le Québec, une parenthèse biographique ?**

De fait, la *révocabilité potentielle de la migration des Français-es au Québec* occupe une large part de la littérature, notamment sur les significations accordées à l'expérience migratoire (Papinot *et al.*, 2012) et sur la question des retours en France (Liquette, 2008 ; Blais, 2016 ; Goulet, 2019). En effet, de manière générale, cet enjeu de la mobilité réversible serait une caractéristique distinctive des flux migratoires « Nord-Nord », à l'inverse de processus migratoires « Sud-Nord », lesquels sont associés à une certaine permanence (Papinot *et al.*, 2012). Par exemple, des 35 757 Français-es installés au Québec entre 1996 et 2005, 79,9 % étaient toujours présents en 2007, contre 92,4 % des Marocain·e·s et 94,6 % des Algérien·ne·s durant la même période (*ibid.*, p. 338). Plus spécifiquement, le rapport de la communauté française aux parcours migratoires serait distinct d'autres groupes issus de l'immigration. Van Den Bussche, dans son mémoire de maîtrise en sociologie sur l'établissement des immigrants à Québec, indique, par exemple, que le retour au pays semble plus généralement exclu pour les Franco-Maghrébin·e·s, l'établissement étant une fin en soi malgré certaines difficultés d'intégration (2015, p. 126). À l'inverse, les Français-es, bien que moins touchés par la désaffiliation sociale et les enjeux de discrimination, rentreraient en France avant que le déclassement puisse advenir, en contraste avec « une immigration Sud-Nord nettement plus irréversible » (Papinot *et al.*, 2012, p. 352). Plus généralement :

Contrairement à bien d'autres communautés nationales, l'option du retour est rarement exclue [par les Français-es] sans être nécessairement synonyme d'échec : la tranche de vie au Québec peut prendre le sens d'une *parenthèse biographique*, d'une période moratoire avant une stabilisation adulte. (Papinot *et al.*, 2012, p. 353)

Cette thèse de Christian Papinot et de ses collègues est particulièrement féconde dans le cadre de notre recherche. Leur enquête montre également la récurrence du malaise relationnel discuté plus tôt, alors que l'expression du « maudit Français » pourrait constituer, dans certains cas, « une catégorie mobilisable » symbolisant les difficultés d'intégration et éventuellement justifier la décision du retour en France (Papinot *et al.*, 2009, p. 74). Toutefois, les Français-es au Québec ne se verraient pas totalement dans une démarche d'immigration, comme témoigne, entre autres, la

faible utilisation des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants, qui les renverraient à une « logique d'assistance » (Bédard et Massana, 2018, p. 225). Les Français·es se trouveraient alors à l'interstice des notions d'immigration, d'une part, et d'expatriation, de l'autre :

Il convient donc d'être prudent dans la qualification trop rapide en termes d'immigration de cette expérience d'expatriation... En effet, les concepts d'émigration et d'immigration induisent l'idée d'irréversibilité dans les mobilités internationales, or les expériences d'expatriation des jeunes Français au Québec s'affranchissent de toute signification univoque préconstruite. (Papinot *et al.*, p. 353)

Cette conception des dynamiques migratoires comme réversibles se retrouve également dans l'analyse de Le Her : l'époque de l'émigration définitive serait « révolue » (Le Her, 2013, p. 126), ouvrant de ce fait la porte à l'étude des migrations de retour en France et des raisons évoquées pour les justifier. Quelques enquêtes s'intéressent spécifiquement à cette question : alors que Linquette (2008) et Goulet (2014, 2019) mobilisent la communication interculturelle et la publicité entourant l'immigration pour appréhender ce phénomène, Blais (2016) s'est plutôt concentré, dans sa thèse de doctorat en anthropologie, sur les distinctions entre les deux régimes de socialité ordinaire. Peu de travaux avaient auparavant pris comme objet la « désillusion des immigrants français » (pour reprendre le titre d'une enquête de l'émission *Enjeux*, à Radio-Canada, diffusée en 2004 et citée par Linquette, 2008, p. 8) et les significations associées à ce courant migratoire inverse. D'un point de vue communicationnel, il y aurait une tension, une rupture entre, d'un côté, les perceptions en amont de la migration et, de l'autre, l'épreuve empirique du Québec. En effet, on retrouverait notamment l'idée d'un mouvement migratoire « naturel » et « privilégié » se basant sur les multiples publicités du Ministère de l'Immigration du Québec, abondamment relayées en France (Goulet, 2019, p. 17). L'évocation de mythes, dont celui de « l'Eldorado canadien », serait particulièrement récurrente (Linquette, 2008). Or, la confrontation de ces attentes très élevées avec les difficultés relationnelles et professionnelles inhérentes à l'immigration au Québec permet de concevoir le retour en France, anticipé ou non, comme un pis-aller, parfois marqué de beaucoup d'amertume (Linquette, 2008, p. 245).

Quels sont ces mythes formant un univers de représentation sur les migrations des Français·es au Québec ? Philippe Linquette, suite à une analyse thématique d'articles de presse et de discours institutionnels du gouvernement québécois, a en effet révélé l'existence d'une « vraie grammaire du langage mythique, langage et syntaxe du merveilleux et du superlatif » (2008, p. 82). De fait, on y retrouve tout un univers sémantique proche des mythes coloniaux de « l'Eldorado » et des thèmes

judéo-chrétiens de la « Terre promise » ou encore du « Paradis perdu ». À l'aune de cette analyse, le Québec serait une destination réunissant simultanément les richesses fabulées du Nouveau Monde et la nostalgie d'un territoire perdu (Linquette, 2008, p. 81-92). Parmi les nombreux exemples relevés dans cette enquête, il est possible de mentionner les nombreuses références à l'immensité et à la beauté du territoire québécois, aux facilités d'intégration socioculturelles ou encore à l'attractivité du Québec pour les travailleur·euse·s à la recherche d'une vie plus aisée. Plus encore, on constaterait directement l'influence de ces mythes dans les logiques et les processus migratoires des Français·es au Québec, comme le révèlent les entretiens effectués par Linquette. L'image prémigratoire du Québec se confondrait en effet avec les mythes susmentionnés, alors que nombre de ses répondant·e·s auraient l'espoir confus d'une Amérique en Français, sorte d'image d'Épinal où les scènes de plein air se conjuguent à la gentillesse de la population locale et aux perspectives d'évolution professionnelle (Linquette, 2008, p. 204-206).

À cet égard, malgré une intégration socioprofessionnelle marquée, l'importance de la distinction entre les régimes culturels constituerait une autre clé d'interprétation des migrations de retour en France (Blais, 2016). La thèse de Blais (2016) oppose en effet, d'une part, les modèles culturels de gestion de la socialité ordinaire, dont le service à la clientèle et les discussions informelles sont des illustrations typiques. Le modèle français serait plus « solide », « fixé et défini par un ensemble de pratiques et de rituels précis [...] et compartimentés », et, enfin, régi par des normes de politesse plus strictes ou froides (Blais, 2017, p. 207). Au Québec, les rituels de socialité seraient pour leur part plus « indifférenciés », aux frontières plus « floues » entre les sphères publiques et privées et marqués par des comportements de « familiarité » et de « versatilité interpersonnelle » (ibid., p. 208). Blais en conclut notamment que certaines incompatibilités entre les deux régimes entraîneraient, chez de nombreux immigrant·e·s français·es, « une forme de malaise » ayant une incidence sur « le désir de quitter le Québec et de retourner en France » (ibid., 208). Résonance similaire pour Bédard et Massana (2018) : dans leur enquête sur l'intégration socioprofessionnelle des ingénieurs français·es au Québec, on remarque une nouvelle fois cette idée d'une tension entre un discours et un cadre juridique facilitant la mobilité des travailleur·euse·s, d'une part, et l'aspect culturel et relationnel de l'intégration. Les difficultés vécues sur ces plans peuvent alors entraîner un certain découragement tant chez les migrant·e·s qualifiés que pour leurs conjoint·e·s, lequel peut mener à « des remises en question du projet migratoire initial et de la décision de rester au Québec » (Bédard et Massana, 2018, p. 228). Somme



toute, la récurrence de la tension entre, d'une part, certains mythes ou représentations prémigratoires sur le Québec et, de l'autre, leur incidence dans les logiques migratoires et d'installation des Français-es au Québec nous pousse, toutes choses étant égales par ailleurs, à explorer leur persistance dans les univers de représentations actuels.

#### **1.4 Littérature grise : promotion médiatique et institutionnelle de l'immigration française**

Les représentations du Québec chez les Français-es ont généralement comme éléments communs l'épisode historique de la colonisation de la Nouvelle-France et le partage d'une langue commune, dans une « illusion biographique ou une hypermnésie affichée [entretenant] le mythe d'une proximité entre les cousins de part et d'autre de l'Atlantique » (Papinot *et al.*, 2012, p. 353), qu'importent les quatre siècles les séparant du bagage culturel originel. La présence française au Québec n'est toutefois pas qu'un mythe : rappelons que la France est le premier pays de provenance de la population immigrante au Québec, avec plus de 100 000 personnes (dont plus de 20 % d'étudiants internationaux et des travailleurs temporaires), et demeure le troisième État au niveau des admissions en 2018 (ISQ, 2019). Bien qu'il n'y ait pas nécessairement de « lieux de référence explicitement français » (Fortin, 2002, p. 113), l'activité française y est bien établie : des établissements scolaires, des associations régionales et de nombreuses ressources consulaires en témoignent – et si l'on en croit les représentations populaires, celle-ci serait très présente dans le quartier du Plateau Mont-Royal, à Montréal<sup>1</sup>. Il s'agit généralement, comme nous l'avons vu, d'une immigration volontaire et qualifiée dont les taux de chômage sont inférieurs et les revenus sont supérieurs à la moyenne québécoise (Goulet, 2019, p. 17).

Surtout, en vertu de nombreux accords franco-québécois et franco-canadiens, il s'agit d'une immigration francophone désirée et vantée par un discours institutionnel, notamment du Ministère de l'Immigration du Québec, du Bureau d'immigration du Québec à Paris ou encore de la Délégation générale du Québec à Paris, sans toutefois rendre compte des nombreux potentiels obstacles sociaux, économiques et juridiques inhérents à la réalisation d'une intégration durable. Goulet va jusqu'à parler d'une immigration « faussement sélective », alors que l'insertion socioprofessionnelle se fait beaucoup plus généralement au prix d'une flexibilité ou d'une

---

<sup>1</sup> Deux exemples parmi d'autres : les bandes dessinées *Québec Land* (2019) de Pauline Bardin, Édouard Bourré-Guilbert et Aude Massot (p. 40), ou encore *Paul à la maison* (2019) de Michel Rabagliati, où sont dépeints avec humour de jeunes Français-es fraîchement débarqués de l'aéroport et établis sur le Plateau Mont-Royal.

reconversion plutôt que dans le domaine de compétence de l'immigrant·e (Goulet, 2019, p. 5-6). Pourtant, dans l'imaginaire migratoire collectif, comme l'indique cette autrice ayant réalisé une thèse sur la promotion de l'immigration des ressortissant·e·s français·es, « le Québec a été, au cours de cette décennie, perçu comme une destination facile au sujet de l'immigration » (ibid., p. 6). Ces représentations peuvent structurer les perceptions prémigratoires sur le Québec.

En termes de discours institutionnels, plusieurs recherches mentionnent une promotion ciblant spécifiquement l'immigration française et se sont intéressées au rôle des rencontres d'information physiques se déroulant en France et organisées par la Délégation générale du Québec à Paris (Linquette, 2008 ; Goulet, 2019). Il est également possible d'identifier les kiosques et rencontres d'information pour les échanges étudiants, où plusieurs délégués d'universités québécoises vantent la vie académique et le Québec en général. Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19 ayant drastiquement réduit la mobilité internationale, il n'a toutefois pas été possible de constater l'existence d'une promotion directe de l'immigration française au Québec par le Gouvernement du Québec et ses ministères à travers ses sites Internet ou ses communiqués. Cela dit, plusieurs articles de presse récents témoignent de ce phénomène, lequel demeurerait très présent sur le terrain. Notons que nous réunissons ces matériaux distincts sous la même catégorie de littérature grise (par contraste avec la littérature scientifique), dans la mesure où ceux-ci constituent tout de même des ressources pouvant définir et constituer un imaginaire du Québec en France. Par exemple, dans un article paru dans *Le Monde* au titre particulièrement évocateur, « Le Québec à la chasse aux étudiants français » (2019), le journaliste Eric Nunès décrit les arguments avancés par différents établissements québécois d'enseignement postsecondaire lors d'un salon des métiers en France, lesquels s'articulent généralement autour de la « promesse de l'emploi ». En effet, alors que l'enseignement supérieur français rencontre des difficultés à endiguer l'augmentation de la population étudiante et, plus encore, à assurer leur insertion professionnelle dans ce pays où le chômage des jeunes s'élève à plus de 22 %, la pénurie de main-d'œuvre et d'étudiant·e·s en région éloignée au Québec apparaît comme une « seconde chance » (Nunès, 2019). Cette dernière idée n'est d'ailleurs pas sans faire écho à la « volonté de contournement » face à la sélectivité française, identifiée par la chercheuse Inès Sanchez dans son mémoire de maîtrise sur les étudiant·e·s français·es à McGill et HEC Montréal (2020, p. 63-67). Advient alors, une fois de plus, cette perception d'une expérience humaine dans un univers francophone, au sein d'une Amérique du Nord anglophone. De fait, selon un autre article publié dans *Le Monde*, 60 % des étudiants étrangers

l'Université de Montréal proviennent de France (Ané, 2018). Pour celles et ceux à la recherche d'une immersion anglophone, l'Université McGill constitue un fort pôle d'attractivité : les Français·es sont le troisième contingent d'étudiants internationaux après les États-Unien·ne·s et les Chinois·es (Pélouas, 2018). L'attrait des droits de scolarité à tarif réduit en vertu d'une entente France-Québec, égaux à ceux des étudiant·e·s du reste du Canada<sup>2</sup>, ainsi que les campus universitaires « à l'Américaine » et les méthodes pédagogiques jugées innovantes, sont autant de perceptions favorables à la vie étudiante au Québec.

De plus, force est de constater une récurrence des thèmes entre ces différentes représentations et les éléments généralement mis de l'avant par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et le Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie (MRIF) : dans la section « Pourquoi le Québec<sup>3</sup> », le MRIF énumère, notamment, la « qualité de vie unique à l'échelle du continent nord-américain », l'ouverture d'une société libre et démocratique ou encore une économie dynamique soutenant des services publics de qualité. Sur le site du MIFI, on retrouve une section sur les « bonnes raisons de choisir le Québec<sup>4</sup> » spécifiquement destinée aux gens d'affaires : on y vante des « démarches administratives souples », une fiscalité avantageuse ou encore de bonnes perspectives d'emploi. La Délégation générale du Québec à Paris (DGQP), pour sa part, mentionne les « liens privilégiés entre la France et le Québec [se fondant] sur une histoire, une langue et des valeurs communes<sup>5</sup> », notamment axés sur la mobilité de la main-d'œuvre, de la formation et de la reconnaissance des qualifications professionnelles. On ajoute, sous la section « Immigration », que « les efforts de promotion en France du Québec comme terre d'accueil [...] ont eu des retombées significatives », alors que plus de 4000 Français·es se sont établis chaque année au Québec entre 2012 et 2016.

---

<sup>2</sup> Jusqu'en 2015, les Français·es bénéficiaient de frais de scolarité équivalents à ceux des étudiant·e·s québécois·es, avant que ce tarif préférentiel ne soit réformé par le gouvernement libéral de Philippe Couillard (Pélouas, 2018).

<sup>3</sup> Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie (2021). « Pourquoi le Québec ? », en ligne, consulté le 9 juillet 2021. <http://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/immigrer>

<sup>4</sup> Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2021). « Plusieurs bonnes raisons de choisir le Québec », en ligne, consulté le 9 juillet 2021. <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires/informer-quebec/bonnes-raisons/index.html>

<sup>5</sup> Délégation générale du Québec à Paris (2021). « Le Québec et la France », en ligne, consulté le 9 juillet 2021. <https://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/relation-qc-france/culture>

Plus encore, alors que les officines gouvernementales se gardent une relative réserve face à la sémantique superlative et quasi mystique relevée par Linquette (2008), ce n'est toutefois pas le cas de nombreux réseaux d'expatriés ou encore d'articles français de presse, lesquels ne se tarissent pas de compliments face au territoire et à la collectivité québécoise. L'objectif de cette section n'est pas d'effectuer une revue exhaustive ni une analyse thématique des catégories mobilisées pour décrire le Québec, mais plutôt une rapide recherche nous permettant de retrouver ces représentations susmentionnées. À titre d'exemple, le réseau Expat.com indique aux potentiels expatriés que le Québec se veut « destination idéale<sup>6</sup> » dont on vante le marché du travail dynamique, la qualité de vie et la chaleur de l'accueil des Québécois·es. François Héran (2019) note, en citant des titres d'articles de journaux, une association entre le fait d'être « expatrié », notamment au Québec, et des termes comme « l'aventure », le « rêve », « l'Eldorado » et « le bonheur des Français·es au Québec ». On retrouve, enfin, l'association de ces termes dans un article du *Courrier international* (2021): Montréal serait « l'Eldorado des expatriés français », où ces jeunes seraient « attirés par une ouverture culturelle et économique qu'ils ne trouvent pas chez eux ». Somme toute, l'idée générale de cet univers de représentations est particulièrement positive et valorisante. Or, tous ces éléments de discours sur le Québec et l'expatriation constituent des attentes très élevées, pour ne pas dire irréalistes quant aux projets de migration.

Il est alors possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle ces représentations du Québec puissent influencer les perceptions des Français·es sur le Québec en amont de la migration et orienter, à tort ou à raison, leur volonté d'entrer en mobilité ou d'immigrer au Québec. La démarche migratoire, présentée comme simple et agréable, peut pourtant être opposée, comme nous l'avons vu, aux difficultés liées la recherche d'emploi et aux efforts d'intégration socioculturelle, ou encore, plus récemment, aux démarches administratives complexes et figées (Goulet, 2019, p. 7). Peu étonnant, à cet égard, que certains articles émergent depuis quelques années pour témoigner, par exemple, du « rêve brisé » des Français·es au Québec (Hirtzmann, 2019), et que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer la dissonance entre les promesses (réelles ou perçues) de l'immigration et l'expérience parfois difficile de celle-ci. À ce titre, la question des demandes de résidence permanente fournit un exemple patent de cette situation.

---

<sup>6</sup> EXPAT.COM (2018), « 5 bonnes raisons de partir au Québec », *Immigrant Québec*, en ligne, consulté le 9 août. <https://immigrantquebec.com/fr/consulter/conseils-d-experts/5-bonnes-raisons-de-partir-au-quebec>

## 1.5 Immigration et demandes de résidence permanente : entre les délais et la colère

« Incertitude », « désespérés », « excédés » : tous ces termes sont accolés aux titres de plusieurs articles de journaux récents abordant la complexité des démarches administratives liées aux prolongations de visas de séjour ou aux demandes de résidence permanente (DRP) au Canada (Schué *et al.*, 2021 ; Champagne, 2022). Parmi les nombreuses étapes du système d'immigration québécois, dont les responsabilités sont partagées entre Québec et Ottawa, plusieurs difficultés ont été notées, et ce, tant au niveau provincial que fédéral. Sont en effet dénoncés, entre autres, la révision récente des avantages institutionnels pour les étudiant·e·s français·es, les réformes du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), la complexe obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ), l'absence d'accusés de réception lors de la demande de résidence permanente, l'augmentation des délais et, enfin, le peu de canaux de communication avec le ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration (IRCC). Les procédures liées à l'obtention du CSQ (provincial) et de la demande de résidence permanente (fédéral) sont estimées, en moyenne, à trois ans, dont plus de deux ans au niveau du traitement de la DRP.

Ces étapes, déjà perçues comme éprouvantes alors que de nombreux documents justificatifs et frais (plus de 1000 \$ dans le cas de la DRP) sont exigés, peuvent entraîner un grand découragement chez les candidat·e·s à l'immigration. Ces démarches sont cependant perçues comme particulièrement imprévisibles dans le contexte des évolutions récentes du cadre réglementaire. Dès 2014, le gouvernement québécois avait en effet triplé les frais de scolarité exigés aux étudiant·e·s français·es (de 2300 \$ à 6650 \$ par année), passant d'un tarif préférentiel identique aux étudiant·e·s québécois·es à celui du reste du Canada (Genet, 2015). Même si ce tarif demeure inférieur aux autres étudiant·e·s internationaux (entre 12 000 et 16 000 \$ par année), ce changement à la fois concret et symbolique a pu avoir des effets négatifs sur le nombre d'inscriptions de jeunes Français·es dans les universités québécoises, alors que plusieurs ont « tourné le dos au Québec » (ibid., 2015). Ce sont toutefois les réformes successives du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), lequel a pour objectif de faciliter l'accession au Certificat de sélection du Québec (CSQ) et de permettre aux travailleurs et étudiants internationaux diplômés du Québec une voie rapide pour « s'[y] établir de façon permanente<sup>7</sup> », qui ont causé une réelle « levée de boucliers » dans la

---

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec (2022), « Programme de l'expérience québécoise (PEQ) », *Ministère de l'Immigration (MIFI)*, URL : [www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise](http://www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise)

communauté française (Pilon-Larose, 2020). Pour cause : de nouveaux critères de sélection pour présenter une demande au PEQ, dont une restriction à certaines catégories d'emplois et d'études doublée d'une augmentation de l'expérience de travail exigée, passant dans plusieurs cas de 12 à 24 mois. Si certains assouplissements ont été mis en place suite à des réactions politiques et civiles, dont quelques manifestations (Leduc, 2020), un sentiment d'incompréhension semble partagé chez les jeunes Français·es. Ceux-ci peuvent en effet faire face au choix déchirant, comme l'indique cette manifestante française à la journaliste de *La Presse* Louise Leduc, « d'aller dans une autre province canadienne [et obtenir] la résidence permanente en moins de deux ans, alors que cela pourrait prendre jusqu'à six ans ici » (en incluant l'expérience de travail au Québec nécessaire au CSQ). On peut également ajouter à ces options celle du retour en France, comme en témoigne à *Radio-Canada* ces infirmières françaises qui, face aux délais, « songent à quitter le Québec » – infirmières pourtant attirées par Recrutement santé Québec (RSQ), un organisme chargé d'attirer des travailleurs étrangers outre-Atlantique (Schué et autres, 2021).

Alors que les enjeux provinciaux touchent davantage à des décisions relevant du domaine politique, c'est plutôt, au niveau fédéral, la lenteur des délais de traitement des demandes de résidence permanente par IRCC, le ministère canadien de l'Immigration, qui est pointée du doigt. Dans la foulée de la contestation des réformes provinciales, de nombreux candidat·e·s à l'immigration, dont les Français·es constituent une grande proportion, ont réalisé le caractère commun de certaines de leurs difficultés. D'une part, l'absence d'accusés de réception de la DRP constitue une source de stress et « d'incertitude permanente » pour des milliers d'immigrant·e·s (Gervais, 2020). S'ajoute à cette situation l'augmentation constante des délais (estimés et réels) de traitement des demandes, s'élevant jusqu'à 31 mois en mai 2022 selon IRCC<sup>8</sup>. Plus encore : lorsque la demande est finalement acceptée, les nouveaux résidents permanents doivent parfois attendre jusqu'à un an pour recevoir leur carte par la poste, limitant de ce fait leurs possibilités de voyager (Champagne, 2022). Un regroupement d'avocats en droit de l'immigration a même récemment lancé une poursuite devant les tribunaux contre Immigration Canada pour dénoncer ces délais « déraisonnables » (Schué, 2022a). Les différentes actions collectives, entre les luttes sociopolitiques et juridiques, ont mené à des explications de la part des autorités fédérales : le

---

<sup>8</sup> En date du 24 mai 2022, IRCC estime que le délai de traitement du parrainage d'un conjoint de fait vivant au Canada pour la résidence permanente sera de 15 mois, alors que les travailleurs sélectionnés avec le CSQ devront attendre jusqu'à 31 mois. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2022) « Vérifier les délais de traitement », en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugiés-citoyenneté/services/demande/verifier-délais-traitement.html>

ministère évoque « une organisation désuète, la pandémie ou encore des vérifications liées à la sécurité pour justifier cette différence dans les délais [entre le Québec et les autres provinces] » (Schué, 2022b). Cette inertie des structures fédérales devient, pour les candidats à l'immigration, non plus une impression, mais bien une réalité factuelle, alors que « plus de 29 000 dossiers de résidence permanente sont en attente » (ibid., 2022b). Mentionnons, toutefois, que ces retards considérables touchent toutes les catégories d'immigration et toutes les origines géographiques, à quelques exceptions près. Au final, la récurrence de ces difficultés, notamment en ce qui concerne l'insatisfaction et le stress liés aux délais de traitement, est aujourd'hui particulièrement visible dans la sphère publique et médiatique, et constitue une nouvelle donnée à prendre en considération quant aux perceptions prémigratoires et à l'épreuve de l'immigration au Québec.

\*\*\*

En somme, quelques éléments sont à retenir de cette recension des écrits sur l'immigration française au Québec. De fait, malgré un engouement pour le Québec en amont de l'émigration, les relations entre Français·es et Québécois·es francophones demeurent historiquement complexes (Dupuis, 2012 ; Joyal et Linteau, 2018 ; Balloud, 2019). Le « malaise relationnel » rend compte des conditions d'existence spécifiques de ce groupe socioculturel issu de l'immigration, pourtant généralement privilégié sur les plans socioéconomiques et résidentiels (Dupuis 2012 ; Papinot, *et al.*, 2009, 2012). La révocabilité du parcours migratoire est un élément plusieurs fois mentionné (Papinot *et al.*, 2012 ; Le Her, 2013), tout comme la dialectique proximité-distance culturelle et linguistique (Fortin, 2002 ; Le Her, 2013 ; Klein, 2019) et la question du retour en France (Linquette, 2008 ; Blais, 2016 ; Goulet, 2019). On retrouve, de plus, la qualité de vie, la facilité de l'insertion socioprofessionnelle et l'aventure de la mobilité comme thématiques du langage institutionnel et médiatique faisant la promotion de l'expérience migratoire des Français·es au Québec. Celles-ci s'opposent, enfin, à la visibilité croissante de l'incertitude et des frustrations causées par la complexité et les délais du processus d'immigration. Néanmoins, différentes dimensions des expériences des Français·es au Québec constituent des angles morts ou peu étudiés, notamment en ce qui concerne les trajectoires d'établissement durable suite à une expérience de mobilité temporaire. Y a-t-il des logiques décisionnelles et/ou des temporalités communes quant à la décision de quitter la France, puis de s'établir au Québec ? Surtout, quels outils conceptuels et théoriques mobiliser pour étudier ces réalités ? C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.





## Chapitre 2 – Cadre théorique et conceptuel, méthodologie de recherche et terrain

Étudier les migrations humaines et plonger dans les différents champs de recherche les analysant n'est pas une tâche facile : il s'agit d'un phénomène quantitativement massif et qualitativement complexe. Déjà, comment définir la figure du migrant ? Le démographe François Héran propose une définition large : il s'agit de toute personne quittant son pays d'origine pour en rejoindre un autre, et ce, pour une durée minimale d'un an (Héran, 2019). Les migrations internationales ne sont pas un phénomène récent, mais leur nombre a environ triplé dans les quarante dernières années, atteignant autour de 3 % de la population mondiale – et même près de 4 % en comptant les migrations non déclarées (Héran, 2019). La spécificité de la période contemporaine, toutefois, n'est pas nécessairement dans l'ampleur des flux migratoires, mais plutôt dans leur nature et « la diversité même des catégories de migrants » (Mazzella, 2016, p. 4). Se côtoient en effet sous cette dénomination aussi bien des étudiant·e·s universitaires et des travailleur·euse·s expatrié·e·s ou saisonniers, dont la mobilité internationale est volontaire, que des réfugié·e·s ou des demandeur·euse·s d'asile, dont les trajectoires peuvent être forcées et varient largement selon des enjeux et des facteurs géographiques, politiques, ethniques, climatiques ou encore économiques (Héran, 2019).

La question migratoire est donc résolument interdisciplinaire, mais l'approcher à travers la discipline sociologique permet un regard spécifique, au-delà des espaces nationaux d'origine ou d'accueil, sur la « compréhension des liens d'appartenance et du poids des logiques migratoires dans la structuration des rapports sociaux » (Mazzella, 2016, p. 7), dont ceux de classe, de sexe, de racisation ou encore générationnels. De plus, elle permet d'insister particulièrement sur la spatialisation et la temporalisation de l'expérience sociale de la migration (Collet et Veith, 2013). Or, trois principaux champs d'étude (généralement) distincts peuvent être identifiés pour étudier sociologiquement la question migratoire : les théories des *migrations*, la sociologie de l'*intégration* et, plus récemment, le paradigme des *mobilités*. Ceux-ci ont pour objets généraux différentes dimensions des dynamiques migratoires humaines, à savoir, respectivement, les forces et structures faisant la promotion de l'émigration et l'immigration dans certains États ; les politiques publiques et les processus d'adaptation individuels (ou non) des migrant·e·s aux modèles culturels des

sociétés d'immigration et, enfin, la mobilité contemporaine comme multiplicité des modes de migrations potentielles, généralement de courte durée et successives. Or, il nous apparaît nécessaire d'aborder ces différents moments de l'existence des individu·e·s migrant·e·s non pas de manière isolée, mais bien simultanément. En ce sens, l'évocation des différents domaines et temporalités de l'existence sociale « ne doit pas faire oublier leur *articulation concrète* dans chaque expérience de vie individuelle » (Bertaux, 2016, p.48), et ce, tant sur les plans synchroniques que diachroniques. Ainsi, nous prenons position en faveur d'un décloisonnement de ces approches et d'un certain *bricolage* théorique et méthodologique (Lemercier, Ollivier et Zalc, 2013).

Nous arguons en somme qu'il est nécessaire et fécond, sur les plans heuristiques et théoriques, d'étudier de manière intégrée les causes individuelles et structurelles de départ et d'entrée en *mobilité*, la décision de prolonger la *migration* de manière permanente ou durable, et *l'intégration* structurelle et culturelle de notre population à l'étude, en centrant l'analyse sur les expériences concrètes des jeunes Français·es au Québec. L'objectif de ce chapitre est donc de baliser le phénomène migratoire des jeunes Français·es au Québec avec certains outils conceptuels inscrits dans leurs traditions théoriques respectives<sup>9</sup>. Nous développerons ainsi le cadre théorique et les outils conceptuels en trois sections distinctes. Il sera d'abord question des théories des migrations et du choix du concept de « carrière migratoire ». Nous aborderons ensuite le « capital de mobilité », concept récent inscrit dans l'évolution paradigmatique et empirique des mobilités internationales. Enfin, nous proposerons une approche multidimensionnelle et processuelle du concept d'intégration sociale, lequel sous-tend la compréhension de l'établissement durable. Nous compléterons ce chapitre avec une description de la méthodologie mobilisée dans cette enquête, l'approche biographique des récits de vie, ainsi que des enjeux relatifs à la collecte et l'analyse des données issues de la recherche de terrain.

## **2.1 Sociologie des migrations : des théories classiques aux « carrières migratoires »**

Plusieurs dimensions et niveaux d'analyse peuvent être mobilisés dans les études migratoires en sciences sociales. Or, la simplicité des questions fondamentales de ce champ est inversement proportionnelle à la quantité de réponses existantes : pourquoi y a-t-il des migrations humaines ?

---

<sup>9</sup> De nombreux ouvrages de référence en français ou en anglais existent pour aborder plus généralement les études migratoires. Voir, entre autres, en français, Rea et Tripier (2008), Atak, Crépeau et Nakache (2009), Piché (2013), Mazzella (2016) ; en anglais : Massey *et al.* (1998), Horvath et Amelina (2016) ou encore Cairns (2021).

Où encore, pourquoi les individus migrent-ils ? Quelle unité d'analyse retenir entre les individus, les unités familiales, les réseaux ou les États ? Pour comprendre et justifier le choix du concept de « carrières migratoires » dans notre enquête, nous l'inscrivons dans l'histoire des théories des migrations, en explicitant, d'abord, l'impossibilité d'étudier les migrations à partir d'une théorie générale. Nous verrons ensuite de quelle manière ce concept répond en grande partie aux enjeux d'échelles soulevés par les théories classiques des migrations.

### 2.1.1 Une théorie générale des migrations est-elle possible ?

La possibilité (et la désirabilité) d'une *théorie générale des migrations humaines* a été largement discutée en sciences sociales et ne fait pas consensus. Si certaines sommes théoriques ont été effectuées pour décloisonner les études migratoires des perspectives, par exemple, principalement économiques ou géopolitiques, les efforts de décompartimentalisation demeurent généralement voués à une démarche plus cumulative ou additive qu'intégrative et synthétique (Castles, 2016). Ainsi, s'il peut être tentant de proposer une théorie générale (*Grand Theory*) ou un cadre d'analyse (*framework*) permettant une compréhension systémique des migrations, Castles avance que « *the 'messiness' (or complexity) of migratory behaviour, which goes across all areas of human existence and therefore concerns all the social sciences, cannot be readily accommodated within such elegant structures* » (Castles, 2016, p. 28). Il est cependant possible de souligner les efforts programmatiques suggérant qu'une théorie intégrée des migrations comporte :

[...] four basic elements: a treatment of the *structural forces that promote emigration from developing countries*; a characterization of the *structural forces that attract immigrants into developed countries*; a consideration of the *motivations, goals and aspirations of the people who respond to these structural forces by becoming international migrants*; and a treatment of the *social and economic structures that arise to connect areas of out- and in-migration*. Any theoretical explanation that embraces just one of these elements will necessarily be incomplete and misleading (Massey et al., 1998, p. 281).

Cette citation permet d'expliciter les dimensions fondamentales d'une théorie des migrations internationales : les macrostructures des lieux d'origine et de destination, les réseaux transnationaux inhérents aux dynamiques migratoires et l'agentivité des migrant·e·s. Demeure toutefois le problème fondamental de l'intégration de ces éléments, ainsi que leur importance relative selon les contextes, sans compter le caractère arbitraire du choix des niveaux d'analyse mobilisés dans une recherche donnée. Au final, certains auteurs s'opposent fortement à cette idée

(Castles, 2007 ; Portes, 1997) et proposent plutôt de favoriser des *middle-range theories* permettant l'analyse de régularités, de logiques sociales et de variations dans des types ou des flux spécifiques de migrations (Castles, 2016, p. 28). C'est d'ailleurs ce qui nous intéresse : les flux et les systèmes liant l'immigration française au Québec, bien qu'intégrés au sein de structures globales, demeurent ancrés dans l'existence spécifique d'individus concrets. Par ailleurs, même si les niveaux d'analyse (micro, méso, macro) sont rarement mutuellement exclusifs, la plupart des modèles classiques privilégient une approche spécifique de la réalité sociale. Cet héritage théorique nous apparaît important pour comprendre les fondements du concept de « carrière migratoire ».

### *2.1.2 Migrations individuelles, enjeux globaux : apport des modélisations classiques*

Voyons ainsi quelques modèles classiques en études migratoires, et de quelle manière ceux-ci peuvent cadrer l'objet de notre enquête. Afin d'en dresser un portrait synthétique, nous reprendrons, entre autres, les travaux du comité dirigé par Douglas Massey (*IUSSP Committee on South-North Migration*), lequel a entrepris dans les années 1990 un examen systématique de modèles théoriques pouvant expliquer, d'une part, les causes des migrations internationales et, de l'autre, leur persistance dans le temps et l'espace. Sans favoriser l'une ou l'autre de ces approches, ces auteurs ont en effet permis de mettre en lumière les multiples facettes du phénomène, en contexte de changement rapide des flux migratoires au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans un premier temps, les travaux à perspective macrorassemblent les contributions d'historiens, d'économistes ou encore de démographes se concentrant sur les dynamiques globales, d'après la prémisse selon laquelle « les différentiels économiques et démographiques entre les pays d'émigration [du Sud] et les pays d'immigration [du Nord] » jouent un rôle prépondérant, presque naturel dans les flux migratoires (Martiniello et Rea, 2011, p. 1). Autrement dit, ce cadre explicatif parfois nommé *théorie de la modernisation* avance que les migrations internationales sont régulées par des mécanismes économiques afin d'équilibrer des disparités entre l'offre et la demande de travail des pays du Nord et du Sud (Massey *et al.*, 1993 ; Monsutti, 2008), et entre les régions surpeuplées et sous-peuplées. Deux principaux s'opposent toutefois quant aux causes et aux conséquences de ces migrations. Le premier modèle, d'inspiration libérale, se base sur les postulats de l'économie néoclassique, selon lesquels les migrations seraient des mécanismes du capitalisme mondialisé, permettant une réallocation et un rééquilibrage optimal des ressources entre pays à la main-d'œuvre abondante et pays en pénurie, mais riches en capitaux (Massey *et al.*, 1993, p. 433).

Dans cette approche, parfois qualifiée de « *new economics of migration* », les individus et les capitaux circuleraient en sens inverse (Massey *et al.*, 1993, p. 440), entraînant ainsi une hausse conjointe des conditions de vie des migrants et des pays d'émigration, notamment à travers le phénomène des transferts internationaux de fonds (Monsutti, 2008, p. 8 ; Hammond, 2009). Dans ce modèle, la focale demeure placée sur la structure globale des marchés comme facteur explicatif général. En ce sens, cette approche donne une profondeur théorique à l'attractivité du marché de l'emploi québécois pour les Français·es, mais ne permet pas de rendre compte adéquatement des migrations entre ces États du Nord.

À cet égard, tout un pan de la sociologie des migrations internationales se veut d'inspiration néomarxiste : ces modèles dits *de la dépendance* ou *du système-monde* (Wallerstein, 1974, Massey *et al.*, 1993) inscrivent les faits migratoires dans la division internationale du travail et dans les rapports globaux de domination et d'exploitation au profit des pays du Nord (le « centre ») et au détriment des États du Sud (la « périphérie »). Ce modèle postule une asymétrie géopolitique issue des épisodes coloniaux et impérialistes de l'Europe accentuant les inégalités internationales, particulièrement lorsqu'est soulevé l'enjeu du libre-échange (Monsutti, 2008). Il est possible de résumer l'explication fournie par ce modèle ainsi :

According to world systems theory, *migration is a natural outgrowth of disruptions and dislocations that inevitably occur in the process of capitalist development. As capitalism has expanded outward from its core in Western Europe, North America, Oceania, and Japan, ever-larger portions of the globe and growing shares of the human population have been incorporated into the world market economy. As land, raw materials, and labor within peripheral regions come under the influence and control of markets, migration flows are inevitably generated.* (Massey *et al.*, 1993, p. 445)

Ces modèles macrosociologiques suggèrent alors que les flux migratoires acquièrent une certaine mesure de stabilité dans le temps et l'espace, constituant ainsi un *système* ou une *structure migratoire* d'échanges de biens, de capitaux et d'êtres humains dans le monde. Or, s'il est possible de lier les migrations des Français·es au Québec avec les liens économiques et culturels issus de la colonisation européenne, il serait très exagéré d'associer ce flux d'individus à une dynamique inégalitaire. Surtout, ces approches globales sous-estiment les réalités démographiques des migrations entre États du Nord. De fait, l'analogie naturalisante d'un mouvement mécanique partant des États du Sud, pauvres et très peuplés, vers un Nord riche de capitaux et d'espace ne correspond pas à la distribution mondiale des migrations contemporaines. Alors que l'on estime à 260 millions le nombre de migrant·e·s à l'échelle globale, les migrations Sud-Nord ne

compteraient que pour environ 84 millions de personnes, soit plus ou moins le tiers du total des migrant·e·s, sous-estimant par le fait même les migrations Sud-Sud<sup>10</sup>, mesurées à près de 100 millions de migrant·e·s (Héran, 2019). Les migrations Nord-Nord, pour leur part, ne sont pas non plus marginales : on en dénombre environ 57 millions, dont 42 millions de migrant·e·s intraeuropéens. Notons, enfin, que les États « du Nord » ne sont pas basés sur une définition géographique, mais bien politique et historique : il s’agit en effet seulement de l’Europe (incluant la Russie), des États-Unis, du Canada, de l’Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Japon (Héran, 2019). L’intérêt et l’utilité des théories classiques des migrations internationales Sud-Nord demeurent donc bien relatifs, mais permettent, par opposition ou co-construction, de comprendre la constitution des approches contemporaines. Ainsi, après avoir brièvement abordé le rôle des structures (économiques) des lieux d’origine et de destination, voyons de quelle manière les modèles classiques théorisent les choix, la réflexivité et la capacité d’action des migrant·e·s.

De fait, l’une des théories à perspective microsociologiques les plus connues demeure celle dite du *choix rationnel*, inscrite dans la filiation des postulats économiques néoclassiques (Massey *et al.*, 1993, p. 434). Celle-ci considère les migrations comme, entre autres, un investissement des potentiels migrant·e·s dans leur *capital humain*, qui comporte des coûts et rapporte des bénéfices dans l’optique de maximiser leurs intérêts individuels (Piché, 2013, p. 89). Les facteurs explicatifs des migrations sont ainsi ramenés à des causes individuelles, notamment sur le plan du « désir personnel des migrants d’améliorer leurs conditions de vie » (Martiniello et Rea, 2011, p. 2). C’est également dans ce cadre théorique que l’on retrouve la distinction classique entre migrations *forcées* et migrations *volontaires*, ou encore entre les facteurs répulsifs (*push factors*) et attractifs (*pull factors*) des migrations. On associe généralement les premiers aux migrations *forcées* ou dites *de refuge*, dans la mesure où les conflits internes ou interrégionaux, des catastrophes naturelles ou encore des persécutions politiques ou de droits de la personne peuvent constituer des causes répulsives pour un individu. Les migrations *volontaires*, pour leur part, seraient le fruit de décisions individuelles conditionnées par des perspectives économiques perçues comme favorables, des rassemblements familiaux ou conjugaux ou encore à travers des opportunités d’étude. Celles-ci sont alors vues comme un calcul instrumental, dont les coûts financiers et psychologiques initiaux seraient largement compensés par les conditions de vie pouvant être

---

<sup>10</sup> Parmi les mouvements entre États du Sud, on retrouve, entre autres, les flux de travailleurs indiens ou bangladais vers les pays du Golfe et les migrations interrégionales de travail ou de refuge en Afrique subsaharienne.

éventuellement atteintes. Par ailleurs, des affinements subséquents de ce modèle néoclassique ont montré que le facteur économique principal de la décision de migrer ne se trouve pas dans un différentiel absolu entre les salaires entre deux pays, mais plutôt dans l'écart attendu (ou perçu) en amont de la migration (Massey *et al.*, 1993). Par contre, selon François Héran (2019), les migrants sous-estiment généralement le temps et les sommes nécessaires à une migration « réussie », c'est-à-dire, dans le cas présent, conforme à leurs espérances initiales, mais également à l'actualisation de celles-ci en fonction de l'épreuve empirique de la migration. Ces différentes considérations sur les facteurs d'attractivité des pays d'immigration pour les individus, toutes éculées puissent-elles être, fournissent ainsi des pistes de réflexion fécondes quant aux logiques individuelles pouvant amener les jeunes Français·es à partir de leur pays natal.

Enfin, entre les perspectives globalisantes et les motivations individuelles des acteurs sociaux se trouve la focale mésosociologique. Cette dénomination un peu fourre-tout connaît un récent succès, puisqu'elle propose la perspective d'une synthèse face au continuum classique entre acteurs et structures. Massey et ses collègues (1993) recensent notamment la théorie *des réseaux*, laquelle s'intéresse au capital social et aux liens interpersonnels comme facteurs explicatifs de la décision de migrer (Massey *et al.*, 1993), mais également aux rôles joués par les politiques publiques des pays d'origine ou d'accueil dans une stratégie de diversification du risque (Massey *et al.*, 1993 ; Castles et Miller, 2003 ; Guild, 2009). Schématiquement, une approche mésosociologique peut donc être définie comme une tentative d'articuler l'agentivité individuelle avec les déterminismes structurels et/ou un environnement politico-institutionnel donné. Si de tels énoncés de principe peuvent paraître séduisants, une réelle synthèse théorique entre ces niveaux d'analyse n'avait pas été proposée, à notre connaissance, jusqu'à très récemment.

### *2.1.3 Carrières migratoires : dimension processuelle du devenir-migrant*

À cet effet, Martiniello et Rea (2011) proposent un cadre théorique inédit faisant un détour par le concept sociologique de « carrière » pour renouveler l'analyse et la compréhension des migrations internationales. Développé par Howard Becker dans *Outsiders* (1963), le concept de *carrière* dépasse sa définition courante d'une série d'emplois : celle-ci correspond principalement chez Becker à un « processus d'apprentissage d'une pratique et d'un changement de l'identité sociale » (Martiniello et Rea, 2011, p. 2). Les exemples classiques des consommateurs de cannabis ou des musiciens de jazz personnifient habilement ce mécanisme de réappropriation et de

représentation d'une activité pouvant être socialement stigmatisée ou déviante, afin d'en construire une image acceptable. Or, l'originalité théorique des auteurs susmentionnés renvoie plutôt à l'application de cette définition à l'activité migratoire. Le concept de **carrière migratoire** se définit ainsi selon ses différentes dimensions objectives, comme le statut juridique ou socioéconomique, et subjectives, comme la « confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues au travers de l'expérience » migratoire (Martiniello et Rea, 2011, p. 4). Celle-ci inclut également les notions de *réussite*, fixée selon l'appréciation subjective de ces dimensions, et de *temporalité*. Au-delà de son utilité heuristique pour comprendre différentes sous-cultures et groupes, l'intérêt du concept de carrière se voit renouvelé par son application aux faits migratoires, et met l'accent sur la dimension processuelle du devenir-migrant.

En effet, tout comme l'appartenance à un sous-groupe culturel se construit sur un temps long non linéaire, on ne devient pas migrant·e par hasard ou par contingence (Pinto-Baleisan, 2013). Le concept de « **carrière migratoire** » forme ainsi le produit de la rencontre de différentes approches théoriques et constitue une clé d'interprétation pour formaliser des données empiriques sur le vécu individuel des migrant·e·s au sein d'un contexte donné. On distingue en effet trois registres d'analyse : 1) les caractéristiques individuelles des migrant·e·s ; 2) les structures d'opportunité ou de contrainte liées aux migrations internationales ; 3) la mobilisation des ressources, notamment sociales (Vultur et Germain, 2018, p. 115). Plus précisément, ce concept permet de rendre compte des évolutions des désirs et des motivations des acteurs sociaux. Le premier niveau, *l'individu et ses caractéristiques* (par ex : nationalité, statut marital, niveau d'éducation, âge, genre ou encore l'appartenance à un groupe minoritaire) entrent alors *en* carrière (migratoire) lorsqu'il y a interaction avec le second niveau d'analyse, soit de *structures d'opportunité* ou de *contrainte*. On pense notamment à « l'environnement politico-légal [et] économique-institutionnel » (Martiniello et Rea, p. 6). Alors que le premier structure le contexte de réception des migrant·e·s à travers des politiques migratoires, l'accessibilité à un statut juridique ou à la citoyenneté, ou encore l'état de la lutte contre les formes de racisme et de discriminations, le second réfère plutôt aux structures du marché du travail et les politiques publiques l'encadrant. À cet effet, le troisième niveau d'analyse de la *mobilisation des ressources* se caractérise par l'articulation et l'interaction entre l'acteur et les structures, dans une perspective relationnelle : les réseaux sociaux (qu'il s'agisse de réseaux virtuels ou de réseaux amicaux ou associatifs) sont en effet ici d'une importance capitale, tout comme la relation de l'individu migrant aux éléments



socioculturels de la société d'accueil. On peut alors parler d'une professionnalisation de la migration, dans la mesure où l'individu entré en carrière migratoire dispose (ou non) d'un certain nombre de compétences spécifiques ou facilitantes pour le passage d'un statut à un autre. Ces compétences ne sont pas que d'ordre économique ou de la connaissance des conditions de possibilité de la migration, mais plus généralement « organisationnelles, politiques, identitaires ou relationnelles » (Martiniello et Rea, 2011, p. 4). Cette dernière caractéristique s'apparente au concept de « capital de mobilité » (Murphy-Lejeune, 2001), développé dans la section suivante.

Somme toute, nous retrouvons ici un niveau d'analyse mésosociologique, comblant « un vide théorique » entre l'individu migrant et les facteurs structurels de mobilité internationale (Martiniello et Rea, 2011, p. 8). Ces différents registres insistent simultanément sur la temporalité des parcours migratoires, de la formation du projet à la décision d'établissement, et permettent la liaison entre les caractéristiques individuelles des jeunes Français·es aux dimensions structurelles de l'immigration au Québec. Par ailleurs, il est à noter que si nous avons utilisé de manière interchangeable les termes « trajectoires », « parcours » ou « fait » avec le concept de « carrière » pour qualifier les migrations, ce dernier posséderait néanmoins « une capacité heuristique plus forte que les notions [susmentionnées] souvent utilisées pour étudier les questions de migration, car ces dernières sont conçues objectivement et de manière linéaire » (Vultur et Germain, 2018, p. 115). Cet enjeu sémantique peut toutefois être relativisé en explicitant que toute migration, comme tout récit ou parcours de vie, ne suit pas de trajectoire linéaire (Bertaux, 2016). Il est intéressant de constater, à cet égard, que la notion de carrière migratoire permet un certain *lissage biographique rétrospectif*, peut-être illusoire (Bourdieu, 1989), mais certes doté de sens pour les acteurs sociaux. En ce sens, nous soulignons l'originalité conceptuelle de Le Her (2013), laquelle a associé au concept de carrière migratoire celui de « bifurcations » afin d'étudier la mobilité des jeunes Français·es, ce concept permettant d'explicitier que « les trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont parsemées d'événements, de périodes de crise, de carrefours biographiques devant lesquels les jeunes sont amenés à faire des choix et à opérer parfois un changement brutal dans leur parcours » (Le Her, 2013, p. 135). Le concept de **carrière migratoire**, dont les racines sont profondes dans l'histoire de la pensée sociologique, sera retenu pour analyser les logiques de migration et d'établissement des Français·es au Québec, et plus particulièrement l'interaction dialectique entre les différentes caractéristiques individuelles des participant·e·s à notre enquête et les structures d'opportunité et de contrainte du Québec comme société d'immigration.

## 2.2 Le paradigme des mobilités et la circulation des élites internationales

Les migrations des Français·es au Québec s'inscrivent, nous l'avons vu, dans une dynamique « Nord-Nord ». Nous nous sommes intéressés aux différents facteurs d'attractivité et de répulsion inhérents aux migrations, mais qu'en est-il des types de mobilités entre ces États ? Plusieurs enquêtes font en effet le constat d'une diversification des mouvements de population à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en contexte d'accélération de la mondialisation et de l'internationalisation de l'éducation supérieure (Wihtol de Wenden, 2001 ; Murphy-Lejeune, 2001 ; Garneau, 2007). On associe généralement aux migrant·e·s du Nord des origines socioéconomiques aisées, des séjours à l'étranger plus courts (ou successifs) ainsi que des incitatifs à la mobilité internationale. Par exemple, les étudiants internationaux au Canada disposeraient en général de « soutiens financiers et [...] de structures d'opportunités » comme des transferts de la famille, des bourses d'études ou encore des politiques canadiennes d'immigration favorables (Vultur et Germain, 2018, p. 123). De plus, l'un des phénomènes les plus distinctifs des migrations Nord-Nord demeure leur caractère potentiellement bidirectionnel, pour ne pas dire « giratoire » (Goulet, 2019), « révocable » (Papinot *et al.*, 2012) ou « pendulaire » (Mazzella, 2016). La question a en effet été abordée dans la revue de littérature autour des potentiels retours en France (Linquette, 2008, Blais, 2016 ; Goulet, 2019). On peut toutefois la considérer dans une inflexion plus générale des dynamiques des flux migratoires, en l'occurrence qualifiées de *mobilités internationales*. Comme l'indique Goulet :

La migration concerne plusieurs déplacements, mouvements, itinéraires. Même si celle-ci peut être envisagée de manière définitive, elle comporte des mouvements giratoires et bidirectionnels. [...] L'émigration n'est plus un système binaire où l'on choisit de s'installer définitivement dans le pays d'accueil ou de revenir au pays d'origine, mais une étape dans un parcours diversifié qui peut comporter des allers-retours, des circuits et des *stop-over*. (Goulet, 2019, p. 11)

Ce mode de vie itératif sur deux ou plusieurs pays témoigne de la réalité du « migrant ne [renonçant] pas définitivement aux liens qu'il entretient avec sa société d'origine » (Wihtol de Wenden, 2010). Les migrations s'inscriraient donc aujourd'hui dans un rapport beaucoup moins définitif, dont il conviendrait, selon plusieurs auteur·ice·s, de rendre compte avec un nouveau champ d'étude. En fait, les études de la mobilité (*mobility studies*) et le paradigme dit de la mobilité (*mobility turn*) se substitueraient même totalement ou en partie à l'étude classique des migrations (Pellerin, 2011 ; Wihtol de Wenden, 2001 ; Chavel, 2014 ; Labelle, 2015 ; Cairns, 2021). Nous présenterons ainsi dans cette section la mobilité internationale comme sujet de nombreux

débats théoriques : premièrement, ce paradigme est-il effectivement le reflet d'une évolution historique des mouvements de population, ou plutôt une approche ayant des dimensions politiques et normatives quant à la manière dont sont pensées les migrations ? Nous verrons ensuite l'état actuel des travaux sur les mobilités étudiantes, parfois pensées comme un mécanisme de reproduction des élites internationales, et de présenter l'outil conceptuel du « capital de mobilité ». Le chapitre sera complété par une réflexion sur la notion « d'expatriation », terme distinctif dont il incombe de problématiser le sens.

### *2.2.1 Une critique du nationalisme méthodologique : penser la mobilité au-delà des États*

La plupart des propositions théoriques des études de la mobilité supposent, de prime abord, une remise en question du « nationalisme méthodologique », soit la préséance des catégories nationales pour comprendre les migrations internationales. Celui-ci constitue d'abord « une expression critique, destinée à éclairer une hypothèse implicite de nombreux travaux » (Chavel, 2014, p. 53). Cette expression renvoie aux « biais cognitifs » consistant à « comprendre le monde social en prenant l'État-nation pour unité d'analyse » (Dumitru, 2014, p. 9). Autrement dit, les chercheurs et chercheuses explicitant cette notion critiquent la centralité de l'échelle nationale sur le plan méthodologique et soulèvent l'enjeu épistémologique d'une description adéquate des phénomènes sociaux étudiés (Chavel, 2014, p. 54). Ces critiques se dédoublent toutefois d'enjeux normatifs et politiques, alors que ce découpage cognitif du monde supposerait une certaine adhésion en creux au nationalisme politique, laquelle « ne *devrait* pas être systématiquement promue » (ibid., p. 54). Or, il demeure que la référence à l'État-nation, en tant que catégorie et mode de légitimation, structure en amont « notre compréhension sociale et spatiale du monde, et nos façons d'identifier, de décrire et d'expliquer ses objets » (Dumitru, 2014, p. 22).

Il est possible d'appliquer ces réflexions plus générales à l'objet des migrations humaines. Celles-ci sont en effet définies par la plupart des organisations internationales contemporaines comme le déplacement d'une ou plusieurs personnes soit entre pays, soit dans un pays impliquant un changement du lieu de résidence (Chavel, 2014). Dans tous les cas, l'unité fonctionnelle de base demeure la même : l'appartenance à une communauté nationale. Or, les critiques du nationalisme méthodologique se confondent généralement avec les postulats des *mobility studies*. Par exemple, ces courants militent en faveur d'une concentration de la focale analytique sur les processus dynamiques plutôt que les entités fixes comme des États, et « à étudier les changements sociaux

pour eux-mêmes, plutôt que d’y voir des états transitoires entre un point de départ et un point d’arrivée » (Chavel, 2014, p. 60). Plus encore, l’émergence d’un paradigme de la mobilité vient remettre en cause la « normalité [de] la sédentarité », nommé le « biais sédentariste » (ibid., p. 60). À cet égard, Catherine Wihtol de Wenden, par exemple, avance que cette évolution paradigmatique n’est pas seulement de l’ordre du vocabulaire scientifique, mais est plutôt consubstantielle d’un *changement historique* dans la nature du mouvement. Selon elle, les migrations renvoyaient auparavant à la figure « du migrant économique ou du réfugié politique », alors que les mobilités contemporaines seraient beaucoup plus individualisées et comprises au sein d’une « trajectoire biographique, dans la multiplicité des territoires fréquentés » (Wihtol de Wenden, 2010, p. 2). Tim Cresswell, géographe britannique ayant notamment travaillé sur les mobilités et le genre, associe plutôt ce changement à une *modification épistémologique* du cadre d’analyse qui prendrait au sérieux, entre un pays de départ et une société d’accueil, « le fait du mouvement lui-même » (Cresswell, 2011, p. 160, traduction libre, cf. Chavel, 2014, p. 61). Hélène Pellerin, enfin, distingue, d’une part, un certain intérêt pour l’heuristique du concept, qui permettrait de mettre en commun de manière assez cohérente des « analyses fragmentées sur les stratégies des migrants, sur les politiques de gestion et sur le contexte économique de la migration » (Pellerin, 2015, p. 62). Elle critique cependant les *dimensions performatives et normatives* du paradigme de la mobilité sur les réalités sociales et migratoires. Si on applique ces considérations aux Français·es du Québec, on peut être amenés à se demander s’il y a effectivement *de plus en plus* de mobilités, si celles-ci sont *davantage* ou *différemment étudiées*, ou encore s’il existe une promotion implicite d’un *certain type de mobilités* de jeunes Français·es au Québec, plutôt temporaires et individualisées.

Ces positions soulèvent alors un large débat sémantique et épistémologique de dénomination entre l’utilisation des termes « migration » et « mobilité » pour décrire les mouvements de population. Les postures varient d’une défense de la complémentarité des notions à une argumentation en faveur du remplacement et de l’élimination du registre des migrations. Ainsi, Chavel invite à « penser appartenance et mobilité au-delà du paradigme des migrations » (2014, p. 65), alors que Labelle considère plutôt la « nouvelle doxa de la mobilité » comme limitée en tant que « théorie de substitution globale » (2015, p. 7-8). David Cairns, dans un ouvrage récent sur les mobilités des jeunes, rejette toute « opposition binaire entre mobilité et migration, en mettant plutôt l’emphase sur les connexions et l’évidente fluidité des spatialités des jeunes » (Cairns, 2021, p. 19, notre traduction). Toutefois, au-delà des arguments historiques et épistémologiques, plusieurs

autrices (Chavel, 2014 ; Pellerin, 2015) ont tenté de problématiser le caractère performatif des approches de la mobilité, en tant que discours produisant ou promouvant un certain paradigme politique, lequel s'exercerait sur trois niveaux. On voit d'abord que le terme mobilité, dans les politiques migratoires des pays d'immigration, deviendrait « souvent synonyme de migration temporaire et de la multiplication des modes de migration [favorisant] les étudiants, les investisseurs et les entrepreneurs », dont les temporalités seraient fluides, « éphémères et surtout, réversibles » (Pellerin, 2015, p. 62). Ses conséquences normatives se retrouveraient ensuite sur les individus, alors que la « stratégie collective de développement économique axé sur l'investissement social » passerait principalement par les mobilités, en tant « qu'expérience générale de *l'homo economicus* » (ibid., p. 63). Enfin, le paradigme de la mobilité légitimerait l'adoption de stratégies de croissance « axées sur l'échange et la circulation » au-delà du marché du travail national, réduisant ainsi les coûts de production (ibid., p. 64). C'est donc toute la dimension socioculturelle des migrations, pourtant essentielle à l'intégration (Bédard et Massana, 2018), qui semble être évacuée du paradigme de la mobilité, les individus étant perçus comme « des éléments individuels post-sociaux, atomisés et en apesanteur, mus par des forces du marché mondial » (Meyer *et al.*, 2001, p. 343). Plus encore, sur le plan discursif, ce courant sous-estimerait les nouvelles formes d'inégalités et de vulnérabilités, en l'absence « d'analyses basées sur les rapports de domination et d'exploitation à l'œuvre dans les pays de départ et dans les milieux de travail des pays d'accueil » (Labelle, 2015, p. 9), notamment en ce qui a trait aux conditions de possibilité des migrations de retour au pays d'origine.

Nous partageons, en somme, cette méfiance face à la « promotion subreptice d'un nouveau mode d'allocation des ressources » (Chavel, 2014 ; Pellerin, 2015), dont l'absence de critique des effets performatifs pourrait en partie renvoyer à une adhésion *de facto* à une conception néolibérale de la mondialisation économique. Retenons, cependant, la pertinence heuristique de distinguer ces deux paradigmes migratoires en tant qu'ensemble de référents idéologiques et stratégiques qui contextualise et informe les politiques d'immigration, et leur caractère complémentaire. Ainsi, on distingue, d'une part, le *paradigme migratoire classique*, dans lequel les principales modalités d'entrée (ou les catégories migratoires) sont l'immigration économique (par contrats de travail) ou politique (regroupement familial, asile, etc.) et dont la perspective temporelle est plutôt permanente. De l'autre, on retrouve ce *paradigme de la mobilité*, qui témoigne de la multiplicité des modes de migration d'étudiants et de travailleurs temporaires, généralement de courte durée,

répétables et dont l'investissement dans le capital humain constitue la matrice principale (Pellerin, 2015, p. 65-67). Force est toutefois de constater l'extension des phénomènes migratoires à de nouvelles catégories, dont font notamment partie les migrations de jeunes adultes, les mobilités étudiantes et, conséquemment, la recherche sur ces populations. Or, comment expliquer l'accroissement de ces mobilités ? Quelles en sont, pour les individus (notamment les jeunes Français·es), les conditions de possibilité ? C'est à ces questions que répond le concept de « capital de mobilité », développé pour penser les prédispositions à la mobilité internationale.

### *2.2.2 Le capital de mobilité : comprendre la genèse des mobilités étudiantes*

Si la sociologie de la jeunesse est un champ relativement développé (Van de Velde, 2008 ; Galland, 2017), son articulation avec les faits migratoires demeure récente et généralement liée aux parcours académiques des jeunes en mobilité. On estime, en l'absence de données statistiques, que la population globale de jeunes entreprenant des migrations « comprend des millions d'individus » (Cairns, 2021, p. 20). Ce phénomène est en croissance, notamment en raison de la démocratisation des moyens de transport et d'accords internationaux entre les États et les institutions d'enseignement supérieur. L'expansion du programme d'échange étudiant Erasmus en Europe en est un exemple notable (Wagner, 2007, p. 59). Une littérature anglophone significative existe sur les « géographies étudiantes » (King et Ruiz-Gelices, 2003 ; King et Raghuram, 2013 ; Waters et Brooks, 2011), les facteurs motivationnels de la mobilité étudiante (Brooks et Waters, 2009 ; 2010) ou encore sur le sens conféré aux études à l'étranger (Bilecen, 2016 ; Tran, 2015), dans la prolongation des réflexions plus globales et influentes de Saskia Sassen (2005) sur les villes-monde. Pour ce qui est des approches francophones des mobilités étudiantes, les nombreux travaux d'Elisabeth Murphy-Lejeune (1998 ; 2001 ; 2003) sur les étudiants voyageurs européens et la formulation du concept de « capital de mobilité » préfigurent un champ de recherche liant l'internationalisation de l'éducation et la reproduction des élites socioculturelles (Darchy-Koechlin et Van Zanten, 2005 ; Wagner, 2007 ; Endrizzi, 2010 ; Nogueira et Aguilar, 2008 ; Draelants et Ballatore, 2014). D'autres se concentrent plus spécifiquement sur les carrières migratoires d'étudiants internationaux (Pinto-Baleisan, 2013 ; 2017), dont certains avec une focale spécifique sur les carrières migratoires de jeunes au Québec (Vultur et Germain, 2018 ; Sanchez, 2020, Fleury *et al.*, 2020). Nous verrons dans cette section de quelle manière la mobilité des jeunes Français·es peut s'inscrire dans ce contexte d'internationalisation de l'éducation. De plus, nous justifierons la

pertinence de l'utilisation du concept de **capital de mobilité**, tout particulièrement en l'articulant à celui de **carrières migratoires**. En effet, les logiques décisionnelles et les temporalités des migrations peuvent être éclairées, en amont comme aval, par les prédispositions culturelles et économiques aux mobilités.

Alamel (2018), à travers une méta-analyse des recherches anglophones sur les mobilités étudiantes, montre la multiplication d'enquêtes sur leurs conditions de vie, notamment quant à « leurs choix résidentiels, leurs mobilités, à leurs *lifestyles* et aux impacts positifs ou négatifs de leur présence dans les villes accueillant des établissements universitaires » (Alamel, 2018, p. 12). Par exemple, dans une large enquête pionnière, King et Ruiz-Gelices (2003) ont étudié les facteurs motivationnels des *year-abroad experiences* d'étudiant·e·s britanniques en Europe et leur incidence sur leurs potentielles migrations futures. Ceux-ci ont notamment distingué les facteurs *culturels et expérientiels*, d'une part, des *motivations stratégiques et économiques* menant à la mobilité étudiante (King et Ruiz-Gelices, 2003, p. 246). Cette distinction est récurrente : la mobilité étudiante est en effet liée, sur le plan socioculturel, à un certain hédonisme expérientiel (Sanchez, 2020 ; Waters et Brooks, 2010), au développement personnel et à l'investissement sur soi (Tran, 2015, p. 1285), l'expansion de la tolérance et l'ouverture à la différence (Bilecen, 2016, p. 236) ou encore à l'acquisition de compétences sociales et linguistiques (Waters et Brooks, 2011, p. 575-576). Ces facteurs peuvent tous être repris dans l'analyse de la décision d'entrer en mobilité des jeunes Français·es au Québec et pour éventuellement comprendre la prolongation de leur migration. Cela dit, en creux de ces motivations individuelles se trouverait « une fonction utile d'un processus plus large de formation d'une classe d'élite et de reproduction sociale » (Waters et Brooks, 2011, p. 576). Ainsi, si les « pratiques de mobilité étudiante se sont considérablement intensifiées, diversifiées et modifiées, [celles-ci] ont néanmoins des aboutissements similaires quant à la reproduction sociale et culturelle des classes favorisées » (Sanchez, 2020, p. 6).

De fait, Rachel Brooks et Johanna Waters, dans de nombreux travaux mettant la focale sur les liens entre « la globalisation néolibérale et l'éducation » (Waters et Brooks, 2010, p. 2), explicitent notamment le capital économique, social et culturel des familles supportant la mobilité de leurs enfants étudiant à l'étranger, renforçant par le fait même la reproduction de leur appartenance à une élite internationalisée (Brooks et Waters, 2009a). Dans cette logique de capitalisation d'une expérience d'études internationales, le choix d'une université étrangère constitue généralement un

premier choix, mais également une possibilité de « deuxième chance », de « contournement » ou encore de « refuge » (Draelents et Ballatore, 2014, p. 135 ; Sanchez, 2020) pour pallier des échecs au sein de différents systèmes de sélectivité nationale (Brooks et Waters, 2009b). Or, de nombreux travaux présentent le système éducatif français, de la petite école à l'institution universitaire, comme une structure de reproduction d'un ordre social inégalitaire (Bourdieu et Passeron, 1970), dont les concours de sélection et les classes préparatoires constituent des dispositifs de légitimation de la domination sociale et de classement élitistes et faussement méritocratiques (Darmon, 2016). En ce sens, il est possible que ce contexte scolaire puisse pousser des jeunes Français·es vers une entrée en mobilité au Québec pendant ou après leurs études.

Ces réflexions sur les liens entre mobilités étudiantes et reproduction des classes dominantes ont un écho particulier dans la littérature francophone en sciences sociales, largement influencée par les travaux classiques de Bourdieu et Passeron (1964, 1970) sur les mécanismes de reproduction sociale des élites par les inégalités scolaires et les distinctions culturelles. La question paraît simple : la mobilité géographique est-elle effectivement réservée aux élites économiques ? Paradoxale lorsqu'on l'oppose à la figure précédemment développée du migrant économique ou politique perçu comme moins favorisé, la mobilité des élites se distingue toutefois par la « capacité à constituer les déplacements en ressources sociales, c'est-à-dire comme des moyens d'accumuler des formes spécifiques de capital culturel et social » (Wagner, 2007, p. 89). Draelents et Ballatore (2014) soulèvent l'hypothèse de la convertibilité des capitaux économiques en capitaux socioculturels, notamment par le biais de la mobilité géographique et de trajectoires scolaires internationales « rentables » (p. 135). Ces derniers se basent notamment sur les travaux de Darchy-Koechlin et Van Zanten (2005), lesquels mettent en lumière la co-constitution de « réseaux de formation des élites grâce à la capitalisation de titres scolaires à valeur internationale, monnayables sur un marché de l'emploi devenu global et hautement concurrentiel » et le mouvement récent et croissant de mobilité internationale des élites (2005, p. 21). En ce sens, l'idée que les mobilités peuvent être constituées en *capital*, en tant que « potentiel de déplacement », est récurrente dans les écrits (Draelents et Ballatore, 2014, p. 133 ; Wagner, 2007) et a d'abord été introduite par Elisabeth Murphy-Lejeune (1998) dans sa thèse de doctorat sur les étudiants européens voyageurs. Les applications et précisions ultérieures du concept (2000, 2001, 2003) permettent à juste titre de faire le pont entre les caractéristiques individuelles, les conditions socioéconomiques et les contextes globaux structurant les mobilités.



En effet, le concept de **capital de mobilité** est sous-tendu par l'idée d'une prédisposition aux migrations « inscrite dans le parcours biographique de l'étudiant·e » (Endrizzi, 2010, p. 15). Inspirée par les travaux classiques sur les « étrangers » de Georg Simmel (1908) et d'Alfred Schütz (1944), puis par les notions d'*habitus* et de capital culturel développées par Pierre Bourdieu (1980), Murphy-Lejeune a suggéré d'appliquer la notion de capital, défini comme un « stock ayant une valeur comme source de revenus ou de possibilités présentes ou futures » (Murphy-Lejeune, 2003, p. 51) aux étudiants voyageurs, qu'elle qualifie « d'élite migratoire » (2001, p. 138). Le capital de mobilité, lequel permet de retracer la genèse des parcours migratoires et les potentielles mobilités subséquentes, se décline en effet en quatre dimensions : « l'histoire familiale et personnelle, les expériences antérieures de mobilité ainsi que les compétences linguistiques, les expériences d'adaptation, et enfin certains traits de personnalités » (Murphy-Lejeune, 2001, p.138). Parfois également envisagé comme sous-catégorie d'une forme recomposée de capital culturel, le capital de mobilité des jeunes étudiants internationaux leur permet d'acquérir des expériences mobilisables pour des mobilités ultérieures ou valorisables sur le marché de l'emploi par l'accumulation d'un capital culturel international, en mobilisant d'une part le support financier de la famille et les souvenirs de mobilités antérieures, « paysage imaginaire et mental relatif aux pays visités » (ibid., p. 162), mais également les compétences socioculturelles, linguistiques, d'adaptation et d'intégration. En ce sens, le capital de mobilité peut être considéré simultanément comme une prédisposition aux migrations et un facteur de reproduction et de différenciation sociale (Draelents et Ballatore, 2014, p. 133). Enfin, si les mobilités ne sont pas nécessairement réservées aux élites économiques, des « inégalités de réussite » des parcours migratoires sont également à noter. En effet, la rentabilité des mobilités étudiantes serait fonction du capital migratoire déjà possédé (ibid., p. 134). L'articulation des concepts de **capital de mobilité** et de **carrière migratoire** est donc particulièrement féconde, dans la mesure le capital de mobilité donne une profondeur théorique au premier niveau d'analyse des carrières migratoires sur les caractéristiques des individus.

Les recherches de Carolina Pinto-Baleisan constituent un bon exemple de l'enquête de l'articulation entre les prédispositions à la mobilité et les temporalités des migrations. Dans son livre issu de sa thèse sur les trajectoires de jeunes adultes d'origine chilienne et colombienne en France et aux États-Unis (2013, 2017), cette autrice s'est intéressée aux logiques décisionnelles d'individus ayant migré pour leurs études supérieures. Plus particulièrement, son intérêt s'est porté sur les évolutions et les bifurcations dans les trajectoires d'établissement dans les pays d'accueil,

ou, à l'inverse, sur le maintien du projet migratoire initial. La sociologue d'origine chilienne distingue notamment trois temporalités fortes de ces trajectoires de mobilité étudiante internationale, qualifiées de parcours du combattant. Le premier moment renvoie à la préparation du séjour dans le pays d'origine. Différents « dispositifs institutionnels et juridiques », comme les établissements d'éducation supérieurs des pays d'accueil et les politiques migratoires des États structurent, par leur sélectivité, les conditions de possibilité de la migration étudiante (Pinto-Baleisan et Delage, 2017, p. 4). Une fois le séjour entamé, un second moment se caractérise par la volonté de prolongation du parcours d'études, lequel doit nécessairement être validé par les autorités migratoires et peut mener « à des refus ou des changements de statut juridique » (ibid., p. 4). Enfin, la fin des études et le « passage juridique de l'étudiant à l'immigrant » constitue ce troisième moment de difficulté, alors que l'attribution de permis de résidence ou de travail demeure la condition nécessaire à la poursuite de la migration. Toutefois, l'internationalisation de l'éducation n'induit pas nécessairement une facilitation de l'immigration :

Autant l'internationalisation des étudiants et des professionnels est valorisée dans tous les pays, autant l'immigration continue à être traitée à part, et elle ne parvient pas à supplanter la mobilité temporaire dans l'échelle des valeurs des représentations collectives. Dans ce contexte, la figure du jeune diplômé internationalisé suggère l'image d'une mondialisation qui se situe bien au-delà des États. [...] Une telle image contribue à négliger l'enjeu national de la prise en charge de la migration en tant que question de société, et à justifier les contrôles sécuritaires et nationalistes de restriction des entrées. (Pinto-Baleisan, 2017, p. 10).

Bien que ces enquêtes se soient déroulées aux États-Unis et en France, cette distinction entre l'internationalisation de l'éducation et la prise en charge de l'immigration par les différents États renvoie directement aux étapes successives des processus administratifs dont les jeunes Français·es du Québec font éventuellement l'expérience. Rappelons, en ce sens, les difficultés relatives à l'immigration des jeunes Français·es au Québec : tout serait fait, comme l'indiquait une jeune infirmière, pour « que ce soit facile d'arriver ici, mais ça se complique si on veut rester » (Schué et autres, 2021). Cela dit, ces jeunes en mobilité ne seraient pas tous égaux face aux contraintes et déterminismes socioéconomiques. À cet égard, Pinto-Baleisan propose le concept d'étudiant « encapsulé » pour ces jeunes étant « en quelque sorte prédisposé[s], soit par leur socialisation de classe, ou bien par leur milieu professionnel », à suivre une trajectoire relativement prédéfinie (2017, p. 6). Alors que la mobilité spatiale des jeunes issus des classes les plus privilégiées serait intimement liée à une reproduction sociale des élites des pays d'origine, les projets migratoires des

jeunes de classes moyennes sont beaucoup plus incertains et aléatoires, et « n'excluent pas une émigration plus définitive » (ibid., p. 6). Cette analyse à l'aune du milieu socioéconomique d'origine pourrait fournir une clé d'interprétation des trajectoires d'établissement des jeunes Français·es au Québec. Les jeunes des classes moyennes interrogés par Pinto-Baleisan expriment en effet « des réticences pour revenir dans le pays d'origine, réticences qui avant n'existaient pas » (ibid., p. 8). En ce sens, un certain savoir expérientiel et critique pourrait s'être développé dans ce groupe, permettant ainsi une relecture *ex post* d'expériences défavorables antérieures à la migration, notamment en termes d'insertion professionnelle, mais également de sécurité et de discriminations sexistes ou ethnoraciales (ibid., 8). À cet égard, il sera question, dans la section suivante, de problématiser la manière dont sont nommés les jeunes en mobilité.

### 2.2.3 « Les Blancs sont des expatriés, les autres sont des immigrés ! »

Quelle serait la dénomination appropriée pour ces jeunes (souvent privilégiés) en mobilité ? Tout en ayant défini plus tôt le ou la migrant·e comme une personne quittant son pays natal, traversant des frontières et s'établissant pour une durée minimale dans une société d'accueil, comment nommer la mobilité internationale d'une personne d'origine française au Québec ? Une immigrante ou un émigrant ? Un expatrié ou un individu en mobilité ? Un travailleur étranger temporaire ou une étudiante internationale ? D'un point de vue étymologique, le terme *expatrié* se dit de « quelqu'un qui a quitté sa patrie ». Toutefois, la réalité empirique témoigne d'une grande diversité d'expériences vécues et de statuts administratifs distincts (Suchonova, 2019). Or, selon le sociologue algérien Abdelmalek Sayad (1999), penser une sociologie de *l'immigration* constitue par défaut le point de vue ethnocentrique de la société d'accueil sur le phénomène migratoire, sans valeur heuristique s'il est isolé des conditions sociales de son élaboration. Ainsi, Sayad opère une rupture avec la distinction classique entre émigration et immigration, ces notions n'étant que deux étapes d'une même histoire de vie (Sayad, 1999). À cet égard, il préfigure les critiques proposées par le démographe François Héran (2019) et de la sociolinguiste Dominika Suchonova (2019) de la distinction entre *l'immigration* et *l'expatriation*, ce dernier terme étant associé aux élites en mobilités et, en l'occurrence, aux Français·es vivant à l'étranger.

En effet, si l'on se base sur la définition ci-haut, un·e Français·e à l'étranger n'est ni plus ni moins une personne immigrante, le terme « expatriation » pouvant être considéré comme un euphémisme permettant de s'éloigner des stigmas ou des logiques d'assistance associées au statut

des migrant·e·s (Papinot *et al.*, 2012). Autrement dit, la principale différence entre l'immigré·e et l'expatrié·e ne résiderait pas dans les caractéristiques intrinsèques des migrant·e·s ou des sociétés d'accueil, mais bien dans le traitement public, médiatique et politique réservé aux immigrant·e·s dans les États du Nord. Pour Suchonova, sociolinguiste ayant travaillé sur les retours en France d'expatriés français, les personnes revendiquant ce statut ambigu se placent ainsi dans une position de « prestige » inscrite dans les inégalités internationales des localisations géographiques (2019, p. 148). Le journaliste de *The Guardian* Mawuna Remarque Koutonin propose même, dans un article au titre évocateur (« Les Blancs sont des expats, les autres sont des immigrés ! »), une catégorisation critique prenant en compte les rapports sociaux de racisation :

Les Africains, les Arabes, les Asiatiques sont vus comme des immigrés. Les Européens sont des expatriés, car ils ne sont pas considérés comme étant au même niveau que les autres. Ils sont supérieurs. « Immigré » est un terme qu'on réserve aux « races inférieures ». (Koutonin, 2015, cité par Suchonova, 2019, p. 149)

À cet égard, François Héran (2019) identifie un contraste existant parfois dans le sens commun en France entre l'immigration des pays du Sud et du Nord. De fait, les « immigrés » constitueraient un risque à gérer et à tolérer, qui bénéficieraient injustement de la générosité des politiques publiques d'assistance et de sécurité sociale. À l'inverse, les expatriés venant du Nord sont associés aux notions « d'aventure », de « poursuite de rêves », de « qualité de vie » ou encore « d'Eldorado et de terre promise » (Héran, 2019). Suchonova en rajoute : si les expatrié·e·s et les migrant·e·s ont en commun une altérité face au groupe majoritaire de la société d'accueil, celle des expatrié·e·s serait « valorisée ou célébrée comme un enrichissement », dans un renversement du stigmatisme généralement associé aux migrant·e·s (2019, p. 149).

Pourtant, force est de rappeler le caractère ambigu, pour ne pas dire difficile des relations entre une partie des immigrant·e·s français·es et les Québécois·es francophones (Dupuis, 2012). Or, les travaux de Sayad (1999) expliquent, dans une analyse critique de la condition des immigrants maghrébins en France, que la « double absence » des immigrant·e·s se caractérise par la violence symbolique et la souffrance vécue dans l'incapacité à lier les statuts juridiques aux configurations imaginaires des migrant·e·s, dont les attentes (les *illusions*) prémigratoires quant au déroulement espéré et aux conditions de vie désirées dans la trajectoire migratoire. Plus encore, il peut y avoir une mise à distance (ou une distinction) au sein d'une population immigrante venant d'un même lieu de départ, comme le constatait Pinto-Baleisan : « [les discours] montrent une mise à distance

claire et nette vis-à-vis de la population immigrante de la même région ; il y a un « Nous » composé d'étudiants et de professionnels d'origine étrangère, et il y a un « Autre » qui réunit les Latinos qui habitent durablement dans les pays du Nord » (Pinto-Baleisan, 2017, p. 11). Cette prise de distance, « délibérée ou inconsciente », peut être une stratégie de protection face à la perception d'un regard stigmatisant qui pèse sur les populations étrangères (Sayad, 1999 ; Pinto-Baleisan, 2017). À cet égard, la dénomination assignée (ou revendiquée) par certaines catégories d'immigrants pourrait témoigner de différents types de migrations. Nous formulons donc, comme hypothèse de travail, que le fait d'utiliser l'expression « Français·es expatriés au Québec » peut être inscrit dans le paradigme de la mobilité, alors que les Français·es « immigrants » ou « établis » au Québec relèveraient d'une conception plus classique des migrations. Si cette réflexion témoigne d'une potentielle opposition entre une élite en mobilité temporaire et une immigration plutôt classique et durable, d'autres formes de distinctions, notamment basées sur l'ethnicité, peuvent s'opérer au sein de la communauté française au Québec. Il nous semble donc pertinent de compléter l'arsenal conceptuel de notre enquête sur les mobilités et les carrières migratoires des jeunes Français·es au Québec avec les notions d'intégration et de « réussite » en contexte migratoire – et son corollaire, la notion de « difficulté », laquelle demeure récurrente dans la littérature.

\*\*\*

Que retenir de cette exploration du paradigme des mobilités internationales, des dynamiques migratoires des jeunes et de la problématisation du terme « expatrié·e » ? Déjà, la compréhension des « mobilités » est complexe puisque ce paradigme se situe, selon les différents auteur·ice·s, entre une évolution historique, épistémologique ou encore normative de la perception des migrations humaines, inscrites dans un contexte de globalisation économique. Bien que nous ayons critiqué cette dernière posture, il nous semble possible d'en intégrer simultanément les indéniables apports. Le capital de mobilité permet d'explicitier les prédispositions socioculturelles aux migrations, notamment en le couplant aux temporalités des carrières migratoires. Ces concepts permettent un important dialogue entre les théories des migrations, généralement perçues dans une optique de temps long, et la mobilité internationale, fondamentalement hyperactive et constamment actualisée dans le présent. Reste à comprendre, finalement, ce qui constitue le pont permettant de bien relier ces approches apparemment contradictoires : nous utiliserons à cet effet la notion d'intégration sociale, qui constitue l'objet de la section suivante.

## 2.3 Une compréhension multidimensionnelle et processuelle de l'intégration

Migrations et mobilités, carrières et capital, migrant·e et expatrié·e, conditions objectives et appréciations subjectives : les oppositions conceptuelles sont jusqu'ici nombreuses. Or, il y a bien un endroit, une unité phénoménologique où se cristallisent toutes ces tensions : celle-ci renvoie à la figure classique de *l'étranger*, cet « adulte qui essaie de se faire accepter pour de bon ou, à tout le moins, d'être toléré par ce nouveau groupe, [dont] l'immigrant fournit un exemple remarquable [...] lorsqu'il s'efforce d'interpréter le modèle culturel dudit nouveau groupe social » (Schütz, 2010 [1944], p. 7). L'auteur de ces lignes, Alfred Schütz, sociologue et philosophe lui-même migrant (fuyant son Allemagne natale aux États-Unis), a écrit dans ses premières années d'exil deux articles, le premier sur la condition de l'étranger, cet être « marginal, un hybride culturel qui vit à la frontière de deux modèles différents de vie, sans savoir vraiment auquel des deux il appartient » (Schütz, 2010 [1944], p. 37), et le second sur celui ou celle qui rentre *chez soi*, au pays natal (*The Homecomer*, 2010 [1945]). Celui-ci se défend de parler des processus sociaux « d'assimilation et d'ajustement » (Schütz, 2010, p. 8), en rendant hommage aux travaux de ses contemporains W. I. Thomas, Florian Znaniecki, Robert Park de l'École de Chicago ou encore de son compatriote Georg Simmel. Ses réflexions sur la rencontre entre l'étranger et le modèle culturel du nouveau groupe témoignent toutefois sans équivoque de l'inconfortable processus psychosocial *d'intégration* en contexte migratoire du point de vue de l'étranger :

Il va donc de soi que l'étranger commence par interpréter son nouvel environnement social selon les termes de sa « *manière de penser habituelle* ». Au sein du schéma de référence qu'il a importé de son groupe natal, il trouve ainsi une idée toute faite du modèle censé être valide pour le nouveau groupe – une idée qui, nécessairement, va très vite s'avérer inadéquate.

Premièrement, cette idée [...] trouve son origine dans l'attitude d'un *spectateur désintéressé*. Lors de son arrivée, l'étranger est néanmoins sur le point de se transformer lui-même, de spectateur non concerné en un membre possible du nouveau groupe. [...] Bondissant, pour ainsi dire, *de la salle à la scène*, l'ancien spectateur devient un membre de la troupe. Deuxièmement, le nouveau modèle culturel acquiert un *caractère ambiant*. Auparavant lointain, maintenant il se rapproche. Son cadre vide s'enrichit à présent d'expériences vivantes. Ses contenus anonymes deviennent des situations sociales bien définies. Ses typologies toutes faites s'écroulent. (Schütz, 2010 [1944], p. 21-22).

Le processus ici décrit par Schütz a été étudié en sciences sociales sous différentes appellations : absorption, adaptation, cycle des relations raciales, assimilation, acculturation, inclusion, incorporation et, bien entendu, intégration (Heckmann, 2005, p. 8). Nous tâcherons dpmc

de définir, à partir de ses évolutions théoriques et historiques, le concept d'intégration en tant que concept sociologique général, puis applicable à notre champ de recherche. Alors que les concepts de capital de mobilité et de carrières migratoires permettent respectivement de comprendre la volonté de *partir à l'international* puis le désir de *prolonger la migration*, le concept d'intégration nous apparaît particulièrement fécond pour expliquer le sentiment *d'appartenance* (ou non) à une société d'accueil et ses liens avec l'établissement durable dans un pays auparavant étranger. Nous proposons donc un développement en trois temps, en partant de la constitution du champ d'étude de l'intégration en contexte migratoire et/ou interethnique dans la discipline sociologique, avant de préciser celui-ci dans une conception processuelle et multidimensionnelle de l'intégration, principalement articulée autour de deux niveaux d'analyse. Nous diversifierons enfin la focale conceptuelle à l'aune des apports des théories intersectionnelles et des savoirs minoritaires.

### 2.3.1 *Qu'est-ce que l'intégration ? Origine et constitution d'un champ d'étude*

L'émergence de l'École de Chicago et de ses enquêtes sociologiques empiriques est concomitante des rapides changements sociaux opérés par l'industrialisation, l'urbanisation et, surtout, la croissance rapide de l'immigration aux États-Unis de cette époque. Prenant les relations interethniques et la ville comme laboratoire, leurs travaux liant méthodologies innovantes et réflexions théoriques ont permis de former un « corpus constitutif du patrimoine sociologique » (Rea et Tripier, 2008, p. 7). De fait, plusieurs schèmes analytiques ont transcendé les époques et demeurent des références théoriques majeures pour comprendre le concept d'intégration. Nous développerons ici quelques théories classiques en sociologie de l'intégration pouvant éclairer, près de 100 ans plus tard, les trajectoires d'établissement des jeunes Français·es au Québec.

En opposition aux idéologies racistes et eugénistes encore dominantes à l'époque, les sociologues Florian Znaniecki et William Thomas (1927) ont entrepris une formidable entreprise de « légitimation de la recherche empirique » (Rea et Tripier, 2008, p. 8) sur le sujet de l'émigration-immigration de paysans polonais aux États-Unis. Dans la foulée de cette démarche, Thomas propose une interprétation culturaliste de l'immigration autour du cycle *organisation-désorganisation-réorganisation*. L'organisation se résume à une adéquation entre les règles, normes et valeurs d'un groupe et ses institutions, alors que la désorganisation se caractérise par une discordance entre ces derniers, notamment lorsque des pratiques individuelles s'affranchissent des cadres traditionnels (ibid., p. 9). L'immigration est alors conçue comme la transplantation d'un

groupe (et non de seuls individus) dans un nouvel univers social et comme un produit de cette désorganisation, offrant la possibilité de réinventer une identité nouvelle dans un métissage communautaire quelque part entre les valeurs de la société d'origine et les normes et institutions de la société d'accueil : c'est la réorganisation. Les potentiels conflits avec le groupe majoritaire sont, dans cette perspective, considérés comme non seulement normaux, mais presque comme souhaitables. Ceux-ci permettraient de révéler « à l'immigrant ses pratiques culturelles et son identité » (ibid, p. 10). Situées dans l'étude empirique de migrations aux États-Unis, ces réflexions demeurent pertinentes pour saisir l'expérience contemporaine des migrations françaises au Québec, le thème de « l'hybridation » étant parfois soulevé pour tenter d'exprimer leur réalité spécifique.

À la même époque, Robert Park et Ernest Burgess (1921) proposeront une *théorie linéaire de l'assimilation* pour tenter de formaliser les cycles de relations ethnoraciales entre des groupes de migrant·e·s et un groupe majoritaire. Cette trajectoire linéaire suivrait quatre étapes temporelles successives : le contact, la compétition-conflit, l'adaptation et enfin l'assimilation. Après le contact initial où les individus migrants entrent en compétition pour l'accès aux ressources économiques (mais également de logement, de statut, etc.), le conflit émerge de la prise de conscience de cette compétition. L'adaptation ou l'accommodation est le produit du conflit, par une prise en charge communautaire ou institutionnelle d'ajustement de normes, de législations ou de coutumes. L'assimilation, enfin, serait la dernière étape de la migration volontaire. D'après Park et Burgess : « l'assimilation est un processus d'interpénétration et de fusion dans lequel des personnes et des groupes acquièrent la mémoire, les sentiments et les attitudes d'autres personnes et groupes et [...] sont incorporés avec eux dans une vie culturelle commune » (1921, p. 360-361, cf. Rea et Triper, 2008, p. 13). Ce cadre théorique demeure à la base de nombreuses politiques publiques ou d'idées reçues sur les trajectoires d'intégration, dont fait notamment partie l'image du *melting-pot* américain, dans un modèle de gestion de la diversité où se fusionneraient les différentes nationalités et ethnicités issues de l'immigration. De plus, de nombreux éléments de cette théorisation sont toujours fondamentaux en sociologie : par exemple, nous retenons leur conception non pas immuable, mais bien flexible de l'identité culturelle en contexte migratoire.

Ce modèle a toutefois dû être nuancé suite à l'épreuve empirique d'enquêtes montrant la rétention d'identités culturelles malgré l'immigration durable dans une nouvelle société. En effet, dans les années 1960, Glazer et Moynihan avanceront plutôt, dans *Beyond The Melting-Pot* (1963),



une théorie de l'assimilation *segmentée*, selon différentes dimensions de l'intégration relativement autonomes entre elles. On compte parmi celles-ci, entre autres, le capital économique et social des migrant·e·s, le degré d'autosuffisance de la communauté culturelle, le degré d'acceptation ou de discrimination dans la société d'accueil ou encore la ségrégation résidentielle. Ces auteurs nuancent surtout le caractère linéaire et englobant du schéma classique : l'intégration ne serait pas un jeu à somme nulle, où, par exemple, un grand capital économique ou de nombreux contacts sociaux avec le groupe majoritaire entraîneraient nécessairement une acculturation des pratiques culturelles de la société de départ. Ce schéma de base revisité nous permet ainsi de jeter une nouvelle lumière sur les trajectoires migratoires de la communauté française au Québec, dont le niveau d'incorporation à la société d'accueil dépend de nombreuses modalités. Reste, toutefois, à distinguer conceptuellement ces différentes dimensions.

### 2.3.2 Comprendre l'intégration : dimensions structurelles et culturelles

Le concept d'intégration a jusqu'ici été considéré en tant que processus relatif aux relations interethniques. Toutefois, face à la « confusion » que ce terme peut soulever, Friedrich Heckmann, directeur du *European Forum for Migration Studies* (EMFS, actif de 1993 à 2019), propose de distinguer, d'une part, l'intégration comme concept « formel et général » de la théorie sociologique et, de l'autre, l'intégration comme concept appliqué aux études migratoires, lequel étudie l'intégration des migrant·e·s sur les sociétés d'accueil et leur impact sur les structures sociales et institutionnelles (Heckmann, 2005, p. 8-10). Dans son sens général, l'intégration peut être définie comme un « ensemble de relations de coopération stables à l'intérieur d'un système social considéré comme un tout et ayant des frontières claires avec son environnement (ibid., p. 8, notre traduction). L'addition, la création ou le renforcement de ces liens réfèrent également à cette notion. Ainsi, l'intégration n'est pas un processus uniquement lié aux migrations, mais bien, dans une perspective plutôt fonctionnaliste, un prérequis pour l'existence de tout groupe social.

Or, dans la filiation de l'approche de David Lockwood (1964, cf. Heckmann, 2005 ; Bédard et Massana, 2018), il est possible de définir des sous-catégories de ce concept général, et plus particulièrement deux principaux niveaux d'analyse de l'intégration au sein des systèmes sociaux. On distingue ainsi l'intégration *systémique* de l'intégration *sociale*, lesquelles sont toutes deux importantes pour définir l'intégration en contexte migratoire. La première forme renvoie à l'intégration plus immatérielle et anonyme au sein des institutions et des organisations d'une

collectivité, comme le statut juridique et légal et l'accès à des marchés ou à des services, alors que la seconde se définit par les mécanismes conscients d'interaction, de coopération, motivés par la volonté d'ajouter de nouveaux individus au groupe et au système (Heckmann, 2005, p. 9). D'autres ont complexifié ces définitions très générales, comme Harmut Esser (2000), qui propose quatre formes d'intégration sociale : la *culturation* (ou socialisation), soit l'acquisition de connaissances et de compétences culturellement situées ; le *placement*, ou encore l'insertion dans un système d'emploi ; l'*interaction*, soit la formation de réseaux (amicaux, romantiques, affinitaires, etc.) ; et l'*identification*, laquelle renvoie à la conscience d'être un élément d'une collectivité, et résulte d'un sentiment d'appartenance à un « Nous » (Esser, 2000, cf. Heckmann, 2005).

La pertinence de ces quatre dimensions de l'intégration comme concept général se révèle lors de leur application aux études migratoires. En l'occurrence, l'intégration sociale des migrant·e·s peut simultanément référer (1) aux processus dont ceux-ci font l'expérience au sein des systèmes sociaux d'une société d'accueil, (2) aux conséquences de cette intégration sur les institutions et les systèmes existants et (3) des conséquences de l'intégration sur les dynamiques sociétales, dont font partie les enjeux d'inégalité et de différenciation sociale entre les communautés issues de l'immigration et le groupe majoritaire de la société d'accueil (ibid., p. 10). Il s'avère que ces trois distinctions recoupent également différents éléments de notre revue de littérature sur la communauté française au Québec. Nous insistons toutefois plus particulièrement sur le premier plan, soit les processus d'intégration vécus par cette communauté. Or, parmi les nombreuses modélisations existant dans la littérature afin d'appréhender de manière empirique l'intégration sociale appliquée aux faits migratoires, nous retenons, à l'instar de Bédard et Massana (2018), une conception en deux grandes catégories explicatives résumant les multiples niveaux d'analyse recensés par Heckmann (2005) : on distingue ainsi la **dimension structurelle** (ou systémique) de l'intégration de la **dimension culturelle et relationnelle**.

La **dimension structurelle** de l'intégration sociale des migrant·e·s recoupe partiellement le concept général d'intégration systémique et se définit comme l'interaction avec l'ensemble des structures gouvernementales, des politiques publiques et des cadres juridiques, administratifs et légaux (relatif ou non à l'immigration), des systèmes professionnels, de l'état du marché de l'emploi ainsi que la gouvernance et l'accessibilité aux différents services, notamment sociaux (Bédard et Massana, 2018, p. 218). Bien qu'il s'agisse d'un niveau d'analyse plutôt macro, celui-

ci demeure vécu à l'échelle individuelle par les migrant·e·s lors de leurs démarches et processus avec lesdites structures. Cette dimension est particulièrement importante dans le cadre de notre enquête lors de l'étude des processus et démarches d'immigration au Québec. En effet, les processus d'acquisition et de renouvellement de statuts juridiques et légaux, qu'il s'agisse de permis de séjour, d'accès à la citoyenneté ou encore de reconnaissance des formations, constituent des étapes marquantes dans les parcours migratoires des Français·es, tout comme les nouvelles possibilités (ou difficultés) inhérentes à l'insertion professionnelle au Québec. Or, si l'insertion juridique ou professionnelle en contexte migratoire fait généralement partie de cette dimension structurelle, certains enjeux relatifs à la culture du travail ou encore à la formation de liens personnels relèvent toutefois d'une dimension plus sociale que systémique de l'intégration.

Ainsi, **la dimension culturelle et relationnelle** est une catégorie articulant simultanément les aspects culturels, relationnels, identitaires (d'appartenance) et de socialisation (d'apprentissage) inhérents aux processus d'immigration. La focale est donc ici plus individuelle et interpersonnelle, en se concentrant sur les rôles, les expériences et les adaptations des individus pendant la migration. Plus concrètement, cette catégorie comprend le plan *relationnel* de l'intégration, c'est-à-dire le rôle des « dynamiques relationnelles, personnelles et professionnelles ainsi que [...] des réseaux sur l'expérience d'intégration » (Bédard et Massana, 2018, p. 224), en l'occurrence à la société québécoise. On suppose également toute l'importance des trajectoires intimes et conjugales en contexte migratoire (Heckmann, 2005, p. 24). La dimension *culturelle* et *de socialisation* de l'intégration, pour sa part, renvoie au processus accéléré d'apprentissage d'une multitude de codes, de normes, de valeurs et de rôles sociaux et culturels de la vie civile et professionnelle (Heckmann, 2005, p. 16). Les compétences linguistiques en font également partie, bien que cette dimension soit parfois occultée des enquêtes sur les ressortissant·e·s français·es au Québec. Ici, la notion de capital de mobilité développée plus tôt permet d'explicitier les possibilités différenciées d'apprentissage et d'adaptation rapide aux codes sociaux. Par exemple, une expérience préalable de voyage dans la société d'accueil ou des valeurs familiales d'ouverture à la différence sont autant de conditions antérieures pouvant déterminer les réussites et les épreuves liées à cette dimension socioculturelle.

Par ailleurs, différentes conceptions existent sur les temporalités des processus d'adaptation : si l'assimilation ou l'acculturation intergénérationnelle ont parfois été conçues comme des mécanismes linéaires et désirables sur le plan politique, un certain consensus semble se dégager

autour de l'intégration culturelle comme processus hétérogène (entre et à l'intérieur des différentes communautés), itératif, segmenté et laissant place à plusieurs formes d'hybridité culturelle (Heckmann, 2005, p. 16-17). Cet enjeu de l'hybridité, ou encore de l'acquisition de compétences culturelles dans une société nouvelle, nous permet d'ailleurs d'articuler à ces considérations la dimension *identitaire* ou *d'appartenance* à la société d'accueil. Celle-ci apparaît comme une dimension plus subjective de la catégorie relationnelle-culturelle, dans la mesure où celle-ci relève d'une identification aux valeurs, aux institutions ou encore aux éléments culturels de la société d'immigration. Heckmann insiste sur les liens entre, d'une part, les sentiments d'identification, d'appartenance et d'acceptation et, de l'autre, la participation à la vie sociale, politique et économique (2005, p. 17). Mesurer avec précision un tel processus d'identification apparaît plus difficile que les autres dimensions susmentionnées, mais semble simultanément fournir une clé analytique et interprétative dans l'examen des logiques sous-jacentes à l'entrée en mobilité et à l'établissement durable en contexte migratoire. Au final, ces quatre sous-catégories – culturelle, relationnelle, socialisation, appartenance – constituent collectivement la dimension culturelle de l'intégration, dont l'articulation avec sa dimension structurelle permet une compréhension globale des différentes trajectoires d'intégration à une société d'accueil. Néanmoins, ces différentes dimensions et la notion d'hybridité peuvent laisser supposer une certaine binarité entre deux pôles nationaux. Pourtant, les sciences sociales et les savoirs critiques montrent l'existence de nombreuses stratifications sociales et référents identitaires au sein des sociétés occidentales. Il convient donc de diversifier nos conceptions sur les enjeux migratoires et d'intégration.

### *2.3.3 Genre et racisation : l'intégration au prisme des rapports de pouvoir*

Nous l'avons vu dans les sections précédentes : l'intégration, les mobilités et les migrations s'inscrivent aujourd'hui dans un rapport beaucoup plus multidirectionnel. À cet égard, il est permis de se questionner quant aux effets de ces migrations et de ces transferts sur les sociétés de départ et d'accueil, mais également sur les migrant·e·s en tant que tels. Bien que nous ayons déjà exploré les dynamiques Nord-Nord ainsi que les expériences et difficultés spécifiques des Français·es au Québec, force est d'admettre que cette population est généralement considérée dans la littérature de manière homogène, invisibilisant ainsi la diversité des groupes minoritaires (en France comme au Québec) et la complexité des classements structurant la société française et, par extension, ses jeunes migrant·e·s à l'international. Or, alors que nous souhaitons expliciter dans cette section

le vécu des migrant·e·s venant d'un pays du Nord et composant avec des identités et des réalités complexes (minorités ethniques, de sexe et de genre, de classe, d'orientation sexuelle, mais également d'âge ou de handicap), nous avons constaté l'absence, à notre connaissance, de littérature scientifique sur ce sujet. Pourtant, il nous apparaît clair que le vécu des migrant·e·s n'est pas univoque selon les seules variables nationales. Les individus sont plutôt traversés de configurations uniques d'expériences vécues (ou non) à l'intersection des matrices de domination. Plus concrètement, l'expérience au Québec d'un jeune homme français n'appartenant pas à une communauté culturelle et dont le seul marqueur de distinction est « audible » (Fortin, 2002) n'est pas intrinsèquement la même que celle, par exemple, d'une femme française racisée et/ou de confession musulmane. En l'occurrence, notre enquête d'un fait migratoire ne peut s'écarter d'une étude des rapports structurels de domination et des pratiques de discrimination pouvant être vécus par les migrant·e·s français·es en amont comme en aval de l'entrée en mobilité, leurs carrières migratoires étant nécessairement situées dans leur position sociale (Rea, 2008, p. 84). Il convient donc de nous doter d'outils conceptuels pour aborder ces réalités complexes.

Premièrement, l'apport des savoirs minoritaires et l'étude des inégalités socioéconomiques et des rapports de domination, des études féministes aux approches postcoloniales, nous permettent ainsi de mettre en lumière des réalités spécifiques diversifiant la focale conceptuelle de notre recherche, jusqu'ici relativement homogène avec ses catégories telles que « Français·es » ou « migrant·e·s ». Nous explicitons donc quelques postulats théoriques et épistémologiques inhérents à cette recherche, en prenant en compte les apports des littératures intersectionnelles, lesquelles se caractérisent de manière générale par une prise en compte intégrée des différents axes de différenciation et de hiérarchisation sociale. Ceux-ci sont considérés non pas de manière additive, mais bien « mutuellement constitutifs », afin de comprendre « la production et la reproduction des inégalités sociales » et des rapports de domination (Bilge, 2010, p. 70-77). En filiation avec les théories féministes noires, subalternes et postcoloniales, tout en s'inscrivant en contexte des pensées postmodernes et poststructuralistes, ces approches vivent en effet avec un héritage théorique pluriel, étendu et parfois contradictoire (Galerand et Kergoat, 2014, p. 46) que nous tâcherons d'appliquer aux vécus des migrant·e·s français·es au Québec. Si l'objectif de notre enquête, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, n'est pas de mettre au jour les dimensions structurelles (lois, institutions, pratiques, etc.) et disciplinaires du pouvoir et de la domination pouvant être vécues au Québec par les migrant·e·s et les communautés marginalisées,

il demeure nécessaire de prendre en compte, lors de la collecte et l'analyse de nos données sur l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec, la dimension symbolique et interpersonnelle des formes de domination dont les individus peuvent faire l'expérience de manière subjective. Au final, s'il existe probablement des récurrences de vécus ou de temporalités dans la plupart des carrières migratoires et des trajectoires d'établissement des jeunes Français·es au Québec, toutes choses étant égales par ailleurs, nous prendrons néanmoins en compte les thématiques de l'appartenance à une ou des catégories sociales marginalisées ou dominées dans l'étude de leurs logiques décisionnelles, afin de rendre compte des réalités multiples des expériences migratoires.

\*\*\*

Alors que nous avons développé dans notre revue de littérature le contexte sociohistorique, les conditions de vie et les expériences migratoires des Français·es au Québec, nous avons ensuite exploré les riches héritages de la théorie des migrations, du paradigme des mobilités et de la sociologie de l'intégration. Un cadre théorique a ainsi été constitué autour de trois notions fortes, respectivement héritières des champs susmentionnés : la notion de carrières migratoires ; le concept de capital de mobilité ; et les dimensions culturelles et structurelles de l'intégration. Rappelons que la littérature scientifique sur les théories de l'intégration insiste sur l'importance de l'existence et de la quantité de rapports sociaux et d'adaptations culturelles en contexte migratoire. Or, nous insistons plus particulièrement, en nous basant sur la littérature spécifique à l'intégration des Français·es au Québec, sur la nature et la qualité de ceux-ci : plusieurs auteur·ice·s ont notamment bien explicité les enjeux autour des malaises relationnels (Dupuis, 2012), des différences en termes de socialité ordinaire (Blais, 2016), d'attentes quant aux trajectoires amicales et romantiques (Klein, 2019) ou encore de la persistance de groupes affinitaires franco-français à Montréal (Sanchez, 2020). De fait, tous ces cas de figure ont été associés à la possibilité d'une migration de retour en France. À l'inverse, le corollaire de ces situations, la création de relations durables (amicales, intimes, conjugales, etc.) et mixtes entre Québécois·es et Français·es, a peu été étudié pour comprendre l'intégration durable des jeunes Français·es au Québec. Nous souhaitons donc poursuivre ce questionnement à l'instar des chercheuses anglaises Brooks et Waters, qui ont travaillé sur les mobilités internationales d'étudiant·e·s britanniques, alors qu'un nombre « petit mais notable » de ces jeunes ont développé des relations mixtes significatives lors de leur séjour

dans une université étrangère. Ces liens ont empiriquement et théoriquement été associés à l'idée du « devenir-natif (*going native*) » et « d'établissement durable ou permanent (*more permanent relocation overseas*) » (Brooks et Waters, 2011, p. 575-576). Autrement dit, le passage d'une mobilité étudiante à une migration permanente serait sous-tendu par la formation de liens significatifs avec des individus et des éléments socioculturels de la société d'immigration.

Nous faisons donc le pari, en amont de notre enquête, d'étudier l'expérience des jeunes Français·es au Québec non pas à travers un seul prisme théorique ou champ spécialisé des sciences sociales et des études migratoires, mais plutôt en utilisant quelques concepts aux filiations bien distinctes. Une compréhension de l'intégration comme processus multidimensionnel nous permet de lier les apparentes contradictions politiques, théoriques et épistémologiques entre ces différentes approches. Comme l'indiquent Bédard et Massana, « la raison d'opérationnaliser ainsi ces dimensions [de l'intégration en contexte migratoire] répond à une compréhension intégrée des processus de socialisation, qui relèvent à la fois des aspects structurels, culturels, que relationnels et identitaires » (2018, p. 218). Nous pourrions ainsi cerner quelles sont les dimensions significatives de l'intégration sous-jacentes aux choix, aux chocs et aux bifurcations biographiques des jeunes Français·es au Québec, dans une tension constante entre les mobilités et les migrations. Il demeure, enfin, à déterminer comment collecter ces données et opérationnaliser notre démarche.

## **2.4 Approche méthodologique, enjeux épistémologiques et rapport à l'objet**

### *2.4.1 Approche méthodologique : quelques non-choix*

Il existe presque autant de manières d'entrer sur le terrain, de collecter des données et de les analyser que de recherches produites en sciences sociales. En ce sens, il nous apparaît essentiel de discuter quelques méthodes envisagées n'ayant pas été retenues, dans l'optique de contribuer au *décloisonnement des méthodes* et à passer outre le clivage classique opposant les méthodes qualitatives et quantitatives<sup>11</sup>. Nous souhaitons initialement *quantifier* l'adéquation entre l'intérêt pour le Québec en amont de l'émigration, notamment stimulé par le discours institutionnel du gouvernement du Québec, et l'épreuve empirique du Québec lors de leur parcours migratoire avec l'utilisation de questionnaires. Toutefois, certains écueils sont rapidement apparus. En effet, avec

---

<sup>11</sup> Ces réflexions ont été amenées dans le cadre d'un séminaire de méthodologie avec la socio-anthropologue Anne Calves, que je tiens à remercier pour ses généreux commentaires sur une première version de cette section.

l'usage de questionnaires, le présent teinte la perception du passé. En ce sens, l'effet d'imposition, soit une certaine conformité aux objectifs de la recherche, nous semblait difficile à éviter, d'autant plus que de très nombreuses questions eurent été des questions *d'opinion* et non *de fait*, qui plus est de manière rétrospective (de Singly, 2016, p. 74). S'il ne s'agit pas de rejeter les causalités subjectives du jugement et de l'opinion, fondamentalement sociales, il demeure qu'une formulation de prémisses à tester semble nécessaire avant de la formulation d'un questionnaire quantitatif. De plus, à notre connaissance, il n'existe pas de base de données brutes sur les Français·es à l'étranger que nous aurions pu exploiter. Enfin, nous disposons de peu de données ou de catégories statistiques à croiser avec de nouvelles variables dans une approche de type *hypothético-déductive*, à l'exception notable de Dupuis (2012), dont nous avons toutefois critiqué les critères d'échantillonnage (pas de jeunes). Nous privilégions donc une approche *empirico-inductive* s'intéressant aux temporalités et aux logiques décisionnelles des acteurs sociaux, en choisissant d'induire à partir de nouvelles données discursives des catégories. Ces considérations ne sont pas étrangères à l'approche par théorisation ancrée (Paillé, 1994), dans une prolongation des intuitions de la *grounded theory* (Glaser et Strauss, 1967). Nous sommes toutefois sensibles à l'appel à un « bricolage raisonné » dans la constitution d'une méthodologie de recherche, alors qu'un choix de méthode a priori peut toujours évoluer (Lemerancier *et al.*, 2013). Par exemple, il nous apparaît possible, en amont de la recherche, de nous lancer dans une démarche qualitative, afin de comprendre et d'interpréter avec des entretiens la finesse et la complexité des logiques migratoires telles que vécues par les Français·es au Québec, sans pour autant exclure la possibilité de constituer en aval un questionnaire mixant les méthodes, que ce soit par une *triangulation* mobilisant des catégories similaires ou par une *complémentarité* principalement descriptive (Greene *et al.*, 1989).

#### 2.4.2 Une approche retenue : l'approche biographique des récits de vie

Il nous reste enfin à expliciter une approche et une méthode permettant d'opérationnaliser nos questionnements en une enquête terrain. À cet égard, l'*approche biographique des récits de vie* est particulièrement féconde et en adéquation avec notre posture, afin de produire une connaissance des phénomènes migratoires individuels et collectifs à travers la compréhension de temporalité et de la spatialité des trajectoires de jeunes Français·es établis au Québec. En effet, dans la prolongation de nos réflexions sur la figure de « l'étranger » (Schütz, 1944), il appert que le point de jonction, l'intersection de nos trois concepts clés se trouve nécessairement dans les parcours de



vie individuels et biographiques de ces personnes ayant successivement décidé d'entrer en mobilité temporaire puis de demeurer en migration.

Cette perspective théorique et méthodologique est considérée comme un paradigme interdisciplinaire depuis une trentaine d'années (Lalive d'Épinay et al., 2005, p. 188). Celle-ci permet l'approfondissement et l'interprétation de récits personnels afin de produire une connaissance des objets sociologiques à travers des histoires personnelles sous forme narrative, soit la reconstruction rétrospective « d'une succession temporelle d'événements, de situations et des actions [...] dans la durée » (Bertaux, 2016, p. 41). La parole des enquêtés est en effet considérée comme un récit de vie dès lors qu'il y a « apparition de la forme narrative pour raconter une partie de l'expérience vécue », notamment dans l'interaction entre le sujet et le chercheur (ibid., p. 40). À cet égard, Daniel Bertaux, sociologue français ayant écrit plusieurs sommes théoriques et méthodologiques sur l'approche biographique, distingue le récit de vie totalisant de type autobiographique et l'enquête sociologique résultant de « l'interaction dialogique entre [...] un sujet qui raconte et un chercheur qui écoute » (ibid., p. 39). En l'occurrence, il s'agit de mettre la production discursive sur l'expérience vécue du sujet – l'individu étant sur le plan épistémologique source d'un savoir phénoménologique (Burrick, 2010, p. 11) – au service de la recherche sociologique, en isolant ce qu'il y a de commun dans les témoignages.

Par ailleurs, s'il faut convenir du caractère subjectif du récit, parfois même attaqué en tant qu'*illusion* invalide sur le plan épistémologique (Bourdieu, 1986), Bertaux nuance cette position en considérant que la reconstruction subjective du parcours de vie permet une objectivité discursive quant aux significations données ultérieurement et au croisement de multiples entretiens dans lesquels sont cherchées des récurrences fondamentalement sociales (Bertaux, 1980, p. 212). L'intérêt d'une telle démarche ne réside alors pas dans le degré de véracité idiosyncrasique de la mise en récit subjective d'une histoire réelle, mais bien dans la « structure diachronique » (Bertaux, 2016, p. 44) des parcours individuels. De plus, à cette temporalité dans la durée s'ajoute une dimension synchrone : l'approche biographique prend en compte les liens concrets des domaines de l'existence (famille, éducation, emploi, etc.), que les champs distincts de la sociologie peuvent contribuer à cloisonner. Le récit de vie, ou encore le récit de *pratiques en situation*, ne cherche en somme pas à comprendre « le fonctionnement interne d'un individu donné, mais celui d'un segment de réalité sociale » (ibid., p. 49).

Au final, puisque nous travaillons sur les dynamiques de mobilité et les dimensions de l'intégration dans les parcours migratoires de Français·es au Québec, il semble tout à fait pertinent de lier les approches biographiques aux études migratoires. Si les mobilités et flux transnationaux ont souvent été analysés sous la loupe des rapports économiques globaux ou les structures des marchés de l'emploi des États (Martiniello et Rea, 2011, p. 1), la sollicitation de la narration individuelle permet de « renouveler le regard sur les réalités migratoires » (Collet et Veith, 2013, p. 37). L'approche biographique permet en effet de repenser les processus sociaux structurants à partir du vécu et des expériences personnelles, dont les dénominateurs communs permettent d'imbriquer les histoires individuelles et collectives. En ce qui concerne spécifiquement les migrations internationales, celles-ci ne sauraient être analysées qu'en articulant les différentes dimensions du social dans la durée : on note un intérêt particulier pour les statuts et les étapes des migrations, à travers les « événements critiques, marquants, de tournant ou de bifurcation » (ibid., p. 41). De plus, l'approche biographique appliquée aux dynamiques migratoires permet une analyse intégrant simultanément le vécu individuel « sans sous-estimer le poids des déterminismes et des contraintes qui pèsent sur les individus » (Collet et Veith, 2013, p. 46). En somme, nous mobiliserons l'histoire personnelle de plusieurs jeunes Français·es établis au Québec, en insistant plus spécifiquement sur les conditions ayant mené à leur entrée en mobilité, sur la temporalité de leurs carrières migratoires et sur leur appréciation des différentes dimensions de leur vie et de leur intégration sociale, pour tenter de cerner les récurrences, les thématiques significatives et les logiques sous-jacentes à leur expatriation durable au Québec.

#### *2.4.3 Posture épistémologique et rapport personnel à l'objet de recherche*

Afin d'explicitier notre posture épistémologique, nous mobiliserons les idéaux-types de Neuman (2006) et les réflexions de Savoie-Zalc (2016). Ainsi, cette recherche s'inscrit dans une perspective *interprétative* et *constructiviste*. Nous insistons sur l'importance de la compréhension du point de vue et du sens accordé à leur existence par les acteurs sociaux, dont les connaissances du sens commun permettent, par le travail du sociologue, de formaliser une connaissance sur les significations d'un groupe (Neuman, 2006). La parole des acteurs, collectée à travers l'entretien dans une co-construction de sens avec le chercheur, est considérée comme une donnée objectivable et significative (Savoie-Zalc, 2016). La recherche est alors perçue comme une possibilité d'extension de l'empathie interindividuelle, dans un mouvement itératif d'accès à la

connaissance. Bien entendu, d'autres grandes familles épistémologiques influencent également notre approche. En effet, nous tirons du *positivisme* l'importance d'une recherche basée sur des observations précises, factuelles, reproductibles et s'inscrivant toujours dans un contexte de faits sociaux extérieurs et antérieurs aux sujets de la recherche. Dans une logique similaire, les *approches critiques* mettent en lumière les conditions objectives sociohistoriques, notamment de rapports de pouvoir basés sur la classe sociale, le sexe ou la race, et rejoignent l'idée d'une prise de conscience accrue et de la possibilité de transformation des réalités sociales. Une fois de plus, l'approche biographique des récits de vie paraît particulièrement en adéquation avec cette posture.

Enfin, il importe d'identifier la *position située du chercheur*. En effet, si l'enjeu de la non-neutralité du chercheur paraît aujourd'hui comme un truisme sociologique, presque une « évidence » (Legavre, 1996), il convient de faire preuve d'une conscience réflexive quant à sa position en tant qu'enquêteur. De fait, mon rapport personnel à la thématique de l'immigration française au Québec est nécessairement teinté, pour ne pas dire biaisé, par une expérience personnelle de vie entre le Québec et la France. Ayant la double nationalité et vécu des migrations alternées à chaque six mois jusqu'à l'âge de 15 ans entre les deux sociétés (en contexte d'une garde partagée internationale atypique), je dispose de connaissances pratiques et d'intuitions privilégiées quant à l'objet de recherche, mais également de préconceptions potentiellement biaisées. Par ailleurs, un détail technique et linguistique nous permettra de créer une certaine distance avec les participant·e·s : bien que je dispose de la capacité de mobiliser un accent français métropolitain, celui-ci sera mis à l'écart au profit de mon habituel français québécois, afin d'éviter une trop grande familiarité ou identification aux sujets de la recherche. Il sera toutefois possible d'établir un lien de confiance avec les enquêté·e·s en ayant plusieurs connaissances préalables, notamment du système éducatif français, des démarches de mobilité et d'immigration ou encore de références culturelles.

## **2.5 Terrain de recherche : échantillonnage, collecte et analyse des données**

Suite à la rédaction d'un projet de mémoire et l'obtention de la certification éthique en octobre 2020, nous avons pu effectuer notre terrain de recherche, lequel s'est échelonné du mois d'octobre 2020 à janvier 2021. Nous avons ensuite transcrit et analysé les données à l'hiver 2021, puis rédigé le présent mémoire à temps partiel de l'été 2021 au printemps 2022, tout en enseignant au niveau collégial. Cette section détaille donc les différentes étapes de ce processus, de l'échantillonnage à la méthode d'analyse des données.

### 2.5.1 Enjeux éthiques et techniques : terrain, échantillonnage, recrutement

Les enjeux éthiques, bien que mineurs, demeurent réels et significatifs, notamment lorsqu'il s'agit d'effectuer une demande de certification éthique avant d'entamer la recherche. D'une part, la question de l'anonymisation et de la sécurisation des données collectées est fondamentale, notamment en termes de protection de la vie privée. Ainsi, la participation à l'étude est anonyme et les noms des participant·e·s ont été modifiés dans le présent mémoire et dans les transcriptions. Ceux-ci sont conservés dans un dossier informatique toujours contrôlé par un mot de passe et sous clé. De plus, certains inconvénients ou risques peuvent être associés à la participation à notre enquête. Par exemple, il est possible de ressentir de la fatigue ou de l'inconfort durant l'entretien. De plus, des risques psychologiques y sont associés, comme la possibilité de vivre de l'anxiété ou de faire surgir des souvenirs traumatisants dans le récit de vie. Afin de minimiser ces écueils potentiels à la participation à l'étude, les enquêtés signent un formulaire de consentement de manière volontaire et éclairée et peuvent en tout temps demander l'interruption partielle ou totale de l'entretien. Cela dit, les risques sont relativement faibles, compte tenu de la nature de la population étudiée (majeure, non à risque, participation volontaire, retrait libre, etc.). Par ailleurs, notons que la situation actuelle liée à la pandémie mondiale de COVID-19 et les mesures sanitaires de confinement et de distanciation sociale prises par les gouvernements provinciaux et fédéral n'ont eu qu'un impact modéré sur le déroulement de notre recherche, laquelle s'est déroulée précisément durant cette période complexe.

De manière générale, nous souhaitons constituer un corpus de données échantillonné pour comprendre les caractéristiques communes d'un groupe en particulier. Pour ce faire, nous ne souhaitons pas a priori comparer avec d'autres groupes (par exemple, avec les Québécois·es francophones) ou un groupe contrôle (par exemple, une autre catégorie de migrant·e·s), d'où l'impératif de cohérence de l'échantillonnage. D'abord, nous pensions nous limiter à l'*espace géographique de la région de Montréal* pour collecter les données, en raison du grand nombre de Français·es y résidant et pour des raisons logistiques et pratiques d'organisation de rencontres. Toutefois, les entretiens s'étant déroulés de manière virtuelle, cette limite géographique paraissait moins nécessaire. Nous avons donc tenté de constituer un échantillon relativement représentatif de la distribution de la communauté française au Québec, notamment en termes de lieux de résidence mais également de différentes stratifications sociales.

Nous mobilisons des entretiens biographiques semi-dirigés d'environ une heure. Puisqu'il s'agit de méthodes qualitatives, l'enjeu de la généralisation statistique des données n'est pas présent. Nous utilisons donc un échantillon intentionnel. Le nombre d'entretiens était modulable selon le degré de « saturation théorique » atteint (Savoie-Zalc, 2016, p. 350). Nous avons finalement effectué 16 entretiens ayant duré entre 50 minutes et 2 heures. De plus, nous cherchions à interviewer ceux et celles que nous qualifions de « jeunes Français·es », ce qui implique certains critères. Une participation à cette recherche nécessitait donc (1) *d'avoir la nationalité française*, (2) *d'être arrivé au Québec avant l'âge de 30 ans* et (3) *d'avoir prolongé son établissement au Québec* (ou d'être en train de faire les démarches) à l'aide d'au moins une prolongation ou un nouveau permis de séjour (permis d'études, de travail, résidence permanente, citoyenneté, etc.). Ces critères ne se voulaient toutefois pas rigides : nous souhaitons, comme l'indiquait l'affiche de recrutement, interroger des jeunes Français·es sur « le passage d'une expatriation temporaire à un établissement durable au Québec ».

Quelques précisions sur ces critères, notamment sur les conceptions de la jeunesse. Ici, « être jeune » ne renvoie pas à un âge ou à une évolution linéaire, mais plutôt aux parcours biographiques d'une personne (Van de Velde, 2015, p. 9). Autrement dit, la jeunesse est considérée non pas à partir d'un seuil biologique ou légal, mais bien de seuils significatifs caractérisant l'apprentissage des rôles et responsabilités adultes (Galland, 2017). Ces étapes, comme le départ de chez les parents, la mise en couple et, surtout, l'approche de la fin de la scolarité, peuvent être approximativement situés dans la vingtaine. L'âge de 30 ans est, à cet égard, arbitraire et ajustable selon le jugement du chercheur. Les visas successifs, pour leur part, permettent d'opérationnaliser concrètement l'idée d'une *prolongation de la mobilité temporaire*. Nous souhaitons par le fait même éviter les biais de récence pouvant émerger d'un entretien avec une personne arrivée au Québec depuis peu. Bien que nous souhaitions ajouter comme critère le fait d'être arrivé au Québec avec un programme d'immigration temporaire (PVT, échange étudiant, etc.), nous avons plutôt opté sur l'élargissement de notre échantillon, lequel n'empêche pas de constater l'existence de différents cas de figure lors de l'analyse, comme le cas récurrent d'une population française jeune venue, par exemple, pour un échange étudiant et qui n'est jamais repartie.

Notre *recrutement* s'est effectué principalement par une méthode d'échantillonnage volontaire par réseau (dite « boule de neige »). En effet, puisque notre population à l'étude est relativement

homogène et que nous cherchons des récurrences dans leurs logiques migratoires, cette technique permet en effet « d'accéder aux membres d'un groupe partageant des critères similaires » (Sanchez, 2020, p. 32). Pour éviter les biais pouvant être liés à une surreprésentation d'un type particulier (par exemple, des connaissances de l'université ayant un parcours similaire), nous nous assurerons de la diversification interne de l'échantillon en stratifiant les répondant·e·s selon différents critères comme la catégorie administrative du visa à l'arrivée, le genre, l'appartenance (ou non) à une minorité ethnique, etc. Le recrutement pouvait alors se faire à travers deux principaux canaux de communication : (1) à travers les réseaux sociaux comme Facebook ou Instagram et (2) à travers des associations citoyennes ou des réseaux institutionnels des Français·es à l'étranger. Nous avons privilégié les réseaux sociaux, dans la mesure où notre propre réseau et les groupes Facebook comme « PVTistes à Montréal » (plus de 40 000 membres en septembre 2020), « Jeunes Français à Montréal » (plus de 25 000) ou « Les expatriés français à Montréal » (plus de 20 000) rassemblent beaucoup de jeunes Français·es répondant à nos critères.

Ainsi, à travers l'utilisation d'annonces publiques sur les groupes susmentionnés et le partage d'une affiche de recrutement par une vingtaine de mes contacts, puis de messages privés et de courriels, nous sommes entrés en contact avec les participant·e·s en leur signifiant la durée, la nature et les objectifs de l'entretien, tout en vérifiant leur éligibilité selon des critères préalablement établis. Il a notamment été possible de leur indiquer un schéma général de l'entretien ou certains objectifs de la recherche, afin qu'une certaine réflexion soit amorcée et pour éviter que les sujets puissent se sentir peu préparés au moment des entrevues. La réalisation de celles-ci, devant normalement se produire dans un bureau de recherche ou un lieu public calme, s'est plutôt déroulée par visioconférence, à l'aide de l'application Zoom. L'avantage d'une telle démarche est double : en plus de faciliter la logistique et la confidentialité de la rencontre, elle permet d'enregistrer complètement la vidéoconférence, incluant non seulement les paroles, mais également les surprises, hésitations et expressions émises par le ou la participant·e.

### *2.5.2 Méthode de collecte de données et structure des entretiens*

Pour ce qui est des considérations théoriques et techniques sur les entretiens, conçus pour orienter la discussion, nous tenterons d'articuler différentes inspirations, alors que notre démarche empirique se situe à la confluence des récits de vie ethnosociologiques de Bertaux (2016), de la tradition ethnographique (Beaud, 1996) et des techniques d'entretien plus formelles (Savoie-Zalc,

2016). Dans tous les cas, il s'agit de diriger sans cadrer dans une série de questions trop contraignantes, et de faire de l'entretien une situation de collecte des récits personnels devenant, par croisement, des *récits de pratiques* objectives. Ainsi, *la structure des entretiens*, à même d'évoluer au cours de l'échange avec les participant·e·s, est basée un guide en trois grandes sections. Celles-ci varient quant à la temporalité de la migration, mais peuvent (et doivent) se recouper dans les thématiques abordées. D'abord, la première section concerne (1) *la décision de quitter la France et de venir vivre à Montréal*, en insistant particulièrement sur les perceptions imaginées du Québec en amont de l'émigration et sur les étapes concrètes du processus, de l'idée du projet de mobilité à sa réalisation, en passant par les multiples étapes des demandes administratives. Cette section permet également d'établir, en quelque sorte, le **capital de mobilité** de l'individu. Ensuite, (2) *les bifurcations du parcours migratoire et les logiques sous-jacentes à l'établissement durable* sont explorées, en tentant de cerner les moments d'hésitation, de chocs, de tension entre les perceptions antérieures et l'épreuve de la migration. Il s'agit ici de reconstruire les temporalités de la **carrière migratoire**, ainsi que certains éléments de **l'intégration structurelle**. Enfin, nous terminons les entretiens autour de (3) *la succession des événements relationnels et conjugaux, des dynamiques des espaces de sociabilité et du rapport à la collectivité québécoise* dans les processus décisionnels et dans la vie actuelle des participant·e·s. Nous verrons ici les différentes dimensions de **l'intégration culturelle** des sujets de l'enquête.

Ces trois différentes sections nous permettent simultanément d'esquisser des réponses à nos questions de recherche et de cibler les similarités et les oppositions avec la revue de littérature tout en mobilisant les concepts cadrant théoriquement notre recherche. Or, bien que nous souhaitions observer des liens avec nos objectifs de recherche et nos *hypothèses de travail* issues de notre revue de littérature, il demeure que nous n'avons pas d'*hypothèses de recherche* à tester concrètement. Notre démarche se veut ouverte à la découverte d'autres logiques d'établissement : par exemple, différentes stratifications sociales pourraient faire émerger des différences dans les parcours et les logiques selon le genre ou le statut socioéconomique.

### 2.5.3 Présentation des participant·e·s à l'enquête et méthode d'analyse des données

<b>Participant·e·s (pseudonymes)</b>	<b>Âge (2021)</b>	<b>Présence au Québec (2021)</b>	<b>Genre</b>	<b>Appartenance à une minorité ethnique</b>	<b>Visa à l'arrivée</b>	<b>Statut juridique actuel</b>
<b>Léa (E1)</b>	25	5	Femme	Oui (Euro-Asiatique)	Permis d'études	Demande de résidence permanente (DRP)
<b>Jade (E2)</b>	25	5	Femme	Non	Permis d'études	Permis de travail / DRP
<b>Clara (E3)</b>	25	4	Femme	Non	Permis d'études	Permis d'études / DRP
<b>Fabrice (E4)</b>	34	2 (10)	Homme	Non	Permis d'études	Permis de travail (jeune professionnel)
<b>Anaïs (E5)</b>	25	5	Femme	Non	Permis d'études (conjoint)	Permis de travail / DRP
<b>Armelle (E6)</b>	27	4	Femme	Oui (Afrique subsaharienne)	Permis vacances-travail	Permis de travail / DRP
<b>Karl (E7)</b>	28	4	Homme	Non	Permis de travail (conjointe)	Permis de travail / DRP
<b>Timothée (E8)</b>	28	3	Homme	Non	Permis d'études	Permis d'études (post-diplôme puis DRP)
<b>Dalila (E9)</b>	24	3	Femme	Oui (Maghreb)	Permis d'études	Permis d'études successif
<b>Vincent (E10)</b>	25	4	Homme	Oui (Asie du Sud)	Permis d'études	Permis de travail (postdiplôme) / DRP
<b>Marc (E11)</b>	30	7	Homme	Non	Permis d'études	Permis de travail (postdiplôme) / DRP
<b>Sandra (E12)</b>	21	3	Femme	Non	Permis d'études	Nouveau permis d'études
<b>Thomas (E13)</b>	30	6	Homme	Oui (non spécifié, « métis »)	Permis de travail (stage)	Demande de résidence permanente
<b>Alicia (E14)</b>	28	10	Femme	Non	Permis d'études	Résidence permanente
<b>Jérôme (E15)</b>	28	6	Homme	Non	Permis d'études	Résidence permanente
<b>Isabelle (E16)</b>	25	6	Femme	Non	Permis d'études	Permis de travail (postdiplôme) / DRP

**Tableau 1. – Caractéristiques sociodémographiques des participant·e·s**



Le tableau 1 présente quelques caractéristiques sociodémographiques des répondant·e·s. On peut y constater, entre autres, une diversification au niveau du genre (9 femmes et 7 hommes) et de l'appartenance à une minorité visible. Parmi les données non présentées, mentionnons que la majorité des participant·e·s habitent à Montréal, mais plusieurs ont établi leur domicile en région (notamment au Saguenay et dans le Bas-Saint-Laurent). Les entretiens avec ces 16 jeunes Français·es ont permis la création de données discursives transcrites à partir d'un enregistrement de la vidéoconférence, transcriptions dans lesquelles le plus de détails possible ont été notés (hésitations, silences, émotions, etc.). Concrètement, nous avons retranscrit nos entretiens à l'aide du logiciel gratuit en ligne d'assistance oTranscribe, pour un total d'environ 400 pages de verbatim. Nous les avons ensuite codés en utilisant le logiciel d'aide à l'analyse de données qualitatives NVivo 12 (QSR International). Celui-ci a certes été choisi par convenance – été initié à son utilisation lors d'une recherche antérieure – mais également pour son adéquation avec le format des données (textuelles) et sa flexibilité quant à la navigation des nombreuses pages d'entretien.

Se rapprochant des méthodes traditionnelles d'analyse manuelles, ce logiciel aide effectivement au codage « d'unités de sens » (Roy et Garon, 2013, p. 156). Ses fonctionnalités sont multiples et permettent la création de réseaux conceptuels, de tableaux et de graphiques, mais surtout, dans notre cas, d'associer une section de texte à un code (un « nœud ») correspondant à une catégorie analytique. Celles-ci ont par ailleurs été créées dans un processus itératif entre des éléments issus de notre cadre théorique et de notre guide d'entretien, mais également par l'induction de nouvelles catégories inattendues. Éventuellement, lorsque de nombreuses sections d'entretien ont été codées, il suffit de cliquer sur la catégorie nous intéressant (par exemple, « Sexisme vécu en France ») pour que tous les extraits d'entrevue concernés apparaissent simultanément. Ainsi, si NVivo ne permet pas de travail réflexif à la place du chercheur ou d'associations automatisées, il offre toutefois « un espace structuré pour organiser ses idées, [...] dans un cadre plus formel » (ibid., p. 166).

Sur le plan théorique, notre analyse est en effet principalement inspirée des méthodes de la théorisation ancrée (Paillé, 1994) et de l'analyse comparative des récits de vie (Bertaux, 2016). En effet, si la théorisation ancrée est une perspective globale sur la manière d'effectuer une recherche, il s'agit également d'une démarche concrète d'analyse et de théorisation des données empiriques : on y traite les données brutes par un processus itératif de codification, de catégorisation, de mise

en relation et de modélisation (Paillé, 1994, p. 180). Si l'objectif de cette méthode est de créer de nouvelles théorisations sur une réalité sociale, il demeure que cette recherche n'évolue pas en l'absence totale de corpus antérieur. À cet égard, l'esprit comparatif de Bertaux (2016) est particulièrement fécond. À la recherche de descriptions analytiques, l'auteur propose une constitution progressive d'hypothèses, de modèles et de concepts sociologiques à partir des croisements des récits de vie recueillis et d'autres enquêtes. Ceux-ci permettent de rendre intelligibles des réalités sociales et d'en produire une connaissance sociologique précisant ou rompant avec le sens commun. Nous avons ainsi tenté d'identifier les mécanismes et les configurations sociales permettant de mettre en relief les traits communs des situations à l'étude. L'objectif final est ainsi de mettre en relief les prédispositions et représentations antérieures à la mobilité, les temporalités communes des carrières migratoires et, enfin, de créer une typologie des parcours et des logiques migratoires, permettant de mieux comprendre les processus décisionnels sous-tendant la mobilité et l'établissement des jeunes Français·es au Québec. C'est ainsi que se conclut le cadre théorique et méthodologique de cette enquête : maintenant, place aux résultats.

## **SECTION II – RÉSULTATS**

### **Chapitre 3 – Partir : quitter la France, choisir le Québec**

Ce chapitre vise à caractériser la première grande étape temporelle des carrières migratoires des jeunes Français·es au Québec, soit la décision de partir de la France et d’entrer en mobilité au Québec pour une période temporaire. Pour ce faire, nous présenterons tout d’abord les conditions sociales et les prédispositions individuelles et familiales des participant·e·s en amont du départ, généralement marquées par un certain capital de mobilité et l’idée d’un choix hasardeux ou contingent permettant de rompre avec un parcours linéaire. Nous décrivons ensuite les quelques éléments agissant comme repoussoir de la société française et les différents facteurs d’attractivité caractérisant les perceptions prémigratoires sur le Québec. L’analyse de ces données montre que cette étape préparatoire est présentée par une majorité de participant·e·s comme relativement aléatoire, spontanée et marquée par une certaine méconnaissance du Québec. Il est toutefois possible de dégager une trame commune quant aux conditions de possibilité de l’entrée en mobilité et aux différentes logiques décisionnelles des choix et des non-choix, tant en ce qui concerne partir de la France que le choix du Québec comme destination.

#### **3.1 Entrer en mobilité : genèse des conditions de possibilité de l’internationalisation**

Comment entre-t-on en mobilité de la France vers le Québec ? Qui sont et d’où viennent ces jeunes prenant cette décision ? Quelles prédispositions culturelles, économiques et sociales sous-tendent les possibilités d’un échange étudiant ou d’une expérience de travail à l’étranger ? L’hypothèse de travail initiale de cette enquête, laquelle constitue le point de départ de notre réflexion sur les migrations françaises, postulait l’existence de perceptions favorables sur le Québec en amont de la migration stimulées par un discours institutionnel et médiatique faisant l’éloge de certains mythes nord-américains dans un contexte francophone. Or, les données montrent une étape préliminaire au choix du Québec, soit certaines conditions sociales de possibilité des mobilités internationales. Ces dernières sont souvent considérées comme un objectif ou une fin en soi, sans égard à la destination, contrairement à notre hypothèse d’une attractivité du Québec en tant que tel. Retraçons donc d’abord la genèse de ces migrations en explicitant les dimensions du capital de mobilité et des temporalités des parcours académiques, afin de comprendre l’intérêt et la motivation pour la mobilité internationale.

### 3.1.1 « Par monts et par vaux » : histoires familiales et capital de mobilité

Pour décrire et analyser les prédispositions à la mobilité de notre population, nous avons premièrement interprété différents éléments biographiques de leur parcours : l'histoire familiale, les expériences de voyage antérieures ainsi que des compétences individuelles, notamment linguistiques, culturelles et d'adaptation aux changements. Le constat est clair : bien que variable selon ses dimensions, les participant·e·s disposaient en général d'un grand capital de mobilité, considéré comme un potentiel de déplacement sous-tendant leurs futurs choix (Murphy-Lejeune, 2001). Nous le constatons notamment dans leurs histoires familiales, où tout un espace cognitif et un paysage mental est relatif aux expériences de voyage. Celles-ci peuvent avoir été réalisées par les participant·e·s lors de voyages concrets, ou encore par leurs proches, créant ainsi tout un imaginaire de la mobilité. Plusieurs participantes retracent dès la jeune enfance leur désir de mobilité, comme Clara, pour qui « même à l'âge de 4 ans, j'avais dit à ma mère que je n'allais pas vivre avec elle en France ». Ces propos ne sont bien entendu pas isolés du contexte familial :

Léa : La première fois que j'ai dit que je voulais vivre à l'étranger, j'étais en CE2 [3<sup>e</sup> année du primaire]. Mon frère habitait déjà à l'étranger, on a 18 ans d'écart. Donc j'ai toujours vu mon frère partir dans à peu près tous les pays du monde. À 8 ans, moi j'étais genre « je veux faire pareil, je veux vivre à l'étranger, c'est sûr ». [...] Oui, *j'avais cette attraction pour l'étranger à cause de ma famille, de mon frère.*

Ces influences des voyages des proches, appelées à juste titre « mobilités virtuelles » par Inès Sanchez (2020, p. 50-51), semblent ainsi s'intégrer très tôt dans la personnalité des personnes interrogées sous l'apparence d'une volonté individuelle, laquelle est toutefois bien ancrée dans un contexte social, ou à tout le moins dans des expériences extérieures et antérieures aux leurs. De plus, pour d'autres, ces mobilités dites virtuelles n'ont pas nécessairement été effectuées concrètement par leurs familles, mais étaient mentionnées par celles-ci comme des projets, des objectifs, des rêves à atteindre. Par exemple, Thomas nous raconte ce vécu paradoxal, étant initialement le seul de sa famille à ne pas souhaiter de mobilité :

Thomas : Moi, j'ai 4 frères et sœurs et j'avais comme idée, quand j'étais petit, de me dire, « de toute façon, moi, je veux vivre là où j'ai grandi », et j'étais le seul à dire ça de mes frères et sœurs. *Tout le monde voulait aller par monts et par vaux*, mais moi, je disais, non, j'aime bien ma ville, je voudrais vivre ici, etc. Résultat, dix ans plus tard, *je suis le seul dans un autre pays du monde* et tout le monde est proche de la région parisienne.

Si ces désirs de mobilité des proches ne sont pas les seuls facteurs influençant les logiques migratoires des participant·e·s, il demeure que ceux-ci sont certainement constitutifs de

l'internalisation de ces volontés ou de leur résurgence lors d'opportunités ultérieures. À cet égard, l'entièreté de notre échantillon dispose au minimum de quelques expériences concrètes de mobilité et de voyages, avec ou sans famille proche. Dans certains cas, on parle également de plusieurs déménagements interrégionaux et même de migrations temporaires dans d'autres pays. Jade a notamment vécu plusieurs années en Afrique, acquérant de ce fait une expérience à l'étranger, mais également une grande capacité d'adaptation aux changements inhérente au capital de mobilité :

Jade : J'ai vécu à Paris les premiers mois de ma vie, puis après, on est partis. Mes parents et moi, évidemment, on est reparti vivre trois ans au Tchad, ça commençait fort ! (rires) Ensuite, on est revenus environ un an à Paris pour la naissance de mon frère et je pense que j'ai fait une année de maternelle en France. Puis, on est partis directement après la naissance de mon frère. On est partis sept ans au Sénégal [...] [Au retour, c'était] un contexte complètement différent, avec une culture complètement différente, une nouvelle école, des nouvelles personnes. Tout était différent. Je perdais tous mes repères.

Ce contexte familial propice aux mobilités a d'ailleurs entraîné, pour cette participante, une expérience supplémentaire à l'étranger : encouragée par ses parents lors d'un moment de questionnement personnel quant à son cheminement académique, elle est allée travailler six mois au Népal dans l'agence de tourisme d'un autre membre de la famille. Il s'agissait alors de ne pas partir pour « vagabonder, mais d'aller faire quelque chose [sans rester en France] » (Jade). Or, si cette expérience ne s'est pas effectuée dans un contexte scolaire, il est déjà possible de constater les liens entre ce type de voyage, période alternative à un semestre universitaire, et l'idée de capitaliser sur une expérience internationale, notamment en termes d'investissement sur soi et de développement personnel (Tran, 2015 ; Bilecen, 2016). D'autres ont également organisé et vécu des voyages intercontinentaux, dont Timothée, lequel faisait partie de l'association organisant un voyage de fin de licence en Australie, et Jérôme, dont les voyages en Angleterre et en Australie combinaient un objectif académique, un hédonisme expérientiel et l'accumulation de compétences linguistiques. Ce dernier cas permet d'ailleurs de constater une forme de *mobilité familiale cumulative*, où les expériences de la fratrie en ont successivement entraîné d'autres :

Jérôme : On a commencé à vouloir devenir un peu globe-trotter, mes frères et moi. Mon frère jumeau, quand on était au lycée, en première [secondaire 5], il est allé vivre un an aux États-Unis dans une famille. C'était le premier à partir. Moi, à son âge, j'étais incapable de faire ça. Pis moi, quelques années plus tard, j'avais comme le goût, tu sais, j'ai fait un semestre en Angleterre, après je suis allé me balader en Australie et après j'étais comme, « ouais, je n'ai pas vraiment envie de retourner en France, j'aimerais bien voir ailleurs, Montréal ». Pis mon p'tit frère il a un peu suivi comme nous, il est allé voyager un peu en Australie, il a fait un semestre en Pologne, il a fait un semestre à

Sherbrooke, aussi. Donc, je te dirai que de base, notre famille, on n'a pas vraiment voyagé aux quatre coins du monde, mais mes frères, les frères, oui.

Autrement dit, bien que peu de voyages aient été effectués hors de France avec les parents, une seule et première expérience dans la fratrie peut être considérée *a posteriori* comme un moment fondateur d'une série de mobilités dans cette famille. Ces données font ainsi écho à des résultats constatés par Inès Sanchez dans son mémoire sur les mobilités étudiantes françaises au Québec, celle-ci étant souvent une « tradition familiale » (2020, p. 51). Cela dit, il est intéressant de noter que plusieurs personnes considèrent avoir fait pas ou peu de voyages, à des destinations « seulement » ailleurs en Europe. C'est notamment le cas de Léa, Claire, Timothée, Dalila ou encore Martin, mais ce sont les propos de Karl qui expriment le mieux cette idée : « J'avais vraiment comme désir de voyager. J'avais voyagé un peu en Europe, puis en Afrique, mais je n'avais pas du tout comme... *vraiment voyagé* ». Même dans le cas de parents « n'ayant jamais voyagé de leur vie », Isabelle a pourtant été « envoyée dans des colonies linguistiques » en Angleterre, aux États-Unis et en Espagne. Sans être particulièrement aisés, on y voue une certaine part du budget familial, « t'sais, l'argent, ça allait un peu dans moi et les colonies de vacances, parce que [...] c'était le futur. Ils voulaient m'offrir ces chances-là » (Isabelle).

Or, la quasi-totalité de l'échantillon a indiqué bénéficier d'un support financier partiel ou total de la part de la famille, parfois en plus de certains soutiens étatiques et institutionnels, à l'exception notable d'une participante<sup>12</sup>. Surtout, force est de constater que les manières d'être, de penser et de communiquer le rapport aux voyages et à la mobilité comme d'une évidence, d'une banalité ou d'une possibilité constante relèvent d'un éthos socialement situé pouvant être associé à une position de classe et à un statut socioculturel sinon privilégiés, ou à tout le moins aisés. De fait, en général, les classes sociales d'appartenance de notre échantillon variaient entre des classes moyennes et supérieures, avec des parents détenant le plus souvent des emplois de cadres, dans la fonction publique ou encore des professions libérales. Ce n'est pas sans rappeler les travaux de Waters et Brooks (2011), pour lesquels les voyages et les mobilités étudiantes auraient des fonctions inhérentes aux processus sociaux de reproduction sociale des classes les plus favorisées. Il n'est toutefois pas possible de conclure définitivement à cette association en l'absence de

---

<sup>12</sup> Celle-ci a notamment confié avoir dû, dans un mouvement inverse, envoyer régulièrement de l'argent à sa famille en France vivant dans un contexte de précarité économique. Ces transferts de fonds du Québec vers la France, plus régulièrement associés aux migrations Sud-Nord, faisaient toutefois exception dans notre échantillon.

données quantitatives sur les revenus, les classes professionnelles et les transferts familiaux dans notre échantillon, cette enquête se basant sur des données biographiques. Il demeure intéressant, dans une perspective sociologique, d'étudier la récurrence de ces témoignages d'une volonté de vivre des expériences en mobilité, non pas en tant que structures psychologiques des personnalités des individus, mais plutôt en explicitant les conditions sociales et les souvenirs les constituant. À cet égard, nos données indiquent clairement la présence de prédispositions inscrites à l'intersection des histoires familiales et des statuts socioculturels et économiques.

### 3.1.2 *Parcours académique, mobilité et opportunité de prolongement de la jeunesse*

Il appert toutefois que les expériences de voyage et le soutien financier de la famille ne sont pas les seuls déterminants de la mobilité internationale de ces jeunes Français·es. L'analyse montre en effet des similarités dans les temporalités des choix et des désirs d'expériences internationales, et plus particulièrement en ce qui a trait aux étapes sociales encadrant le passage à la vie adulte. De fait, puisque notre enquête se concentre sur l'articulation de la jeunesse et de la mobilité au Québec, il est possible de constater que certains seuils typiques caractérisant le devenir-adulte, comme le départ de chez les parents, la mise en couple et, surtout, l'approche de la fin de la scolarité (Galland, 2017), sont, chez la majorité des participant·e·s, concomitants de la décision d'entrer en mobilité. C'est principalement le cas de ceux et celles ayant suivi un cheminement académique plutôt élitiste comportant des concours de sélection, des classes préparatoires et la poursuite d'études aux cycles supérieurs. Clara, par exemple, indique sentir un « manque » dans son parcours « très linéaire et centré sur les études » lors de son entrée à la maîtrise. Enjeux similaires pour Dalila, en voie d'obtenir une maîtrise à 21 ans, pour qui cette période fut largement caractérisée par l'appréhension d'une vie rigide et fixée d'avance :

Dalila : J'ai fait des études *très linéaires*. J'ai été directement après le lycée faire une prépa qui est un programme où t'es enfermée, tu ne peux rien faire d'autre que ça [...]. Et après ça... moi, je voulais soit enchaîner sur un doctorat, soit directement travailler. Et pour moi, la dernière année de maîtrise, c'était la seule année que j'avais où je pouvais *découvrir autre chose*. En fait, ça me paniquait d'avoir « *tout bien fait* » et de me retrouver à travailler dans la même ville où j'avais fait mes études, dans la même région où j'étais née... C'est un parcours qui est pas mal sur le point de vue universitaire, mais pas très exaltant personnellement. [...] Ça m'effrayait vraiment de me retrouver avec... Enfin, mariée avec un chien, deux enfants et boulot stable.

D'autres ont mentionné, dans le même ordre d'idée, une association entre la mobilité et une « fuite en avant » (Jérôme) face à la perspective de se stabiliser en termes de logement et d'emploi

à la fin des études, mais également une volonté de développement personnel, de rupture avec la normalité ou d'émancipation de différentes structures, notamment scolaires ou familiales, à l'aune de la vie adulte. Si nous reviendrons sur les quelques facteurs repoussoirs de la société française dans la section suivante, nous insistons ici sur les récurrences en termes de temporalité dans la genèse de la migration. L'association entre la pénibilité des cheminements scolaires dits élitistes et l'attraction pour la mobilité, laquelle symboliserait le potentiel de découvertes, de nouvelles expériences et de rupture avec la linéarité du parcours, est bien exprimée par Thomas :

Thomas : Ce qu'il faut savoir, c'est que le parcours un peu élitiste à la française, c'est... Donc, t'as ton bac à 18, à 17 ans, puis 19 ans, tu finis ta prépa. C'est deux ans, c'est hyper intensif. T'as pas de vacances, tu travailles comme un fou. Et puis après, à partir de 21 ans, tu rentres dans une grande école. Là, c'est quatre, cinq ans. Donc, en gros, à 24 ans, 25 ans, normalement, t'as jamais eu de *break*. Tu as toujours travaillé comme un porc, et là, tu découvres ! Eh ben moi, c'est exactement à ce moment. À 24, 25 ans, c'était la première fois où, t'sais, j'ai dit : tu sais quoi? *Go Amérique du Nord, j'ai une porte.*

Cela dit, cette trajectoire académique paraît certes linéaire (et vécue comme telle par les participant·e·s) et assez contraignante, mais l'idée de *rupture avec la normalité* se doit d'être nuancée. En effet, des 16 personnes interviewées, 10 ont fait des classes préparatoires ou des études supérieures (maîtrise et plus), dont 4 en ingénierie. Une certaine variété caractérise les autres disciplines, mais la majorité relève d'un niveau d'instruction universitaire visant des emplois de cadres ou des professions intellectuelles : communications (3), marketing (2), sciences sociales (2), ou encore finance (2). En fait, les 3 participant·e·s n'ayant pas fait d'études universitaires ont pour spécificité d'être entrés en mobilité en suivant un·e partenaire ou un membre de la fratrie dont le projet migratoire était inscrit dans une trajectoire académique ou postdiplôme. En bref, cette catégorie d'étudiant·e·s, dont le niveau d'éducation s'exprime dans la nomenclature française « Bac +5 (et plus) », est donc surreprésentée dans notre échantillon.

Quel lien, alors, entre la mobilité internationale, les âges de la vie et les cheminements scolaires élitistes ? Il ne s'agit pas réellement, à notre sens, d'utiliser la mobilité internationale pour rompre avec une *normalité* des parcours juvéniles, puisque les classes préparatoires et les études supérieures demeurent inaccessibles pour de larges strates de la pyramide sociale française et sont associées aux classes économiquement privilégiées. Toutefois, de telles ressemblances dans les processus décisionnels antérieurs à la mobilité témoignent d'un potentiel *d'actualisation des*



*opportunités* pour les jeunes suivant un tel parcours académique, la mobilité étudiante y étant encouragée, et même parfois conditionnelle à l'obtention du diplôme. Vincent, ingénieur, raconte :

Vincent : Dans notre cursus, on a l'obligation de faire au moins six mois à l'étranger. C'est une obligation pour avoir notre diplôme, de faire six mois à l'étranger, en dehors de la France, pis soit dans le cadre d'un stage, ça peut être un stage en entreprise ou alors dans le cadre d'un cursus académique en partenariat avec une école. *Moi, là, j'ai vu plusieurs opportunités.* Et puis moi, j'avais le goût, je dirais depuis le secondaire, de vraiment voyager. Puis je m'étais dit, « ben c'est super, c'est l'opportunité pour commencer à voyager, pis sortir de la France ».

Nos données montrent donc une association claire entre un capital de mobilité, constitué d'expériences de voyage concrètes et virtuelles, un certain capital économique dont disposent les familles, et un capital culturel symbolisé l'enseignement supérieur internationalisé. Cette dernière dimension fait écho à la littérature sur les mobilités étudiantes européennes et intercontinentales, lesquelles iraient de pair avec la reproduction des classes privilégiées (Wagner, 2007 ; Endrizzi, 2010 ; Draelants et Ballatore, 2014). Or, la réalisation du projet migratoire semble certes conditionnelle à la possession de ces différents capitaux, mais également d'une bifurcation dans les récits de vie : une opportunité de mobilité peut être saisie par un·e jeune lorsqu'un espace d'indétermination se crée à l'approche de seuils ou d'étapes significatives du passage à la vie adulte. La dernière année d'études et l'entrée sur le marché du travail constituent à cet égard des temporalités marquantes et récurrentes chez nos participant·e·s. Notons que ces opportunités de mobilité proviennent généralement d'une institution universitaire, mais également à travers les différents permis de travail offerts par Expérience Internationale Canada (EIC), dont le fameux PVT ou encore le permis Jeunes Professionnels (JP). Notre échantillon est toutefois principalement constitué de personnes arrivées au Canada avec un permis d'études et non de travail<sup>13</sup>.

### *3.1.3 Motivation expérientielle et intérêt pour la mobilité internationale en soi*

Après avoir explicité les conditions sociales de possibilité de l'entrée en mobilité et les récurrences dans les temporalités de la décision d'effectuer une expérience à l'international, nous souhaitons enfin mettre en lumière les intérêts évoqués par les participant·e·s quant à la mobilité en tant que telle. Autrement dit, leurs discours indiquent qu'au-delà des lieux de départ et d'arrivée, il existe bien une motivation pour le mouvement en lui-même, comme relevé dans la littérature sur

---

<sup>13</sup> Nous examinerons davantage la question à savoir s'il s'agit d'un biais d'échantillonnage ou plutôt d'une représentation fidèle des jeunes Français·es établis au Québec dans le chapitre 5 (Appartenance et intégration).

le *mobility turn* des études migratoires (Chavel, 2014). Parmi les logiques relevées dans notre analyse, nous constatons que les facteurs *culturels et expérientiels* de la mobilité sont prépondérants par rapport aux motivations *stratégiques et économiques*. On retrouve dans les premiers l'attrait pour de nouvelles expériences, le développement personnel ou encore l'ouverture au monde, comme relevé dans de nombreuses enquêtes antérieures (King et Ruiz-Gelices, 2003 ; Waters et Brooks, 2010 ; 2011, Sanchez, 2020 ; Tran, 2015). Or, nous insisterons particulièrement sur la manière dont les projets initiaux étaient exprimés dans notre échantillon, avec une focale spécifique sur les intentions de mobilité et les durées de celles-ci.

D'abord, contrairement au continuum classique opposant de potentiels facteurs d'attraction du Québec (*pull factors*) à des facteurs répulsifs de la France (*push factors*), nos données montrent que la destination semblait moins importante que le *fait de partir*. Fabrice, arrivé au Québec en 2008, a notamment témoigné n'avoir ni répulsion particulière de la France, ni intérêt spécifique pour le Québec : « Je voulais avoir l'expérience... Il faut voyager. Puis on a l'opportunité de le faire. C'est super de voir autre chose que ton pays ». Thomas, lorsque questionné sur un intérêt pour la mobilité en tant que telle, est très évocateur :

Thomas : En effet, exactement. Et pour parler à beaucoup de personnes immigrantes qui n'ont pas les privilèges des Français ou les privilèges des pays du G7, etc., c'est que nous... Dans ma tête, c'était pas Montréal ou rien. *C'était une expérience. Tu m'aurais dit Shanghai, je serais parti à Shanghai.* Et en fait, il n'y avait aucune envie de quitter la France définitivement. J'avais envie de vivre une expérience dans un... Dans un autre contexte où je sors de mon environnement.

On peut remarquer, une nouvelle fois, une conscience de privilèges face à la mobilité, ce participant opposant la condition des Français·es aux immigrant·e·s des pays ne faisant pas partie du G7. Il est à ce moment tentant de rappeler le débat conceptuel entre migration et mobilité, cette dernière étant plutôt associée à la facilité de cumuler des expériences ou d'investir sur soi en multipliant les environnements de vie, sans que la destination soit fondamentale dans la décision de partir. Le terme « migration » apparaît en effet moins juste pour décrire la volonté de faire « le tour du monde » (Vincent), ou de vivre « l'auberge espagnole » (Dalila) :

Vincent : Moi, j'ai comme, dans ma *bucket list*, de faire le tour du monde, ou au moins aller sur chaque continent. J'étais allé aux États-Unis, en Europe et en Asie du Sud-Est. Pis là, c'est ça, mon objectif, c'était de voyager. Fait que dans ma tête, j'ai toujours voulu voyager, donc là, pouvoir partir [au Québec], c'était parfait pour moi.

Dalila : J'avais quand même l'impression de pas connaître la vie étudiante réellement. Parce que, pour moi, la vie étudiante, c'était... t'sais, le film « L'auberge espagnole » ? Voilà, la vie étudiante pour moi, c'était ça que je voulais que ce soit. Je voulais voyager, me faire plein d'amis étrangers, aller partout, enfin... Avoir la sensation de connaître un peu le monde et de connaître le plus de cultures possible. Et ça, je l'avais pas.

Il est ainsi possible d'interpréter ces projets initiaux au Québec comme non pas comme une destination, mais comme une *étape* en vue d'objectifs plus larges d'accumulation de voyages et de capitalisation d'expériences à l'étranger. Cette analyse se fonde sur des similarités dans les temporalités des projets initiaux, dont nous pouvons dégager trois trames principales : d'une part, des *mobilités temporaires* d'une durée de l'échange étudiant ou du permis de travail avec une intention de retour en France ; de l'autre, des *mobilités indéterminées* sans intention claire de retour en France et devant mener soit à des expatriations subséquentes, soit à une potentielle stabilisation de la migration au Québec – cette dernière trame étant toutefois très minoritaire. De fait, plus de la moitié de l'échantillon peut être catégorisée dans la première trame, les mobilités temporaires avec intention de retour, comme l'illustrent les extraits suivants :

Dalila : Je m'étais dit « Je pars un an, puis je reviens, et après, ben j'enchaîne sur mes projets professionnels ». Parce que pour moi, Paris, ça a toujours été la ville dans laquelle je voulais vivre. C'était pas du tout une question que je savais que je voulais vivre ailleurs, à Montréal. Enfin, *je ne voulais pas vivre ailleurs que Paris*.

Marc : T'sais, un mois avant, je ne m'étais jamais dit que j'allais au Québec ou quoi que ce soit. Donc, j'allais pour une cotutelle. Je savais que j'avais tout mon terrain [de recherche doctorale] à faire en France, donc je savais que je partais pour quelques mois au Québec. Puis, après, je ne savais pas tellement la suite. Je savais que je partais pour six mois au Québec, *avec un retour en France pour une durée indéterminée*.

Anaïs : Le conjoint avec qui j'étais a décidé de faire un doctorat ici au Québec. Ça, ça a été mon moteur principal. C'était quelque chose qui était *temporaire au départ*, pis ça n'a jamais été un projet de, vraiment, là, *m'implanter au Québec*.

Ces témoignages ne sont que quelques exemples d'une multitude de projets initialement *temporaires*, dans la logique d'une « parenthèse biographique » en mobilité sans renoncer à l'idée d'un retour en France, faisant une fois de plus écho à la littérature sur la révocabilité des trajectoires migratoires des Français·es au Québec (Papinot *et al.*, 2012 ; Le Her, 2013). Il est de plus intéressant de comparer ces participant·e·s arrivés en échange étudiant (ou rattaché au permis d'étude de leur conjoint) à celles et ceux arrivés avec un permis de travail. On remarque, à cet effet, que peu de variations existent entre les discours, comme le montre Armelle (E6) :

Armelle : J'avais le choix entre faire un permis de stage ou un permis PVT. J'ai postulé au PVT et comme j'ai été prise, je suis partie sur le PVT. [...] À la base, je *devais rester que six mois*. J'avais même... J'avais même payé qu'un an d'assurance pour mon PVT parce que normalement, selon le temps d'assurance, le temps que t'es assuré, ben ton PVT, il est réduit à cette durée-là [par rapport à la durée maximale de 2 ans]. Moi, le PVT devait durer qu'un an, normalement, et je devais faire mes six mois.

L'idée d'un projet très fixe demeure ici présente. D'autres entretiens ont révélé une deuxième trame temporelle de projets beaucoup plus *indéterminés*, tant sur la durée que sur les destinations de la mobilité. Vincent (E10) avait une idée claire de la durée de son échange étudiant (un an), mais plus floue quant à la suite de la mobilité, souhaitant travailler ailleurs dans le monde :

Vincent : C'était pour un an ! [...] Dans ma tête, j'allais quand même pour l'année scolaire au complet, puis faire mon stage au Québec. Je m'étais dit que ce serait plus intéressant. [...] Dans ma tête, en arrivant, je m'étais dit : « Je vais faire un an d'études. Je vais faire mon stage, puis je vais partir en Amérique du Sud ». *Prochaine étape, mettons, voyager et m'installer temporairement*. Je m'étais dit que j'allais trouver un lien avec ma formation, *un job quelque part et travailler là un ou deux ans après, et après je bougerai par la suite*. J'avais l'idée de faire ça un peu tout le temps, de bouger, bouger un peu partout. C'était ça, mon plan initial.

Si Vincent est très explicite sur ses projets de mobilités subséquentes indéterminées, l'enjeu du retour en France semblait initialement moins clair. Ce n'est cependant pas le cas d'Isabelle, pour qui le retour en France était totalement exclu dès la formation du projet d'échange étudiant. Sont ici dépeints les premiers éléments de facteurs dits répulsifs de la France dans les logiques décisionnelles, sans toutefois qu'un intérêt particulier pour le Québec existe à ce moment :

Isabelle : Moi, ce que je m'étais dit, c'était 3 ans *pour m'ouvrir vers le monde et que je ne reviendrais jamais en France*. Que là, au moins, c'était mon ouverture, ma passerelle pis qu'ensuite, peut-être qu'après ça, j'irais étudier dans un autre pays. Moi, ce que je voulais, c'était *être une expatriée* un peu. Moi, c'était mon rêve. Genre j'avais entendu ça à la télé ou quoi, enfin, moi ce que je voulais, c'était de vivre 3 ans dans un pays, vivre 4 ans dans un autre. Avoir passé toute ma vie très sédentaire et là, c'était vraiment, mon rêve, c'est de faire l'inverse totalement. Revenir, ça n'a jamais été une option.

L'attrait de « l'expatriation » comme une fin en soi, soit comme une mobilité semi-permanente perçue de manière très positive, renvoie ici au renversement du stigmatisme généralement associé à l'immigration, l'expatriation étant valorisée comme un enrichissement ou un accomplissement par les émigrant·e·s français·es, faisant écho à des enquêtes sur ce terme (Suchonova, 2019) ou aux résultats d'enquêtes similaires. Sanchez, par exemple, souligne que pour les étudiants en mobilité à Montréal, « l'expérience [d'expatriation] a une valeur intrinsèque » permettant notamment de se constituer sur le plan identitaire (Sanchez, 2020, p. 79). Enfin, seuls

deux participants ont exprimé un projet que l'on pourrait qualifier de migratoire, ou à tout le moins avec une dimension de permanence. Si Timothée (E8) l'exprime en soulignant un certain laisser-aller décisionnel un peu candide, Karl (et sa conjointe de l'époque, en permis de travail JP) gardait toutes les options ouvertes, dans une indétermination quasi totale :

Karl : On se disait vraiment qu'on y va d'une manière *indéfinie*. En fait, on ne savait vraiment pas. Au moment où on a pris l'appartement, on avait assez d'argent de côté pour pouvoir se dire « si ça ne marche pas, on rentre dans six mois ». Mais *on mettait tout en place pour se dire que ça va durer plus longtemps. On voulait déjà rester au moins un an, c'est sûr, parce qu'on aurait eu l'impression de vivre un échec*, sinon, je pense. De se dire qu'on a essayé, que ça n'a pas marché, mais si on restait un an, on se serait plus dit « on a vécu une expérience, c'était cool, et maintenant, on rentre ». Mais... On était vraiment sur des buts à court terme.

Cette réflexion préfigure en de nombreux points la suite de notre analyse, dans la mesure où plusieurs extraits d'entretiens montrent une orientation de l'action et des décisions en fonction de buts à court terme. La notion « d'échec » est ici très féconde : celle-ci demeure, tout comme la notion de « réussite », principalement fondée dans l'appréciation subjective de nombreuses structures d'opportunité ou de contrainte, comme la durée des permis ou le fait de trouver un bon logement. Fondamentale dans l'étude des carrières migratoires, nous reviendrons sur l'utilisation de ces deux termes dans la décision des participant·e·s de prolonger leur expérience québécoise.

En somme, force est de constater que l'hypothèse de travail de départ de cette enquête, soit l'existence de nombreuses perceptions favorables en France sur le Québec conditionnant l'intérêt d'y migrer, se voit presque totalement infirmée par une motivation individuelle pour la mobilité (ou l'expatriation) *en soi*, et non pour une destination en particulier – en l'occurrence, le Québec. Cet intérêt n'est pas neutre et représentatif de toutes les positions sociales, mais plutôt de certaines prédispositions, nommées « capital de mobilité », ancrées dans les histoires familiales de voyage, présentées comme presque banales et, enfin, dans les origines socioéconomiques relativement aisées et dans un parcours académique élitiste, ou du moins supérieur.

### **3.2 Quitter la France : quelques facteurs répulsifs**

Au-delà de ces considérations préalables aux projets de mobilité, il convient d'explicitier ce qui peut contribuer à la volonté de quitter temporairement la France. De fait, les jeunes Français·es constituant notre échantillon n'évoluent pas en vase clos, perméable aux perceptions et à l'expérience empirique de leur société natale. Celle-ci fait certes l'objet d'appréciations multiples

pour la majorité des enquêtés, lesquels soulignent somme toute aimer leur pays natal, mais également de plusieurs critiques pouvant être associées au désir de mobilité. Ainsi, après avoir développé plus tôt la genèse de la possibilité d'entrer en mobilité, nous présenterons ici ce qui a déjà été identifié plus tôt comme les facteurs répulsifs (*push factors*) de la France, ou plutôt de leur expérience de celle-ci. Des enquêtes antérieures sur l'immigration française au Québec montrent notamment que le « dénigrement du pays d'origine » au profit de « la nouvelle destination » est courant pour justifier le projet migratoire (Goulet, 2019, p. 5). L'intention d'une telle section n'est cependant pas de dévaloriser les institutions, les normes ni les individus constituant la société française, mais plutôt de décrire et d'interpréter ce qui a pu mener ces jeunes à quitter la France, puis à choisir de s'établir au Québec.

De plus, les temporalités de ces critiques sont fondamentales pour comprendre le passage d'une expérience d'expatriation à une migration permanente. Ainsi, nous présenterons dans cette section les éléments auxquels les enquêtés disent avoir eu conscience *avant* la mobilité. La pertinence de l'utilisation d'une méthodologie en récits de vie, laquelle permet la reconstruction rétrospective des temporalités des décisions, prend ici tout son sens. Le moment d'apparition *réel* des facteurs répulsifs de la France est moins pertinent que la construction du sens qui leur est conféré par les participant·e·s : l'intérêt réside donc plutôt dans la mise en récit des événements. Il sera donc d'abord question d'enjeux familiaux et socioaffectifs, souvent liés à une volonté d'émancipation. Les expériences ambivalentes des participant·e·s en contexte scolaire ou professionnel seront ensuite développées, avant d'examiner comment le contexte sociopolitique français peut constituer une catégorie mobilisable dans les logiques d'entrée en mobilité.

### *3.2.1 S'émanciper de sa famille, s'éloigner de ses relations*

Les entretiens ont révélé une grande variabilité de modèles familiaux et de modalités de relations amicales ou intimes, mais également plusieurs similarités dans les rapports et processus de mise à distance inhérents à la mobilité internationale. Autrement dit, bien que les dynamiques des cadres relationnels soient toutes très différentes dans l'échantillon, nous observons que les familles, les groupes amicaux et les couples constituent autant de facteurs pouvant contribuer à la décision de quitter la France. Or, que ces différents contextes relationnels soient vécus comme *favorables ou non*, ceux-ci sont non seulement toujours considérés, mais surtout déterminants dans les logiques d'entrée en mobilité. Ainsi, même un degré d'appréciation élevé de certains

participant·e·s pour leur contexte familial ne semble pas influencer la décision de (ne pas) partir. Au contraire, les récits de Thomas et de Fabrice, par exemple, témoignent d'un grand attachement à leurs familles et à leurs amis, sans pour autant que ce contexte ne les retienne :

Fabrice : Clairement, c'est très confortable. J'adore mes amis, j'adore ma famille. J'ai voulu partir pour couper, un peu, le cordon ombilical. C'était une raison de partir. C'était plus en mode : « T'es trop bien dans ton cocon, sors-en ». C'était ça, en fait, une des raisons principales, de pourquoi je voulais partir en 2008.

Cette analogie de naissance (« couper le cordon ») traduit déjà la thématique récurrente d'une volonté d'émancipation, ou du moins d'autonomisation et de croissance. Cette catégorie traverse toutes les sections des logiques du départ de la France, mais est particulièrement présente en rapport à la famille. C'est le cas de celle d'Alicia, laquelle la décrit comme très aimante, mais plutôt restrictive et initialement déchirée à l'idée que leur fille quitte le pays. Le fait que les parents avaient « beaucoup d'emprise » sur elle s'est éventuellement traduit en une aspiration à « aller très, très loin, le plus loin possible » (Alicia). Malgré une résistance parentale au projet de mobilité, sa mère exprimant ne pas « avoir fait des enfants pour qu'ils partent loin », cette participante, comme la majorité de l'échantillon, a toutefois bénéficié d'un grand support logistique et financier, notamment dans les démarches d'immigration et d'application à l'université au Québec. En fait, c'est avec les mots de Léa qu'il est possible de saisir toutes les nuances nécessaires à la volonté d'émancipation ou de mise à distance des relations familiales plus défavorables, et plus généralement de la France. Après une tirade sur de nombreuses expériences négatives, elle nuance :

Léa : T'sais, ça va, t'es Français, tu *ne fuis pas un pays*. Le pire des cas, c'est de revenir en France. Je sais que je vais avoir un bon système de santé, que ce n'est pas un pays en guerre... Alors, oui, on ne la fuit pas, mais il y a tellement de facteurs autres que politique, institutionnel, par rapport à ton pays qui peuvent jouer, comme par exemple des *relations familiales conflictuelles*... qui peuvent arriver dans n'importe quel pays et qui, là, touchent au niveau de comment tu te sens. Au final, si la solution, c'est de partir au bout du monde, oui, mon pays la France, c'est pas si pire, mais le contexte dans lequel j'ai grandi, c'est peut-être pas idéal, donc je m'en vais.

Ce champ lexical du conflit et de la fuite n'est pas anodin, surtout en le mettant en relation avec la figure classique des migrations forcées (ou de refuge) en raison, par exemple, de guerres ou de catastrophes naturelles (Héran, 2019). Ainsi, dans ce contexte individuel et familial relativement défavorable, la migration est certes considérée comme une potentielle amélioration des conditions de vie, mais demeure largement volontaire et réversible. Cela dit, si les jeunes Français·es de notre échantillon ne fuient pas un contexte géopolitique dangereux, il n'est pas pour

autant question de minimiser les difficultés inhérentes à la volonté d'entrée en mobilité. Pour Léa, encore une fois, il s'agit notamment de s'émanciper de carcans familiaux toxiques :

Léa : Si j'étais restée en France, je ne me serais jamais rebellée. J'aurais continué de subir toute une relation toxique avec ma famille. [...] De se retrouver toute seule [au Québec], ça aide à s'émanciper d'une manière générale, et avec la famille, c'est super dur de dire « non », donc si j'étais restée en France, c'est clair que je serais beaucoup plus fermée au niveau de ce carcan-là. [...] Maintenant, je mets mes limites. Je mets mes *stops*, moi aussi j'ai un projet de vie, et il n'est pas moins important que les autres.

Léa associe clairement son projet de mobilité à la volonté de rompre avec des demandes familiales déraisonnables. On retrouve une opposition similaire chez Vincent, pour qui la volonté de partir et de voyager se trouve plutôt au niveau des valeurs familiales plus traditionnelles :

Vincent : C'est vraiment très lié à ma famille. Mes parents sont d'origine [sud-asiatique]. Ils ont une vision très traditionnelle de la vie. [...] Moi, j'ai toujours été en opposition à ça, ne serait-ce que ne pas avoir de relations intimes avant le mariage. Ne pas avoir de sexualité, ne pas boire de l'alcool, ne pas fumer. C'était comme trois éléments où c'est clair, mes parents m'ont interdit de faire ça, fait que je l'ai fait. Clairement, j'étais en opposition. [...] Je pense aussi que ce goût de voyager, c'est pour se sortir de cette bulle, cette pression qui peut être imposée par le contexte familial conservateur ou traditionaliste... C'est ça, avoir comme la liberté. Pour moi, ça, vraiment, c'est vraiment ça, t'sais, venir au Québec, *c'était avoir ma liberté de vivre*. Mais c'est ça, ça aurait pu être ailleurs dans le monde aussi. Ça a adonné que c'est le Québec.

La fin de cette intervention préfigure la suite de notre analyse, dans la mesure où les déterminants de la volonté de voyager apparaissent très différents des projets d'établissement permanent au Québec. Autrement dit, l'envie de mobilité et de quitter la France est ici associée à une libération de valeurs traditionnelles, sans pour autant que cette catégorie ne soit mobilisée pour justifier, pour le moment, une attirance pour le Québec. Pour plusieurs participant·e·s, la distance *en soi* est valorisée : Marc, apprécie « être loin [d'une] famille conflictuelle » ; Timothée se contente d'un « Skype une fois aux deux semaines », sans devoir « les voir constamment » ; Anaïs se trouve « beaucoup mieux au niveau de mes relations avec ma famille en étant loin ».

Pour d'autres, les structures familiales étaient moins présentes dans le discours que les relations amicales ou intimes, notamment en contexte scolaire et au sortir de l'adolescence. Sans être majoritaires dans nos entretiens, les extraits suivants sont très significatifs et contiennent une grande charge émotive. Pour ces participant·e·s, la volonté d'effectuer un échange étudiant ou un permis de travail au Québec se voulait profondément liée à des dynamiques amicales difficiles. Pour Clara (E3), il est notamment question de troubles alimentaires et de santé mentale :



Clara : Sur le plan amical, ç'a toujours été un peu plus compliqué. Comme je me trouvais toujours un peu à côté de la plaque, déjà, j'étais toujours un peu en décalage. [...] J'ai eu une adolescence assez difficile. J'étais très renfermée sur moi-même. J'ai eu des troubles alimentaires aussi. J'ai fait une dépression pendant mon adolescence. J'étais vraiment pas bien. [...] Et donc, en fait, quand j'ai quitté [ma ville natale] pour aller à Bordeaux, les six premiers mois, j'étais comme : Ah ben oui, ça va vraiment mieux, tout ça. Mais là, il y a comme d'autres amis de [ma ville natale] qui sont venus aussi étudier à Bordeaux. Là, je commençais à les croiser de manière régulière, puis ça m'a ramené, en fait, à cette adolescence dans laquelle je n'étais pas bien. Pis finalement, mes troubles alimentaires, en étant toute seule, se sont empirés. [...] Pis c'est ça, c'était pas facile. Pis en plus, pour clouer le tout, mon ex, il a eu vraiment des comportements très, très toxiques avec moi, qui n'ont pas aidé. Donc, *quand je suis arrivée au Québec, ça a été un peu une libération, là.*

Cette volonté d'échapper aux relations, aux individus ou aux endroits associés à des épisodes de détresse psychologique et sociale est également nommée par Léa (E1) et par Karl (E7), ce dernier prenant toutefois soin de ne pas individualiser les difficultés, mais plutôt d'expliquer l'impact des dynamiques relationnelles et d'une certaine pression sociale sur sa trajectoire :

Léa : Faut se rappeler que moi, je suis née et j'ai fait tout mon parcours scolaire dans la même ville. Ça veut dire que s'il s'est passé des choses mauvaises durant ces années-là, tu revois les mêmes visages, tu revois les mêmes lieux, tu revois les mêmes personnes, les personnes potentiellement au courant de ce qui t'est arrivé, c'est genre... Ugh ! (exclamation de dégoût, puis rires). [...] Partir dans un endroit où tu ne connais absolument personne, moi on ne m'avait jamais parlé du Québec avant, j'arrivais sac à dos, je ne connaissais personne, personne. Ça m'a fait trop du bien. Je me suis dit : « Quand les gens me regardent, ils ne voient pas une étiquette sur ma gueule ».

Karl : Je sentais beaucoup de *pression sociale* par rapport à... Je voulais absolument réussir mes études parce que je voulais plaire à mes parents, parce que je voulais plaire à mes amis, pis on dirait que j'étais un peu dans un cercle vicieux où je m'écoutais plus vraiment. Je pense que j'avais besoin de beaucoup plus *d'autonomie*. En fait, j'avais l'impression qu'en étant proche de chez mes parents, puis en étant en France, je n'aurais pas cette autonomie-là.

Cette double réitération d'une volonté d'émancipation de carcans familiaux ou relationnels, ou encore d'autonomisation face à un contexte de proximité des lieux où s'est déroulée la majorité de la jeunesse et de la scolarité, permet une nouvelle fois d'identifier la mise à distance de la famille et des relations affectives comme logique décisionnelle sous-tendant l'entrée en mobilité. Dans certains cas, il est même question de mettre à distance des épisodes souffrants ou traumatisants vécus, notamment, durant la jeunesse. Toutefois, cet éloignement s'opère sans nécessairement entraîner de rupture dans le lien social ni dans le soutien financier. Rappelons que la grande majorité de notre échantillon a bénéficié de transferts de fonds et provient de milieux socioéconomiques relativement aisés. Ces résultats ne sont pas sans rappeler les caractéristiques

du modèle français (ou « continental ») d'entrée dans la vie adulte : comme le soulignent différentes enquêtes sur la jeunesse des sociétés européennes, les jeunes Français·es, en particulier issus des milieux aisés, quittent rapidement le foyer familial à l'occasion des études supérieures (Van de Velde, 2008 ; Galland, 2017). Ils bénéficient ainsi d'une forme d'autonomie identitaire et de la possibilité d'expérimenter, mais cette indépendance géographique demeurerait « partielle et réversible » : en effet, en cas de difficultés, il serait toujours possible de « trouver refuge » dans la famille (Galland, 2017, p. 177). Nous constatons des logiques similaires dans les trajectoires des jeunes Français·es ayant choisi d'entrer en mobilité au Québec : le foyer familial et les relations affectives occupent ici simultanément la position toute paradoxale, d'un côté, de repoussoir, notamment sur le plan identitaire, et de l'autre, de refuge potentiel sur les plans affectifs et matériels. Cette spécificité française (ou continentale) des parcours de jeunesse ne serait pas étrangère aux « effets structurants des cadres sociétaux » variant selon les contextes culturels et les types de politiques publiques en place (ibid., p. 177 ; Van de Velde, 2008). Il s'avère, à cet égard, particulièrement pertinent d'explorer certains éléments du contexte social de développement de ces jeunes, dont font partie les trajectoires professionnelles et scolaires avant leur entrée en mobilité.

### *3.2.2 Hiérarchie et contrôle : des expériences scolaires et professionnelles ambivalentes*

En retraçant les expériences de vie antérieures à la migration, la thématique de la scolarité fut rapidement saturée de témoignages. Pour la grande majorité des participant·e·s, il s'agit d'un parcours difficile, dévalorisant et parfois même violent, notamment marqué d'une perception d'une culture académique hiérarchique et autoritaire. Pour les moins pires des cas, il s'agit d'un cheminement au mieux élitiste, exigeant et inflexible, comme nous l'avons vu dans la section précédente sur les temporalités des désirs de mobilité. Sans être aussi marquées de termes aussi péjoratifs, les perceptions des premières expériences de travail et, surtout, des opportunités futures du marché de l'emploi demeurent particulièrement pessimistes. Ces deux sphères distinctes du social, l'éducation et le travail, seront abordées simultanément puisque celles-ci apparaissent relever, au sein des logiques décisionnelles menant au départ de la France, de la même *volonté de contournement* (Sanchez, 2020) de ces structures françaises.

De fait, il est possible de synthétiser la plupart des enjeux rencontrés dans le système éducatif français dans ce témoignage de Jade, laquelle relate un retour « vraiment difficile » en France après avoir vécu trois ans au Québec avec sa famille :

Jade : En France, quand je suis rentrée, c'était pour la fin du lycée. J't'avoue que passer du système québécois au système français, enfin, de *repasser dans le système français a été super difficile*. Vraiment, vraiment difficile. Dans le système français, t'es bâchée tout le temps, t'es lynchée, c'est toujours... Jamais on te tire vers le haut. Et moi, j'avais connu le Québec pendant 3 ans et c'était un système qui m'allait bien, me tirait vers le haut, qui m'encourageait. Déjà, j'avais jamais été bonne en maths. Jamais eu d'aussi bonnes notes en maths que quand j'étais au Québec. L'anglais pareil. J'ai énormément progressé. Il y a plein de choses qui ont fait que *le retour en France a été un choc au niveau scolaire* pour moi et pour mon frère aussi.

Bien que ce témoignage soit spécifique à une expérience de vie antérieure au Québec (élément récurrent qui sera développé dans la section suivante), il présente énormément de similitudes avec ceux de Sandra et d'Isabelle, dont les cheminements scolaires ont été marqués par de nombreux échecs et difficultés en France. Toutes deux ont finalement décroché un diplôme universitaire au Québec, respectivement un baccalauréat et une maîtrise, après avoir vécu de multiples dévalorisations et de critiques dans un cadre scolaire :

Isabelle : Je n'aurais jamais pensé aussi à aller si loin, parce que de toute façon, j'pense qu'en France, la mentalité est telle *qu'on te rabaisse énormément*. Donc, moi, ma vision de l'école, c'est que je ne savais même pas... J'pensais même pas pouvoir arriver à un tel niveau d'études [maîtrise]. Pour moi, justement, on me disait que... Qu'est-ce qu'on m'avait dit, que *j'allais finir chez Lidl* [épicerie bon marché] *en tant que caissière*, enfin bref... Mais ça, c'est normal. C'est un élève qui l'a dit, mais ensuite la prof a acquiescé.

Sandra : Ma vie a été *conditionnée par les difficultés scolaires*. Écoute, le système français, ça n'a aucun sens. C'est archaïque, il y a tout à revoir, l'éducation française, c'est... Faut tout détruire et repartir de zéro, vraiment. Même de voir comment les enfants sont éduqués différemment au Québec et en France... En France, c'était à coup de tapes sur la tête, tout ça. On est vraiment dans l'éducation négative en France, alors qu'au Québec que j'ai ressenti quelque chose de beaucoup plus positif, de plus encourageant.

Il est à noter que ces expériences relèvent principalement du rapport entre professeurs et élèves, ou encore des stratégies pédagogiques. Alors que ces premiers extraits rendent compte de l'éducation secondaire, Clara raconte le même type de froideur lors de sa licence en sciences sociales, et même des propos discriminatoires en raison de son accent du Sud-Ouest de la France :

Clara : [Je voulais] sortir un peu de cette mentalité française assez... assez *rigoureuse*, pis très *distante* dans le rapport maître-élève, t'sais, le vouvoiement, il y a des profs qui ne te regardent pas dans les yeux parce que t'sais, t'es juste en licence. [...] Le monde était toujours énormément dans le jugement, dans le paraître, l'apparence, t'sais. L'école, j'ai trouvé ça très... Beaucoup de violence. T'sais, on m'a dit : « *Va falloir que tu nettoies ton accent*, ta manière de parler si tu veux percer dans la recherche en France ». Pis ça, j'avais trouvé ça très dur, très violent.

Hiérarchie, froideur, distance : autant de qualificatifs peu enviables sont mobilisés pour décrire le système éducatif français. Si la violence vécue par cette participante n'atteint pas un niveau aussi aigu dans tous les entretiens, il est certainement possible de se questionner sur les violences symboliques et les inégalités reproduites par un tel système : Vincent et Thomas, tous deux en classes préparatoires parisiennes pour les grandes écoles, parlent respectivement de « snobisme » et de « parcours très élitiste et haut de gamme ». Toutes et tous n'ont toutefois pas pu intégrer ou compléter de tels cursus. C'est notamment le cas de Timothée, lequel a été exclu de son école d'ingénieurs après avoir échoué deux fois le même cours, et a pu contourner cette « sévérité », cette « rigidité » en continuant son parcours universitaire à l'École Polytechnique de Montréal en validant un maximum d'équivalences. Marc, pour sa part, n'a pas obtenu de financement pour son projet doctoral initial, puis a terminé deuxième suite à un long processus de sélection au doctorat en sciences biologiques. Il décrit :

Marc : J'étais un peu abattu, en mode : « J'ai pu rien, plus aucune piste », « c'est super dur de trouver de quoi pour travailler, le doctorat c'est fini ». Puis là, je vois une annonce qui passe pour un doctorat en cotutelle France-Québec à Rimouski. Le sujet convient vraiment avec mon profil, fait que je postule en me disant : « De toute façon, je n'ai rien à perdre », en me disant « J vais pas l'avoir, mais j'postule par principe ».

On comprendra dès lors que Marc a pu intégrer ce doctorat au Québec. Ce contournement du système éducatif, de ses méthodes et de sa sélectivité, perçu comme hiérarchique, élitiste et dévalorisant, ou à tout le moins rigide et inflexible, est récurrent dans les données et renvoie directement aux résultats collectés par Inès Sanchez dans son mémoire sur les mobilités étudiantes françaises aux HEC et à l'Université McGill (2020).

Pour ce qui est du monde du travail, les expériences diffèrent grandement selon le moment du départ au Québec. Comme nous l'avons montré, la plupart des participant·e·s sont en effet entrés en mobilité vers la fin de leurs études universitaires, qui plus est en prenant en compte notre critère d'échantillonnage voulant que nos participant·e·s soient arrivés au Québec avant l'âge de 30 ans. Or, il apparaît peu commun, au sein de notre échantillon, que les jeunes Français·es travaillent en même temps que leurs études. Isabelle, par exemple, compare ses tentatives infructueuses de recherche d'emploi en France à ses succès rapides à son arrivée à Montréal :

Isabelle : En France, t'sais, j'ai essayé de trouver du travail quand j'avais 18 ans pour *devenir un peu indépendante*, et tout le monde m'a claqué la porte au nez. C'est difficile.

Bah, y a des gens qui en trouvent, mais... Faut chercher beaucoup. C'est pas comme à Montréal où tu te balades et en 2 jours, j'ai trouvé une job dans un café très rapidement.

De manière générale, on remarque un certain pessimisme par rapport au marché du travail, et ce, autant pour de simples boulots étudiants que pour des emplois qualifiés. Ce ressenti concorde en effet avec la plupart des mesures socioéconomiques disponibles sur l'emploi en France, où le taux de chômage des jeunes, par exemple, est plus élevé qu'au Québec depuis une dizaine d'années (OCDE, 2022). Ces indicateurs macroéconomiques demeurent cependant moins pertinents pour cette analyse que la manière dont les perceptions peuvent influencer la décision d'entrer en mobilité. Par exemple, Anaïs indique trouver qu'il n'y a « pas beaucoup d'avenir au niveau professionnel en France ». Elle poursuit en associant ce pessimisme à la surqualification académique :

Anaïs : En fait, les perspectives que j'ai en France sont plus pessimistes. Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui ont fait des hautes études, des masters, des doctorats et finalement, qui terminent technicien en ressources humaines. C'est malgré eux, en fait. C'est simplement parce que *le marché est tellement saturé au niveau du travail que les perspectives sont un petit peu pessimistes*. Faire des études pour finalement ne pas arriver à décrocher un emploi... On peut s'accrocher, mais ça va être beaucoup plus long.

Marc, en plus de subir les contrecoups de la sélectivité française lors de ses tentatives d'accession au doctorat, témoigne des mêmes angoisses face aux perspectives professionnelles :

Marc : Je trouvais ça difficile, par contre, de se projeter professionnellement. Ça, c'était la difficulté. On savait qu'on pouvait trouver des doctorats, mais après, trouver un job après un doc... Si tu ne fais pas chercheur, c'est compliqué, parce qu'on donne beaucoup d'importance aux diplômes. Fais que ça, c'était un peu le côté négatif, t'sais, de me dire « comment je vais trouver après ? ». [...] Fait que non, non, avec cette incertitude-là, côté professionnel, où tu te dis que « je vais faire 8-9 ans d'études, mais est-ce que ça va vraiment servir à quelque chose ? ». Je sentais que j'allais galérer quoi.

Au-delà de ces légitimes appréhensions face au chômage et à la surqualification, certains ont tout de même fait l'expérience d'emplois ou de stages professionnels, et en retirent une appréciation ambivalente. On retrouve, notamment, la critique du caractère « froid », « contrôlant » ou encore « hiérarchique » des structures, pour reprendre les mots d'Alicia ou d'Anaïs. Cette dernière illustre le climat de travail de ses emplois (stages en entreprise d'import-export) en France comme en ayant toujours « une épée au-dessus de la tête ». Même écho pour Vincent, ingénieur, qui s'est retrouvée dans des situations où la hiérarchie le rendait mal à l'aise :

Vincent : La hiérarchie ! En France, c'est très hiérarchisé. Ça m'est arrivé dans mon stage, je supervisais des activités, pis quand *on m'appelle monsieur, alors que la personne a 30 ans de plus que moi, pis que moi, je suis un ti-cul qui sort de l'école*, je

suis pas très à l'aise. Tutoie-moi, si tu le veux, tu peux le faire. Cette vision hiérarchique, c'était... T'sais, des fois, il y avait la peur de tes supérieurs. [...] C'est clair que c'est un élément qui fait que professionnellement, je me sens plus à l'aise ici.

On observe une certaine stratification en fonction des postes dans la structure, eux-mêmes grandement déterminés par le niveau d'éducation de la personne. Il ajoute, sur le caractère contraignant et rigide de son emploi dans la fonction publique, quelques considérations sur le code vestimentaire et les apparences :

Vincent : C'est vraiment assez particulier, parce que j'ai une expérience de travail en France en génie. Puis j'ai vraiment haï ça dans la fonction publique. [...] Déjà, mon style vestimentaire : moi, en France, c'était avec des ingénieurs en costume, cravate, chemise tout le temps, qu'il fasse 35 ou 15 degrés, c'est toujours la même chose. Moi, ici, ça m'arrive d'être en short pis en gougounes à la job.

S'il n'est pas possible de réduire la complexité du marché de l'emploi et de la culture du travail française à quelques extraits d'entretien sur la liberté vestimentaire, il n'empêche que ces illustrations sont multiples et récurrentes, d'autant plus en prenant en compte qu'aucun·e participant·e n'ait partagé d'expériences positives à ce sujet. Au final, il apparaît clairement que le système éducatif français et les premières expériences d'emploi ont contribué à constituer chez la majorité des participant·e·s des logiques d'entrée en mobilité en opposition à certains éléments de la société française. Se forme en effet tout un champ lexical de la hiérarchie, du contrôle ou encore de la froideur des interactions, cadré d'un contexte de pessimisme lié à l'insertion professionnelle. Il reste enfin à savoir si cette tension est également perçue au sein d'autres dimensions du social.

### 3.2.3 « Une société qui ne s'écoute pas » : crispation sociopolitique et médiatique

De quelle manière le contexte sociopolitique et médiatique français impacte-t-il les désirs de mobilité des jeunes sur lesquels nous enquêtons ? Les données de cette section, lesquelles présentent un climat politico-médiatique tendu et conflictuel, se dédoublent d'un rapport personnel à la thématique<sup>14</sup>. Clara, doctorante en sociologie, déplore avec une formule très parlante un certain

---

<sup>14</sup> Digression personnelle : durant l'adolescence, j'ai dû mettre fin à l'atypique garde partagée internationale vécue depuis l'enfance et choisir mon futur lieu de vie entre la France maternelle et le Québec paternel. La décision fut éventuellement de vivre de manière permanente au Québec. Sans connaître à cet âge la discipline sociologique et ses mots, c'est toutefois avec un vocabulaire lui appartenant que je tentais de décrire, peut-être pour me justifier, un sentiment de lourdeur, de grisaille et de tensions uniquement vécus lors de mes séjours français. Les souvenirs de cette

immobilisme, dans ce qu'elle considère comme un manque de réflexion collective face aux problèmes sociaux, notamment dans la foulée des commentaires anti-sociologiques de différentes personnalités publiques ou politiques. Sur les liens entre climat politique et mobilité, elle précise :

Clara : Tout le climat médiatique en France est très lourd... En tout cas, moi, *ça m'a vraiment poussée à en tant que jeune femme à partir*, parce que j'étais comme « ben là, je ne vois pas pourquoi je resterais dans une société où tout va mal ». Parce que tous les jours, ça ne va pas bien, il n'y a pas d'emploi, tout est bouché. C'est conflictuel, t'sais... La sociologie est de plus en plus poussée comme une mauvaise discipline, avec tous les propos en 2015, t'sais, quand j'étais encore en France, quand les événements se sont passés, y a eu toutes les phrases : « On ne veut pas d'excuses sociologiques<sup>15</sup> ». J'me suis dit « non, c'est pas possible, *je ne peux pas évoluer dans une société qui s'écoute pas* ».

En fait, plusieurs considèrent que le contexte sociopolitique français *en général*, qu'il s'agisse de la teneur des débats publics et médiatiques ou d'évolutions législatives concrètes, est actuellement « catastrophique », pour reprendre les mots de Dalila. Pour cette participante d'origine maghrébine, ce « climat social et politique » constitue effectivement une raison de partir de la France, tandis que son pessimisme quant à la possibilité d'éventuelles politiques sociales progressistes démontre une volonté de rester à l'étranger. En ses mots :

Dalila : C'est vraiment catastrophique le climat social, le climat politique. Genre, j'ai l'impression que c'est *au bord de l'implosion*. Donc, je vois un peu la France en ce moment comme un endroit où c'est complètement incertain de ce que ça sera dans cinq ou dix ans. Alors, peut-être que par miracle, l'implosion va aller dans le sens du progressisme et peut-être que ça va me pousser à retourner en France, mais je ne pense pas. Je pense que les dérives qui sont en train de se passer politiquement, elles vont se durcir en France et que dans cinq ans, je voudrais encore moins... J pense qu'en fait, *je ne me poserais même pas la question de retourner en France tellement ce sera tendu*.

On peut associer cette crainte d'une « implosion » à certains débats ayant divisé la société française dans les dernières années, comme la légalisation du mariage homosexuel ou encore la dégradation des relations avec les Français·es de confession musulmane. Sur ces derniers enjeux ethnoconfessionnels, Vincent, originaire d'Asie du Sud, décrit une ambiance de méfiance et de tensions, pour ne pas simplement dire de profilage racial :

---

décision impliquent notamment un désarroi face aux divisions interethniques et religieuses, des tensions liées aux débats identitaires du président Sarkozy et, enfin, une réelle frayeur face à la montée de l'extrême-droite, particulièrement marquante dans le Nord désindustrialisé de la France. Bien entendu, une ville et une école publique en périphérie de Lille ne représentent pas l'entièreté du climat politique national, mais force est de constater le caractère commun de ce ressenti avec nombre des participant·e·s à cette enquête.

<sup>15</sup> Suite aux attentats de novembre 2015 à Paris, Manuel Valls, Premier ministre, avait critiqué « ceux qui cherchent des excuses sociologiques ou culturelles » (Saint-Martin, 2016). Plus sur ce sujet : Lahire, B. (2016).

Vincent : Aussi, c'est vrai qu'il y a un contexte, j'y avais pensé et je voulais t'en parler. T'sais, je suis parti en 2016, mais en 2015, il y en a eu tous les attentats à Paris. Pis t'sais, il y avait quand même une ambiance pas si agréable. Moi, à mon école, on se faisait fouiller tout le temps, parce qu'on était à La Défense. C'était une des places qui était mentionnée dans les possibles lieux d'attaque. C'était pas très agréable. Puis je prenais tout le temps les transports en commun ou le métro pour me rendre à l'école, puis j'ai vécu quand même une année pas facile *où je me faisais dévisager beaucoup parce que j'avais une barbe plus grosse que ça*, pis que je n'étais pas toujours... Je le voyais clairement que ça dérangeait un peu, le monde qui avait des grosses barbes. Puis *je me suis fait fouiller plusieurs fois, pis pas mes collègues qui étaient blancs*, t'sais. [...]

Vincent : Je reviens là-dessus, mais le *contexte racial*, aussi. C'est vraiment... Je le sens qu'il est plus intense en France, ne serait-ce qu'avec les événements de 2015, je sens vraiment que je ne serais pas très à l'aise de retourner en France avec tout ça.

Une nouvelle fois, si les logiques d'entrée en mobilité sont mêlées rétrospectivement à la décision de prolonger l'expérience migratoire (à la décision de « ne pas rentrer »), il reste que ce contexte politico-médiatique est une catégorie mobilisée par plusieurs jeunes Français·es au moment de se rappeler des raisons ayant poussé au départ de leur société natale<sup>16</sup>. Pour ce qui est des débats autour du « mariage pour tous », les réactions sont encore plus virulentes : le contre-mouvement conservateur de la « Manif' pour tous » a été mentionné à de multiples reprises comme élément repoussoir de la société française. Pour Isabelle, qui a étudié dans un lycée catholique, cet enjeu est directement associé à une « envie de partir » :

Isabelle : C'était un lycée chrétien très bourgeois dans la manière de penser, très homophobe, enfin, y avait de tout, tu vois le genre, assez raciste, etc. Donc en fait... J pense que c'est surtout *ce cadre-là qui m'a poussé à partir*, parce qu'à la fin... T'sais, moi, à 15 ans, par exemple, j'étais très investie contre la Manif' pour tous là, pour le mariage homosexuel pis c'était... J'ai passé 3 ans d'enfer, parce que, vraiment, y avait tellement d'intolérance dans ce lycée-là, mais des jeunes qui parlent comme dans la bouche de leurs parents, qui ont vraiment pris des discours... Donc, ouais, j' pense qu'à ce moment-là... (rires). C'était déjà dans ma tête, *une envie de partir*.

D'autres témoignages vont en ce sens. Karl, lequel s'identifie à la communauté queer, a notamment indiqué avoir été « choqué de voir qu'en France, on est encore *stickés* sur le mariage homosexuel, alors qu'au Canada, ça a été adopté depuis le début des années 2000 ». Vincent ajoute même, à ce sujet, avoir vu « des situations où du monde se fait agresser verbalement en France parce que ce sont des personnes LGBTQ+ ». Encore une fois, il n'est pas ici question de déterminer le pays dans lequel les conditions de vie des personnes appartenant aux minorités ethniques ou sexuelles sont les plus favorables, mais plutôt de constater de quelle manière ces perceptions des

---

<sup>16</sup> Sur l'expérience migratoire spécifique des jeunes Français·es racisé·e·s au Québec, voir le Chapitre 6, section 2.



contextes sociopolitiques influencent les logiques sociales d'entrée en mobilité. Il est alors possible de rappeler la pertinence de la distinction classique entre les facteurs *push-pull* des migrations internationales, puis de tenter de l'appliquer aux mobilités France-Québec, lesquelles s'inscrivent dans un flux entre États du Nord. En effet, on associe généralement aux États du Sud les migrations *forcées* ou *de refuge*, ou encore des facteurs dits *répulsifs*, dont font partie les persécutions politiques ou en termes de droits de la personne. En l'occurrence, l'appréciation subjective des participant·e·s à cette enquête des conditions de vie des personnes minorisées, notamment sur la base de la diversité des orientations sexuelles, montre que cette catégorie peut être mobilisée pour justifier, ne serait-ce que partiellement, un départ de la France. Son contexte sociopolitique constituerait en somme un facteur répulsif contribuant au devenir-migrant de la population à l'étude. Ce climat tendu serait principalement véhiculé par les médias. Comme l'indique par exemple Jérôme, la comparaison entre l'actualité québécoise et française ne semble pas particulièrement à l'avantage de cette dernière :

Jérôme : En revanche, j'ai toujours l'habitude de suivre l'actualité un peu en parallèle, la France et le Québec. T'sais, j'ai des alertes de *Radio-Canada* puis j'ai des alertes du [journal] *Le Monde*. C'est juste que de l'extérieur, le climat social en France, j'ai l'impression qu'il s'est *dégradé au fur et à mesure des années*, pis surtout des dernières années. Ça, c'est vraiment des trucs qui font que *t'as pas le goût de rentrer en France*, en fait. C'est de pire en pire. À côté, le Québec, c'est pas forcément tout beau, mais y a quand même un *gap*. *Il était déjà présent, mais il s'est peut-être encore plus creusé.*

Jérôme oscille ici entre les logiques d'un départ et les raisons le poussant à rester au Québec, mais l'idée demeure la même : le climat social français, effectivement caractérisé par une certaine crispation et relayé par les médias grand public, devient, à différents moments de la carrière migratoire, une catégorie repoussoir pour les participant·e·s à cette étude<sup>17</sup>. Leurs récits de vie montrent, au final, que leurs histoires individuelles de départ de la France sont conditionnées par les principales dimensions du social, comme la famille, le système éducatif, le monde du travail et le climat sociopolitique et médiatique.

---

<sup>17</sup> D'ailleurs, il faut noter que plusieurs participant·e·s, surtout des hommes, ont indiqué avoir simultanément tendance à beaucoup critiquer leur société natale, mais ne pas tolérer cette critique venant des Québécois·es francophones. Nous reviendrons sur le rapport à l'identité française et les relations franco-québécoises dans les prochains chapitres.

### 3.3 Choisir le Québec : de l'idée du hasard à l'Amérique en français

Après avoir montré certains éléments contextuels de la société française pouvant être associés à un désir de mobilité, il nous reste, enfin, à expliciter des éléments ayant mené au choix du Québec comme destination de mobilité internationale. La présente section nous permettra de montrer que, contrairement à notre hypothèse de travail initiale, peu de perceptions prémigratoires semblent conditionner le choix du Québec comme société d'accueil. En effet, peu de données ont été aussi récurrentes dans notre enquête que celle d'un choix perçu *a posteriori* comme « hasardeux », « aléatoire » et, surtout, en toute « méconnaissance » de cause. Cette idée de hasard, très récurrente, n'est pourtant pas anodine et renvoie plutôt à l'actualisation de logiques sociales et de structures d'opportunités. Nous montrerons aussi que des perceptions antérieures à la mobilité sont similaires à certains *mythes* explicités dans la revue de littérature, notamment à l'occasion de voyages antérieurs en Amérique du Nord. Enfin, nous verrons de quelle manière les différentes motivations dites expérientielles (ou culturelles) et stratégiques (ou économiques) font écho, dans le choix du Québec, à la littérature sur les mobilités juvéniles et étudiantes en général.

#### 3.3.1 Pas ou peu de perceptions prémigratoires : le Québec, un choix « aléatoire » ?

Il est intéressant de constater que plus de la moitié de notre échantillon a indiqué n'avoir que très peu de perceptions sur le Québec avant la mobilité, et même, dans certains cas, aucune, et ce, parfois volontairement. En effet, en réponse à ma question sur leurs perceptions du Québec et leur préparation à la rencontre de cette culture étrangère, la même réponse revenait souvent, parfois avec une légère gêne liée au fait de penser qu'ils et elles étaient les seul·e·s dans cette situation. Fabrice (E4) illustre bien cet état d'esprit : « C'est drôle, en fait, je n'avais pas de perceptions. C'était plus, pour moi, que... Je voulais partir de la France. Je voulais avoir l'expérience de voyager [...] sans trop d'attentes ». La réponse honnête de Léa est similaire : « Je ne vais pas te mentir, je ne me suis pas du tout préparée au Québec en tant que tel. Pour tout te dire, j'étais même pas 100 % sûre que c'était majoritairement francophone ! ». Même pour les personnes ayant quelques connaissances sur le territoire ou la culture, la même thématique de l'absence de représentations ou d'attentes sur leur lieu de destination est marquante. Mentionnons, en rafale, quelques-uns des nombreux extraits pouvant exemplifier cette méconnaissance initiale : Vincent, « Le Québec, moi, je connaissais pas vraiment ça » ; Anaïs : « j'avais une méconnaissance totale sur le Québec » ; Marc : « sur la vie au Québec, au-delà des gros clichés, je ne connaissais pas grand-chose » ;

Thomas : « Ma connaissance du Québec était très floue, [...] j'avais zéro attente » ; Alicia : « Honnêtement, je ne savais rien du tout. J'ai pas été proactive du tout dans la recherche, [...] j'avais pas d'idées préconçues ». Pourquoi, alors, tous ces jeunes ont-ils choisi le Québec pour leur échange étudiant ou leur permis de travail ?

Un élément en particulier est à lier à cette thématique de l'absence de conceptions en amont de la mobilité : l'idée d'une trajectoire aléatoire ou contingente. Sur ce point, il est à noter que sept participant·e·s sur 16 ont indiqué être arrivé·e·s « vraiment par hasard », pour reprendre les mots (identiques) de Léa et Clara. Or, sans nier les perceptions que ces personnes m'ont confiées lors de l'enquête de terrain, il apparaît nécessaire de problématiser cette conception d'une trajectoire considérée comme aléatoire. Effectivement, ces trajectoires de mobilité au Québec constituent à notre sens bien plus l'actualisation de possibilités inscrites au sein de prédispositions sociales et institutionnelles qu'un choix contingent et détaché de son contexte social. Cette idée, déjà développée plus tôt dans notre section sur les conditions de possibilité de la mobilité internationale, est ici plus concrète : le Canada, le Québec et la France disposent de nombreuses ententes bilatérales facilitant la mobilité internationale, dont les permis de travail canadiens et les frais de scolarité avantageux pour les étudiant·e·s français·es au Québec. Par exemple, les cas de Léa, Clara et Dalila sont similaires : souhaitant faire un échange étudiant à la dernière minute, celles-ci se sont retrouvées face à différents choix présentant des contraintes plus ou moins lourdes, comme le fait d'étudier dans une langue autre que le français ou l'anglais, ou encore impliquant beaucoup d'argent et de tests linguistiques (aux États-Unis, notamment). Face à des choix « peu intéressants » en Europe ne permettant pas de créer « une distance suffisante », Clara a donc choisi l'option du Québec. Écho similaire pour Dalila, laquelle n'avait plus que Montréal ou Beyrouth comme destinations potentielles sans tests linguistiques à la veille de la date limite ; la pression familiale ayant mis une croix sur le projet libanais, jugé trop risqué, Montréal fut choisie *par dépit*. Pour Marc, c'est une offre de doctorat en cotutelle avec l'Université du Québec à Rimouski qui l'a poussé à postuler « pour le principe ». Cette offre n'était toutefois pas totalement aléatoire : celui-ci disposait de retours positifs sur ce type de mobilité par plusieurs connaissances dans son domaine, faisant écho à la théorie de causalité cumulative des migrations (Massey *et al.*, 1993). D'autres participants, comme Jérôme ou Fabrice, ont indiqué avoir reçu énormément de retours positifs sur le Québec par des camarades de classe, sans toutefois que ces commentaires favorables soient ancrés sur des éléments concrets de la société québécoise.

Cette tension entre hasard et déterminismes sociaux avait déjà été constatée par Carolina Pinto-Baleisan dans ses enquêtes sur l'internationalisation de jeunes sud-américains (2013, 2017), laquelle proposait le concept « d'étudiant encapsulé » pour saisir les logiques sociales à l'œuvre dans la décision d'entrer en mobilité et/ou de devenir migrant. Selon cette autrice, on ne suit pas de trajectoires migratoires par hasard : celles-ci varient plutôt selon le statut socioéconomique. Ainsi, si la mobilité des classes les plus privilégiées peut être liée à la reproduction des élites dans le pays natal, les trajectoires des jeunes issus de classes moyennes seraient effectivement plus incertaines, comme nous le constatons dans notre échantillon. Par contre, l'idée d'un parcours initialement perçu comme plutôt *positif* ou *aisé* ne s'y retrouve pas, ni dans les autres enquêtes sur les mobilités étudiantes. Or, ces données se sont retrouvées à quelques reprises dans nos entretiens, nous poussant à croire que cette perception est spécifique au flux France-Québec. Les différents types de facteurs attractifs, notamment liés à des voyages antérieurs ou à des connaissances préalables sur le Québec, seront ainsi développés dans les prochaines sections.

### 3.3.2 Des voyages préalables au Québec

Cette perception d'aisance ou de facilité peut s'ancrer dans les expériences antérieures de nos participant·e·s, alors que quelques-uns d'entre eux et elles ont effectué différents voyages au Québec ou ailleurs en Amérique du Nord plus tôt dans leur vie. Plus encore, deux participantes ont indiqué avoir vécu quelques années avec leur famille au Québec durant l'enfance et l'adolescence, laissant une marque durable sur leurs désirs de mobilité et sur le choix du Québec en particulier. À ces expériences concrètes, il est également possible d'ajouter, comme nous l'avons vu pour le désir de mobilité en général, les *mobilités virtuelles* au Québec, c'est-à-dire les retours d'expérience de voyage au Québec de membres de la famille, de camarades de classe ou d'amis. Ces dernières sont particulièrement présentes dans les discours des participants ayant eu à faire un échange étudiant pour valider leur diplôme, notamment en ingénierie comme Timothée, Vincent ou Jérôme :

Jérôme : J'ai une couple d'amis qui revenaient de Montréal, qui eux avaient fait leur semestre de deuxième année à Montréal, donc en fait c'était comme : « tout le monde était vraiment cool », c'était tout super positif comme avis, ou genre la vie est *nice*, les gens sont *nice*. [...] C'est ça que j'ai vraiment retenu, c'est que tout était super positif de la part de mes amis, t'sais. J'anticipais un peu, *tout le monde dit des trucs positifs, faut pas que je me fasse trop d'idées, je vais peut-être être déçu ou quoi*.

Cette conscience des attentes élevées est notable : elle répond presque directement à notre hypothèse initiale, à savoir que la clé de la compréhension de l'immigration française au Québec

se trouverait dans la tension entre les perceptions prémigratoires et l'épreuve empirique de la mobilité. À cet égard, Jérôme préfigure l'importance de la gestion des attentes dans la « réussite » d'une carrière migratoire, soit l'appréciation des différentes dimensions objectives et subjectives de l'expérience migratoire (Martiniello et Rea, 2011), surtout dans le cas d'attentes de départ constituées de manière extrinsèque. Pour d'autres, comme Karl et Isabelle, c'est un voyage concret qui a créé un véritable « coup de cœur » pour la ville de Montréal :

Karl : En 2017, j'ai juste pris des vacances ici pendant deux semaines à Montréal. J'ai vraiment apprécié. Je suis venu l'été et j'ai vraiment aimé Montréal, la *vibe* qu'il y avait. [...] J'ai trouvé que c'était un endroit plus ouvert et il y avait vraiment... vraiment une ouverture d'esprit, que les gens te jugent pas, en fait. Je n'avais pas cette impression-là en France. Ces deux semaines de vacances m'ont amené ces idées-là. C'est quelque chose que je lisais sur le papier, mais en vrai, j'en savais absolument rien. Je ne l'avais pas expérimenté pour savoir, pis les deux semaines de vacances m'ont fait dire, genre, « *oh my god*, il y a un Quartier gai ici et tout le monde s'en fout ? ». Je suis arrivé ici trois mois après et je n'avais pas fait de démarches administratives. (rires)

Isabelle : J'suis arrivée à Montréal, on a passé deux jours là-bas pis j'me suis retrouvée dans une auberge LGBTQ+... Et en fait, pendant une tournée des bars, j'ai rencontré un ami à moi du collège, de quand on avait 13 ans, c'était complètement fou. On a bu ensemble, on a dansé ensemble, pis j'me suis dit : « Mais c'est complètement fou cette ville ! ». J'ai vraiment eu un *énorme coup de cœur*, surtout en fait avec la coïncidence incroyable. Après, je suis rentrée et j'y ai plus tant repensé. [...] J'avais pas encore réalisé que c'était *le moment fondateur et que dès le début, j'savais que j'allais rester ici*.

Le rapport à l'ouverture d'esprit, la tolérance et à la bienveillance, notamment envers les communautés de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, fait écho à certaines perceptions communes sur le Québec, mais également aux résultats de recherche de Sanchez, qualifiant en effet la ville de Montréal de « terre promise de l'épanouissement personnel » (2020, p. 90). Or, si nous abordons ici les perceptions liées à un voyage préalable au Québec, nous verrons dans les sections suivantes que ces qualités attribuées à Montréal et au Québec en général se retrouvent également dans l'expérience concrète de mobilité de nos participant·e·s.

Il est intéressant de noter que même certains souvenirs plus négatifs d'un séjour au Québec n'ont pas influencé l'attractivité de la ville, comme Armelle, laquelle a vécu des mésententes avec ses partenaires de voyage, ou Jade, pour qui l'expatriation temporaire de sa famille au Québec a été le moment du divorce de ses parents. La première s'est sentie insatisfaite de simplement visiter les attractions touristiques et de ne pas prendre le temps de sociabiliser avec les locaux : en ses mots, elle s'était dit vouloir « revenir plus tard » pour vivre la pleine expérience. Pour Jade,

expatriée ayant vécu toute son enfance au Sénégal, ce fut un véritable choc de quitter ce pays pour la ville de Québec : « cette modernité-là, avec les larges routes, ces grosses bagnoles, ces grandes maisons, le jacuzzi dans le jardin » lui ont notamment fait forte impression. Toutefois, le divorce de ses parents et son retour en France pour la fin du secondaire furent extrêmement pénibles. Elle explique avoir voulu vivre sa propre expérience tout en s'éloignant des souvenirs douloureux :

Jade : Ma seule expérience du Québec, en fait, c'était Québec, la ville. J'avais pas envie de retrouver cette ville parce que je n'avais pas eu une bonne expérience là-bas. Et puis, aussi, je me disais que Montréal était plus... J'avais toujours entendu dire que *Montréal était plus étudiante, plus dynamique, plus moderne aussi, plus multiculturelle*.

Cette tension entre Montréal et la ville du Québec (ou les régions), dans le souvenir de Jade, se retrouve également dans le discours de Clara, qui avait entendu parler par un ami de difficultés d'intégration à l'Université Laval (à Québec) lors d'un semestre à l'étranger. Au final, cette dialectique entre l'urbanité de Montréal et le reste du Québec traverse toutes les données collectées dans ce mémoire – nous y reviendrons, sans qu'une tendance claire se dégage jusqu'ici dans les déterminants de l'attractivité du Québec en général. En attendant, reste à expliciter les quelques (mais bien existantes) perceptions prémigratoires ayant subjectivement constitué l'imaginaire de notre échantillon en amont de la mobilité.

### 3.3.3 « L'Amérique du Nord en français » : quelques facteurs stratégiques et culturels

Bien que nous ayons montré de quelle manière différentes prédispositions sociales inhérentes aux désirs de mobilité précèdent le choix de la destination, il demeure que plusieurs participant·e·s disposaient de quelques connaissances culturelles ou de motivations stratégiques associées au Québec avant d'y arriver. Les données issues des entretiens montrent la présence de thématiques identifiées dans notre revue de littérature, soit un champ sémantique articulant différents mythes coloniaux (le rêve américain) ou judéo-chrétiens (l'Eldorado) sur l'Amérique du Nord, sous une forme cependant beaucoup plus légère, moins superlative qu'anticipé. D'une autre façon, nous pouvons affirmer que certaines représentations favorables sur le Québec subsistent et peuvent avoir un impact dans le désir de mobilité de nos participant·e·s, sans constituer un pôle d'attraction aussi significatif que décrit dans les articles de presse ou les conclusions de recherches antérieures (Linquette, 2008). Détaillons-les en distinguant les motivations stratégiques et économiques des attraits expérientiels ou culturels.

Il fut de prime abord surprenant de constater que les participant·e·s, lorsque questionnés sur leurs perceptions du Québec avant la migration, ont très souvent étayé leurs réponses en discutant le mythe du « rêve américain » (*American Dream*) et de leur volonté de se l'appropriier – ou de le nuancer. En effet, au détour de voyages antérieurs ou de références culturelles, les États-Unis, ou parfois toute l'Amérique du Nord, donnent une impression de la « vie bonne et simple », où « tout est possible », de « plus de liberté » et de « bonheur facile », pour reprendre les mots d'Alicia. Plusieurs, comme Armelle, Léa et Vincent, ont fait état de représentations similaires, tout en les nuancant avant même la migration : Léa a rapidement « déchanté » lors de vacances aux États-Unis, alors qu'Alicia met en perspective son « idéal californien » en tant que « rêve d'adolescente ». Le propos de Vincent, toutefois, nous permet de faire le pont entre ces mythes et l'attractivité du Québec, notamment sur le plan stratégique et linguistique :

Vincent : On avait aussi, dans mon école d'ingénieur, une vision de... On mettait sur un piédestal la culture américaine. Sauf que finalement, mon opinion était déjà arrêtée : *les États-Unis, c'est pas l'Eldorado*. Je le voyais clairement. Par contre, au Québec, là, c'était les deux bons côtés. La culture américaine puis on parle français. C'est le jackpot !

Le rapport à la langue française transcende nos deux catégories : cette proximité linguistique constitue, pour les sujets de cette enquête, simultanément une motivation stratégique et un attrait culturel, puisque cette proximité linguistique est perçue comme facilitante pour l'intégration professionnelle (ou scolaire) et culturelle. Léa, Clara, Fabrice, Anaïs, Timothée et Isabelle, notamment, insistent sur l'importance du français comme l'une de leurs seules perceptions prémigratoires. Fabrice, par exemple, indique que « c'était l'aspect qu'on parlait français [qui primait dans le choix du Québec], parce que je ne me sentais pas à l'aise d'aller étudier dans un pays où je ne connaîtrais pas une langue bien comme il faut ». La langue française, majoritaire au Québec, permet ainsi de « s'approprier les avantages de l'international » (Sanchez, 2020, p. 68) sur les plans académiques ou professionnels sans parler une langue étrangère. :

Isabelle : Pour mes parents, l'Université de Montréal, c'était une grande école. Ils regardaient les classements directement et c'était comme « Wow, ça fait partie des 100 premières écoles mondiales », donc là, directement, ça correspondait à ce qu'ils attendaient pour moi comme université.

Cette citation renvoie une fois de plus aux liens entre internationalisation de l'éducation et la reproduction des élites en mobilité, ce qui confirme une fois de plus les données présentées par Inès Sanchez (2020). En l'occurrence, celle-ci a constaté que les étudiant·e·s français·es de son

échantillon étaient « attirés par la perspective d’obtenir un diplôme dans une institution prestigieuse étrangère » (ibid., p. 68). La spécificité de certaines formations a également joué un rôle, comme pour Marc, en biologie marine à Rimouski, ou encore Vincent, en écoconseil et en développement durable à Chicoutimi, soit deux spécialisations manquantes dans son cursus français. En bref, on peut qualifier ces motivations de *stratégiques* dans le choix d’étudier au Québec spécifiquement.

Sur le plan économique, et plus particulièrement de l’insertion professionnelle, l’attractivité du Québec est encore plus claire dans le discours de certain·e·s participant·e·s. Anaïs, par exemple, mentionne l’un des mythes susmentionnés : selon elle, « le Québec, c’est l’Eldorado au niveau professionnel ». D’autres ont mentionné vouloir s’établir au Québec en raison de l’absence d’emplois dans leur domaine en France. C’est le cas de Karl, venu « pour le fun, mais aussi professionnellement », et d’Armelle, pour qui l’entièreté du processus migratoire a été déclenchée par une recherche d’emploi :

Armelle : À la base, je sortais des études, d’une maîtrise en communication et de design d’interface utilisateur. En fait, à la suite de ça, je savais pas trop, il n’y avait pas trop d’opportunités qui m’attendaient à Paris. Donc, ce que j’ai fait, c’est que je me suis rapprochée d’organismes qui aidaient à l’intégration au Québec. Donc, je suis passée par l’Office franco-québécois pour la jeunesse, l’OFQJ, qui propose des stages pour les chercheurs d’emploi, ce qu’ils appellent des stages de perfectionnement. [...] J’ai eu plusieurs propositions [après une publication sur le réseau PVTistes.net]. Il y a quelqu’un qui a accepté de me prendre en stage dans sa compagnie en tant que UX designer.

Cette utilisation des dispositifs d’aide à la migration des Français·es au Québec est minoritaire dans notre échantillon, mais constitue un témoignage fort et concret des différentes manières dont se caractérise l’attractivité du Québec en amont de la migration. Cette motivation plutôt économique entre alors en apparence en tension avec l’idée développée plus tôt d’une arrivée *par hasard* au Québec. Or, le souvenir subjectif d’un choix hasardeux ou contingent dans la trajectoire de vie de nos participant·e·s n’est pas incompatible avec l’existence objective de structures facilitant la réalisation de la mobilité, tant sur les plans de l’insertion professionnelle que des démarches juridiques d’entrée sur le territoire. À cet égard, Fabrice, après quelques années d’expatriation aux États-Unis, nous permet de comprendre que sa perception initiale de *hasard* s’inscrit finalement dans différentes logiques à la fois stratégiques, linguistiques et expérientielles :

Fabrice : En même temps... Le Québec, ce n’est pas non plus complètement au hasard, parce que, bon, t’sais, t’es en Amérique du Nord. C’était surtout, à la base, je pense, la *géolocalisation, si proche des États-Unis, mais bien qu’on soit en Amérique du Nord, ça restait aussi proche de la maison*. Six heures d’avion, c’est pas si mal, c’est relativement



proche et facile de revenir. [...] *Ça me manquait, le fait de parler français*, aux États-Unis. Montréal, *c'est plus culturellement proche de ce que moi, je connais*, et puis.... Je n'avais pas envie de rentrer en France ni de rester aux États-Unis.

Évoluer dans un environnement à proximité géographique des États-Unis, tout en demeurant relativement proche culturellement et linguistiquement de la France : ces attraits dits expérientiels et culturels sont récurrents dans les récits collectés. Ceux-ci s'inscrivent dans l'intérêt de la mobilité *en tant que telle*, le Québec permettant ainsi la réalisation de cette volonté de découverte de nouvelles expériences culturelles, de grands espaces naturels ou de l'urbanité nord-américaine. Pourtant, quelques éléments spécifiques au Québec ou au Canada sont notables, même s'ils renvoient principalement à certains lieux communs. Par exemple, Timothée nous parle avec un peu de gêne du « cliché canadien et québécois », soit « une population sympathique, de beaux paysages ». Au niveau des références culturelles, plusieurs, comme Léa, ont avoué avec humour qu'au-delà de certaines icônes de la chanson (Garou et Céline Dion) ou de phénomènes viraux (Les Têtes à Claques), leurs connaissances de la culture québécoise étaient somme toute limitées à ces éléments légèrement caricaturaux. Conséquemment, au-delà de la langue française et, dans certains cas, d'opportunités stratégiques en termes de capitalisation d'une expérience professionnelle ou académique à l'étranger, peu de données nous permettent de retrouver la « grammaire du langage mythique, langage et syntaxe du merveilleux et du superlatif » décrite par Linquette il y a une quinzaine d'années (2008, p. 82), ni la tension entre un Québec fantasmé et l'épreuve empirique de la migration comme élément explicatif des trajectoires. À l'inverse, les récits montrent plutôt une ouverture d'esprit face à leur futur contexte nord-américain en français, lequel permet de lier des éléments d'aventure et d'expériences avec un certain confort linguistique et culturel.

\*\*\*

Dans l'esprit de la théorisation ancrée dans les données empiriques, les récits collectés ont été surprenants et ont grandement ébranlé certaines de nos hypothèses de recherche. En effet, les enquêtes antérieures ainsi que différents articles de presse sur les Français-es au Québec nous ont menés à concevoir ce mouvement migratoire sur un continuum entre l'attraction d'un Québec passablement fantasmé et un certain désaveu de leur société natale. Or, les données ont plutôt montré que le désir de mobilité précède le choix de la destination et s'inscrit dans différentes prédispositions socioéconomiques et culturelles. Dans ce chapitre furent en effet présentées les grandes étapes temporelles et les conditions sociales d'existence conditionnant l'entrée en mobilité

des jeunes Français·es de notre échantillon. Cette mobilité est initialement valorisée *en soi* et est soutenue par plusieurs formes de capitaux. La décision de partir (de la France) pour une destination à l'international (le Québec) est généralement présentée subjectivement par les participant·e·s comme hasardeuse ou aléatoire. Pourtant, c'est à l'intersection de plusieurs logiques sociales et d'étapes marquantes du passage à la vie adulte que nous les retrouvons. Les jeunes de l'échantillon proviennent de milieux relativement aisés, poursuivent généralement des études supérieures et entrent ainsi en mobilité à des moments charnières du devenir-adulte, comme l'imminence de la fin de la scolarité et l'entrée sur le marché du travail. Parfois repoussés de la France par des logiques individuelles (famille et relations), socioculturelles (système éducatif) ou médiatico-politiques, elles et ils arrivent au Québec, de leur propre avis, *un peu par hasard*, sans nécessairement bien connaître leur destination, tout en sachant cette volonté de découvertes facilitée par une proximité linguistique et culturelle. Cette destination contingente n'évacue toutefois pas l'intérêt que ces jeunes peuvent avoir pour le Québec, dont l'image positive précède tout de même l'arrivée au pays.

Ayant lancé cette enquête avec la prémisse d'étudier le passage d'une mobilité temporaire à une migration permanente – et rencontré 16 personnes répondant à ces critères d'échantillonnage, il incombe maintenant d'explicitier les étapes marquantes de cette transition. Comme l'indique Léa, « il y a plein de facteurs qui peuvent te faire rester ici au Québec, même si t'arrives par hasard ». Autrement dit, après avoir montré les logiques sociales antérieures à la mobilité, c'est plutôt de ces épreuves empiriques, de ces chocs et de ces bifurcations dans le récit de vie dont il sera question dans le chapitre subséquent. Nous décrirons l'arrivée au Québec de ces jeunes Français·es en détaillant ce qui, à leurs yeux, constitue des réussites et des difficultés permettant de comprendre leur décision de prolonger la mobilité – et d'entrer en carrière migratoire.

## Chapitre 4 – Rester : de l’arrivée à la prolongation du séjour

Seize billets allers (généralement simples), l’appréhension du départ et le soulagement de la réception tardive d’un permis de séjour, l’odeur du kérosène à l’aéroport, la moiteur de l’été ou l’âpreté d’une première tempête de neige : la succession des souvenirs représentés dans ce chapitre approfondissant *l’arrivée et la prolongation du séjour au Québec* est émotivement très chargée. Seront en effet abordées dans les sections suivantes les principales étapes témoignant de la transition, chez les participant·e·s à l’enquête, de la mobilité temporaire à une volonté de prolongation de leur expérience québécoise. Le travail du sociologue renvoie ici à l’organisation sensible d’une pluralité de récits intimes pour en repérer les temporalités communes à travers les choix et les renoncements, l’appréciation et les désillusions. Les données collectées montrent un portrait nuancé de la rencontre de ces jeunes Français·es avec la collectivité québécoise et son territoire, en mettant en relation toutes les opportunités de croissance personnelle et professionnelle avec différentes entraves administratives ou relationnelles. Enfin, l’analyse montre que la conscience d’un ancrage au Québec semble particulièrement se révéler dans les épreuves. Ainsi, afin de cerner les processus caractérisant le passage d’une mobilité temporaire à une prolongation du séjour, une attention particulière sera accordée à l’arrivée, puis aux chocs et aux bifurcations constituant leurs *carrières migratoires*. En ce sens, ce chapitre a pour objectif de raconter l’histoire de l’arrivée de nos participant·e·s et les étapes marquantes de la prolongation de leur séjour. S’il n’est pas encore question d’établissement durable, c’est bien pour d’abord représenter les logiques sous-jacentes du *désir de rester* au Québec. Nous décrirons donc, de manière plutôt narrative, la pluralité des premiers moments au Québec, généralement considérés comme une « lune de miel », avant de détailler les réussites et les difficultés déterminantes dans leurs parcours.

### 4.1 L’arrivée au Québec : temporalités d’une « lune de miel durable »

Entre l’autoroute 20 et le Parc national du Fjord-du-Saguenay, de l’appréciation de la diversité montréalaise aux premiers chocs culturels, cette section souhaite illustrer les impressions initiales de ces seize Français·es d’une collectivité, d’un territoire, de normes et de règles. Pour la plupart d’entre eux et elles, les premières semaines et les premiers mois sont associés à une « lune de miel durable » (Timothée), laquelle est caractérisée par une certaine exaltation face à différentes nouvelles expériences et rencontres. Cette période n’est pas exempte de premiers chocs ou de

difficultés, notamment liées au devenir-adulte. Ceux-ci n'empêchent toutefois pas l'émergence d'une volonté de prolongation du séjour au Québec, dans un processus décisionnel plutôt diffus.

#### *4.1.1 Arriver : une lune de miel durable, des expériences en accéléré*

Lors des entretiens, avant même d'être questionnés sur leur arrivée, plusieurs participant·e·s ont spontanément raconté leurs premières heures, journées ou semaines au Québec. Ces souvenirs, d'une grande intensité, constituent des moments fondateurs, ou du moins marquants dans les temporalités de l'établissement durable. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, les sujets de cette enquête ne connaissaient que peu la destination vers laquelle elles et ils se dirigeaient. À cet égard, la quasi-totalité des récits témoigne de plusieurs surprises et chocs initiaux, notamment face au climat à leur arrivée : puisque la plupart sont arrivés à l'occasion d'une année d'échange universitaire, c'est bien la chaude humidité du mois d'août – ou les cinglantes rafales de janvier – qui ont accueilli ces jeunes Français·es sur le tarmac. Comme l'indique Vincent, « première affaire en sortant de l'avion, il faisait 33°, super humide, j'étais comme : *oh my god*, moi je pensais qu'on était dans le Nord et qu'il faisait *frette* ! ». Une fois passées les formalités d'entrée sur le territoire, un second choc récurrent fut lié à la grandeur des espaces et des infrastructures. Pour Jade, la largeur des rues et des routes détonne, alors que Thomas et Clara ont la même réalisation d'être arrivés en Amérique du Nord à la vue des nombreux gratte-ciels. Fabrice décrit avec candeur son émerveillement :

Fabrice : Au début, c'était genre « wow ! », c'est trop bien. C'est nouveau. La nouveauté, c'est fou. C'est différent, t'es en Amérique, les gens sont différents. C'est ça, les routes, les maisons, les *buildings*, c'est vraiment... Le Saint-Laurent, c'est censé être un fleuve, mais c'est comme... une mer ! Enfin bref, c'est énorme. T'es émerveillé devant tout.

Il est à noter que la plupart de nos participant·e·s sont arrivés et demeurés dans un des deux principaux centres urbains (Montréal et Québec), à l'exception de Marc (Rimouski), Sandra et Vincent (Chicoutimi). Ce dernier se rappelle avec émotion « un événement marquant : c'est la traversée entre Québec et Chicoutimi, le parc de la Jacques-Cartier, ça m'a fait quelque chose, de voir toute cette grandeur, tous les petits bouts de petit lac qui étaient là ». Si le rapport au territoire et à la nature est déterminant dans plusieurs parcours, la focale sera pour le moment mise sur les espaces urbains, où se trouvent la majorité de notre échantillon. À cet égard, le caractère vaste de Montréal et, dans une moindre mesure, de la ville de Québec, a également pris de court quelques personnes, surtout en ce qui concerne les distances dans les villes : par exemple, Karl et Dalila ont

été déçus de la localisation de leur premier hébergement, respectivement dans les rues résidentielles du Vieux-Rosemont et de Verdun. Cette contrariété fut toutefois de courte durée : parcourant les rues de Montréal à pied, Karl a été surpris de la quantité d'arbres, de parcs et d'espaces publics, surtout en comparaison avec sa ville de départ, Bordeaux, considérée comme très minérale. Thomas, lui, note la « prise de possession de l'espace public » comme image marquante de son arrivée, les Montréalais·es passant « toutes leurs journées, tous leurs étés dans les parcs ». C'est aussi à l'occasion de longues marches que Léa a découvert la quantité de commerces de proximité, de cafés locaux et, plus généralement, une atmosphère qualifiée de « bienveillante ».

Sur ce dernier élément, il est fascinant de constater que plusieurs participant·e·s (Anaïs, Clara, Karl, Armelle et Timothée), ont immédiatement eu une impression de bien-être, de « lune de miel », et ce, malgré quelques difficultés personnelles dès l'arrivée. Par exemple, Léa a expliqué avoir eu plusieurs problèmes avec sa première colocation (éloignée de l'université, loyer cher, non-respect de l'intimité, etc.), trouvée en ligne avant son arrivée. Malgré l'angoisse liée à ce premier logement, elle décrit son attachement immédiat et généralisé :

Léa : Tous les jours, je sortais de chez nous pour aller juste me balader, découvrir les rues, découvrir les trucs, aller dans les cafés, et en fait, *moi, je suis tombée en amour avec le Québec directement*. Je me disais : « Mais c'est fou, même si ça se passe super mal dans mon appart, quand je suis dehors et que je me balade, je me sens trop bien, j'aime trop tout ». Personne ne te regarde bizarre dans la rue. Je pense que *ça fait forcément partie du fait que j'ai envie de rester au Québec, ce sentiment de bien-être*.

Cet attachement presque immédiat a également été vécu par Anaïs, qui a indiqué que « tout de suite, ça a été une révélation ». Elle poursuit : « C'était incroyable à quel point je me sentais bien, même si je ne connaissais pas grand monde. Je me sentais bien par rapport à l'atmosphère ». Armelle, pour sa part, oppose la vie « stressante » de Paris à une mentalité « relax », « apaisante » et « positive » à Montréal. Or, il est possible d'analyser ce sentiment généralisé en détaillant les différents éléments le constituant, soit certaines normes ou caractéristiques sociales associées au Québec, ou plus spécifiquement à la ville de Montréal. En réponse aux questions sur ce qui a été marquant ou apprécié lors de l'arrivée au Québec, nos données montrent de très nombreuses occurrences des termes « simplicité », « civisme », « bienveillance » ou encore « tolérance », notamment en ce qui concerne les minorités sexuelles, mais plus généralement en ce qui a trait à l'apparence et à la présentation de soi. Plusieurs participantes ont d'ailleurs indiqué se sentir

beaucoup plus en sécurité tout en ayant une plus grande liberté vestimentaire<sup>18</sup>. Une nouvelle fois, cette analyse confirme les résultats déjà constatés par Inès Sanchez (2020), laquelle relève la même sémantique du bien-être, allant jusqu'à qualifier Montréal de « terre promise de l'épanouissement personnel », où les « chocs culturels vécus sont considérés comme positifs » (2020, p. 90). Nous nuancerons toutefois cette simplicité apparente de la rencontre interculturelle, alors que certaines difficultés relationnelles et juridiques complexifient l'établissement durable.

Enfin, ces premières semaines sont également l'occasion de multiplier les expériences et les voyages (les « *roadtrips* ») dans les principaux attraits touristiques et culturels du Nord-Est américain. En effet, bien que la mobilité soit l'occasion d'étudier ou de travailler à l'étranger, elle est surtout, comme nous l'avons vu, le prétexte d'une accumulation accélérée de nouvelles expériences et découvertes. Ce vécu est commun à une pluralité de récits, mais le cas de Thomas est particulièrement évocateur :

Thomas : On s'est retrouvé un peu en espèce de motte pendant 4 mois de gens *qui veulent profiter* et qui, en septembre, octobre, rentrent [dans leur pays natal]. Donc on est allés aux chutes Niagara, on est allés à Ottawa, on est allés à Toronto, on est allés en Gaspésie. Là où le fleuve se sépare. Là où le Saguenay rentre dans le Saint-Laurent, Tadoussac. À Québec, évidemment, New York, puis Boston, puis les... Tout ça, donc tu fais tout ça en quatre mois, t'en vois, du paysage, à fond, tu fais de la route. Et c'est super intense. Et donc moi, c'était vraiment ça. C'était de me dire : « *Après, de toute façon, c'est fini*. Donc, il faut que je vois un maximum ». Dans l'appétit de la vie, je croquais tout, c'était l'époque où tu disais jamais, non. Tu sais, les Francfolies, quand t'es Montréalais depuis dix ans, tu te rends compte que t'es jamais allé. En fait, bah nous, on allait à ces trucs-là. On est allés au Festival de jazz, on allait partout... Le truc sur l'île de Sainte-Hélène [Piknik Électronik] où on allait tout le temps, on vivait vraiment Montréal... *Intense*.

Il faut *profiter intensément*, puisque « de toute façon, après, c'est fini » : les mots de Thomas relèvent bien plus du registre de l'expérience et de la mobilité que de celui de l'ancrage et de la migration classique. Il s'agit d'un exemple patent, à notre sens, des changements paradigmatiques évoqués par le *mobility turn* des études migratoires (Wihtol de Wenden, 2010 ; Chavel, 2014 ; Pellerin, 2015). Toutefois, cette volonté de capitalisation intensive d'une expérience à l'international apparaît relativement minoritaire dans notre échantillon. Au final, la grande majorité des participant·e·s a indiqué *savoir ne plus vouloir repartir* après quelques semaines ou mois, ayant en effet presque tous vécu cette étape de « lune de miel », à l'exception de quelques difficultés initiales pour Karl et Dalila. Voyons justement quels sont ces premiers chocs.

---

<sup>18</sup> Nous approfondirons les liens entre condition des femmes et leurs trajectoires migratoires dans le chapitre 6.

#### 4.1.2 Chocs et bifurcations : le parler-qubécois, les frontières et le devenir-adulte

La décision, ou plutôt la volonté de rester au Québec peut se manifester selon différentes modalités et temporalités. Nos données montrent toutefois deux principales trajectoires, ou deux façons différentes de *prendre conscience* de ce que nous pourrions désormais considérer comme un projet migratoire, ou à tout le moins comme une volonté de prolongation du séjour et de l'expérience de mobilité. Alors qu'il s'agit, pour certain·e·s, d'un processus assez fluide et diffus, d'autres ont plutôt fait l'expérience de quelques chocs significatifs dans le passage de la mobilité à la migration. Nous détaillerons d'abord ces premiers chocs (ou seuils significatifs), lesquels sont notamment culturels-linguistiques, juridiques et relatifs au devenir-adulte, avant d'explorer dans la section suivante les récits témoignant d'un processus diffus, d'une décision *allant de soi*.

Déjà, comment parler des Français·es au Québec sans nommer la langue commune, espace paradoxal de proximité et de distance culturelle ? Cette réalité a déjà été constatée à plusieurs reprises dans les enquêtes antérieures (Fortin, 2002 ; Papinot *et al.*, 2012 ; Klein, 2019 ; Sanchez, 2020). Dans notre enquête, tous les récits comportent au moins une histoire, généralement assez cocasse, d'une première incompréhension mutuelle. Jade, ayant pourtant eu un beau-père québécois plus jeune, s'est dite « un peu larguée », « dépaysée », tout en admettant avec franchise « un petit coup à l'égo ». Clara, pour sa part, a partagé une anecdote de commande de café dans un restaurant de la chaîne Tim Horton à Sainte-Agathe-des-Monts, tandis qu'Anaïs s'est retrouvée dès son arrivée en colocation avec une Saguenéenne. Ces témoignages sont familiers, mais Léa se remémore pour sa part une certaine panique lors de sa première journée à l'université :

Léa : Premier jour à l'UQÀM, j'ai pas compris quand les gens me parlaient. T'sais, en début de cours, quand tu chuchotes, ben moi, à l'époque, mon oreille, pour le québécois, était complètement nulle. J'avais aucun... je n'entendais jamais parler québécois dans ma vie. Donc le combo : je n'ai pas l'habitude, plus le chuchotement... Je me rappelle avoir envoyé un message à des amis en France disant : « Je comprends pas quand ils parlent, je ne vais jamais me faire d'amis ». (rires) Je me disais, ça va pas être possible.

Le choc linguistique vécu par Léa n'a pas rare, et peut même être l'occasion d'une manifestation d'un certain rapport de pouvoir : Sanchez (2020) relevait notamment un « sentiment de supériorité » explicite dans le discours de certains participants à son enquête (2020, p. 114). Elle qualifie toutefois ce type de discours de « puritanisme linguistique » servant à maintenir une frontière entre un « vrai français » légitime et celui des autres (*ibid.*, p. 115). Nous n'avons toutefois pas retrouvé ce type de commentaires dans notre enquête, à l'exception de Thomas et Jérôme, ce

dernier indiquant avoir été moqueur au début de son séjour, pour ensuite critiquer ce réflexe goguenard. En fait, il n'est pas le seul à souligner ce qui a été qualifié par plusieurs « d'attitude de Français-es » (Jade), fréquemment associée au fait d'être « jeune » ou « immature » (Fabrice).

Or, il y a beaucoup à dire sur les liens entre la jeunesse et les carrières migratoires. De fait, si la sortie de la jeunesse renvoie sociologiquement à l'apprentissage de rôles adultes, ou encore à l'acquisition d'une indépendance matérielle et d'une autonomie identitaire (Galland, 2017), il est tout à fait possible que cette transition soit vécue et accélérée à l'occasion d'une expérience de mobilité internationale. Ce lien est clair dans les récits de Dalila et de Karl :

Dalila : Quand je suis arrivée dans l'avion, je me suis dit « Ah merde, alors qu'est-ce que j'ai fait ? » (rires). Et je me suis sentie super mal, j'ai un peu paniqué. Vraiment, j'étais pas bien pendant tout le vol. Ouais, j'ai vraiment paniqué. Pour le coup, je me souviens que j'me suis dit... Comment dire ? (silence, 2 sec). « *Peut-être que j'ai vu trop grand* ». Je m'étais dit que j'allais me débrouiller, que j'étais prête pour ça, alors que pas du tout... *Que finalement, j'avais peut-être encore besoin de mes parents et de mes amis.*

Karl : C'était l'automne. Ça a été assez difficile. C'est surtout... que t'abandonnes ta vie avec une valise, pis tu dois trouver un travail, tu dois trouver un logement, tu dois trouver des meubles... C'est vraiment stressant parce que t'es dans une ville que tu connais pas. Tu ne connais personne qui peut t'aider, puis tu dois vraiment te débrouiller tout seul. Pis en même temps, c'est ça, *j'avais envie, j'avais vraiment besoin d'être autonome, de vivre ma jeunesse seul, pis d'être capable de démontrer que j'étais un adulte.*

Ces deux répondant·e·s ont respectivement décrit le fait de prendre l'avion seul et de chercher un logement comme de grands chocs inhérents à l'arrivée au Québec. La dernière phrase de Karl est particulièrement évocatrice des liens entre le devenir-adulte et le devenir-migrant. En l'occurrence, les étapes semblent s'entremêler : le fait de trouver un emploi ou un appartement constitue pour Karl tout autant un indicateur démontrant la *réussite* de son entrée en carrière migratoire que de son autonomisation inhérente à la vie adulte. On rappellera, à juste titre, que la « réussite » (ou les difficultés) d'une carrière migratoire s'évalue non pas selon des critères objectifs, mais plutôt dans l'appréciation subjective, par les individus, des différentes dimensions de leur vie en migration (Martiniello et Rea, 2011). Ici, l'angoisse initiale décrite par Dalila a été surmontée par une impression immédiate de sécurité et de bien-être à Montréal, alors que Karl a été profondément touché de la confiance de son éventuel locateur ayant accepté de louer un logement avant qu'il n'obtienne son permis de travail. Au final, si plusieurs auteur·ice·s ont appelé au renouvellement des études migratoires par l'utilisation des récits biographiques (Collet et Veith,



2018), force est de constater l'émergence, dans notre échantillon, de potentielles perspectives théoriques et empiriques articulant les études migratoires et des âges de la vie.

Par ailleurs, quelques mots sur les premiers chocs juridiques, administratifs et migratoires : nous qualifierons ainsi tous les enjeux relatifs à l'accession au territoire, aux frontières, aux visas, aux demandes de prolongation, de résidence permanente et de citoyenneté. Ceux-ci ont tous été vécus par nos participant·e·s de manière plus ou moins défavorable tout au long de leur carrière migratoire. Avant de détailler plus longuement ces difficultés, nous souhaitons identifier un premier choc lié à l'expérience migratoire et à la (re)découverte, par les sujets de l'enquête, des notions de « frontière », de « permis » et, plus généralement, du fait *d'être migrant·e*. De prime abord, plusieurs ont été surpris, ou même stressés (Marc) par la « montagne de papiers administratifs » (Léa) nécessaire aux permis d'étude et de travail, parfois reçus seulement quelques jours avant de prendre l'avion (Jade, Sandra et Dalila). D'autres ont admis être arrivés « en méconnaissance totale » des enjeux frontaliers, Anaïs ayant en effet pris un billet aller simple sans avoir fait de demande de visa. Après avoir bénéficié de la clémence des agents frontaliers et d'un visa touristique de quelques mois, elle a pu faire ses démarches directement au Québec pour être rattachée au permis d'études de son conjoint de l'époque. Cette anecdote est d'ailleurs identique au récit de Karl, arrivé avec sa conjointe. Si l'expérience initiale de demande de permis de séjour s'est généralement faite sans trop d'encombres dans notre échantillon, Thomas identifie tout de même cette « première phase » d'enjeux juridiques comme le début d'un parcours complexe, opposant la lourdeur administrative canadienne avec la simplicité des mobilités intraeuropéennes :

Thomas : En première phase, les demandes pour le premier stage et tout, ça s'est bien passé. Au pire, ce sont des délais. Mais j'ai tout de suite vu qu'il y avait quand même un poids qui allait peser et que c'était des enjeux... Parce que si je vais faire un stage en Allemagne, j'ai rien à faire. Je vais en Allemagne, j'arrive, je fais mon stage. Là, il faut des visas, il faut des permis. *Il faut surtout redécouvrir la notion de frontière.*

Les enjeux juridico-légaux seront, nous le verrons (section 4.3), des jalons extrêmement importants, complexes et parfois douloureux dans la carrière migratoire de nos participant·e·s. Il s'agit en effet d'une succession de demandes concrètes structurant les projets migratoires et ayant un impact majeur sur la possibilité et la volonté de rester sur le territoire. Ces difficultés avaient d'ailleurs été constatées dans les travaux de Pinto-Baleisan (2013) en ce qui concerne le passage de l'étudiant en mobilité internationale à l'immigrant.

Enfin, on observe différentes désillusions communes quant à l'arrivée et à la vie quotidienne au Québec, notamment en comparaison avec la société française. On pense notamment à l'accessibilité de certains produits ou services. De fait, malgré leur présence assez significative dans les résultats d'autres recherches (Dupuis, 2012 ; Sanchez, 2020), celles-ci sont très peu apparues dans notre enquête, à l'exception de quelques ressentis initiaux ayant évolué. Ce désenchantement est bien illustré par Fabrice, lequel a fait deux séjours différents au Québec (un échange étudiant, puis une migration permanente après quelques années aux États-Unis). Lors de son premier séjour, il témoigne du « mur », de la « redescente » suivant l'émerveillement initial. Tout en contextualisant aujourd'hui son discours avec « l'immaturation » de la jeunesse, il indique avoir souvent opposé les deux États :

Fabrice : J'avais 22 ans. Cette immaturité était de se plaindre, de dire : « ah bah oui, mais ici, regarde, y a ça, en France, c'est mieux, on a ça ». Et bah, quand on rentre là-dedans, du coup, *ça ne te donne pas envie de rester, on va dire*. [...] C'était il y a 10 ans, donc j'essaie de me souvenir, mais c'était des trucs un peu idiots. C'était, genre... Les transports en commun, c'est pas terrible, c'est cher, c'est... Le téléphone, l'Internet, tous les trucs, un peu, les commodités. Un peu de trucs comme ça, on ne trouve pas de nourriture aussi bien, le vin est super cher. J'ai pas trouvé de pain... Enfin bref !

Malgré l'apparente gêne de cet aveu, ces désillusions ne sont pas à prendre à la légère : celles-ci peuvent constituer des éléments mobilisables pour justifier la décision d'un retour en France ou d'une poursuite des mobilités internationales. Néanmoins, ce type de discours s'est retrouvé presque exclusivement sous la forme de la critique et du jugement de « l'attitude des *autres Français-es* » (Jade). Nous formulons donc l'hypothèse que ce registre appartient davantage à d'autres sous-populations que nous n'avons pas interrogées dans notre enquête comme, par exemple, de jeunes Français-es arrivés il y a moins de deux ans – ce qui était l'un de nos critères d'échantillonnage. Autrement dit, les données collectées montrent que ces chocs initiaux n'ont pas eu d'incidence défavorable sur la décision de prolonger le séjour.

#### *4.1.3 Vouloir rester au Québec : un processus diffus ?*

Pourtant, ces quelques éléments, notamment juridiques, entrent en tension avec une thématique récurrente des récits : pour plusieurs, le fait de rester au Québec au-delà de l'échange étudiant ou du permis de travail temporaire leur est apparu comme un processus « diffus », « naturel » et « allant de soi ». Il est même possible d'avancer que pour certain·e·s, comme Thomas, le fait de rester au Québec est un « non-choix », un « refus de prendre une décision »

quant à un retour en France. Ainsi, le désir de prolonger le séjour et de rester au Québec est souvent une prise de conscience ou une réalisation *ex post* plutôt qu'une volonté délibérée suite à un événement marquant ou planifié au préalable. En réponse à ma question concernant des potentiels moments marquants dans leur processus décisionnel, Clara et Timothée expliquent :

Clara : Ça a quand même été plutôt diffus. T'sais, j'ai quand même vécu plusieurs emménagements, déménagements, que ce soit avec des nouvelles colocations, avec mon conjoint, tout ça, mais... Malgré cette mobilité-là, je savais que j'allais continuer ici. C'est vrai que c'est plus *diffus*. T'sais, c'est comme : « Ah, OK, *je suis encore là puis ça va bien, donc je continue* ».

Timothée : C'est pas mal diffus, je te dirais. Y'a pas... *Je pense pas qu'il y ait eu vraiment de gros moments*. J'étais ouvert à du long terme, donc il y a pas mal juste tout qui s'est un peu confirmé, j'ai pas d'autres moments vraiment forts qui confirmeraient ça, t'sais.

Ces extraits montrent qu'aux yeux de plusieurs participant·e·s, le *fait de vouloir rester* n'est pas marqué d'une temporalité forte. Ceci n'exclut toutefois pas l'existence de bifurcations dans le parcours biographique et la carrière migratoire, sans que celles-ci n'impactent directement le projet migratoire. En fait, un seul élément semble récurrent dans le processus décisionnel de prolonger la migration : *l'imminence de la fin initialement prévue de l'expérience de mobilité*. Plusieurs ont exprimé l'envie de prolonger leur séjour, comme Vincent, qui a commencé, à l'approche de la fin de son deuxième semestre universitaire à Chicoutimi, à vouloir « rester là » malgré un plan initial de « bouger un peu partout dans le monde », ou Dalila, pour qui « un an, c'était court, finalement ». Cette participante a indiqué que partir « n'avait pas de sens », en considérant qu'elle est « jeune » et qu'elle n'avait « aucune obligation d'être de retour en France ». Pour Dalila, la jeunesse et l'entrée dans le monde adulte sont autant des facteurs des angoisses initiales que de la volonté de rester. S'il est possible de considérer ces logiques comme une prolongation de l'expérience de mobilité, différents éléments témoignent de l'entrée en *carrière migratoire*, comme l'appréciation de la routinisation du quotidien ou la volonté de « réellement connaître Montréal et le Québec ».

À cet égard, certaines ont réagi beaucoup plus fortement à l'approche de la fin du séjour à Montréal, comme Armelle : « au bout de trois, quatre mois, je ne voulais plus partir, je ne voulais plus rentrer en France. C'était limite une angoisse de devoir revenir à Paris ». Elle décrit ici une

appréhension ressentie communément par plusieurs participant·e·s, comme Jade, Léa ou Anaïs<sup>19</sup>. À l'inverse, pour d'autres, le projet initial de retour en France ou de poursuite de la mobilité internationale demeure maintenu, mais repoussé indéfiniment. Le récit de Thomas est particulièrement évocateur et imagé : pour lui, Montréal, c'était « un parallèle à l'espace-temps, en mettant la France sur pause afin de vivre une expérience circulaire et revenir peu près au même endroit six mois plus tard, comme une éclipse ». Lorsque son stage s'est terminé, à quelques semaines de son éventuel retour en France, une opportunité d'emploi s'est présentée, ce qui a constitué une « excuse pour rester ». Pour lui, c'est ce même scénario qui s'est répété plusieurs fois : « c'est toujours le *kilomètre supplémentaire* », qu'il s'agisse d'un nouvel emploi ou d'exigences liées à des enjeux de visas et de demande de résidence permanente, dans un processus décisionnel « complètement inconscient, dans la possibilité, le privilège de ne pas avoir d'urgence ». Il ajoute, en réfléchissant aux inflexions de sa carrière migratoire, qu'il n'a jamais « voulu rester », qu'il ne s'est jamais projeté au Québec :

Thomas : On est dans le *refus du choix*. C'est-à-dire que c'est beaucoup plus évident, en fait, c'est beaucoup plus facile pour moi d'assumer un échec qui ne serait pas de mon ressort que quelque chose que j'ai décidé et que je rate. Tandis que là, je me dis : « bon, si j'ai un job, je reste, sinon, je suis parti ». Tu ne te dis pas : « je veux rester, donc je vais me trouver un job ». *Moi, je ne me suis jamais projeté dans la volonté de rester*. J'étais comme, j'étais vraiment... Et ça, c'est doux-rêveur et peut-être sans volonté de s'impliquer, mais c'est juste de dire « faisons confiance à la vie, on verra bien ». Mais ça fait que finalement, quand t'essaies de coudre l'histoire, bah tu dis que finalement, c'est pas une volonté, c'est plutôt les aléas. Tu t'es laissé porter et t'as essayé de saisir là où tu pensais que c'était pertinent et important, mais tu n'as pas tracé une direction dans laquelle tu t'es battu pour assumer cette direction. Non, parce que moi, j'avais le privilège de me dire que si ça ne marche pas, *come back* en France.

[...] On dit : « pierre qui roule n'amasse pas mousse », mais une pierre qui ne roule pas, elle amasse de la mousse. Donc, elle est difficile à faire rouler. Voilà donc l'enjeu : il y a de la mousse autour de moi maintenant. Donc ça va être plus dur de me refaire partir.

Les formules utilisées par ce participant sont frappantes et permettent de synthétiser notre propos : s'il y a effectivement de multiples bifurcations dans les carrières migratoires de nos participant·e·s (nouveaux emplois, enjeux relationnels, enjeux de visas, etc.), on ne note pas nécessairement, pour une partie d'entre eux et elles, *d'intentionnalité* dans l'idée et la volonté de

---

<sup>19</sup> Ce chapitre vise à décrire les éléments et les moments marquants des temporalités de la volonté de rester au Québec. Toutefois, l'appréhension du retour en France peut (et doit) être analysée selon l'expérience sociale particulière de certaines participantes. Par exemple, Armelle est une femme noire et a mentionné à plusieurs reprises le racisme et les discriminations vécues à Paris. Ces enjeux seront explicités et développés dans le chapitre 6.

rester, ou du moins de moments particulièrement marquants et récurrents entraînant un désir soudain de prolongation du séjour. Il est presque possible de parler *d'inertie*, dans la mesure où il est relativement aisé de prolonger certains permis temporaires (par exemple, à l'occasion de la prolongation des études). Nous verrons cependant comment ont rapidement évolué les carrières migratoires des jeunes Français·es interrogés, alors que réussites et opportunités de croissance personnelle et professionnelle, tout comme plusieurs difficultés et désillusions, ont soudainement fait irruption dans leurs parcours, influençant la *volonté et la possibilité de rester*.

#### **4.2 Des « réussites » migratoires : vers un projet d'établissement durable**

Dans l'étude de l'entrée en carrière migratoire des jeunes Français·es de cette enquête, la notion de « réussite » permet de comprendre la constitution des « projets et les stratégies que [la personne migrante] poursuit » (Martiniello et Rea, 2011, p. 3). En effet, la réussite et l'échec sont généralement évalués subjectivement selon différents objectifs, critères et projets antérieurement fixés par les migrant·e·s. Or, puisque ces objectifs et ces projets ne « sont pas toujours clairement définis au départ » et que le temps de la migration est « soumis au hasard » (ibid., p. 4-6), nous proposons un renversement de cet outil conceptuel, en analysant *ce qui est a été perçu comme une réussite* chez nos participant·e·s, pour conséquemment faire évoluer le projet initial de mobilité temporaire (ou indéfinie) vers une prolongation de la migration. Ainsi, nous verrons dans cette section ce qui constitue subjectivement des réussites témoignant de l'évolution diachronique de la mobilité temporaire à l'entrée en carrière migratoire. Les données montrent trois thématiques récurrentes de réussites : un sentiment de croissance personnelle et d'émancipation ; une insertion professionnelle aisée, entre les petits boulots et les emplois spécialisés ; et, enfin, une réussite par la négative, soit le rejet rétrospectif de certains éléments de leurs vies passées en France.

##### *4.2.1 Croissance personnelle et sentiment d'émancipation*

Comme la majorité de nos participant·e·s sont arrivés au Québec très jeunes, soit au début de leur vingtaine, les récits de vie collectés contiennent de précieuses informations sur les liens entre l'entrée dans la vie adulte et l'entrée en carrière migratoire. Si la « mobilité » est souvent associée à la jeunesse, la plupart des personnes interrogées ont articulé, dans leurs discours, la stabilisation de leur migration avec l'appréciation d'un certain développement personnel – et même

d'un sentiment d'émancipation pour certaines. Léa, participante très loquace (entretien de près de deux heures), a notamment développé des compétences sociales et communicationnelles :

Léa : Il faut savoir qu'à l'époque, en 2015, ça a beaucoup changé hein, mais avant, j'étais quelqu'un de super timide. Je ne parlais pas... du tout. (rires). *Ça a changé énormément et je le mets sur le dos du Québec. Je dis que grâce au Québec, à l'immigration, j'ai pas eu le choix d'aller vers les gens. Je ne connais personne, si tu restes dans ton coin, t'sais, à un moment donné, personne ne va te parler, va falloir le faire tout seul.*

Cette évolution, perçue comme très positive par cette diplômée en communications et en marketing, est directement liée au fait de devoir aller à la rencontre de l'autre, dans un processus d'autonomisation en contexte migratoire rappelant, une nouvelle fois, les seuils de l'entrée dans la vie adulte. Pour Vincent, c'est plutôt d'une autonomisation sur le plan identitaire qui a été vécue :

Vincent : J'ai réalisé, vers la fin de la première année que je ne m'identifiais plus aux caractéristiques françaises, ou aux habitudes que j'avais en France. J'ai pu la même façon de voir les choses. Je me rends compte qu'en France, j'avais... Je pense, c'est surtout ma formation ici au Saguenay, qui m'a fait changer de vision, *mais j'étais vraiment critique en France envers tout, tout, tout. C'était pareil pour mes amis, mon entourage aussi. Cette vision un peu trop critique, pessimiste ou négative, c'est assez présent. Ça peut paraître comme un peu idyllique, mais j'ai quand même plus découvert la joie de vivre ou le bien-être ici.*

Alors que plusieurs caractéristiques en lien avec le bien-être (« simplicité », « civisme », « bienveillance », « tolérance ») avaient été remarquées dès l'arrivée de ces jeunes au Québec, on constate que celles-ci sont de nouveau mobilisées pour témoigner d'un changement personnel. Si la « meilleure connaissance de soi » est généralement « pensée comme une valeur ajoutée de la mobilité étudiante » (Sanchez, 2020, p. 91), il nous apparaît en l'occurrence plus juste d'associer les expériences de croissance personnelle à une entrée en carrière migratoire stable au Québec, et non pas à des compétences accumulées à l'étranger et transposables dans une migration de retour. Pour certaines, comme Sandra et Léa, ce sentiment est même qualifié d'émancipation de différents carcans scolaires et familiaux. La première explique :

Sandra : Être au Québec m'a permis de... En fait, je pense que tout mon processus, toutes les choses qui se sont passées au Québec, *c'est vraiment une émancipation de ma vie en France, au final. Je me dis que puisque ça m'a permis de m'émanciper de plein de choses, des difficultés à l'école... Ça m'attache au Québec, parce que c'est grâce au fait d'être ici que j'ai réussi à sortir de ça, là-bas.*

Le fait de se sentir « émancipée » de différentes entraves liées à sa vie française est ainsi considéré par la participante comme une *réussite*, laquelle a une incidence directe sur le projet

d'établissement (« c'est grâce au fait d'être ici »). Pour Clara, c'est une forme de réussite très intime qui a marqué le début des démarches pour prolonger le séjour au Québec : après quelques mois, elle constate une baisse drastique de comportements liés à des troubles alimentaires.

Clara : Je pense que c'était au moment de la semaine de relâche de la session d'automne. C'est la semaine où j'avais vraiment pas de cours, donc là, je me suis retrouvée encore toute seule dans ma coloc. Et puis, c'est là que j'ai réalisé que *ça faisait plus de deux semaines que j'avais fait aucune crise avec mes troubles alimentaires* et que j'ai recommencé à manger de manière plus conséquente, on va dire ! Que j'ai arrêté de me nourrir de manière éparse parce que j'avais faim ou, plutôt, quand... Quand je sens que je suis sur le bord du malaise. Là, je me suis dit « OK, je vais... *Je pense que je vais continuer un bon bout à Montréal parce que je me sens mieux, en fait* ». Et donc là, j'ai commencé à regarder : Qu'est-ce que ça prend pour aller à la maîtrise ? J'avais eu aussi mes premières évaluations de cours. Puis là, j'avais aussi des bons résultats, donc je suis capable de m'adapter au système d'éducation québécois. Pis j'avais un nouvel emploi aussi, donc là, j'avais des amis dans la restauration et donc, t'sais, je commençais à avoir un petit réseau stable avec des amis à l'université, des amis à la job, d'une colocation...

Une fois de plus, on remarque l'incidence d'une réussite subjectivement perçue par une personne en migration sur, d'une part, la volonté de rester, mais également, de l'autre, sur la prise de conscience d'autres éléments pouvant être considérés comme des réussites : emploi, relations, logement, etc. Isabelle a d'ailleurs fait une constatation similaire, en liant l'immigration, la croissance personnelle et la constitution de nouvelles relations :

Isabelle : *Je pense que c'est ça aussi, immigrer : t'es souvent le seul avec toi-même, fait que ça te permet aussi de travailler toutes ces bêtes noires, ces méchants qui sont en dedans de toi. Ça te permet aussi de te construire en tant que personne, puis de mieux te connaître, aussi, tes limites, ce que tu attends des autres, ce que tu veux pas. C'est sûr que pour moi, l'immigration et, notamment, comment j'ai tissé mes nouvelles relations amicales, ça a vraiment influencé ma volonté de rester.*

Ces extraits laissent déjà apparaître l'existence de plusieurs dynamiques relationnelles et professionnelles que nous approfondirons lors de notre analyse de l'appartenance et des formes d'intégration (chapitre 5). Toutefois, la « réussite » en contexte migratoire, telle qu'identifiée par les sujets de l'enquête, aurait ici davantage à voir avec ces sentiments subjectifs de croissance et de développement personnel, de se « sentir bien » (par rapport à leur état initial lors de leur entrée en mobilité) que dans l'appréciation de dimensions plus objectives des trajectoires migratoires, comme le fait de décrocher un emploi ou de faire des nouvelles rencontres.

À cet égard, une nuance est nécessaire : à notre sens, ces derniers éléments objectifs sous-tendent, dans les faits, les sentiments de croissance, de développement personnel – bref, de réussite.

La « joie de vivre », comme l'indiquait Vincent, s'ancre nécessairement dans des conditions réelles d'existence. Pourtant, un nouvel emploi, par exemple, ne suscitera pas la même réaction et n'aura pas la même incidence sur les carrières migratoires des jeunes interrogés : Clara, par exemple, a été particulièrement fière de son embauche dans un casse-croute populaire, alors que Fabrice, notamment, n'a pas été particulièrement emballé par un nouvel emploi dans le secteur financier. Ainsi, ce n'est pas dans la dimension objective d'une insertion socioéconomique que se fonderait le sentiment de réussite, mais plutôt dans la « confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues » (Martiniello et Rea, 2011, p. 3). Il apparaît même possible d'inverser cette logique : si plusieurs participant·e·s n'ont pas utilisé le registre de la « croissance personnelle » pour témoigner de la stabilisation de leur migration, certains ont cependant mobilisé l'idée d'une « régression » en cas de retour en France (Jade, Karl, Thomas, Fabrice, Alicia, Marc). Cette peur d'un certain déclassement peut ici être associée à leur connaissance de leur contexte natal et des réalités pouvant y être vécues, comme, par exemple, la vie parisienne, comme l'explique Fabrice au moment de son choix, après quelques années aux États-Unis entre un retour à Montréal ou un retour en France :

Fabrice : Paris, bon, c'est... Le métro bondé, la vie stressante, la pollution, bien gagner sa vie, certes, mais les logements sont petits, chers... Moi, je me disais que je suis bien là, c'est vrai qu'en Amérique du Nord, je n'ai pas tous ces inconvénients. Oui, les amis, la famille, mais si ça se trouve, tes amis, tu les verras peu parce que tu seras trop occupé au travail. Le week-end, tu verras ta famille de temps en temps, mais t'sais, tu passeras ta vie dans les transports ou dans tes 30 mètres carrés. Non, je ne me voyais pas faire ça. Ça ne peut pas être une bonne expérience, *tu ne rentres pas pour ça, quoi.*

Au final, la réussite en contexte migratoire, tout comme la possibilité d'une migration de retour, semblent largement conditionnées par la gestion des attentes. Or, dans notre échantillon, nombreux sont ceux et celles ayant associé l'émergence de sentiments de croissance personnelle, de bien-être et même d'émancipation avec la réussite de leur entreprise migratoire – et, par extension, de leur passage accéléré à la vie adulte. Néanmoins, si les éléments relatifs à l'emploi paraissent moins significatifs pour les participant·e·s, ceux-ci demeurent des jalons importants dans le processus de stabilisation de la carrière migratoire.

#### *4.2.2 Une pluralité de premiers emplois : des petits boulots à l'insertion qualifiée*

La mobilité temporaire est généralement associée à l'internationalisation des études supérieures. De fait, parmi les 16 personnes interrogées, 12 sont arrivées avec un permis d'étude, dans l'optique de faire un échange étudiant ou un cursus complet au Québec. Ainsi, seuls Thomas



et Armelle sont arrivés avec un permis de travail, alors que Karl et Anaïs étaient rattachés aux permis de leurs partenaires. On pourrait donc penser que les récits collectés auraient davantage à voir avec la vie étudiante et à l'expérience socioculturelle du Québec, mais la réalité fut toute autre. En effet, les jeunes Français-es interrogés ont rapidement obtenu une grande variété d'emplois : travail alimentaire, stages ou encore une insertion professionnelle dans le domaine d'étude. Ces différents types d'emploi ont en commun d'avoir été obtenu relativement facilement et rapidement, d'être des expériences généralement positives et constituent, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, des vecteurs d'intégration relationnelle, sociale, culturelle et juridique (un certain nombre de mois de travail est nécessaire à la demande de résidence permanente). Ces résultats font notamment écho aux résultats d'enquêtes antérieures sur l'insertion professionnelle des jeunes Français-es au Québec (Papinot *et al.*, 2012), alors que « le marché du travail français est particulièrement défavorable aux jeunes générations » (Le Her, 2013, p. 125). Si les premiers emplois constituent des expériences particulièrement variées, celles-ci ont toutefois en commun une incidence positive dans la stabilisation de la migration et la volonté de prolongation du séjour.

Pour une grande proportion de l'échantillon, le premier contact avec le marché de l'emploi québécois a été causé par la nécessité de se procurer un revenu additionnel avec un *petit boulot*. Malgré les transferts familiaux, les bourses de mobilité et/ou les soutiens étatiques, plusieurs ont en effet réalisé qu'il ne serait « pas possible de vivre à Montréal sans y travailler » (Clara). Cette nécessité n'apparaît pas réellement causée par une précarité financière, mais plutôt par une volonté d'indépendance progressive sur le plan matériel, notamment pour les dépenses de voyages et de loisirs. Clara, par exemple, a indiqué vouloir « connaître autre chose que l'université » et a raconté son embauche dans un *dinner* populaire de l'avenue Mont-Royal :

Clara : Je me suis dit : « Je vais aller sur l'avenue du Mont-Royal, je vais marcher, puis je vais déposer partout ». Puis finalement, c'est eux qui... Ils m'ont donné ma chance, en fait. Ils m'ont dit « On voit que t'es une immigrée, ton CV est pas adapté, toi t'as un CV français pis au Québec, c'est pas comme ça, les CV, mais on va te donner ta chance ». Puis finalement, ils m'ont donné ma chance. Je suis restée là presque'une année. Je travaillais beaucoup, mais ça a été quand même une expérience qui m'a vraiment mis dans... ce que c'est, le Québec, aussi.

Plusieurs ont fait des constations similaires et ont grandement lié le fait d'avoir un petit boulot avec de nouvelles rencontres, parfois très significatives, et une meilleure connaissance de la socialité ordinaire, comme en témoignent ces quelques exemples : Karl a travaillé dans une boulangerie puis dans une fromagerie ; Timothée, dans un établissement de spa ; Léa, dans une

chaîne de cafés ; Jade, dans un resto-bar, etc. Or, puisque leurs collègues étaient principalement des Québécois·es francophones dans la vingtaine, le lieu de travail permet de « faciliter ton intégration » (Timothée). Ce dernier poursuit : « Je trouve que le fait de parler à des Québécois hors de l'école, ça n'a pas de prix, parce que ça permet vraiment de mieux comprendre ». Karl, lui, a trouvé un emploi dans son domaine d'étude (le design graphique), mais a été déçu de l'ambiance des deux groupes internationaux pour lesquels il a brièvement travaillé : loin de se sentir déqualifié par cette trajectoire, il a choisi « d'expérimenter des choses que je n'ai pas connues avant, dans un café local, où [...] j'ai travaillé quasiment juste avec des Québécois, et *c'est là que j'ai commencé à vraiment m'inclure* ». Enfin, rappelons qu'Isabelle nous racontait plus tôt toute la difficulté de trouver un emploi comme jeune en France, ce qui n'est « pas comme à Montréal où tu te balades et en deux jours, j'ai trouvé une *job* dans un café ». En bref, ces expériences d'emplois alimentaires sont considérées, par une partie des jeunes Français·es enquêtés, comme des réussites marquantes de la carrière migratoire, certes *en tant que telles*, mais surtout comme médium permettant des rencontres interculturelles et, éventuellement, un sentiment croissant d'inclusion favorisant la décision de rester au Québec. Ces liens seront approfondis dans le chapitre suivant.

Quelques participant·e·s ont pour leur part vécu des premières embauches marquantes dans un emploi qualifié, dont les conditions de possibilité étaient perçues comme directement liées à la localisation géographique du Québec, ou encore à une certaine approche du travail marquée par la confiance, la reconnaissance de l'expérience et/ou des compétences. Vincent, qui nous avait partagé son appréciation pour les volets écoconseil et développement durable de sa formation à Chicoutimi (presque inexistants dans son école française), a éventuellement décroché un stage, puis un emploi dans ce domaine en Gaspésie. Pour sa part, Marc, après ses études doctorales, a trouvé un emploi en recherche dans le transport maritime. Il considère, toutefois, qu'il n'aurait pas pu décrocher cet emploi en France, et détaille l'opposition entre les deux marchés de l'emploi :

Marc : C'est un poste à cheval entre deux domaines, donc c'est difficile de trouver quelqu'un qui a toutes les compétences. [...] Parce que j'étais un peu insistant pis que le *feeling* est passé avec ma *boss*, elle a fini par dire qu'elle me prenait. Mais t'sais, je pense pas pouvoir avoir une *job* équivalente en Franc, pas aussi facilement en tout cas. *Au Québec, on est capable de te donner la chance même si t'as pas le bon diplôme ou forcément dans le bon domaine, mais si on voit que t'as des compétences pis que t'as l'air d'avoir les skills qui faut pour intégrer l'équipe.* En France, j'ai l'impression comme le marché de l'emploi est peut-être beaucoup plus concurrentiel, on fait, les gens par nature font beaucoup plus attention aux diplômes. C'est très important d'avoir les bons diplômes en France. Et puis en plus, comme c'est plus concurrentiel, ben, on va moins

donner la chance à des gens qui ont pas forcément beaucoup d'expérience ou qui sont pas exactement dans le même domaine.

Anaïs a vécu une expérience similaire, à la différence qu'elle n'avait aucun diplôme universitaire. Arrivée avec son conjoint duquel elle s'est assez rapidement séparée, elle a réussi à faire valoir sa seule expérience professionnelle en France pour être embauchée dans le domaine du recrutement, dans lequel elle n'avait aucune expérience :

Anaïs : Moi, je me suis retrouvé avec juste une petite expérience professionnelle qui a quand même été valorisée ici sur le marché et qui me fait, finalement, aujourd'hui que j'ai quand même 5 ans d'expérience aujourd'hui, sans avoir un diplôme dans le domaine. *Pour moi, c'est l'Eldorado, le Québec, au niveau professionnel, en fait. J'ai pas eu besoin d'avoir une école de commerce ou je sais pas quoi pour pouvoir accéder à ce que je fais. C'est pour ça que je trouve que c'est beaucoup plus positif de travailler au Québec.*

On retrouve, pour une rare fois, une mention d'un élément mythique de l'Amérique du Nord, « l'Eldorado au niveau professionnel ». Ces dernières expériences renvoient, par ailleurs, à la typologie des carrières des jeunes Français·es au Québec crée par Le Her (2013), alors que ces témoignages sont révélateurs d'une « carrière québécoise qualifiante », où les « individus venus au Québec finir leurs études, sans expérience professionnelle préalable, ont fait leurs premiers pas professionnels sur le marché du travail québécois » (Le Her, 2013, p. 130). Bien qu'il nous semble nécessaire de demeurer critiques face aux mythes entourant la méritocratie et la mobilité sociale en Amérique du Nord comme en Europe<sup>20</sup>, l'objet de cette enquête demeure de comprendre ce qui peut effectivement mener des jeunes à prolonger leur séjour et à demeurer en migration. À cet égard, les premiers emplois au Québec, qui plus est en comparaison avec la concurrence sévère du marché de l'emploi français, sont fondamentaux pour comprendre les temporalités fortes des carrières migratoires des participant·e·s à cette recherche.

Enfin, deux cas particuliers sont à mentionner : Armelle et Thomas, suite à la cessation de leurs premiers emplois respectifs au Québec, se sont presque résignés à retourner en France moins de 2 ans après leur arrivée. Cette bifurcation dans la carrière migratoire n'était pas prévue ni souhaitée, mais l'approche de la fin de leurs visas de travail respectifs a suscité une préparation à une fin de la mobilité. Toutefois, une offre d'emploi spontanée (Thomas) et une nouvelle relation amoureuse (Armelle) ont mené ces participant·e·s à intégrer de nouveaux milieux de travail et,

---

<sup>20</sup> Voir, sur le sujet, les travaux de Camille Peugny (2013) sur les inégalités et la reproduction sociale en France, ou encore les articles de Liu (2011) ou Grzeszczyk (2014) sur la mobilité sociale aux États-Unis.

éventuellement, à prolonger leur séjour. Pour Armelle, cette relation intime (depuis terminée) était « comme à chaque fois que le *deadline* approche, une bonne excuse pour rester ». C'est en quelque sorte une nouvelle occurrence de ce que Thomas appelait « le kilomètre supplémentaire » :

Thomas : La banque [grande institution financière] veut m'embaucher. Et donc ben moi, ça annule mon retour en France en disant : « bon bah, il y a une autre offre. On va la saisir, on va découvrir ce que c'est de travailler pour une banque et tout », et donc je commence à travailler en juillet 2016 pour cette banque. Donc là, moi, je reste parce que finalement, j'ai un emploi. *C'est ça mon excuse à chaque fois*, à chaque fois que je devais partir, déjà... Je devais partir une fois et puis finalement j'ai eu l'emploi, je suis resté. Je devais partir une deuxième fois, là j'ai un autre emploi, je reste, donc je reste et je travaille à la Banque TD, donc là, dans un milieu beaucoup plus installé.

On remarque, dans ces deux cas, que le fait de décrocher un nouvel emploi n'est pas subjectivement perçu comme une réussite, mais plutôt comme un *prétexte*, une *excuse pour rester*. Ce scénario, tout comme les récits précédents, se retrouve néanmoins trop peu dans les entretiens pour permettre une réelle montée en généralité de leur incidence sur la prolongation du séjour. Au final, il demeure possible d'avancer que pour une partie de l'échantillon, les premiers petits boulots sont des moments marquants, mais surtout en ce qu'ils amènent sur le plan relationnel. Pour ceux et celles ayant directement trouvé un emploi qualifiant, c'est encore une fois des éléments plutôt culturels qui retiennent l'attention. Nous préfigurons, à cet égard, les réflexions du chapitre suivant sur les logiques sous-tendant l'intégration et l'établissement durable : le fait d'obtenir un bon emploi permanent peut constituer une *raison de rester*, mais cette embauche n'est pas nécessairement considérée comme une *réussite* ni comme une logique sous-tendant l'immigration permanente et l'appartenance à la collectivité québécoise.

#### 4.2.3 Un rejet « ex post » de la France

Dans les études migratoires classiques, les flux de populations sont souvent expliqués à l'aide de différents facteurs structurels favorisant l'émigration de certains États et l'immigration au sein d'autres (Massey *et al.*, 1998). À cet égard, nous avons déjà montré que cette tension binaire était partiellement transcendée par un désir de mobilité *en tant que telle* et *initialement temporaire*. Quelques perceptions antérieures à la migration des facteurs attractifs (du Québec) et répulsifs (de la France) ont été détaillées, sans que celles-ci soient particulièrement structurantes. Toutefois, les récits collectés montrent un niveau d'analyse supplémentaire : après plusieurs mois passés en mobilité au Québec et/ou à l'occasion d'une courte visite en France, plus de la moitié des jeunes

interrogés a témoigné de l'apparition ou de la croissance d'une réticence ou d'un rejet *ex post* de la France. Ainsi, alors que les facteurs structurels et les motivations individuelles de l'immigration sont habituellement pensés *avant* la mobilité (*ex ante*), nos données montrent que les perceptions des sociétés natales et d'accueil continuent d'évoluer *pendant et après* la migration (*ex post*). L'évolution de ce regard critique sur le pays d'origine semble conditionnée par l'expérience d'un nouveau cadre normatif et culturel dont certains éléments peuvent avoir été intériorisés et par une relecture rétrospective d'expériences péjoratives ayant été auparavant normalisées. En ce sens, même certains participants très attachés à la France, « sans enjeux négatifs sur la France, [...] ni dégoût, ni rage ou l'envie d'effacer quelque chose » (Thomas), ont noté cette dynamique :

Thomas : Je n'avais pas d'appréhension, de vision positive ou négative, mais j'avais une vision très... *centrée française et donc ça t'empêche pas mal la critique*. Quand tu vois par... Par ta propre serrure, tu ne vois pas ce que les personnes voient de l'extérieur de ta porte, et j'avais vraiment une espèce de vision centrée-française. Et donc, je pense que c'est important de se faire challenger. Et je sais que les premières questions, quand on arrive au Québec, c'est « c'est quoi pour vous, les Français ? ». On veut savoir ce qu'on pense de nous. Finalement, tu te tisses, un peu, une espèce de compréhension 360° de ton endroit, parce que toi, tu avais peut-être une vision 180°, mais tu n'avais jamais accès à la vision de l'autre 180°. Donc moi, c'est ça. Moi, je n'avais pas forcément d'enjeu négatif, mais je voulais aller voir ailleurs. Je voulais découvrir autre chose.

Lorsque nous détaillons ce regard rétrospectif sur la France dans notre échantillon, une distinction récurrente se retrouve dans le discours et le jugement des personnes enquêtées, entre, d'une part, un « Nous » constitué de Français·es durablement établis et intégrés au Québec et, au loin, les « Autres », « Eux », ces Français·es métropolitains restés au pays natal, parfois de passage au Québec en tourisme ou en courte mobilité (étudiante). Il y aurait en effet une homologie entre certaines pratiques sociales et différents sous-groupes de Français·es. Sur ce dernier point, Jade et Timothée, notamment, ne mâchent pas leurs mots contre leurs compatriotes :

Jade : T'sais, ces dernières années, il y a vraiment une espèce de négativité un peu en France et les gens sont un peu maussades. Je rentrais, t'sais, je rentre quand même une fois, deux fois par année en France pour les vacances. Je prends le métro à Paris, par exemple, je vois les gens qui font la gueule, et j'me dis, « je suis contente de plus vivre là », tu vois ? Ou alors, tout simplement des idées, des attitudes de Français qui ne m'ont pas manqué. [...] Des attitudes comme ça qui ne me choquaient pas avant, qui me choquent maintenant et que je me dis « Bon bah OK, je suis mieux au Québec.

Timothée : *Plus je vis à l'extérieur du pays*, plus j'ai l'impression que... Je le dis souvent à mes amis en France, d'ailleurs, mais que je comprends *pourquoi est-ce que les gens ne nous aiment pas à l'étranger*. Quand je vois des Français, c'est parce que... C'est fou, là, à quel point sans s'en rendre compte, les gens qui viennent de France et qui vivent

entre eux, ben, ils sont très Français, ils ne se remettent pas en question. Pis il y a plein de choses comme ça, surtout ceux qui vivent à l'étranger, je trouve que je comprends pourquoi il y a des gens qui ont du mal à les comprendre, et même à les apprécier parce que tu peux être complètement détestable, parfois, sans t'en rendre compte. Je travaille sur le Plateau en ce moment, pis... C'est compliqué avec tous les autres Français...

Cette mise à distance rappelle les stratégies, conscientes ou non, d'extériorisation, « de protection de soi face à la perception d'un regard stigmatisant qui pèse sur toutes les populations étrangères » (Pinto-Baleisan, 2017, p. 11) et, en l'occurrence, face aux clichés tenaces et préjudiciables parfois subis par la population française au Québec. On pourrait penser, en s'inspirant du travail de Pierre Bourdieu sur les classements sociaux et le goût (1979), qu'il s'agit d'une affirmation de comportements légitimes (en contexte d'immigration) par la critique et le dégoût des comportements des autres (en contexte de mobilité). D'autres ont rappelé les différences dans les interactions quotidiennes et ordinaires, notamment dans la sphère publique :

Karl : En fait, *en France, j'ai ressenti beaucoup plus... Je me sentais beaucoup plus mal à l'aise...* Par exemple, en service à la clientèle avec des clients québécois ou des Français d'ici, j'ai l'impression que je pourrais croiser ces gens-là dans la rue, puis les saluer, avoir des conversations... Je trouve que c'est vraiment *beaucoup plus organique*, pis beaucoup plus... Ce n'est pas des relations que tu vas développer pis que ça devient tes amis jusqu'à 40 ans, t'sais, c'est genre des bonnes relations, des connaissances avec qui tu peux partager quelque chose une fois par semaine. En France, c'est beaucoup plus « Bonjour ! » [*ton hautain*]. *C'est moins naturel, c'est moins agréable, il y a vraiment comme une distance qui est créée*, en tout cas dans le service à la clientèle en France.

Les éléments discutés par Karl sont typiques des deux régimes culturels distincts, d'après la thèse de Blais (2017) portant sur l'incidence des rituels de socialité ordinaire sur les parcours migratoires des immigrants français au Québec. La forme française de socialité ordinaire, dont le service à la clientèle est une interaction typique, serait en effet plus « solide », « fixé[e] et défini[e] par un ensemble de pratiques et de rituels précis [...] et compartimentés », régie par des normes de politesse plus strictes ou froides (Blais, 2017, p. 207). Au Québec, les rituels de socialité seraient pour leur part plus « indifférenciés », aux frontières plus « floues » entre les sphères publiques et privées et marqués par des comportements de « familiarité » et de « versatilité interpersonnelle » (ibid., p. 208). Cet auteur conclut notamment que certaines incompatibilités entre les deux régimes entraîneraient, chez de nombreux immigrant·e·s français·es, « une forme de malaise » ayant une incidence sur « le désir de quitter le Québec et de retourner en France » (ibid., 208). Or, il nous semble possible d'avancer une proposition corollaire : une appréciation de la socialité ordinaire

québécoise, chez les jeunes Français·es en carrière migratoire, peut sous-tendre l'établissement durable et, par extension, un certain rejet *ex post* des interactions quotidiennes françaises.

D'ailleurs, parmi les multiples points de comparaison possibles entre la France et le Québec, une grande majorité des personnes interrogées a opposé *le sentiment de sécurité et d'apaisement* vécu au Québec, et plus particulièrement à Montréal, avec le climat tendu des grandes villes françaises. Fait à noter : chacune des neuf femmes de l'échantillon a grandement insisté sur la prise de conscience rétrospective, une fois au Québec, du sexisme et de l'insécurité vécus auparavant en France. Cette réalisation a eu une forte incidence sur leurs logiques d'établissement et sur le rejet postérieur de la France<sup>21</sup>. Comme l'indique Alicia :

Alicia : *Je sais que le climat de la rue ça m'a beaucoup frappé. Le fait, en général, que, au Québec, on puisse baisser sa garde. Ce climat-là, est vraiment précieux, j'trouve, et de se dire que, enfin, y a peut-être que dans le Village gai à 4 heures du matin que des fois j'me dis, « OK, fais peut-être juste un peu attention », mais même pas que pour moi en tant que femme, tu vois, pour tout le monde. Et j'trouve que c'est... On se sent... ouais, en tout cas, moi, comme Française, comme femme, je me sens en sécurité à Montréal.*

En somme, les entretiens effectués montrent qu'il y a une différence significative entre les raisons de quitter la France en amont de la migration et leur évolution lors de la mobilité. Ces réalisations *ex post* sous-tendent la volonté de rester au Québec. Couplée aux différentes réussites en contexte migratoire développées dans cette section, notamment en termes de développement personnel et d'insertion professionnelle, cette réticence à un retour en France entrera toutefois en tension avec certaines difficultés majeures rencontrées lors de la stabilisation de la migration, venant effectivement entraver (ou faire bifurquer) leurs carrières migratoires.

#### **4.3 Difficultés et adaptation : statut migratoire et relations avec la majorité québécoise**

Pour saisir la transition de la mobilité temporaire à la prolongation du séjour, il faut également s'attarder aux multiples difficultés rencontrées dans les parcours des participant·e·s à l'enquête au moment de la stabilisation *réelle* de leur migration. Les données montrent que cette étape constitue un processus souvent complexe, lent et vécu difficilement par les jeunes Français·es de notre échantillon. Ainsi, il sera d'abord question des difficultés juridico-institutionnelles dans le passage à un statut (de résident) permanent, qualifié de véritable « parcours du combattant » par

---

<sup>21</sup> Lors de la formulation de nos questions et hypothèses de recherche, nous n'attendions pas une telle récurrence de ces variations des logiques selon le genre. Celles-ci seront spécifiquement explicitées et analysées dans le chapitre 6.

plusieurs. Nous aborderons ensuite la relation parfois ambivalente avec la collectivité québécoise. Nous développerons enfin une idée fondamentale de ce mémoire : l’ancrage et l’appartenance à la société québécoise semblent particulièrement se révéler dans les épreuves et l’adversité.

#### *4.3.1 Volonté de prolongation du séjour et difficultés juridiques : le parcours du combattant*

Quand la discussion s’est ouverte sur les enjeux de demande de prolongation de permis de séjour ou de résidence permanente, peu de thématiques ont été saturées aussi rapidement que celle des difficultés juridiques liées à la stabilisation de la migration. Ces démarches administratives ont été qualifiées très péjorativement par la majorité des participant·e·s, allant de la sémantique guerrière (« une épée de Damoclès », « la croix et la bannière », etc.) aux champs lexicaux du stress, de la frustration et de l’amertume. Ces difficultés dans la démarche d’immigration ont déjà été notées dans de multiples articles de presse récents, parmi lesquelles se trouvent : l’obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ), l’augmentation des délais liés aux demandes de prolongation de visas ou de résidence permanente, l’absence d’accusés de réception (lors de la demande de résidence permanente) et de canaux de communication avec le ministère canadien de la Citoyenneté et de l’Immigration (IRCC), la révision récente des avantages institutionnels pour les étudiant·e·s français·es et du Programme de l’expérience québécoise (PEQ), et plus encore.

En l’occurrence, les données confirment la récurrence de ces difficultés juridiques et, surtout, du stress lié aux différentes temporalités de ce processus. Puisque la majorité de notre échantillon (13 sur 16) est arrivée avec un permis d’étude, il est possible de détailler la succession des étapes typiques et d’y associer les participant·e·s à l’enquête. Premièrement, plusieurs ont enchaîné les permis d’étude : Dalila, Sandra et Timothée étaient au moment de l’entretien toujours à cette étape, en envisageant ensuite le Programme de permis de travail postdiplôme (PPTPD) garantissant un permis de travail ouvert pour une période maximale de 3 ans. Léa, pour sa part, a même repris des études après un stage au Québec afin d’obtenir la garantie et la sécurité offertes par le PTPD, dans une stratégie compensatoire face aux délais et aux limites des programmes offerts, dont le PEQ. D’autres, comme Karl, Vincent et Isabelle, se sont vu délivrer un permis de travail (ouvert ou fermé, c’est-à-dire lié ou non à un employeur précis), notamment à travers l’expérience marquante du « tour du poteau » à la frontière américaine pour régulariser leur situation avec la douane canadienne. Pour Armelle, qui a même vécu cette expérience avec sa mère en visite, ce fut un épisode « super stressant » où « tu espères tomber sur un douanier de bonne humeur ». L’étape la



plus marquante semble toutefois être celle de la demande, de l'attente et de l'obtention de la résidence permanente : Clara et Marc l'ont demandée et l'attendent via la catégorie du regroupement familial (conjoint canadien), alors que Jade, Fabrice, Armelle, Thomas et Anaïs l'ont demandé dans la catégorie des travailleurs sélectionnés par le Québec (CSQ), sans toutefois obtenir d'accusé de réception au fédéral après plusieurs mois d'attente. Enfin, Jérôme et Alicia ont en commun d'avoir entamé les démarches avant 2019, d'avoir obtenu la résidence permanente et d'envisager la citoyenneté. L'ensemble des personnes interrogées a indiqué avoir vécu, au minimum, un certain niveau de stress et d'anxiété lié à ces démarches. Plusieurs ont comparé ce processus d'immigration à un « test » (Jade) ou à un filtrage, comme l'explique Léa :

Léa : Quand je vois qu'ils resserrent les trucs d'immigration et tout ça, je me dis que le processus d'immigration est déjà compliqué et long, et il y a déjà un écrémage qui se fait *au niveau de l'envie, une sélection un peu naturelle, si je peux dire*. T'sais si t'as pas réellement envie, une réelle motivation de te rendre au Québec et d'y rester, sérieusement, je te jure qu'il y en a plein qui abandonneront.

Autrement dit, toutes ces étapes sont perçues comme particulièrement éprouvantes, alors que de nombreux documents et pièces justificatives sont exigés – et même des frais de plus de 1000 \$ dans le cas de la demande de résidence permanente – et peuvent entraîner un certain découragement dans si la volonté de rester n'est pas suffisamment présente. Les délais de traitement, pour leur part, sont particulièrement longs<sup>22</sup>. Toutefois, ces démarches migratoires ont été particulièrement complexes dans le contexte de l'évolution constante du cadre réglementaire et des conditions de sélection de différents programmes. Dès 2014, le gouvernement libéral de Philippe Couillard avait en effet triplé les frais de scolarité exigés aux étudiant·e·s français·es (de 2300 \$ à 6650 \$ par année), passant d'un tarif préférentiel identique aux étudiant·e·s québécois·es à celui du reste du Canada. Même si ce tarif demeurait inférieur aux autres étudiant·e·s internationaux (entre 12 000 et 16000 \$ par année), ce changement a eu un effet symbolique marquant pour certains participants l'ayant soulevé, comme Thomas ou Martin, ce dernier indiquant que cela « changeait la donne, surtout pour le premier cycle ». Notons, toutefois, la volonté récente du gouvernement caquiste de réduire les frais de scolarité des étudiant·e·s internationaux poursuivant leurs études à l'extérieur de Montréal au même tarif que les étudiants

---

<sup>22</sup> En date du 24 mai 2022, IRCC estime que le délai de traitement du parrainage d'un conjoint de fait vivant au Canada pour la résidence permanente sera de 15 mois, alors que les travailleurs sélectionnés avec le CSQ devront attendre jusqu'à 31 mois. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2022) « Vérifier les délais de traitement », en ligne sur <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>

québécois<sup>23</sup>. Ce sont surtout les trois réformes successives, entre 2019 et 2020, du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) (lequel a pour objectif de faciliter l'accès au certificat de sélection du Québec (CSQ) aux étudiants internationaux diplômés du Québec « dans le but de s'établir au Québec de façon permanente<sup>24</sup> ») qui ont causé beaucoup d'amertume à nos participant·e·s. Léa, Jade et Thomas, par exemple, ont opposé, d'une part, l'image pré-migratoire du Québec et du Canada comme accueillants et ouverts à l'immigration, à la réalité des enjeux administratifs, des délais et, surtout, « des promesses distendues » :

Jade : Regarde tout ce qui s'est passé, là, toute l'année passée avec le Programme expérience Québec ! Ben voyons donc ! Moi, je n'étais pas concernée par ça vraiment, mais j'en connais, là, ça fait 7-8 ans qu'ils sont au Québec parce qu'ils enchaînent les permis d'études, parce qu'ils ont fait le bac, la maîtrise, le doctorat, ils sont là : « attends, mais ça fait sept ans que je fais des sciences humaines et je ne peux pas rester ? », ce n'est pas dans les programmes acceptés, enfin, tu te dis... Attends, il y a un gros problème, un énorme problème. Ce sont des gens qui sont là depuis, depuis des années, qui sont là pour s'établir, qui amènent quelque chose au pays, t'sais, qui apportent des connaissances, des savoir-faire... *Je ne comprends pas non plus pourquoi c'est aussi difficile de rester* alors que t'sais, il y a toute une image à l'étranger du Québec accueillant, à bras ouverts, ou du Canada ouvert. Mais c'est pas vrai ! En fait, c'est pas vrai au Québec. Parce que si tu vas faire ta demande de résidence permanente en Ontario, tu l'as en quelques mois.

Thomas : En fait, au fur et à mesure que les gouvernements successifs arrivent, là, on parle du gouvernement de la CAQ, par exemple, ce qui me semble anormal, moi, ce sont *toutes les promesses distendues*. Quand t'es en France, on te vend le Canada et le Québec comme une terre d'idylle, où tout va bien, mais t'sais, ici, tu parles à n'importe quelle personne immigrante qui a prolongé des choses, elle va te parler de ses enjeux migratoires. Elle va te parler du visa, du PVT, du juge, du machin qui est valide qu'une seule année maintenant, qu'Immigration Canada répond pas au téléphone. En fait, je trouve qu'il n'y a pas de problème à justifier, à remplir des trucs, mais en fait, c'est qu'on est... On est laissés seuls dans un espèce de marasme où personne ne sait la vérité, ou via des avocats véreux ou de bons avocats, tu ne sais jamais comment discerner. En fait, pourquoi moi je ne trouve pas ça normal, c'est que pendant longtemps, *ce sont des solitudes*. Pendant longtemps, les gens y pensent que, « ah, c'est moi, c'est mon dossier, je suis tombé sur un mauvais truc ». *Mais au fait, quand nous, on a commencé à ouvrir, à parler, à ouvrir les espaces et à venir raconter, on s'est rendu compte qu'on était tous dans la même merde. On vivait tous des stress*, et là, il s'est passé le truc avec le PEQ, le Programme expérience québécoise. Puis là, il s'est passé le truc avec Arrima [sous-programme du PEQ]. Puis là, il se passe des trucs avec les travailleurs essentiels, et le parrainage des familles, etc. Mais en fait, ce n'est pas normal que nos vies dépendent d'un formulaire, en fait, et c'est ça, l'enjeu.

---

<sup>23</sup> Radio-Canada (2022), « Québec allégera les droits de scolarité de certains étudiants étrangers », *Radio-Canada*, consulté sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1884725/etudiants-etrangers-exemption-frais-scolaire-boulet>

<sup>24</sup> Gouvernement du Québec (2022), « Programme de l'expérience québécoise (PEQ) », *Ministère de l'Immigration (MIFI)*, URL : [www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise](http://www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise)

Ces extraits montrent que face aux stress et aux solitudes causés par ces démarches, de nombreux immigrant·e·s ont commencé à partager leurs difficultés et à réaliser le caractère collectif de celles-ci. De fait, comme le poids des enjeux administratifs est généralement porté par les migrants seuls, ceux-ci ont d'abord tendance à individualiser les entraves vécues, initialement expliquées par, notamment, une mauvaise gestion des formulaires ou de la planification des délais (Karl). Néanmoins, la mise en commun des récits, notamment grâce aux réseaux sociaux virtuels, a permis la prise de conscience du caractère social et politique de ces enjeux. Jade, par exemple, a rejoint un groupe Facebook nommé « Où sont passées nos RP sans AR », soit une communauté en ligne de Français·es au Québec n'ayant pas reçu d'accusés de réception suite à leurs demandes de résidence permanente. Elle explique avec émotion la complexe gestion de son dossier :

Jade : Ben là, ça fait un an que j'ai envoyé mon dossier RP au fédéral et que j'attends un accusé de réception. [...] Il y a un problème en ce moment dans le système. Il y a un gros ralentissement qui n'est pas lié à la COVID, malgré ce qu'ils disent au téléphone pour certains qui ont eu des gens au téléphone. C'est pas lié à la COVID parce qu'ils sont bloqués, les accusés de réception, depuis août dernier. Août 2019.

Alexis : Tu ne peux pas renvoyer le dossier ?

Jade : Non, mais ça coûte une fortune ! C'est 800 dollars le CSQ et 1000 dollars pour le RP, fin le dossier RP. Non, non, non, attends, moi, j'ai donné, là ! Et là, encore, un moment de doute parce que je me dis : « Qu'est-ce qui se passe si ça marche pas ? » Qu'est-ce qui se passe si là, mon CSQ va arriver à expiration bientôt, mon postdiplôme arrive à expiration dans un an. Qu'est-ce qui se passe après ? Est-ce que je fais... Ma job, ça se passe bien. Il y a possibilité que si dans un an, je suis toujours là, que je demande à mon employeur de payer pour moi le visa de travail fermé. Pour rester là. Ça, c'est une chose. Après, l'autre chose, c'est que, ben, il faut recommencer les démarches de RP. Donc, c'est encore un 2000 \$ d'investissement. Qu'est-ce que ça veut dire pour mon couple si je ne peux pas rester ? Qu'est-ce que ça veut dire pour ma carrière ? Qu'est-ce qu'il y a... Là, en ce moment, c'est beaucoup, beaucoup de stress. Et puis je pense, enfin, *je sais, grâce à ce groupe Facebook, je sais que je suis pas la seule, donc ça me rassure un petit peu, mais c'est énormément de stress parce qu'il y a un gros point d'interrogation alors que ben, mes plans de vie, c'était pas ça, quoi.* [voix chevrotante]

La récurrence de ces difficultés, notamment en ce qui concerne les délais de traitement, est particulièrement visible dans notre échantillon, mais également dans la sphère publique et médiatique, alors que plusieurs manifestations ont été rapportées dans les médias, et même une poursuite devant les tribunaux contre Immigration Canada par un regroupement d'avocats en droit de l'immigration<sup>25</sup>. Ces différentes actions collectives, à l'intersection des luttes sociopolitiques et juridiques, ont permis une mise en lumière du problème et l'émergence d'explications de la part

---

<sup>25</sup> Schué, Romain (2022). « Immigration Canada poursuivi pour ses longs délais de traitement », *Radio-Canada*. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1869888/immigration-canada-justice-residence-permanente-quebec>

d'Immigration Canada : le ministère évoque « une organisation désuète, la pandémie ou encore des vérifications liées à la sécurité pour justifier cette différence dans les délais [entre le Québec et les autres provinces] ». Les délais, jugés déraisonnables par les demandeurs et le collectif d'avocat·e·s, sont ainsi nommés non plus comme une impression, mais bien comme une réalité factuelle, alors que « plus de 29 000 dossiers de résidence permanente sont en attente<sup>26</sup> ». Mentionnons, toutefois, que ce ralentissement considérable touche toutes les catégories d'immigration et toutes les origines géographiques, à quelques exceptions près. Cette validation du ressenti de nombreux immigrant·e·s par le ministère renforce la perception d'un délai « anormal », comme mentionné par Thomas :

Thomas : Moi, je comprends qu'on doive justifier, etc., mais en fait, ce qui est anormal, c'est que finalement, *quand il n'y a pas respect du deal... Parce que tout le monde comprend qu'il y a un deal, tout le monde est prêt à faire le deal. Mais le deal, y change tout le temps en cours de match.* Le délai explose, ce papier n'est plus valide, ou telle loi a changé entre temps. Mais nous, les immigrants, on devient des experts de nos lois d'immigration et c'est nous qui allons chercher nos RH pour leur expliquer. « Ah oui, alors là, pour moi, il faut plutôt un permis de machin, etc. ». C'est que, sur beaucoup de personnes migrantes repose le poids de l'éducation, de la formation, etc., sur nos réalités, mais aussi de notre intégration économique pour, justement, se faire une place. Moi, je pense qu'elle est là, *l'anormalité*.

À cet égard, la question de la *normalité des difficultés en contexte d'immigration* a été mentionnée par quelques participant·e·s. Timothée ou Armelle, par exemple, relativisent en indiquant ces processus sont compliqués dans la plupart des pays occidentaux, la France y compris : « on arrive dans un nouveau pays, c'est comme ça, il faut se fier aux règles du jeu » (Armelle). Certains, pour leur part, ont eu la chance d'obtenir la résidence permanente il y a quelques années, avant la stagnation actuelle du processus, et n'ont pas trouvé les démarches si harassantes. D'autres ont mentionné qu'il s'agissait, pour plusieurs jeunes Français·es, d'une « découverte de la perte de privilèges » (Thomas) par contraste à la facilité habituelle de la mobilité intraeuropéenne. Pourtant, Thomas, dont le discours est très éloquent et engagé quant aux difficultés juridiques, résume bien ce qui peut être considéré comme « anormal » dans le processus d'accession à la résidence permanente au Québec :

Thomas : En fait, c'est tellement instable. Tu parleras avec beaucoup de gens et ils te diront : « moi, en vrai, si aujourd'hui je suis refusé, je me casse, j'en peux plus ». Il y a trop de stress, trop d'épées de Damoclès, de trucs comme ça qui, bon bah moi, t'sais, la

---

<sup>26</sup> Schué, Romain (2022). « Pourquoi des délais aussi longs dans les dossiers d'immigration au Québec ? », consulté en ligne le 25 mai 2022 sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1879543/immigration-canada-quebec-delaiss-residence-permanente>

prochaine fois qu'il y a un truc qui marche pas, je me casse. Et ça, généralement, *c'est des gens très privilégiés. Ça veut dire qu'ils ont l'alternative*. Les autres, ils ne te le diront pas, ils stressent beaucoup, mais ceux qui ont l'alternative, à un moment donné, ils sont comme : « Là, je comprends pas. Là, j'ai montré patte blanche. J'ai travaillé deux ans, et là, maintenant, ils ont stoppé les demandes », et t'sais, y a des gens, là, qui attendent leur dossier depuis 2 ans. Ils n'ont même pas d'accusé de réception ! Parce que le Canada a fermé les valves depuis juillet 2019. Toi, t'as ta vie en pause, et plein de gens ont leur vie en pause, et ils sont comme : « ah putain, si j'ai fait une erreur, est-ce qu'ils vont me le renvoyer, je vais devoir tout recommencer, ai-je perdu deux ans ? ». T'as toutes ces questions, et en fait finalement, c'est là où finalement, tu es en train de faire ta vie dans une espèce de parenthèse, en te disant que tout est dans les mains d'une décision que je ne maîtrise plus. C'est là, le truc, c'est ça, il est là, le truc anormal.

Autrement dit, s'il peut être considéré comme *normal* de vivre des difficultés individuelles d'adaptation et de flexibilité face à la vie quotidienne, l'insertion professionnelle et l'intégration culturelle, il demeure tout à fait *anormal*, ou plutôt symptomatique de structures bureaucratiques extrêmement lourdes, que ces difficultés soient aussi récurrentes et sociales, et ce, autant dans notre échantillon que dans l'espace médiatique. Nous retrouvons ici un exemple des structures de contrainte inhérentes aux carrières migratoires : la décision de rester en migration est alors largement influencée par la capacité des migrant·e·s à mobiliser des ressources (économiques, juridique et/ou sociales) pour surmonter les entraves dans la stabilisation de leur immigration.

Or, à notre connaissance, ces enjeux n'ont été que très brièvement abordés dans les enquêtes récentes sur l'immigration française au Québec. Par exemple, Goulet note que les Français·es ont à affronter un « réel stress migratoire » sous plusieurs dimensions liées à l'intégration économique et culturelle, mais également à « l'adaptation à de nouvelles administrations gouvernementales » (2019, p. 7). Toutefois, cet article se base sur un terrain de recherche dans la cadre d'une thèse de doctorat réalisée entre 2010 et 2014, soit avant les principaux changements susmentionnés. En ce sens, l'auteur·rice qualifie les démarches administratives liées à la migration de « formalités » (ibid., p. 7), ce qui ne correspond pas à la situation actuelle décrite dans la presse, ni par les participant·e·s à notre enquête. En fait, nos résultats montrent plutôt une tendance similaire au « parcours du combattant », expression répétée dans plusieurs entretiens mais également utilisée dans une enquête sur les trajectoires d'étudiant·e·s sud-américains en mobilité par Caroline Pinto-Baleisan (2013, 2017). Celle-ci note en effet plusieurs temporalités fortes et marquées par des difficultés au sein des dispositifs institutionnels et administratifs lors des changements de statut migratoire. Le « passage juridique de l'étudiant·e à l'immigrant·e » (Pinto-Baleisan, 2017, p. 4), à la fin des études, constituerait ainsi une étape généralement complexe et une condition nécessaire à la

poursuite de la migration. Nous considérons que les temporalités de ces difficultés se retrouvent largement dans notre enquête, alors que l'opacité des communications, la longueur des délais et les réformes successives complexifient déraisonnablement la décision de demeurer en migration au Québec pour les jeunes Français·es de notre échantillon. Il est également intéressant de mentionner que nous retrouvons, pour une première fois, l'hypothèse de la tension entre perceptions prémigratoires et épreuve empirique de la migration. Ce constat soulève un questionnement sur la pertinence de cette hypothèse non pas pour comprendre l'établissement permanent au Québec, comme nous le pensions, mais plutôt sur les migrations de retour en France, lesquelles ne font pas partie de notre échantillon. À cet effet, Bédard et Massana (2018) mentionnent que le « discours gouvernemental visant à attirer les professionnels étrangers [...] ne [correspond] pas avec l'expérience vécue d'intégration » (p. 220), pouvant ainsi « mener à des remises en question du projet migratoire initial et de la décision de rester au Québec » (p. 232). Cela dit, le fait de (vouloir) surmonter ces épisodes complexes de stress migratoire peut néanmoins permettre de révéler les ancrages que ces personnes ont au Québec.

#### 4.3.2 « *Des avocats et des noix de coco* » : une rencontre avec la collectivité québécoise

En ce sens, il convient d'explorer la rencontre parfois ambivalente entre les participant·e·s à notre enquête et les Québécois·es francophones. En effet, à de nombreuses reprises, les entretiens ont porté sur différentes dimensions de la relation entre Français·es et Québécois·es, notamment dans la socialité ordinaire, dans un contexte scolaire ou professionnel, ou encore dans le rapport à la culture québécoise au sens large<sup>27</sup>. Nous souhaitons explorer spécifiquement les difficultés relationnelles décrites dans la littérature : ce que Fortin (2002) appelait une relation « de proximité et de distance » ; Dupuis (2012), un « malaise relationnel » ; ou encore la fonction de l'expression « maudits Français » comme catégorie mobilisable pour symboliser les difficultés (Papinot *et al.*, 2012). En effet, jusqu'ici, seules les expériences positives (la lune de miel) liées à la bienveillance, la simplicité ou encore la tolérance ont été développées. Or, les récits collectés montrent que de manière générale, malgré certains chocs culturels et quelques rares expériences de discrimination ou de préjugés, la rencontre entre les jeunes Français·es de notre enquête et la collectivité québécoise demeure marquée de sympathie, d'humour et de curiosité mutuelle. De fait, des seize

---

<sup>27</sup> Deux sections seront dédiées à l'analyse détaillée de l'intégration relationnelle, culturelle et identitaire des personnes constituant notre échantillon (voir sections 5.2 et 5.3).

personnes interrogées dans cette enquête, une seule a indiqué avoir fait fréquemment l'expérience de discriminations et d'une relation marquée par les clichés, la méfiance et la distance. Pour le reste, il s'agit de manière générale d'une relation positive, comme l'indique Fabrice :

Fabrice : Beaucoup de sympathie. En fait, on rigole beaucoup. C'est vrai que ça tourne beaucoup autour de l'humour. T'sais, y vont se moquer de moi, mais gentiment, des Français. Ça tourne beaucoup autour du langage, des expressions. Ouais, évidemment. C'est vrai que là-dessus, c'est vraiment drôle. Et pis, moi aussi, j'en apprend. J'apprends plein de choses sur la culture aussi, sur l'histoire. Je dirais que... C'est de la curiosité. Moi, dans le sens, curieux d'en apprendre sur moi, d'en apprendre sur la France, sur plein de choses, sur ma culture et c'est un échange, c'est ça. Et je pense que si je ne suis pas avec des gens curieux, c'est vrai que c'est un peu compliqué, du coup, d'avoir une relation, un peu d'échange où tu donnes des choses, mais tu prends aussi, donc c'est vrai que c'est basé beaucoup là-dessus, l'échange.

Cet échange avec Fabrice renvoie à un champ lexical retrouvé dans de nombreux entretiens : « beaucoup de sympathie » (Clara) ; « pas de mauvaises expériences, plutôt l'inverse » (Armelle) ; « une sympathie [...] beaucoup plus organique » (Karl) ; « dans la grande majorité des cas, tout est très positif, [...] vraiment bienveillant, sympathique, pis j'ai jamais, même dans le service à la clientèle, rencontré de clients qui m'ont dit quelque chose parce que je suis Français » (Timothée) ; « globalement, c'est sympathique, [...] t'sais, on est quand même plutôt bien reçus et bien acceptés, j'ai l'impression » (Marc), pour ne mentionner que ces extraits. Généralement, la rencontre avec la collectivité québécoise apparaît sans de trop nombreux chocs culturels et relationnels, même si, paradoxalement, les participant·e·s témoignent de leur fréquence dans la communauté française au Québec. Plusieurs, comme Jade, Léa, Karl, Timothée ou Armelle, renvoient d'ailleurs une part de la responsabilité sur les Français·es en mobilité au Québec. Par exemple, on peut considérer que certains chocs culturels sont normaux, ou même justifiés :

Armelle : On dit souvent que les Québécois n'aiment pas trop les Français, mais je trouve que ça ne se ressent pas, en vrai. Tant que t'es respectueux, il n'y a pas de raisons. Souvent, ceux qui ont des conflits avec les Québécois, c'est qu'eux-mêmes, ils n'ont pas... Je veux dire, on est quand même au Québec, on n'est pas chez nous, donc c'est à nous, enfin, moi, je considère que c'est à nous de faire un effort et je trouve qu'il y a beaucoup de Français qui ne font pas d'efforts, là.

En fait, comme nous l'avons vu plus tôt, plusieurs personnes interrogées ont mentionné une certaine distinction, un rapport d'altérité « entre Français et Français » (Léa) : d'une part, il y aurait des Français·es en mobilité ayant une « attitude de Français·es » (Jade), une « mentalité typiquement parisienne » (Anaïs), « qui comparent tout, ne s'intéressent pas aux choses

québécoises et ne s'intègrent pas » (Léa) ; « qui se moquent ou font des généralités sur les Québécois » (Isabelle) ; de l'autre, on retrouverait « une mentalité de Français expatriés » (Léa), dont l'ouverture et l'adaptation permettraient une mixité relationnelle, une hybridité identitaire et une réelle intégration durable. Cette distinction peut être pertinente à des fins heuristiques et analytiques, mais son utilité demeure toutefois limitée en pratique, dans la mesure où nos participant·e·s ont indiqué avoir fait partie simultanément ou de manière diachronique de ces deux catégories. En ce sens, l'expression « maudits Français » est vécue différemment selon le contexte dans lequel elle est utilisée : parfois insultante, souvent amicale, mais toujours pour marquer, « mettre en évidence la différence » (Anaïs). Léa et Jade, par exemple, le vivent généralement bien, puisqu'elles apprécient comprendre ce qui est « typiquement français » dans leurs personnalités, leurs intérêts ou encore leurs manières de communiquer :

Léa : Les fois où ça avait pu être dit, t'sais là je parle vraiment de l'expression « maudit Français », ça a toujours été dit dans la blague, ça n'a jamais été dit comme une insulte dans ma situation, en tout cas, même si je sais que ça vient, à la base, pas de quelque chose de gentil. Mais au final, quand c'est dit dans des situations, même pour rire, moi, j'aime bien ça, dans le sens où... Quand je parle avec mes amis québécois qui vont me faire la remarque « maudits Français! », en fait, ils viennent souligner le point que je viens de dire. C'est une façon de penser que je tire de la France. Moi, je trouve ça important de le souligner. « Là, OK, peut-être que si j'étais née ici et que j'étais Québécoise, je ne penserais pas comme ça » et c'est là que c'est intéressant.

Ce point de vue est partagé par la plupart des participant·e·s, mais devient plus nuancé lorsqu'il s'agit de savoir *qui* mobilise cette expression (ou une de ses variantes). Ainsi, Léa, Karl, Dalila et Isabelle ont raconté avoir subi, en de rares occasions, des blagues ou remarques dévalorisantes par des inconnus, sans impact réel sur leurs relations avec la majorité québécoise. Toutefois, Karl, Marc et Anaïs considèrent que le cliché relevé par un·e inconnu·e a bien moins de conséquences que dans un contexte d'amitié franco-québécoise. À cet égard, Anaïs témoigne d'une ambivalence et d'une certaine amertume face à son groupe d'amies québécoises :

Anaïs : Au début, je ne le vivais pas du tout mal, en fait, c'était même normal pour moi, mais au bout d'un moment, ça m'a pesé un peu. Pas au début, parce que c'était nouveau, je sais que je suis Française, donc forcément, j'ai tout mon patrimoine, mes souvenirs, voilà, mon éducation. Quand je suis immiscée à mon groupe d'amies québécoises, ben on compare tout de suite et c'est plaisant, mais au bout d'un moment, j'ai trouvé ça moins plaisant, parce que... Moi, je ne l'entends plus, en fait, l'accent québécois, je le vis avec au quotidien, donc je ne me rends pas forcément compte. La mentalité, aussi, québécoise, je pense que je m'en suis beaucoup imprégnée. T'sais, je suis arrivée à 20 ans, aujourd'hui, j'ai 25 ans, ça fait 5 ans de ma vie d'adulte. Je me suis quand même enracinée. Au niveau du lien social, au bout d'un moment, ça m'a un peu dérangé d'être



tout le temps confrontée à la différence. J'ai l'impression que c'est quelque chose qui va demeurer toute ma vie, malgré moi. C'est peut-être un point négatif, justement, de mon expatriation, d'être confrontée à la différence malgré moi, alors que je veux juste m'adapter, en fait, et ne pas avoir ce sentiment de différence.

Cette distance créée par la langue commune aux accents distincts s'est souvent retrouvée dans les données collectées et fait écho au concept de « minorité audible » relevé par Fortin (2002) et Dupuis (2012). Pour Thomas, certains chocs culturels trouveraient leur source dans la croyance « fausse » qu'il n'y aura pas d'enjeu d'adaptation culturelle et linguistique pour les Français·es au Québec : puisque ceux-ci se sentiraient « dans une culture similaire, la langue commune devient une barrière invisible ». Plus de 20 ans après l'enquête doctorale de Sylvie Fortin (2002) sur l'expérience de Français·es au Québec, force est de constater que la « relation complexe de proximité et de distance » (p. 104) symbolisée par la langue française demeure bien existante. Un relatif « malaise relationnel », comme l'a nommé Dupuis (2012), semble subsister, mais n'a pas été rencontré sous la forme d'un *sentiment anti-français* aux relents de racisme comme le constatait cet auteur dans son enquête sur les relations franco-québécoises.

Reste, néanmoins, toute la question de l'analyse de la formation des liens personnels et des relations affectives, amicales ou romantiques, entre Français·es et Québécois·es, notamment détaillées par Klein (2019). Pour toutes les personnes interrogées dans notre échantillon, le constat fait consensus : si les Québécois·es sont considérés accueillants, chaleureux et bienveillants, il n'est pas facile de créer des liens durables et intimes avec ceux-ci, notamment en raison des attentes culturelles et des cadres relationnels différenciés. Comme Jade l'indique, « la gestion du réseau social au Québec, elle est différente, [...] il y a un temps d'adaptation ». Cette question sera abordée plus longuement dans le chapitre suivant portant sur l'intégration des jeunes Français·es au Québec, mais nous souhaitons souligner d'entrée de jeu la récurrence de ces *difficultés* relationnelles pouvant faire « naître une forme d'insatisfaction générale » (Klein, 2019, p. 158) et constituer des épreuves à surmonter dans la volonté de rester. Ces différentes configurations des processus relationnels sont bien illustrées par cette métaphore partagée par Léa :

Léa : Au niveau des liens entre Français et Québécois, entre Français en expatriation et tout, j'avais lu un parallèle : ça disait que *les Français, c'est comme les noix de coco, pis les Québécois, c'est comme des avocats*. C'est-à-dire que les Français, de prime abord, c'est froid, c'est dur, la coque, c'est dur, mais quand tu perces, c'est mou et ça va tout de suite être plus stable. Une fois que tu as percé cette coquille de noix de coco, tu tisses un lien super fort, d'autant plus dans le cas de l'expatriation, tu deviens vite le pilier de quelqu'un d'autre, parce que son réseau d'amis est beaucoup moins grand que

quelqu'un né ici. En parallèle, t'as l'avocat, soit les Québécois qui vont être super chaleureux de prime abord, etc., donc tout mou de l'extérieur, mais le noyau de l'avocat est très, très dur. Tisser un lien fort et réel avec un Québécois ou une Québécoise est beaucoup plus compliqué qu'avec un Français ou une Française.

Il est amusant de constater qu'après la réalisation de cet entretien, nous avons retrouvé une formulation très similaire chez un des participants de l'enquête de Klein (2019, p. 132), ayant pour sa part comparé les Français·es à des *pêches* et les Québécois·es à des *oranges*, dans une logique presque identique. En ce sens, si les Français·es maintiennent cette image relativement distante et formelle lors d'une rencontre ou dans la socialité ordinaire, une affinité ou un intérêt pour l'autre permet rapidement de créer un lien durable. À l'inverse, les Québécois·es seraient beaucoup plus familiers et ouverts aux autres, mais à un niveau « superficiel » (Jade) qui ne serait que très difficilement approfondi. Ces difficultés rencontrées dans la rencontre et le développement des relations n'ont toutefois, à notre sens, pas de lien avec les potentielles discriminations et attitudes anti-françaises inscrites dans le rapport sociohistorique franco-québécois, lesquelles se sont somme toute très peu retrouvées dans les données collectées.

#### 4.3.3 Des difficultés qui révèlent un ancrage ?

Que signifient ces difficultés dans le parcours de vie de nos participant·e·s, ou plutôt dans leurs *carrières migratoires* ? Nous pouvons, comme nous l'avons fait plus tôt dans ce chapitre, qualifier les réussites et les difficultés en contexte migratoire à partir de l'appréciation subjective, des différentes dimensions de leur vie par les personnes interrogées. Or, s'il semble logique que les réussites puissent sous-tendre un établissement permanent, force est de constater que les difficultés ont une fonction similaire. En effet, les données montrent que les difficultés permettent de *révéler l'ancrage*, soit à quel point ces jeunes Français·es sont déterminés à demeurer sur le territoire québécois et à s'y établir. Cette fonction se retrouve dans tous les types de difficultés, que celles-ci soient individuelles et psychologiques, juridiques ou encore relationnelles.

De fait, les enjeux juridiques ont déjà été qualifiés de « test » ou de « filtrage » par certaines participantes, lesquelles ont qualifié ce processus, certes désagréable et stressant, de révélateur de leur volonté d'établissement et de leur capacité à mobiliser des ressources pour surmonter, par exemple, la « montagne de papiers » (Léa). Pour d'autres, il y a certes beaucoup de « désillusions » liées à « tout ce qui est paperasse », comme Clara ou encore Anaïs, pour qui « c'est décourageant au bout d'un moment ». Il s'agit cependant pour elle d'un « détail » face à tout ce qui motive sa

volonté de rester. Des témoignages similaires ont été retrouvés dans une majorité d'entretiens, à l'exception notable de Thomas pour qui l'obtention de la citoyenneté deviendra une « sécurité » pour pouvoir repartir en France et revenir au Canada à sa guise. Cette analyse se veut, en ce sens, lucide : les entraves juridico-administratives constituent bien entendu un frein à la rétention de l'immigration française au Québec, ou dans notre cas, un obstacle à la transition de la mobilité temporaire à la migration permanente. Toutefois, les participant·e·s à notre enquête sont toutes des personnes ayant prolongé indéfiniment leur séjour au Québec après un projet initialement temporaire, et celles-ci ont presque toutes identifié les enjeux de visas, de résidence permanente ou de citoyenneté comme révélateurs de leur volonté de rester, de *devenir-immigrant*. D'ailleurs, des logiques similaires ont été remarquées dans les remises en question et les adaptations suite à des difficultés relationnelles : la volonté de comprendre et de surmonter les imbroglios culturels est révélatrice, pour plusieurs, d'un ancrage et d'une appartenance à la collectivité québécoise.

Surtout, nous avons été surpris, lors des entretiens, par la quantité de témoignages associant des difficultés individuelles (pas ou peu liées à la migration) et une volonté de stabilisation de la migration au Québec. En effet, plusieurs chocs ont été récurrents dans les parcours de ces jeunes adultes lors du moment « temporaire » de leur migration, comme des ruptures amoureuses majeures (Léa, Anaïs, Armelle, Fabrice, Karl), des enjeux de logement (Léa, Clara, Karl) ou des difficultés scolaires (Sandra, Alicia). Or, en cas de difficultés lors des seuils du devenir-adulte, nous avons vu qu'il serait toujours possible, pour les jeunes Français·es, de « trouver refuge » (Galland, 2017, p. 177) dans la famille. Il eut donc été possible que les chocs susmentionnés puissent justifier un retour en France pour se ressourcer et se remettre sur pied. Pourtant, c'est plutôt l'inverse dont témoignent les personnes interrogées : celles-ci n'ont pas réellement remis en question leur parcours migratoire dans ces épreuves, et les retours temporaires en France ont souvent été l'occasion de la réalisation, une fois de plus, d'un ancrage au Québec. Léa, par exemple, raconte sa douloureuse rupture amoureuse après moins de 2 ans à Montréal :

Léa : Grosse rupture, vraiment difficile, et là, j'étais vraiment au bout du rouleau. Je m'étais dit que j'avais besoin, tu vois, de mon lien, de mes amis d'enfance, de réconfort, etc., donc je suis rentrée en France pour les vacances, deux semaines. C'est la première fois que je rentrais aussi longtemps. À chaque fois que je rentre, c'est 7 jours, parce qu'après, ça me tape sur le système (rires). Mais là, ça n'allait pas du tout, mentalement, et en fait, tu vois, en rentrant en France parce que ça n'allait pas du tout bien, ben Montréal, *ma vie à Montréal m'a tellement manqué que ça m'a conforté dans l'idée que... Tu viens d'avoir une expérience super négative à Montréal, mais ton expérience à Montréal c'est pas juste ça pis... C'est pas grave. Ça s'est passé, mais ça m'a confirmé*

le fait que malgré ce qui vient de se passer, malgré tous les souvenirs que je pouvais avoir au Québec par rapport à cet événement négatif, je me suis dit que j'avais quand même envie de rester, donc ça veut bien dire que c'est fort, que c'est pas de passage.

Cette citation très intime constitue un excellent exemple de ces chocs qui, loin d'éloigner du Québec les jeunes Français·es interrogés, en révèlent plutôt l'ancrage. Anaïs et Karl ont aussi vécu une situation très similaire : arrivés en étant rattachés aux visas de leurs conjoint·e·s, les deux se sont séparés durant la première année de mobilité. Pour Anaïs, la rupture a été « très bien vécue, parce qu'au contraire, ça m'a lancé vers cette voie de devoir m'établir », alors que son conjoint, moins attaché au Québec, est reparti en France à la fin de sa scolarité. Karl, lui, n'a pas trouvé l'épreuve de la séparation évidente après 8 ans de relation, mais celle-ci a été l'occasion de faire le point sur son projet migratoire. Sa réponse ? « Je veux me sentir juste bien dans ma vie, avoir un *job* qui me plaît, avoir des projets. À ce moment-là, j'avais déjà ça à Montréal, en fait, donc je me suis dit que c'est ça que je veux faire : je veux rester ici, je me sens bien ici ». Enfin, Alicia et Sandra ont toutes deux en commun d'avoir vécu plusieurs difficultés en contexte scolaire, et ce, autant avant que pendant la mobilité : pourtant, c'est en s'adaptant à cette « manière différente d'apprendre, où il faut être indépendant et te prendre en main » (Alicia) qu'elles ont toutes deux terminé un baccalauréat sans jamais envisager de rentrer en France.

Au final, les difficultés en contexte migratoire sont perçues rétrospectivement, pour la majorité des participant·e·s à cette enquête, comme autant de péripéties auxquelles il incombe de s'adapter en mobilisant ressources et capitaux (notamment économiques et sociaux), le tout dans un processus, une trame narrative vouée à retrouver, à terme, un épilogue stable et agréable – résidence permanente et citoyenneté, conjugalité et famille, insertion professionnelle, etc. Conceptuellement, rappelons que Martiniello et Rea (2011) qualifiaient le « devenir-migrant » inhérent à la *carrière migratoire* comme une rencontre entre les individus en migration et leur capacité à mobiliser des ressources au sein de structures d'opportunité et, en l'occurrence, de contrainte. Le corollaire de cette métaphore d'un récit presque hollywoodien se trouve toutefois dans les trajectoires où les embûches peuvent justifier la décision d'un retour, et ce, peu importe la dimension desquelles sont issues les difficultés. C'est bien ce qui constitue à la fois la force et la faiblesse de notre enquête et de son échantillon : bien que les logiques sous-tendant l'établissement permanent des jeunes Français·es au Québec n'aient que très peu été étudiées avant cette recherche,

il demeure que ces données ne permettent pas de décrire ni de comprendre les temporalités et les épreuves ayant pu mener à des migrations de retour.

\*\*\*

Ce chapitre a permis d'explicitier plusieurs éléments communs des multiples expériences, temporalités significatives et chocs liés à l'arrivée au Québec de 16 jeunes Français·es, puis les dimensions récurrentes du passage progressif d'une mobilité temporaire vers une prolongation du séjour. Cette stabilisation est marquée par différentes réussites sur les plans identitaires et professionnels, mais également de plusieurs épreuves, principalement juridiques et relationnelles. Or, comment ces difficultés bien réelles ont-elles été surmontées ? Ou plutôt, comment expliquer que certaines personnes décident de *rester sans envisager de repartir* ? La stabilisation de la migration au Québec signifie-t-elle une fin irréversible des projets de mobilité ou de retour en France pour toutes les personnes interrogées ? Si les deux premiers chapitres des résultats issus des données de terrain ont décrit et détaillé les temporalités de la mobilité et du devenir-migrant, l'ambition des sections suivantes est plutôt de comprendre et d'analyser ce qui caractérise, dans l'existence sociale de nos participant·e·s, le pont à la fois théorique et empirique entre la mobilité internationale, fondamentalement hyperactive, et l'établissement durable.



## Chapitre 5 – Appartenir : intégration(s) et immigration

Jusqu'ici, les résultats de notre enquête ont été présentés sous une forme plutôt descriptive, en relevant les catégories récurrentes et les temporalités fortes des récits migratoires des 16 jeunes Français·es interrogés, du désir de mobilité temporaire à la prolongation du séjour au Québec. Or, ce chapitre a pour objectif de monter en généralité et de comprendre ce qui sous-tend, au moment des entretiens, leur établissement durable au Québec, en reprenant les termes rencontrés dans les entretiens : « appartenance », « inclusion » et, surtout, « intégration ». En nous basant sur les données collectées, nous avançons la thèse qu'il est possible (et nécessaire) d'expliquer la transition à la fois empirique et théorique de la *mobilité temporaire à l'immigration (ou l'établissement durable ou permanent)*, au-delà de la seule *prolongation du séjour* au Québec. Pour ce faire, il incombe d'articuler ces temporalités avec les multiples dimensions de *l'intégration*, comprise comme « l'inclusion de migrant·e·s au sein des institutions de la société d'accueil, en un processus impliquant des dimensions structurelles, culturelles, relationnelles et d'appartenance (*identification* en anglais) » (Heckmann, 2005, p. 6 ; notre traduction).

Concrètement, comment expliquer que ces 16 jeunes installés au Québec depuis plus de 2 ans aient choisi de participer à une enquête sur le « passage du temporaire au permanent », comme l'indiquait l'affiche de recrutement ? Quelles sont leurs caractéristiques communes et les différentes logiques d'établissement ? Puisque l'intégration est à la fois un *processus* et un *état stable à atteindre* dont le temps est une dimension centrale, nous dresserons un portrait des situations actuelles et des projets futurs des jeunes Français·es interrogés, en explicitant les différentes dimensions de leur intégration et quatre idéaux-types de logiques d'établissement issus de leur croisement. L'analyse des entretiens montre une forte association, dans la majorité des cas, entre un projet d'établissement permanent et plusieurs éléments relatifs à l'intégration culturelle, identitaire et relationnelle, comme la conjugalité, les relations amicales, l'adhésion aux normes et valeurs ou encore un sentiment d'appartenance à la collectivité. Les éléments dits structurels de l'intégration, comme l'insertion professionnelle ou le statut juridique, demeurent des marqueurs symboliques très importants, mais sont davantage mobilisés par les quelques cas où un projet de vie en alternance France-Québec est envisagé. Le tableau 2 présente les croisements entre les différents paramètres et les idéaux-types proposés des logiques d'établissement :

**Tableau 2. – Typologie des logiques d'établissement des jeunes Français·es au Québec**

DIMENSIONS DE L'INTÉGRATION	DIMENSION STRUCTURELLE		
DIMENSION RELATIONNELLE ET CULTURELLE		Forte	Faible
	Forte	<i>Établissement permanent</i> (immigration)	<i>Mobilité selon les conditions d'existence</i>
	Faible	<i>Allers-retours</i> (migrations pendulaires)	<i>Retour en France</i> (mobilité temporaire)

À partir des données collectées, différentes logiques d'établissement des jeunes Français·es au Québec ont été constituées. Celles-ci ne sont pas univoques et sont plutôt relatives à deux principaux paramètres, soit le degré *d'intégration structurelle*, d'une part, et *d'intégration culturelle-relationnelle*, de l'autre, sur un spectre allant d'une intégration faible à une intégration forte (voir tableau 2). Cette démarche s'inspire des idéaux-types des carrières professionnelles et spatiales de jeunes Français·es au Québec de Mélanie Le Her (2013). Deux logiques sont particulièrement représentées dans notre échantillon : l'établissement permanent, caractérisé par une intégration forte sur tous les paramètres, et les allers-retours (les migrations pendulaires), principalement caractérisés par une intégration structurelle (juridique et professionnelle) forte. Les deux autres types, caractérisés par une intégration structurelle faible, constituent davantage des hypothèses issues du récits collectés : la *mobilité selon les conditions d'existence* témoignerait d'un attachement à un certain cadre politique inclusif de la diversité socioculturelle associé au Québec et au Canada. La mobilité (ou la migration) est alors valorisée *en soi*, comme une possibilité d'amélioration ou d'ajustement constant des conditions d'existence en cas d'évolution des contextes sociaux, politiques ou économiques. Les *retours en France*, pour leur part, ne sont pas représentés en raison des critères d'échantillonnage, mais nous formulons l'hypothèse qu'une intégration faible sur les différents plans permettrait de les expliquer.

Un essai de typologie et de constitution de logiques d'établissement typiques peut paraître, de toute évidence, généralisant ou peu représentatif des sujets concrets de l'enquête. En ce sens, il ne faut pas perdre de vue le caractère fluide et processuel des classifications et des dimensions de



l'intégration, dont le temps est l'une des principales variables. Ainsi, ces logiques se veulent dynamiques, nuancées et permettant l'émergence éventuelle de catégories intermédiaires, de manière synchronique ou diachronique. Par ailleurs, ces catégories se fondent dans l'expérience empirique et les récits des participant·e·s à l'enquête. Ainsi, en regard des données collectées, cette typologie nous apparaît avoir un fort potentiel heuristique et explicatif des différentes logiques d'établissement en présence dans l'échantillon. Il est à cet égard intéressant de constater que les personnes interrogées dans cette enquête en sont les sujets sensibles, mais celles-ci portent aussi un regard réflexif, rationnel et objectivant sur leurs expériences et les significations qui leur sont conférées. Armelle résume bien les potentielles logiques sous-tendant les multiples trajectoires :

Armelle : On ne va pas se mentir, j'ai l'impression que la plupart des gens qui restent au Québec, c'est souvent soit *parce qu'ils ont rencontré quelqu'un* ou soit, *c'est parce qu'ils ont eu une opportunité professionnelle vraiment intéressante*. La plupart du temps, c'est ça. *Y en a qui restent par pur amour du Québec, y en a aussi*, mais ce n'est pas que ça.

Nous retrouvons dans cet extrait un résumé simple et efficace des différents paramètres de la typologie proposée (professionnels, relationnels, culturels), lesquels se retrouvent dans tous les récits collectés. Il sera d'abord question, dans ce chapitre, de la dimension structurelle de l'intégration et de la logique des « allers-retours », avant d'aborder l'intégration relationnelle puis l'intégration culturelle et identitaire comme conditions de l'établissement durable.

### **5.1 Intégration structurelle : statut migratoire et insertion professionnelle**

La dimension structurelle de l'intégration sociale des jeunes Français·es interrogés renvoie principalement à la dialectique entre les individus et différentes macrostructures gouvernementales ou économiques, notamment sur le plan juridico-administratif (dont les enjeux migratoires déjà discutés), de l'insertion professionnelle (marché de l'emploi, gouvernance et conditions de travail, etc.) et, plus généralement, des conditions matérielles d'existence (marché locatif et immobilier, pouvoir d'achat, accessibilité aux services, etc.). Notre analyse porte non pas sur la comparaison ou l'efficacité de certaines mesures ou indicateurs socioéconomiques, mais plutôt sur les causalités subjectives du jugement et de l'action des individus dans l'interaction avec ces dimensions de leur existence sociale. Autrement dit, nous verrons de quelle manière les enjeux structurels sous-tendent l'établissement durable au Québec, ou encore les projets de reprise de mobilité.

En l'occurrence, nos résultats montrent que la résidence permanente (RP) et la citoyenneté constituent des marqueurs confirmant *objectivement* l'ancrage et l'enracinement au Québec sur le plan juridique. Une insertion professionnelle réussie et un bon statut socioéconomique, bien qu'importants pour les jeunes Français·es, paraissent moins déterminants que l'ensemble formé par le pouvoir d'achat, les conditions d'emploi et la culture du travail. Surtout, un statut juridique permanent et la possibilité de travailler à distance deviennent, dans plusieurs cas, l'occasion de réfléchir de nouveau à des projets de mobilité – et même d'allers-retours en France.

### *5.1.1 La résidence permanente et la citoyenneté, symboles d'intégration*

Les statuts juridiques des jeunes Français·es ont déjà été abordés sous l'angle des difficultés, des angoisses et des doutes encourus dans les processus de demande de prolongation ou de résidence permanente. La précarité des statuts est en effet associée à la crainte de ne plus pouvoir séjourner sur le territoire québécois (ou canadien). Bien qu'indésirables, ces difficultés ont une fonction révélatrice de l'ancrage au Québec, mais également de la fonction intégratrice de l'obtention d'un statut permanent. Comme l'indique Goulet dans son enquête sur l'immigration française contemporaine au Québec, « l'acquisition de la citoyenneté canadienne est synonyme d'intégration, [car] elle signifie l'appartenance d'un citoyen à un État » (2019, p. 7), sans compter les nombreux avantages sur le plan de la participation à la vie politique et l'accessibilité aux services de santé, d'éducation, de sécurité sociale. Nous constatons également le caractère confirmatif de l'obtention d'un statut permanent, et ce, dès la demande de résidence permanente. Par exemple, Jade, Léa et Clara ont tenu un propos similaire sur les liens entre l'enracinement au Québec et la demande de résidence permanente :

Clara : Ça fait quand même un peu un bilan, aussi. T'sais, cette année, c'est mon 5e hiver. C'est aussi l'hiver qui va marquer *ma demande de résidence permanente*, fait que t'sais, *c'est comme si j'entrais dans une nouvelle période de l'immigration, que je la rendais vraiment définitive.*

Cette résidence permanente est effectivement souhaitée pour les différents avantages susmentionnés, mais surtout comme gage de sécurité, et ce, tant dans l'établissement dans la société d'accueil que dans les possibilités de voyages ou de mobilités subséquentes. Toujours selon Clara, pourtant très attachée à la culture et à la société québécoise, ou encore Armelle, il est difficile de ne pas se sentir « étrangère » sans ces marqueurs d'intégration :

Clara : T'sais, oui, je me sens *toujours étrangère parce que je n'ai pas ma résidence permanente, j'ai pas ma citoyenneté*. Si je fais une connerie au Canada, ben le Canada peut me dire : « Ben non, tu restes plus ici », t'sais, c'est... Prends tes valises pis tu t'en vas. Tu t'en sens sur le fil... *On the edge*, en bon québécois, quand même. Ouais, c'est ça, je ne me sens pas encore... Je pense que j'suis quand même assez attachée au niveau juridique pis des choses officielles, fait que t'sais, c'est sûr que mon rapport à ces papiers-là fait que je me sens toujours étrangère.

Armelle : Pas encore. Je n'ai pas encore les papiers, donc... (rires) C'est important pour s'affirmer. C'est surtout ça. En fait, on te fait sentir que bon, tu peux vite devoir retourner chez toi en France très rapidement. C'est ça qui fait que c'est difficile de s'identifier sur le plan administratif et tout, là...

À l'inverse, les seules personnes ayant effectivement obtenu la résidence permanente (au moment des entretiens : Alicia et Jérôme), témoignent de la « stabilité » que celle-ci confère, comme l'indique Jérôme, en plus d'atténuer tous les « risques », les « stress » et l'incapacité à « se projeter ». Fait à noter : puisque ces participant·e·s ont moins vécu les difficultés que les autres (en raison d'une demande faite avant le ralentissement du traitement des demandes à partir de 2019), l'accession à la résidence permanente apparaît davantage comme une « formalité administrative », comme le formulait Goulet (2019, p. 7). Tous deux, comme d'autres ayant entamé leurs demandes, mentionnent ainsi la possibilité d'entamer de nouvelles mobilités d'une durée de quelques semaines à quelques années en France ou ailleurs dans le monde, sans toutefois perdre leur ancrage (notamment professionnel) au Québec. En effet, si l'obtention d'un statut permanent confirme leur appartenance juridique à la société d'accueil, Goulet rappelle que celle-ci « permet à l'immigrant de poursuivre son périple migratoire tout en conservant une sécurité [...] avec un minimum de risques et de regrets quant à l'avenir » (2019, p. 8). Ce n'est toutefois pas la fin du processus, alors que ces jeunes envisagent ensuite l'obtention de la citoyenneté, laquelle confirmerait derechef l'inclusion juridique. Jérôme déplore par ailleurs ne pas pouvoir participer à la vie politique :

Jérôme : Ça fait six ans qu'on est là et par exemple, on ne peut pas voter, et tu te dis : « j'suis pas encore... apte à faire ça ? ». Ouais, j'aimerais bien aller voter parce que j'trouve ça important, de participer aux décisions de la ville dans laquelle je vis, mais en fait, tu ne peux pas parce que t'es pas d'ici, et c'est juste ça. *Ça te fait te remettre en question et réaliser que t'es un immigré* et au final, tu relativises puis tu te rappelles toutes les problématiques migratoires qu'on a en France pis tu dis : « OK, c'est intéressant d'avoir le point de vue de la situation inverse ».

Comme l'indiquait Thomas plus tôt, il s'agit de la découverte du statut de migrant, d'une certaine perte de privilèges et de la redécouverte des notions de frontières, à la fois géopolitiques et sociales. Cela dit, pour ce participant particulièrement engagé sur les questions juridico-

administratives, l'obtention éventuelle du Certificat de sélection du Québec, de la résidence permanente puis de la citoyenneté renvoie davantage à la capitalisation d'une expérience à l'étranger ou à l'acquisition de certains privilèges réservés aux citoyens canadiens, dans un registre rappelant le paradigme de la mobilité, et non à un sentiment d'intégration et d'appartenance :

Thomas : Mes objectifs avec la mobilité, c'était 1. une expérience professionnelle à l'étranger, mais 2., *que ça ne soit pas quelque chose qui ne serve à rien*. Dans le sens où *oui, professionnellement, mais au niveau du statut migratoire*. Ça veut dire que je ne me suis pas tapé quatre ans au Québec pour rien, pour que quand la prochaine fois, je reviens, je dois tout recommencer au début parce que c'est ça, les barrières migratoires. Elles sont là. Donc moi, il me fallait un CSQ, une résidence permanente et maintenant la citoyenneté. [...] *À chaque fois, c'était qu'il fallait que je garde mon emploi pour avoir la résidence permanente. Après, il faut que je le garde un petit peu pour avoir la citoyenneté, donc je reste*. [...] J'espère qu'on va arrêter après la citoyenneté parce que là, après, je n'ai plus rien à prouver comme quoi j'ai le droit de vivre ici et que je suis parfaitement à ma place et je suis, comment dire ? Justifié dans le fait d'être ici. Donc... Il y a toujours ce truc-là, donc-là, tu vois, faut que je lance mes projets de citoyenneté. Mais là, après, j'ai l'impression que tout va se retirer et on va pouvoir un peu réfléchir avec des vrais arguments, en se demandant ce qu'on aime ou pas ici.

En indiquant que l'expérience québécoise doit « servir à quelque chose » sur les plans de l'acquisition de droits et statuts juridiques, Thomas s'inscrit directement dans le paradigme de la mobilité internationale – ce qui demeure néanmoins minoritaire dans notre échantillon. En somme, les récits collectés montrent que des significations variées sont accordées à l'obtention d'un statut juridique permanent. Les personnes ayant toujours un permis temporaire (en attente ou non de la résidence permanente) semblent concevoir l'obtention d'un statut permanent comme la *confirmation d'un sentiment d'appartenance durable*, ou encore comme une nouvelle phase de leurs carrières migratoires. Les quelques individus ayant déjà obtenu (ou étant en voie d'obtenir) leur résidence permanente y associent toutefois une fonction plus instrumentale leur permettant de repenser leurs projets de mobilité. Cela dit, avant d'élaborer sur cette question des multiples trajectoires potentielles, voyons ce qu'il en est quant aux liens entre l'intégration professionnelle, laquelle est conditionnelle à la demande de résidence permanente, et l'établissement durable.

### *5.1.2 Insertion professionnelle, conditions de travail et pouvoir d'achat*

Nous avons discuté les premiers contacts des participant·e·s avec le marché de l'emploi québécois, des petits boulots étudiants à l'insertion professionnelle qualifiante pour les personnes arrivées avec un permis de travail. Cela dit, après quelques années au Québec, des 16 personnes interrogées, presque toutes (12) ont intégré sans difficulté (à la fin de leurs études ou dès leur

arrivée au Québec) le marché de l'emploi québécois, et ce, en trouvant des emplois correspondant à leurs aspirations, à leurs qualifications et à leurs attentes au niveau salarial et des conditions de travail. Comme l'indique Anaïs, « *mon engouement pour le Québec est vraiment très lié aussi avec mes enjeux professionnels* ». Ces jeunes correspondent à la « carrière québécoise qualifiante » dans la typologie proposée par Mélanie Le Her (2013). Les seules exceptions sont, au moment de l'entretien, des personnes en fin d'études supérieures (Clara, doctorat en sociologie ; Dalila, maîtrise en muséologie ; Timothée, école d'ingénieur) ou en reconversion professionnelle (Karl). Ce dernier conjugue un emploi dans le détail (qui n'est pas le « job de [ses] rêves », mais où il se sent « vraiment bien ») et la création d'une entreprise dans le domaine de l'édition.

De manière générale, les jeunes Français·es de notre échantillon disent avoir de bons revenus, de très bonnes conditions et relations de travail et, surtout, un pouvoir d'achat permettant une qualité de vie supérieure à celle envisagée en France. Cette appréciation est davantage qualitative qu'une comparaison objective des revenus pouvant, par exemple, être envisagés dans un même domaine professionnel en France. Comme l'indiquent avec justesse Martiniello et Rea, l'orientation de l'action et du sens conféré aux objectifs en contexte migratoire relèvent en effet davantage des perceptions subjectives que de la « dimension objective », davantage associée à la notion de « trajectoire » qu'à celle de carrière migratoire (2011, p. 3). Ainsi, en termes de revenus et de pouvoir d'achat, de nombreux témoignages, comme celui de Timothée, indiquent que ceux-ci sont « supérieurs à ce que je pourrais m'attendre en France, et encore plus agréable à vivre quand tu prends en compte tous les aspects sociétaux ». Armelle a une réflexion similaire, qui plus est lorsqu'elle met en perspective son jeune âge (25 ans au moment de l'entretien) :

Armelle : Je pense, honnêtement, *à mon âge*, je pense que j'aurai... C'est aussi ça qui est intéressant. C'est vrai que là, par exemple, je suis à pas beaucoup, je suis à 40 000 \$. Ce n'est pas beaucoup dans mon domaine [e-commerce et design Web], mais c'est vrai qu'*en France, je serais comme... beaucoup plus bas, je pense*. Et à Paris, on sait que les loyers sont déments, la vie est chère. Pis même... Je pense que j'aurais un salaire moindre et la vie est chère, hein. Honnêtement, la nourriture est chère au Québec, mais j'ai l'impression que quand même, tu peux t'en sortir et si tu fais attention, tu t'en sors bien. Alors qu'en France, oui, tu peux t'en sortir aussi, mais c'est très serré.

Cette comparaison des conditions socioéconomiques actuelles opposées aux conditions supposées en France apparaît régulièrement à la faveur de leur insertion sur le marché québécois. Jérôme, lui, s'est souvent fait demander lors de voyages « pourquoi t'irais d'un pays riche [la France] à un autre pays riche [le Canada] ». Sa réponse :

Jérôme : Ma réponse, c'est que la vie à Montréal est plus agréable, que le niveau de vie est meilleur... Ça, j'l'ai pas mentionné, mais j'ai l'impression que je vis mieux ici, que... En tout cas, par rapport aux salaires, quand je compare avec mes frères qui gagnent bien leurs vies mais qui payent la moitié du salaire dans un loyer, moi à Montréal c'est encore... encore abordable et puis j'sais pas, la qualité de vie en général est meilleure.

Pour Anaïs également, la dimension économique de sa carrière migratoire québécoise est déterminante et constitue l'ancrage l'amenant à dépasser les embûches administratives :

Anaïs : On a le lien, aussi, de la France. Dans nos communications, à chaque fois qu'on parle de situation professionnelle ou que ce soit *au niveau budgétaire aussi, et dans leur pouvoir d'achat, je me rends compte que je suis beaucoup mieux au Québec*. À chaque fois, je me dis : « il ne faut pas que j'oublie ça, que c'est le moteur qui fait que je suis ici, que je fais toutes les demandes de résidence ». Tout le temps, de ne pas oublier, en fait.

Quand plusieurs de ces jeunes Français·es avancent la « qualité de vie » comme mesure de leur intégration socioéconomique, ceux-ci renvoient indifféremment au *niveau de vie*, que l'on peut décrire comme la quantité de biens et de services accessibles selon le revenu dans un environnement donné, et au *style de vie*, notion polysémique à l'interstice des *habitus* bourdieusien et du mode de vie, compris comme « norme de référence encadrant les pratiques de la vie quotidienne » (Maresca, 2017, p. 240). Sans pouvoir qualifier celui-ci de « mode de vie américain (*American way of life*) » en raison de son éclectisme, il renvoie néanmoins à certains de ses éléments culturels et économiques typiques, notamment au niveau des loisirs, de l'accessibilité des logements ou encore, dans les grandes villes, à l'univers des bars et de la restauration<sup>28</sup>. Fabrice, par exemple, détaille son attachement pour Montréal et à son style de vie *où on ne s'ennuie jamais* :

Fabrice : En fait, le truc, c'est que quand je suis ici, je m'ennuie rarement. Tu vois, le fait d'être ici à Montréal. J'aime... Y a beaucoup de choses. T'sais, je te parlais des restos, des bars, il y a plein de restaurants incroyables, autant en termes de nourriture que d'endroit pour sortir. C'est plein d'options. *Ne jamais s'ennuyer*, que ça soit le week-end ou la semaine. [...] *J'ai un grand appartement avec un bon, un bon style de vie*.

Dans la filiation du modèle de la distinction (Bourdieu, 1979 ; Coulangeon, 2004), il y a ici une homologie claire entre l'espace des styles de vie et celui des positions sociales (privilegiées), Fabrice étant par exemple dans le domaine de la finance. Cette dimension de l'intégration à la frontière de l'économique et du culturel se retrouve toutefois relativement peu dans les récits collectés : le style de vie relève davantage, à notre sens, du caractère expérientiel de la mobilité.

---

<sup>28</sup> À ce sujet, mention obligatoire de l'excellent ouvrage tiré du mémoire de mon collègue Jules Pector-Lallemand, *Pourboire. Une sociologie de la restauration* (2022). Éditions XYZ, 231 p.

Par contre, la culture du travail québécoise, perçue comme plus horizontale, communicative et consensuelle, ainsi que les conditions et avantages sociaux liés à l'emploi sont particulièrement marquants dans le processus d'intégration des jeunes Français·es. Certains éléments associés à la culture française du travail, perçue comme « hiérarchique » (Vincent), « froide, [...] comme si j'avais une épée au-dessus de la tête » (Anaïs), avec une « communication plus frontale » (Armelle) (etc.) ont déjà été abordés. Pour les participant·e·s, la comparaison avec ce qui est qualifié de modèle de gestion « français » versus un modèle « québécois » ou « anglo-saxon » se veut à l'avantage de ce dernier, étant en effet caractérisé par le fait de se sentir « apprécié », « encouragé » (Anaïs), en recherche de « solutions » et de « consensus » (Alicia). Plusieurs relèvent toutefois le caractère plus « authentique », « honnête » ou « direct » des interactions au travail en France, par opposition à une certaine « hypocrisie » enracinée dans une « peur des conflits », ou à tout le moins dans « une autre manière de communiquer » (Jade). Vincent, lui, avance, après en avoir discuté avec des anciens collègues français, que ses conditions de travail, notamment au niveau de la flexibilité de l'horaire, seraient beaucoup moins accessibles en France, et vante ce que celles-ci lui permettent dans la « conciliation travail-famille ». Alicia synthétise ainsi cette opposition entre les deux cadres culturels :

Alicia : Ce qui me convainc qu'ici, on est bien, c'est aussi la mentalité en général au travail. Les gens sont plus ouverts, c'est sûr qu'on dit qu'ils [les Québécois·es] sont plus évitant et corrects au point de pas dire les choses, mais bon en même temps, en France on se plaint de tout et on se gueule dessus, donc... Qu'est-ce que je préfère ? Je préfère la méthode québécoise ou canadienne, le fait de toujours chercher des solutions, pis d'être... Enfin c'est pas... « optimiste », mais c'est ça, à la recherche de solutions et de se concentrer sur le verre à moitié plein. Et puis, il y a l'égalité homme-femme. Enfin, je me suis fait dire par deux femmes, une Française et une Canadienne qui ont vécu en France au moment d'avoir des enfants, et elles ont dit : « mais oublie ça, ta carrière va plafonner, on va te regarder de haut », pis le climat en général du comportement des hommes au travail enfin c'est... ça a l'air d'être un autre monde.

Nous l'avons annoncé : nous reviendrons sur les enjeux relatifs à la condition des femmes françaises en contexte migratoire dans notre prochain chapitre. Toutefois, force est de constater que les arguments mobilisés par ces participant·e·s témoignent d'un système de valeurs auquel elles et ils adhèrent, avec une perception (ou une connaissance) de l'existence sociale dans le monde du travail français comme repoussoir. Une nouvelle fois, la parole de ces jeunes n'a pas force de vérité objective sur les structures de l'emploi des deux États, mais plutôt des orientations rationnelles et en valeur de leur action et, surtout, de leurs logiques décisionnelles quant à

l'établissement permanent. Nous constatons, comme l'avait avancé Armelle dans ses hypothèses sur les causes de la prolongation de la migration des jeunes Français·es au Québec, que l'insertion professionnelle et les conditions matérielles de vie sont, dans plusieurs récits, le ou l'un des principaux vecteurs des projets d'établissement au Québec. Il n'y a toutefois pas de renoncement définitif à un retour en France : celui-ci est plutôt *conditionnel à l'obtention de conditions d'emploi similaires ou supérieures*. Dalila, par exemple, indique qu'un retour en France pourrait être expliqué « par des opportunités professionnelles qui sont plus intéressantes qu'ici ». C'est là qu'elle se poserait la fameuse question : « est-ce que ça vaut le coup ? » (Dalila). Marc, lui, ne « s'interdit pas, un jour, de pouvoir revenir en France ». C'est toutefois un projet « compliqué » :

Marc : C'est compliqué de, t'sais... Faut trouver au moins deux bonnes jobs. Enfin je n' imagine pas de devoir déménager juste pour une job alors que l'autre [l'un ou l'autre des conjoints] a une bonne job ici. Bah tu vois, les enjeux quoi. [...] Le seul frein que je verrais au-delà qu'on en a envie ou pas, *c'est de trouver de la job pertinente pour les deux*. Ça, je pense que ça serait le principal frein en fait. Si on voulait rentrer, il faudrait qu'on trouve une job, parce que pour tous les deux, c'est important d'avoir des belles jobs. Moi, je ne ferai pas une job juste pour me nourrir, je veux une job qui me stimule, pis [ma conjointe] c'est pareil. Et donc, ça complique les choses, forcément. Mais si on avait tous les deux la job de rêve pour aller en France, mais je sais pas si on irait pour autant en plus. (*rires*) Et donc, ça reste complexe, y'a plein de facteurs quoi.

C'est *complexe* puisqu'il y a « plein de facteurs ». On comprendra, du reste, que si l'intégration socioéconomique au Québec est jugée aussi positivement par une pluralité de jeunes Français·es, c'est que celle-ci a une incidence sur les logiques d'établissement. Toutefois, cette insertion professionnelle demeure instrumentale et n'explique que partiellement l'immigration durable au Québec : en effet, des conditions d'emploi permettant une *qualité de vie* similaire pourraient justifier un retour en France pour certaines personnes interrogées. Il apparaît donc, en somme, que l'intégration structurelle, que celle-ci soit juridico-administrative ou économique, est plus instrumentale (un moyen) que recherchée en soi (une fin) par les jeunes Français·es interrogés, et permet de renforcer (ou de compromettre) les autres dimensions constituant les éventuelles conditions (ou du moins l'explication compréhensive) d'un établissement durable.

### 5.1.3 *Les allers-retours comme logique d'établissement : s'ancrer pour mieux repartir ?*

La révocabilité potentielle de la migration des jeunes Français·es au Québec est généralement abordée sous l'angle des significations accordées à l'expérience migratoire (Papinot *et al.*, 2012), des tensions entre les attentes prémigratoires et l'expérience empirique du Québec (Linquette,



2008) ou encore par des chocs culturels entraînant des difficultés professionnelles et/ou relationnelles (Blais, 2017 ; Bédard et Massana ; 2018 ; Goulet, 2019). Or, si l'obtention d'un statut permanent au Canada est « certes synonyme d'intégration », nous avons vu que celle-ci est également associée, dans les recherches antérieures, à « une sécurité pour mieux partir » (Goulet, 2019, p. 7). Nous retrouvons cette association entre une intégration structurelle (juridique et professionnelle) et une reprise de mobilité dans nos résultats. Cette dynamique semble par ailleurs renforcée par la démocratisation et la pérennisation des possibilités de télétravail, dans la foulée des confinements successifs liés à la pandémie de COVID-19 (Taskin, 2021). Cet apparent paradoxe entre, d'une part, une intégration juridique permanente couplée d'une bonne insertion professionnelle et, de l'autre, une reprise de mobilité (de retour en France, pendulaire ou ailleurs dans le monde), se retrouve effectivement dans le discours de quelques personnes interrogées :

Thomas : Là, je reste ici parce que *je veux la citoyenneté pour après pouvoir être libre*. [...] Là, moi, le privilège, c'est juste pour plus de liberté. C'est fou. Mais on est vraiment dans les principes de la théorie économique sur la mobilité internationale. *On est plus dans un système de migration, mais de mobilité*. Mais ça relève de personnes privilégiées, des pays Nord-Nord. Contrairement à beaucoup de gens, *moi, je peux retourner dans mon pays demain, là*.

Thomas : *Moi, il n'y a pas de permanent dans ma pensée actuellement* et nous, c'est très clair dans mon couple. On va sûrement aller en France à un moment donné, dans les prochaines années. [...] On est justement dans la création *d'un projet de vie entre la France et le Québec sur des 2 ans, 5 ans, des choses comme ça, donc une vie très axée sur la mobilité*, essentiellement de par nos privilèges de classe socioprofessionnelle plutôt élevée. [...] C'est sûr qu'il y a un projet de retour en France. *Mais ce projet de retour en France n'est pas dit que ça soit définitivement la France, là aussi*.

Le projet de vie de Thomas, envisagé comme une alternance entre la France et le Québec, n'est pas unique dans notre échantillon, mais ce participant incarne particulièrement bien la rupture avec un système migratoire binaire, alors que la *mobilité* est perçue comme une série d'étapes dans un parcours de vie pouvant comporter « des allers-retours, des circuits, des *stop-over* » (Goulet, 2019, p. 11). En l'occurrence, le témoignage réflexif de ce répondant se veut une représentation presque idéale-typique de ce que nous appelons « **les allers-retours** » comme **première logique d'établissement des jeunes Français·es au Québec**. D'autres termes ont été envisagés selon les sous-types de cette catégorie selon les projets de vie des personnes interrogées, comme la *mobilité permanente* (en gardant un ancrage au Québec et/ou en France) ou encore les *migrations pendulaires* (pour ceux et celles ayant comme ambition de vivre selon une alternance entre le Québec et la France). De manière générale, cette logique des « allers-retours » se caractérise par

une *intégration structurelle forte*, soit un statut juridique permanent permettant une accessibilité illimitée au territoire et une insertion stable et durable sur le marché de l'emploi, avec l'option de travailler partiellement ou totalement à distance. Leur position dans l'espace social est généralement élevée, de par leurs conditions matérielles au Québec certes, mais également puisque la mobilité internationale des jeunes est liée à la reproduction des classes sociales occidentales privilégiées – et vice-versa (Nogueira et Aguilar, 2008 ; Endrizzi, 2010 ; Draelants et Ballatore, 2014 ; Sanchez, 2020). Par contre, et nous en verrons toute l'importance dans les sections suivantes, leur *intégration relationnelle et culturelle* peut, dans la majorité des cas, être qualifiée de relativement *faible* : par exemple, ces jeunes Français·es auraient tendance à avoir un sentiment d'appartenance moindre à la culture québécoise, ou encore moins peu de liens personnels et intimes avec des Québécois·es francophones. Dans notre échantillon, les participant·e·s se rapprochant le plus de cette logique d'établissement sont Thomas, Alicia et Jérôme, lesquels ont en commun d'avoir (ou d'être en voie d'obtenir) la résidence permanente, un emploi stable et une volonté de vivre en alternance entre les deux pays. Ceux-ci ont également indiqué avoir vécu plusieurs difficultés à créer des liens amicaux durables avec des Québécois·es francophones. L'éloignement de la famille et des proches restés en France constitue en ce sens un élément important de leurs décisions, notamment à l'occasion d'un projet familial :

Alicia : Il y a un projet que je garde en tête, qui est très théorique : si j'ai des enfants, j'aimerais qu'ils aient un peu ce que j'ai pu avoir en connaissant deux pays. S'ils sont pour être Canadiens, j'aimerais qu'ils soient aussi Français, parce que c'est clairement 100 % d'où je viens, mais j'voudrais pas qu'ils aient juste de ça. J'voudrais qu'ils aient l'ouverture québécoise aussi. Même, c'est un projet pour moi de *rentrer un moment donné pour un temps limité, pour ensuite revenir. Donc, alterner, en fait*. En devenant plus mature, je me suis rendu compte de la valeur de la famille, que ce sont des ancrages, ce sont des relations que tu peux pas remplacer et que ça me manquait de plus en plus.

[...] Ce serait vraiment mon idéal de réussir à... Je ne sais pas où je vais faire ma retraite, je ne sais pas à quel moment je vais rentrer en France puis re-rentre au Canada, mais *j'aimerais qu'il y ait des bouts de vies qui se fassent à certains endroits, à certains moments*. J'pense aussi qu'avec les parents qui vieillissent, y a des fois où *ça ne sera pas forcément un choix*.

On remarque que certaines temporalités de la vie adulte, comme le désir d'enfant ou le vieillissement des parents, sont ici interreliées avec des projets de migration pendulaire entre la France et le Québec, sans limites temporelles aux allers-retours. En ce sens, plusieurs autres participant·e·s sont à mi-chemin entre ce type et une logique d'établissement durable : certaines, comme Jade ou Armelle, envisagent davantage de voyages une fois la résidence permanente

obtenue, dont un retour en France de quelque mois ou années pour passer du temps en famille, sans jamais renoncer à leur établissement durable au Québec :

Jade : C'était de petits doutes qui peuvent arriver parfois, par exemple pendant le confinement de mars à l'été 2020. C'était vraiment des : « ouf, ma famille est loin, c'est difficile. S'il se passe quelque chose, je suis loin. Je dois prendre un avion de six heures pour aller voir, je ne sais pas, ma mère ou mon père à l'hôpital ». Tu vois, il y a toujours cette angoisse, vraiment, au niveau de la famille plutôt, qui me fait douter par moments. Je ne sais pas si un jour, mon frère aura des enfants. Il y a plein de choses comme ça qui font douter un petit peu, qui aujourd'hui font que je me dis que *je veux toujours être là, mais... Je veux toujours être au Québec. Je veux avoir ma résidence permanente. Je veux avoir peut-être ma citoyenneté aussi, un jour. Je veux un pied largement enfoncé au Québec (rires), mais un autre pied, pas loin non plus de chez moi en France, au cas où. C'est juste au cas où je me dise : « Peut-être que je rentrerai un an ou deux en Europe pour passer du temps proche de la famille », t'sais, un jour, peut-être. Mais il y a toujours cette espèce de cul entre deux chaises. Tu vois ce que je veux dire ?*

[...] Peut-être que ce que j'imagine dans ma tête, c'est d'avoir *un pied à terre au Québec, de toujours avoir cette opportunité de repartir et de revenir ici. Ça, c'est mon idéal, c'est mon utopie, de repartir et de revenir et d'avoir...* Mine de rien, ma famille, peut-être bâtir une famille ici, tu vois. Parce que dès que je reviens au Québec, dès que j'entends des Québécois, même en France, je me dis : « ah ! ». T'sais, c'est un peu comme à la maison ! [...] Je n'ai pas terminé mes expériences à l'étranger, mais que je ne laisserai pas tomber le Québec du tout, quoi.

Nous insistons sur les expressions fort bien imagées de Jade : « je veux toujours être là [au Québec], *mais* [...] avoir l'opportunité de repartir et de revenir », au gré des événements familiaux ou encore des opportunités de mobilité subséquentes. Cette participante appartient toutefois davantage à la catégorie de l'établissement durable et de la migration permanente, dans la mesure où son intégration culturelle et relationnelle (conjugalité et réseaux amicaux mixtes) est très forte. Enfin, dans cette même optique de visites familiales, certaines personnes ne souhaitent pas nécessairement vivre une alternance parfaitement symétrique entre les deux pays, mais désirent bénéficier de la possibilité de voyager ou de travailler à distance en France quelques mois par année une fois le statut permanent obtenu. C'est notamment le cas de Léa et d'Anaïs, cette dernière ayant spécifiquement négocié cette entente avec son employeur :

Anaïs : J'aimerais retourner en France un petit peu pour travailler, peut-être un mois par année, ça suffit. C'est ce que j'ai négocié avec mon employeur, *puis c'est ce qui va me permettre de pouvoir rester au Québec, finalement, pour du long terme, sans nécessairement repenser à un retour pour mieux revenir. J'ai simplement négocié le droit de travailler à distance en France, plusieurs semaines par année. Donc, ça se pose plus pour moi cette question-là de la distance, parce que je vais avoir cette flexibilité de pouvoir travailler un peu en France pour me ressourcer, et finalement revenir.*

Léa : Avec la résidence permanente, j'aurais plus ces contraintes-là d'être sur le territoire, donc c'est clair que ça va me faire bouger plus. Mais... *Ça ne va pas me faire bouger plus que 2-3 mois, le temps maximum qu'un employeur pourrait me donner. Ce n'est pas... disons, « maintenant que j'ai ma résidence je rentre en France deux ans histoire que de remettre les choses à plat ».* Non, juste davantage voyager, là ou ailleurs.

En ce sens, ces répondant·e·s montrent bien l'idée d'un *nouvel ancrage*, alors que la résidence permanente au Canada et la flexibilité des employeurs constituent les conditions de possibilité de nouvelles expériences de mobilité courte, en France ou ailleurs dans le monde. Toutefois, le lieu d'établissement « à long terme », comme l'indique Anaïs, sera dorénavant le Québec. Cette flexibilité dans les projets de vie et de mobilité, conditionnelle à une intégration structurelle forte, demeure grandement appréciée et envisagée dans la plupart des récits collectés, mais ne permet pas d'expliquer en elle-même la rétention de l'immigration française au Québec et, surtout, leur établissement durable à partir d'une expérience mobilité temporaire.

Alors, comment expliquer l'apparente tension entre une grande intégration structurelle et un projet de vie d'allers-retours entre la France et le Québec ? Un élément de réponse peut être trouvé dans la thèse de François Blais sur les migrations de retour des Français·es installés au Québec, justement intitulée « Allers-retours » (Blais, 2017). Bien que nous ayons quelques réserves quant à ses conclusions sur les différences entre les régimes culturels et de socialité ordinaire pouvant entraîner, chez les Français·es au Québec, des frustrations justifiant un retour en France, Blais vise juste en critiquant la préséance accordée à l'emploi dans l'élaboration des politiques migratoires et d'intégration (2017, p. 209). Sur le paradoxe entre l'insertion professionnelle et les migrations de retour, il explique :

La nature même du phénomène étudié vient dédire cette thèse hautement économiciste au cœur de la politique d'immigration du MIDI [Ministère de l'Immigration du Québec] et qui veut que l'intégration sociale des nouveaux arrivants soit un corollaire épiphénoménal de leur intégration professionnelle. Mes résultats de même que les résultats de nombreuses autres recherches montrent en effet que les immigrants français intègrent très facilement le marché de l'emploi québécois. Non seulement ils trouvent plus rapidement que les autres groupes d'immigrants un premier emploi, mais ils accèdent également à un emploi de qualité avant les autres. Or, les différents chiffres compilés ici indiquent clairement que les immigrants français sont les immigrants francophones les plus enclins à quitter le Québec. À lui seul, ce dernier fait montre d'une part que l'emploi n'a pas la valeur intégrative que lui prête le MIDI et que, d'autre part, il ne peut garantir à lui seul la rétention des immigrants » (Blais, 2017, p. 209).

Les dernières phrases de cette citation sont fondamentales pour comprendre le cheminement argumentatif de notre enquête : si l'emploi et un statut juridique permanent détiennent bel et bien

une certaine valeur intégrative, ceux-ci demeurent insuffisants pour comprendre l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec, et ce, malgré tout l'accent mis sur ces dimensions par les instances gouvernementales responsables de la promotion du Québec à l'étranger. Autrement dit, les dimensions objectives de l'intégration ne permettent pas en elles-mêmes d'expliquer la transition de la mobilité temporaire à l'établissement durable. Dans le meilleur des cas, cette seule intégration structurelle permettrait d'aller au-delà de la simple mobilité temporaire et d'établir un projet migratoire en alternance entre la France et le Québec. Cette logique de mobilité internationale s'ancre dans un paradigme théorique et des flux migratoires relativement récents, où certains individus hypermobiles et privilégiés peuvent travailler d'à peu près n'importe où dans le monde et capitaliser sur ces expériences internationales. Nous avançons toutefois la thèse que les principales conditions ou logiques sous-jacentes à l'établissement durable ou permanent au Québec se trouvent plutôt dans l'intégration relationnelle et culturelle des sujets de l'enquête au Québec. Tel est l'objet des deux sections suivantes.

## **5.2 Intégration relationnelle et conjugale : de l'importance des liens affectifs**

Après avoir abordé la dimension structurelle de l'intégration des jeunes Français·es au Québec, explicitons les liens entre leur établissement durable et, au sens large, leur intégration culturelle et relationnelle. Nous insisterons d'abord sur le rôle des dynamiques relationnelles et affectives, soit les liens amicaux, sentimentalo-sexuels et conjugaux, avant d'aborder dans la section suivante les dimensions culturelles et identitaires de l'intégration de ces jeunes dans leur société d'accueil. Les récits collectés montrent une incidence majeure des espaces de sociabilité et des trajectoires amoureuses sur l'immigration au Québec de ces jeunes Français·es. En effet, une dizaine de jeunes Français·es de notre échantillon peuvent être associés à la logique dite de « l'établissement durable », et ceux-ci indiquent avoir des espaces de sociabilité très mixtes composés de nombreux Québécois·es francophones. De plus, huit de ces 10 personnes sont en situation de couple avec un ou une Québécois·e. Ces associations montrent une tendance claire, et ce, tant dans les récits individuels que dans la mise en commun de ceux-ci : l'intégration relationnelle et la conjugalité favorisent l'intégration sociale, culturelle et identitaire de ces jeunes Français·es. À l'inverse, pour les autres, l'absence ou le peu de relations hors des réseaux de Français·es expatriés constitue un « grand manque » (Thomas), nuisant de fait au sentiment d'inclusion, d'appartenance et la stabilisation de la migration au Québec.

Or, plusieurs enquêtes récentes sur le sujet avaient appelé, à juste titre, à étudier davantage les liens entre les trajectoires migratoires et les relations amicales et intimes. Mélanie Le Her, par exemple, concluait son enquête sur les trajectoires professionnelles et spatiales de jeunes Français·es au Québec en se questionnant sur « l’articulation entre les domaines professionnels et amoureux, [...] la conjugalité apparaissant souvent comme un élément explicatif des trajectoires » (2013, p. 136). Une analyse systématique de ces liens a notamment été effectuée par Noé Klein (2019) sur la formation des relations personnelles et affectives entre Québécois·es et Français·es. Celui-ci a montré que des divergences culturelles quant aux modèles relationnels et aux attentes liées à l’amitié subsistent et s’ancrent dans la dynamique particulière de l’immigration française au Québec (Klein, 2019). Ces « obstacles à l’amitié » (ibid., p. 142) ne sont toutefois pas une « fatalité », alors que le développement de relations franco-québécoises demeure possible – et souhaitable sur le plan de l’intégration et de l’établissement durable. Nos résultats permettent des analyses similaires : si les jeunes Français·es de notre échantillon ont souvent rencontré des difficultés dans la création de liens personnels avec des Québécois·es, notamment en raison de différences culturelles ou d’une asymétrie en termes de disponibilité, certains contextes (études, emplois, colocations, etc.) ou situations relationnelles (conjugalité) peuvent permettre d’outrepasser les entraves initiales et favoriser une intégration progressive des jeunes Français·es au sein de réseaux de relations significatives et durables. Nous verrons donc d’abord de quelle manière les rapports de séduction, les modalités d’entrée en relation et les situations de conjugalité (mixte ou non) influencent l’expérience migratoire au Québec, avant de développer la formation et le maintien de leurs réseaux d’amitié très hétérogènes. Nous développerons la thèse selon laquelle une forte intégration relationnelle, caractérisée par des relations affectives stables, durables et réciproques, est une logique sous-jacente et une des conditions nécessaires à (la compréhension de) l’établissement permanent des jeunes Français·es au Québec.

### *5.2.1 Relations intimes : séduction, fréquentation et conjugalité franco-québécoise*

Pour l’ensemble des sujets de cette enquête, l’amour, les relations intimes et la conjugalité constituent des dimensions majeures de leurs récits de vie, tant en amont qu’en aval de l’arrivée au Québec. Ces relations intimes, ou sentimentalo-sexuelles, sont significatives dans la formulation des projets migratoires et d’établissement durable (ou non) au Québec, et tout particulièrement pour les personnes en situation de couple mixte franco-québécois. Une certaine polysémie entoure

les nombreuses dénominations des relations affectives, impliquant ou non des notions comme l'amour, l'amitié et la sexualité. Toutefois, l'enjeu de cette section demeure non pas de les étudier *pour elles-mêmes*, mais plutôt de restituer ces expériences au sein de la carrière migratoire de nos répondant·e·s, soit de mobiliser l'étude des relations affectives « pour la compréhension de phénomènes sociaux plus larges » (Klein, 2019, p. 158). De fait, malgré la multiplicité des trajectoires amoureuses et des événements relationnels confiés par les participant·e·s, plusieurs trames communes se dégagent : plusieurs participant·e·s ont constaté des rapports de séduction et des modalités d'entrée en relation différents au Québec et considèrent que la conjugalité a un impact majeur sur le projet migratoire, notamment en ce qui concerne l'intégration progressive des groupes amicaux et de la famille de leurs partenaires.

De prime abord, les rencontres entre les jeunes Français·es interrogés et leurs éventuels conjoint·e·s se déroulent dans des contextes très variés, avec une utilisation notable d'applications et de réseaux sociaux de rencontre. C'est notamment le cas de Timothée, lequel a rencontré sa conjointe québécoise quelques mois après son arrivée avec l'application Tinder. En adéquation sur leurs attentes d'un modèle de couple sérieux et engagé, les partenaires partagent aujourd'hui leur vie et habitent ensemble. Pour Marc, ce fut une rencontre encore plus rapide :

Marc : Pis, détail important, c'est que ma pote, elle me fait visiter un peu la ville, le tour des bars qu'elle aime bien, elle me présente à ses amis, elle me présente à une fille. Donc, ça fait trois jours que je suis arrivé au Québec, elle me la présente, puis [cette personne], c'est ma femme maintenant. (rires)

Ces entrées en couple rapides ne sont toutefois pas représentatives de notre échantillon, alors qu'une grande majorité de répondant·e·s a vécu une période de célibat et d'expérimentations en arrivant au Québec. À cet égard, plusieurs ont insisté sur la distinction entre les rapports de séduction et les modalités d'entrée en relation entre leurs vécus prémigratoires en France et leur expérience québécoise. Plus particulièrement, les comportements en contexte de séduction sont perçus comme rééquilibrés, plus directs et plus également partagés entre les genres, tandis que les fréquentations, phase transitoire entre les relations amicales et conjugales où se vit généralement une intimité sans exclusivité relationnelle ni engagement temporel, sont vécues comme de réels

chocs romantico-culturels<sup>29</sup>. De fait, presque toutes les femmes françaises interrogées dans notre enquête ont fait part de leur surprise face à l'absence de drague ou de séduction très active, pour ne pas dire insistante, de la part des hommes québécois :

Dalila : Ouais, ici, j'ai dû installer Tinder, ce que je n'avais jamais fait en France, parce que je ne connaissais personne, mais aussi parce que y a ce truc en soirée où... Ben, dans des rapports hétérosexuels, les garçons québécois sont *beaucoup moins directs*, ce qu'on n'est pas du tout habituée en France, généralement en France, le mec est très lourd et tu sais que tu lui plais et voilà, ça se fait. Mais ici, j'avais trop du mal. Je ne savais pas comment m'y prendre, du coup Tinder, c'était beaucoup plus facile.

Anaïs : En fait, j'ai tellement de choses à dire, aussi, du point de vue du comportement, là, de séduction... Les hommes québécois et les hommes français sont très différents aussi, que ce soit dans l'approche avec la femme. *Les Québécois sont un peu plus passifs, en fait, niveau séduction, drague*. De ce que j'ai remarqué, hein, ça ne veut pas dire que c'est le cas, de tous, mais... Mais alors qu'en France, c'est pas du tout à la femme de, de... D'aller interpeller quelqu'un. [...] Les femmes, elles n'ont pas besoin en fait, en France, d'aller chercher le contact ou d'essayer de capter l'intérêt. C'est l'inverse qui se passe, alors qu'ici, c'est quand même plus difficile. Au début, ça fait un peu bizarre, mais on se demande ce qui se passe. « Est-ce que c'est parce que je ne suis pas attirante ? » On se remet un peu en question.

Armelle : Bah déjà, on ne va pas se mentir, la France est quand même assez patriarcale et assez macho. Donc c'est vrai que par exemple, même pour faire le *move*, ce n'est pas la même chose qu'en France. C'est-à-dire qu'en France, en tant que femme, je vais me faire beaucoup accoster et draguer, ce qui n'est pas du tout le cas ici. Alors au début, on se remet en question un peu. On se dit « bon bah, peut-être que je ne plais pas aux gens. Qu'est ce qui se passe ? ». Non, c'est juste que l'approche est différente.

Jade : J'ai l'impression, après, au niveau des relations amoureuses, c'est encore autre chose, t'sais, la place de la femme. Mais bon, en France, t'sais, *en tant que femme, t'as plus l'impression qu'on vient vers toi. Que, t'sais, y a la drague à la française, qui est très lourde, mais... Mine de rien, quand ça fait des années que t'es en France, t'es habituée à ça*. J'avais l'impression d'être devenue moins attirante en sortant de l'avion ! (rires) « Mais... qu'est-ce qui se passe ? ». Parce qu'ici, c'est les femmes qui, qui... Enfin, les femmes ont plus... vont plus vers les hommes dans la séduction. [...] Faut y croire, il faut persévérer, pis il faut juste accepter que culturellement, il y a peut-être des choses qui ne sont pas acquises. J'ai encore à apprendre, voilà, que sur le moment, c'est ça que je me disais, c'est : « OK, persévère. Il y a sûrement des choses que t'as pas comprises encore ». Et puis, j'ai eu raison, quoi.

Ces quelques citations récurrentes sur la méconnaissance des codes et des gestes à adopter, en plus d'une certaine remise en question de l'estime de soi en contexte de séduction, témoignent

---

<sup>29</sup> Nous avons déjà abordé ces enjeux de séduction et de conjugalité mixte franco-québécoise dans une enquête exploratoire. Voir : Auger, Alexis (2020). « Séduction et conjugalité franco-québécoise à l'épreuve des stéréotypes : l'expérience de jeunes hommes français à Montréal », *Sessions sociologiques*, vol. 10, no. 1, p. 7-20. URL : <https://sessionsociologiques.files.wordpress.com/2021/01/sessions-sociologiques-2020.pdf>



d'un choc assez mal vécu par les femmes interrogées. Marc, pour sa part, mentionne que les gestes de séduction et les relations intimes hommes-femmes paraissent plus « égalitaires ». Il s'agit d'un rééquilibrage qui sera éventuellement salué, notamment en tant que corollaire d'un plus grand sentiment de sécurité et d'une moins grande prépondérance du harcèlement que peuvent subir les femmes dans les espaces publics (voir Chapitre 6). Au final, comme l'indiquent Armelle et Jade, il s'agit surtout de codes culturels et de modèles relationnels distincts, dont la compréhension permet de dépasser les obstacles initiaux. À cet égard, la phase de *fréquentation*, « période de flottement dans l'entrée en relation sentimentalo-sexuelle lorsque les partenaires se rapprochent, [...] mais qu'aucune mise au clair explicite ne se fait entre eux » (Klein, 2019, p. 107) constitue une nouvelle épreuve pour plusieurs répondant·e·s. Alors que les Québécois·es feraient « une distinction marquée » entre le modèle de la fréquentation et du couple, les Français·es « semblent se référer davantage au couple lors de l'entrée en relation » (ibid., p. 107). Les témoignages des participant·e·s vont en ce sens :

Armelle : J'ai fréquenté, mais vraiment fréquenté pas très sérieusement, on va dire, deux Québécois. Puis... C'est vrai que ce n'était pas évident pour moi parce qu'ici, j'ai bien compris qu'il y avait *un système de fréquentations*. Vraiment, c'est vrai que nous, on n'a pas spécialement ça. *C'est-à-dire qu'à partir du moment où on s'entend bien et qu'on se voit souvent, on va assumer qu'on est ensemble, chose qui n'est pas forcément le cas ici, si j'ai bien compris. Ça n'avait pas été évident pour moi.*

Anaïs : Oui, oui, il y a vraiment une différence. Quand même, c'est quelque chose qui m'a frappé au niveau des relations. Déjà, quand j'entendais mes amies parler de fréquentations, je comprenais pas du tout ce que c'était. C'était quoi, la fréquentation, pour moi, ben c'était, bah, se voir, en fait. *C'était pas une étape complète de relations*. Donc, pour moi, quand j'ai rencontré des personnes québécoises, des gars, au début, j'avais un peu de mal quand même avec ça. *En France, on est quand même en couple hyper rapidement ou en tout cas, on le démontre verbalement beaucoup plus rapidement*. J'ai eu beaucoup de mal avec ça et je pense que j'ai des réserves, encore, par rapport à ça, dans le sens où c'est difficile pour moi de comprendre vraiment quand est-ce que la relation passe à une étape supérieure.

Force est de constater l'existence et, surtout, la surprise causée par ce modèle relationnel auparavant inconnu de jeunes Français·es au Québec. En l'occurrence, si ces deux participantes expriment des réserves quant au flou relationnel inhérent aux fréquentations, d'autres en ont vanté les mérites en termes de liberté sexuelle et de possibilités d'exploration. Comme le résume Léa, le contexte québécois favoriserait des relations « plus directes en... besoin (rire gêné), mais plus lentes en établissement ». Dalila et Karl, deux personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+, indiquent notamment que les fréquentations multiples leur apparaissent plus normalisées :

Dalila : Les fréquentations, y en a en France, mais ça existe plus ici, j'pense. Y a aussi beaucoup moins de jugement dans le fait d'avoir plusieurs partenaires et de juste dater pour dater. De juste aller prendre un verre avec quelqu'un, avoir des relations intimes si on veut ou pas, mais j'ai l'impression que c'est plus normalisé. Moi, dans ma vie en France, j'pense que c'est encore... C'est encore un peu tabou. Bon, c'est pas un problème d'avoir plusieurs partenaires, mais tu le cries pas sur le haut des toits et... J'ai plus peur, ici, aussi, d'installer... Enfin, jamais je ne mettrais Tinder en France, ça me fait peur.

Karl : Le fait de fréquenter d'autres personnes, hommes, femmes... J'ai l'impression que c'est un mode de vie qui est peut-être plus courant ici. Définitivement, c'est beaucoup plus courant ici. Je connais vraiment beaucoup plus de personnes dans ce cas-là que j'en connaissais en France, en tout cas. Je ne connaissais personne comme ça, en fait.

Somme toute, si les possibilités de papillonnage et le modèle de la fréquentation ont une certaine prépondérance au Québec, ces données ne permettent pas de représentation statistique et sont plutôt indicatrices de tendances perçues et vécues par les répondant·e·s. Du reste, d'autres se questionnent sur l'aspect « générationnel » de ces tendances sentimentalo-sexuelles (Anaïs), tandis que plusieurs l'associent à un courant culturel typique de l'Amérique du Nord (Timothée). Surtout, la moitié de notre échantillon (8 personnes sur 16) a éventuellement outrepassé ces chocs initiaux et a officialisé le statut de « couple » de leur relation avec un·e Québécois·e<sup>30</sup>. Cette discussion est souvent l'occasion d'incompréhensions mutuelles, comme le raconte Marc :

Marc : Je me souviens au début ça faisait peut-être un ou deux mois qu'on se voyait et [ma partenaire], elle me pose la question déjà : « Mais nous en fait, on est-tu en couple, on est-tu en relation? ». Et t'sais, le statut de fréquentation au Québec, en France, ça existe pas tant que tel. C'est soit que t'es un plan cul, soit que t'es en couple. En tout cas moi dans mes cercles d'amis, c'est comme ça que ça marchait. Puis, moi j'étais là genre « Mais de quoi elle parle? ». On a mis une heure à discuter et on savait pas de quoi on parlait, en fait. Gros quiproquo. Moi j'étais là : « Bah on est ensemble là », puis en gros l'idée c'était de savoir : « On est tu en couple, on est tu exclusifs, on s'affiche tu comme ça? ». Pour elle, elle avait besoin qu'on clarifie ça, puis pour moi c'était évident, on ne faisait pas juste se revoir pour avoir du sexe, donc on était un couple. Fait que y a eu ce truc-là de bloqué, mais ça a bien évolué en couple puis en mariage. (rires)

On peut remarquer que selon le modèle culturel et relationnel, le statut implicite de la relation n'est pas le même lorsque la barrière de l'intimité physique est dépassée : les récits montrent que les Français·es considèreraient plutôt être *implicitement et directement* en couple, alors que les Québécois·es s'engageraient dans ce type de relation en explicitant son début et ses

---

<sup>30</sup> Deux personnes supplémentaires sont en fait en couple avec un·e Québécois·e (pour un total de 10), mais ces partenaires ne sont pas nés au Québec et ont immigré avec leur famille durant leur jeunesse depuis l'Amérique du Sud. Les deux répondant·e·s en question ont insisté pour associer davantage leurs partenaires à l'immigration récente et à des projets communs de mobilité subséquente qu'à un ancrage et une appartenance au Québec.

balises après un temps et des modalités variables de *fréquentation*. Ces associations univoques peuvent toutefois être nuancées, dans la mesure où ces imbroglios relationnels peuvent être aussi vécus entre personnes nées au Québec. Timothée, par exemple, a constaté, en discutant avec des amis hétérosexuels québécois cherchant à établir des relations avec des Québécoises « qu’eux aussi, ils vivent ces challenges-là, et ne savent pas comment *dealer* avec la phase de *dating* ». Il ajoute avoir « eu de la chance, j’imagine, de vivre quelque chose dans les codes que je connaissais déjà ». Ainsi, plusieurs participant·e·s ont su aller au-delà des chocs culturels liés aux différents modèles relationnels et s’engager dans une dynamique de couple mixte franco-québécois.

Qu’en est-il, alors, des dynamiques au sein de ces couples, une fois ce modèle relationnel explicitement établi ? Une nouvelle fois, nos résultats confirment les constats relevés dans l’enquête de Noé Klein (2019) : alors que les différences culturelles sont aisément identifiables en ce qui concerne la séduction et les modalités d’entrée en relation, il demeure beaucoup plus malaisé d’associer de manière claire des comportements dans le cadre du couple à la nationalité ou à l’origine des partenaires – cette association est d’ailleurs généralement assez mal reçue. De fait, les personnes interrogées vont généralement « nuancer les écarts culturels en considérant la dimension personnelle en premier lieu » (Klein, 2019, p. 140). Toutefois, quelques éléments sont communs à plusieurs récits : il y aurait une différence notable dans la communication, et par extension dans l’humour, la manière de débattre ou encore dans la gestion des conflits. Cette dynamique fait par ailleurs écho à notre discussion sur le monde du travail : « l’authenticité » parfois « frontale » des Français·es serait parfois mal vécue par les Québécois·es, pour qui le consensus ou le maintien du calme primerait sur la confrontation. C’est notamment le cas de Jade, qui indique avoir eu de nombreuses prises de conscience suite à des discussions animées avec son conjoint québécois. Si Jade taquine la « susceptibilité » de son partenaire, elle demeure très critique de ce qu’elle qualifie de ses « *patterns* français », caractérisés selon elle par une certaine agressivité ou même une « méchanceté » (perçue comme telle au Québec). Marc, pour sa part, résume :

Marc : Et puis après, c'est l'histoire de communication de couple, on se dit les mêmes choses en France et on ne réagira pas pareil... En France, tu peux t'engueuler, pis c'est bien correct. J'ai l'impression qu'au Québec, en tout cas chez ma blonde, le fait d'être en colère, c'est pas quelque chose de positif. On a le droit d'avoir des émotions, mais la colère, c'est... On s'engueule moins au Québec, on a moins de colère, on est moins à chialer sur tout. Puis, en France, on a besoin de ça, moi je m'engueule très souvent avec ma famille et c'est bien correct. Je ne m'imagine pas m'engueuler comme ça avec ma belle-famille au Québec ou avec mes amis comme je peux m'engueuler avec des

Français. Ça, je pense que ça joue dans les différences culturelles, et que ça joue dans le couple, forcément.

Dans la même optique, Timothée avance bien aimer continuer de « cultiver la culture du débat typiquement française, et d'aller chercher les Québécois là-dessus », tandis que Fabrice rappelle que le sens de l'humour français peut être associé à des chocs culturels, et ce, tant en amour qu'au sein de relations amicales ou professionnelles. Néanmoins, ces quelques différences pouvant être liées à la culture sont généralement dépassées par des caractéristiques attribuées au vécu individuel des partenaires de nos répondant·e·s : plusieurs ont vécu à l'étranger, notamment en France à l'occasion d'un échange étudiant ou de longs voyages (partenaires de Jade, Fabrice, Timothée et Marc). Au final, ces différences (réelles ou supposées) ont été discutées à la suite de questions d'entrevue allant en ce sens, mais celles-ci, tout comme l'expérience conjugale franco-québécoise, sont perçues de manière très positive, et plus spécifiquement quant à leur grand impact sur leur sentiment d'inclusion, d'intégration et d'établissement durable au Québec.

De fait, plusieurs personnes interrogées associent directement leur couple franco-québécois avec un projet d'établissement permanent, durable ou à tout le moins à un ancrage supplémentaire. Il s'agit rétrospectivement, pour certains comme Vincent, d'un moment fondateur où le projet de résidence permanente a commencé à émerger. C'est, pour lui, un « deuxième facteur » explicatif de son établissement durable au Québec, au-delà de son insertion professionnelle :

Vincent : Deuxième facteur, j'ai rencontré quelqu'un. J'ai rencontré ma conjointe en 2018, on n'habitait pas [la même ville en région], mais elle a déménagé pour me rejoindre. Puis t'sais, ça se passe super bien avec cette personne. Clairement, j'ai rencontré l'amour de ma vie, pis ça, ben, c'est le fun. (rires) *C'est carrément un facteur qui fait que je suis là parce que t'sais, professionnellement, même si j'ai vraiment une job que je trouve exceptionnelle, qui est vraiment intéressante, j'avais toujours eu cette idée en tête d'aller essayer de nouvelles choses, de nouvelles expériences, par exemple, en Amérique du Sud. Là, j'ai rencontré ma conjointe, fait qu'au bout de peut-être un an, je me suis dit que « je pense qu'on va mettre de côté les plans de quitter le Québec ». Oui, c'est là que j'ai commencé à penser au projet de résidence permanente.*

Les mots utilisés par Vincent sont particulièrement intéressants lorsque nous les contextualisons avec l'objet de notre recherche : arrivé au Québec avec un projet de mobilité temporaire précédant d'autres voyages, Vincent note explicitement que deux facteurs ont stabilisé sa mobilité et l'ont amené « à penser à la résidence permanente » : d'une part, un bon emploi, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes ; de l'autre, une relation de couple avec une Québécoise. Clara a d'ailleurs vécu une trajectoire similaire : restée au Québec pour des études de

maîtrise et de doctorat en sociologie, lesquelles seraient « mieux perçues qu'en France », elle a éventuellement rencontré son conjoint dans un emploi commun dans la restauration. Questionnée sur les liens entre son établissement permanent et son couple, elle explique :

Clara : Ma décision [d'être au Québec de manière permanente], elle est conditionnée par mon couple, oui, parce que pour l'instant, je qualifierais ma relation d'une très belle relation, j'ai beaucoup d'attachement à cette personne-là, je n'envisage pas dans les prochaines années de ne pas être avec cet homme-là. On a des projets d'achat, d'aller en campagne. Fait que t'sais, on a... *On est en train de se construire un avenir ensemble. C'est sûr que ça conditionne, d'une certaine manière, mon... ancrage au Québec.*

Ces réponses, sans être univoques, présentent la conjugalité comme l'une des principales logiques sous-jacentes de l'immigration des répondant·e·s au Québec. Or, le fait que les partenaires soient Québécois·es paraît beaucoup plus déterminant que la conjugalité en tant que telle. En effet, la carrière migratoire et le projet de vie des jeunes Français·es au Québec pourrait être bien différent advenant une relation de couple avec un·e autre Français·e, comme l'indique Fabrice, en couple depuis 2 ans avec une Québécoise et n'envisageant pas, dans ce contexte, de rentrer en France :

Fabrice : Non, je n'envisage pas de revenir habiter en France de manière permanente. C'est vrai que je suis bien ici. Je vais t'avouer que c'est vrai que ma vie personnelle, *le fait que j'ai rencontré quelqu'un au Québec, c'est vrai que ça influe aussi.* C'est vrai que si j'étais resté seul sans rencontrer quelqu'un. Peut-être que j'aurais... Peut-être que ça aurait mené à une décision différente parce que moi, j'ai 34 ans. Je veux une famille, je veux des enfants. Mais je ne veux pas non plus... Je ne veux pas des enfants qui sont isolés. *Si je rencontrais une Française ici, par exemple, sa famille est sûrement pas là... C'est sûr que c'est plus compliqué. Du coup, le fait que ma copine, sa famille soit ici, c'est sûr que ça, ça aide. Ça aide au fait que je veuille rester ici, bien sûr.*

La situation de Fabrice est révélatrice à différents niveaux. D'une part, elle rappelle les doutes liés aux projets familiaux évoqués par les jeunes Français·es davantage liés à une logique d'allers-retours entre la France et le Québec et dont l'intégration sur les plans relationnels et culturels est moindre. Dans cet extrait, le participant insiste sur la nécessité d'une proximité familiale entre d'éventuels enfants et leur famille proche : en ce sens, deux jeunes Français·es ayant entamé une relation de couple au Québec verraient peut-être leur projet d'établissement durable mis à mal par un certain vide créé par l'absence de relations familiales de proximité.

Or, la relation franco-québécoise de Fabrice, dont l'histoire est semblable à celle de Jade, Clara, Timothée, Marc, Vincent, Karl et Isabelle, montre que la conjugalité mixte permet, à l'inverse, un investissement et une intégration intensive des jeunes Français·es dans la vie sociale de leurs partenaires québécois·es, dont leurs familles et leurs propres réseaux amicaux. Ainsi, au-

delà de l'ancrage que représente le couple en tant que tel, il apparaît surtout, dans l'étude de l'établissement durable des jeunes Français·es, simultanément en tant que *médium* et comme *confirmation* de leur capacité à créer des nouveaux liens significatifs avec des Québécois·es. Cette double fonction du couple dans la carrière migratoire est bien illustrée par Timothée :

Timothée : C'est sûr que je suis installé avec ma copine maintenant, depuis un petit bout, pis elle est Québécoise. C'est sûr que ça, *ça finit par confirmer...* Je me suis dit : « Ah ouais, en fait, ça me plaît. Pis je vais être capable de rester après parce que l'immigration, ça a l'air que ça peut marcher ». C'est sûr que le fait d'avoir aussi ta copine ici et de t'installer, ben là, ça vient, ça vient un peu confirmer tout ça. [...] Et en même temps, là, *je me sens de plus en plus intégré ici, surtout avec les amis de ma blonde qui sont tous Québécois*. J'ai été obligé d'apprendre toutes les références qu'ils ont dans les discussions. Je me sens intégré ici.

Cette intégration relationnelle au sein de groupes amicaux ou de belles-familles est également soulignée par plusieurs autres participant·e·s : pour Clara et Jade, ce fut l'occasion de rencontrer des personnes vers qui elles ne seraient « peut-être jamais allée » (Jade), notamment parce que leurs partenaires sont respectivement un peu plus âgés et d'origine franco-ontarienne. Fabrice et Isabelle, pour leur part, ont souligné l'impact des familles de leurs partenaires sur leur carrière migratoire : Isabelle a découvert la vie en région éloignée grâce à la maison de ses beaux-parents, tandis que Fabrice, lequel vient « d'un milieu de campagne avec un père agriculture », aime beaucoup la « simplicité, l'accueil et la gentillesse » des parents de sa conjointe vivant également en zone rurale et lui rappelant sa famille. Au final, sans négliger l'intensité ni l'intégrité des sentiments amoureux vécus par les jeunes Français·es en couple mixte, force est de constater l'importance et l'impact de la conjugalité pour leur intégration relationnelle au sens large. En ce sens, une dernière constatation : bien que les participant·e·s insistent grandement sur tout ce que leur amènent ces relations de couple, une ambivalence demeure quant à la question de la poursuite de leur projet d'immigration en cas de rupture amoureuse. En effet, si les 8 participant·e·s en couple mixte s'entendent sur le caractère « tragique » (Clara) d'un tel scénario, celui-ci ne serait pas nécessairement synonyme d'un choc suffisamment déracinant pour mettre fin à la migration, notamment en raison des nombreuses autres appartenances sur les plans relationnels. Examinons, justement, de quelle manière les réseaux sociaux des Français·es au Québec sont constitués.

### 5.2.2 Des liens amicaux et des espaces de sociabilité hétérogènes

Ayant déjà abordé l'enjeu des relations amicales induites par les couples mixtes, il nous reste plusieurs questions à étudier : y a-t-il des tendances générales caractérisant les espaces de sociabilité des jeunes Français·es au Québec ? Quels contextes permettent les rencontres et la formation de relations durables ? Quels sont les impacts de ces relations sur leur établissement durable au Québec ? Pour certains, comme Karl, l'intégration relationnelle et la formation de liens personnels, que ceux-ci soient amicaux ou sentimentalo-sexuels, constituent la principale logique sous-jacente de leur établissement durable au Québec. De manière plus générale, les récits montrent toute l'importance d'avoir un réseau à tout le moins partiellement composé de Québécois·es. Réciproquement, les participant·e·s insistent sur la nécessité de ne pas s'enfermer dans un entre-soi presque exclusivement composé de Français·es également en mobilité ou immigrés au Québec. Nous remarquons une association forte entre les personnes disant avoir de nombreux liens amicaux avec des Québécois·es et une logique d'établissement durable au Québec. À l'inverse, celles et ceux ayant rencontré plus de difficulté dans la création de liens durables et réciproques avec des Québécois·es sont davantage susceptibles de souhaiter vivre selon une logique « d'allers-retours ». Il sera donc d'abord question des lieux de rencontre, de la composition des espaces de sociabilité des jeunes Français·es au Québec et de la manière dont se forment les liens en contexte de migration, avant d'aborder l'importance de leur maintien (ou des difficultés inhérentes à leur absence) pour comprendre l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec.

En général, les participant·e·s à cette enquête ont en commun d'avoir des réseaux assez mixtes, ou encore de conjuguer simultanément avec des réseaux majoritairement français et majoritairement québécois. Rares sont ceux et celles n'ayant très peu de relations personnelles avec d'autres Français·es, comme Clara, ou encore pas de liens amicaux avec des Québécois·es, comme Thomas. Plusieurs disent grandement apprécier l'éclectisme ou le caractère « hétéroclite » (Léa) permis dans les groupes d'amis au Québec, notamment au niveau des origines socioculturelles. Un élément est particulièrement récurrent : si les participant·e·s critiquent ou tentent de se distancier de l'homogénéité culturelle des réseaux de Français·es « qui ne *chillent* qu'entre Français », force est d'admettre la persistance de ces réseaux dans leurs vies sociales au Québec. Par exemple, Léa et Jérôme contextualisent leur quantité de relations avec d'autres Français·es avec, notamment, la proximité culturelle, des valeurs communes et, surtout, leur disponibilité :

Léa : Comme toute Française au Québec, c'est sûr que j'ai majoritairement des amis français. C'est pas vraiment mon choix... Honnêtement, c'est LE truc que je me suis dit qu'il fallait que je travaille dans mon immigration, c'est ça. En même temps, quand t'aimes des gens, t'aimes des gens, hein ! Sont Français, ils sont Français, hein ! (rires) Moi, à la base, je pourrais même dire que rencontrer des Français, ça ne m'intéresse pas. Je ne suis pas venue ici pour rencontrer des Français. Après, voilà, si y a un Français cool, je ne vais pas tourner le dos parce que ta carte d'identité est la même que la mienne. Pas de discriminations. Sauf que... *Le fait est que lorsque tu lances un appel de type : qui est disponible pour faire ça, tel jour, et bah t'as que les Français qui répondent, parce qu'entre expatriés, on n'a pas d'autres amis, pas de famille, donc on aura jamais l'excuse de l'anniversaire de la grand-mère, ça n'existe pas. On est plus disponibles.*

Jade : J'ai un réseau de Français, puis évidemment, tout un réseau de Québécois que... Personnellement, je trouve que y a beaucoup trop de Français au Québec qui *chillent* qu'entre Français. Ça, c'est un truc qui m'énerve. Je ne suis pas venue au Québec pour *chiller* avec... QUE avec des Français. Oui, bien sûr, veut, veut pas, tu finis par *chiller* avec des Français parce qu'il y en a beaucoup. Il y en a aussi beaucoup qui partagent les mêmes valeurs que toi et la même vision du Québec que toi. Donc, ça fonctionne bien.

Jérôme : C'est juste que les choses se font plus naturellement de même, parce que *t'es un immigré dans un endroit, naturellement t'as les mêmes références, la même culture donc tu vas plus te retrouver avec les Français pis on est plus amenés à être... à être entre nous, là, t'sais les échanges étudiants, de regroupement de PVT, tout ça. Pis j' pense que c'est... y'a aussi le côté où c'est pas forcément facile d'intégrer des... un groupe d'amis québécois aussi, parce que t'sais, les groupes, ils sont déjà existants, peut-être que les Québécois sont pas aussi... c'est un peu plus dur de rentrer dans la vie intime, l'amitié intime des Québécois en général, là.*

Cet enjeu de la plus grande disponibilité des Français·es et de l'indisponibilité relative des Québécois·es avait déjà été soulevé dans l'enquête de Klein : celui-ci qualifie les conditions de possibilité des rapprochements entre Français·es et Québécois·es « d'asymétriques », alors que les « différences de statut et d'établissement impliquent une disponibilité inégale entre les personnes ayant fait leur vie à Montréal et celles qui viennent d'arriver » (2019, p. 135). Cette disponibilité inégale entre les groupes a été effectivement soulevée et remarquée par de nombreux répondants : Thomas, par exemple, qualifie ses rencontres, au début de son expérience de mobilité au Québec, de « sphère parallèle à la société d'accueil [...], une communauté de Français qui veulent profiter ensemble », notamment à l'occasion de courts voyages les fins de semaine. Les réseaux sociaux virtuels, comme la page Facebook « PVTistes à Montréal », sont alors un moyen particulièrement efficace d'organiser des activités et des rencontres. Thomas soulève, tout comme Armelle et Léa, l'indisponibilité relative des Québécois·es pour ce type d'expériences, qui permettent de rencontrer d'autres Français·es ou, dans le cas d'activités organisées par l'université, d'autres étudiants internationaux. De plus, les difficultés d'intégration au sein des cercles intimes des Québécois·es,



soulevés dans la citation Jérôme tout comme dans l'enquête de Klein (2019, p. 129-150), sont également bien présentes dans les récits collectés, mais ne constituent pas une fatalité insurmontable. En ce sens, nos résultats se distinguent des constats de l'étude de Sanchez sur les jeunes Français·es en mobilité au Québec (2020, p. 97-103), lesquels constitueraient une communauté isolée unie par un mode de vie partagé « d'étrangers » en mobilité étudiante et d'expatriés (2020, p. 111). Comme mentionné, la majorité de nos participant·e·s disposent en effet de réseaux et de groupes d'amis incluant plusieurs Québécois·es, favorisés par des rencontres dans des contextes académiques, de travail ou encore, comme nous l'avons vu, un couple franco-québécois.

En termes de lieux de rencontre, le contexte universitaire paraît grandement favoriser les rencontres durables. De multiples témoignages ont notamment associé les initiations et les activités d'intégration comme des lieux de rencontre propices au développement progressif (ou « latent », Klein, 2019, p. 144) d'amitiés durables. Les colocations peuvent également entrer dans cette catégorie, mais celles-ci ne sont pas courantes dans l'échantillon. Léa, Jade, Clara, Timothée, Marc, Sandra et Vincent, notamment, ont vécu, à différents degrés, une « intégration super rapide et un esprit de communauté à l'université » (Marc), ou à tout le moins dans leur programme. Malgré ce contexte favorable aux rencontres et aux liens personnels, plusieurs relatent qu'il demeure difficile de décontextualiser la relation. Isabelle et Jade, par exemple, illustrent bien cette dynamique :

Jade : Sur l'amitié, je te dirais qu'au départ, j'ai l'impression... j'avais l'impression que c'était... C'était toujours le fun, en soirée, on rigole, on a du fun, mais ça reste superficiel. Après, ces gens-là, si tu ne les relances pas, ils te rappellent pas forcément. T'arrives aussi dans un contexte où ces gens-là, ils ont des amis de longue date ou des amis d'enfance. Ils ont des années de secondaire qui sont très, très... Des liens très forts. Pis toi, tu arrives un peu comme... Une personne de l'université, que... Voilà, qui est juste une collègue d'université, une personne avec qui on a du fun. En soirée, 5 à 7, avec l'association étudiante. C'est ça, j'ai vraiment eu cette impression que *si tu veux garder des amis, que si tu veux avoir des amis, des vrais amis, des vraies relations, faut que tu les travailles au corps !* (rires)

Isabelle : T'sais, moi ça me choquait, au début, quand les gens ne me redisaient pas bonjour après la soirée qu'on avait passé. J'suis comme : « ah, c'est bizarre, il m'a pas dit bonjour », ou juste « bah, il se souvient pas de moi », alors que moi, j'avais un bon souvenir et que j'étais comme : « *Ah directement, je le mets dans la case Amis* », mais en fait non, tu vois, ça prend plus de temps et ça prend vraiment des... Donc, ça, c'était un des chocs culturels aussi, mais après je pense que... Faudrait justement voir l'inverse. Je sais si c'est vraiment différent, mais j pense que ça doit l'être, parce que les Français sont aussi vraiment dans leur bulle, donc sûrement que ça doit être difficile aussi de créer des amitiés avec des Français quand c'est l'inverse.

Ces deux participantes, comme plusieurs autres, partagent cette expérience de relations immédiatement agréables, mais ni durables ni stables. Celles-ci développeront plus tard des liens personnels pérennes avec ces personnes québécoises, non sans efforts : Jade, par exemple, indique à la blague avoir « harcelé » ses amies de l'université pour que la relation s'autonomise, que ça ne soit « plus moi qui viens toujours les chercher ». Au final, elle se dit fière d'avoir « persévéré », parce que son « réseau de Québécois, t'sais, les filles du bacc., il est vraiment important. Je le chéris, je le travaille et je le nourris ». Au final, il est commun, dans notre échantillon, de rencontrer des difficultés initiales lors de la formation de liens personnels, notamment à l'université, et qui, une fois dépassées, deviennent des ancrages fondamentaux pour l'établissement durable.

D'ailleurs, la différence a été soulevée plusieurs fois entre une arrivée au Québec à des fins d'études (échanges étudiants ou étudiants internationaux) et une arrivée avec un permis de travail (PVT, Jeunes professionnels, etc.) : l'intégration, sur les plans relationnel et culturel, serait en effet grandement facilitée par le contexte académique. Pour Léa, cela ferait en sorte d'avoir « un réseau plus solide de Québécois, parce qu'à l'école, t'auras vécu des choses beaucoup plus intimes, plus fortes, différentes du monde du travail ». Jade ajoute, en ce sens :

Jade : Je suis trop contente d'être venue faire mes études au Québec pour ensuite y travailler parce que je me suis vraiment fait des amis, puis un réseau solide qui font en sorte qu'aujourd'hui, je suis véritablement bien en tant que Québécoise adoptée, et en tant que, j'espère, résidente permanente un jour. Et puis voilà, donc, aujourd'hui, dans le travail, ça a un énorme impact parce que je peux parler à mes clients québécois avec les termes qu'ils utilisent à tous les jours pis de *relate* sur certaines choses, sur des choses culturelles, etc... Je trouve que ça change ton expérience de A à Z.

Il demeure toutefois difficile de généraliser ces constats, puisque la grande majorité de notre échantillon est arrivé avec un permis d'études, et ce, malgré un effort de diversification. Cela dit, les rencontres en contexte de travail demeurent en effet plus ambivalentes : si Karl et Clara ont éventuellement développé leurs plus proches relations amicales et intimes dans le contexte d'emplois dans la restauration et le service, l'expérience des personnes arrivées avec un permis de travail et ayant décroché un emploi qualifié, comme Thomas ou Armelle, ne s'est pas déroulée aussi simplement. Armelle, par exemple, indique ne pas avoir eu « l'occasion de côtoyer des Québécois ». Bien qu'elle se soit bien entendue avec certains collègues dans son premier emploi, « ça restait que dans un cadre après la *job*, mais après ça, par exemple les week-ends, on faisait rien ensemble ». Vincent, pour sa part, s'est fait plusieurs amis québécois à l'université, mais a également rencontré des difficultés en déménageant en région éloignée pour le travail :

Vincent : En arrivant en Gaspésie, par contre, ça a été difficile, pis t'sais, je suis pas le genre de personne qui, qui va nécessairement vers le monde. Ça, ça a été vraiment difficile, pis je suis content, parce que du monde dans mon équipe ici m'ont aidé pour ça. Ils m'ont invité à plein d'événements, pleins de partys où c'était cool, mais t'sais... [...] *Je n'ai jamais rencontré quelqu'un ici en Gaspésie, que je peux considérer comme un très bon ami. Pis j'ai pas non, je vais le dire honnêtement, j'ai pas tant d'amis que ça ici, fait que c'est pas très... C'est quand même un élément, là, qui est pas facile à vivre.* Mais ça commence, ça a commencé, t'sais, ça a progressé petit à petit, là, rencontrer des personnes, mais le chemin est pas facile, mais je vois qu'il y a clairement une amélioration. Je fais du badminton, je fais du soccer, pis je peux plus faire ça, pis j'avais commencé à développer des liens avec ces personnes avec qui je jouais. Puis ces liens ont totalement été brisés avec la pandémie. Si on élimine la pandémie, tout ça, c'est clair que ma situation en ce moment, au niveau groupe social, amis, etc., aurait été différente. Je le sais parce que je le voyais clairement que ça s'en venait, pis il y avait des activités qui se préparaient, etc. Mais là, c'est comme pas revenu à zéro, mais quasiment, je dirais.

Le témoignage de Vincent rappelle deux éléments : premièrement, le travail permettrait un premier contact agréable sans qu'il y ait nécessairement création de liens amicaux. Deuxièmement, les activités sociales, notamment sportives, paraissent favoriser grandement les rencontres, certes contextualisées, mais la situation pandémique et les mesures sanitaires ont eu un impact majeur sur leur développement. Du reste, ces différences culturelles sur la question de l'amitié rappellent les difficultés relationnelles développées plus tôt lors de la stabilisation de la migration au Québec (section 4.3.2), tout comme les différences dans la socialité ordinaire entre les régimes culturels français et québécois abordés par Blais (2017). La mention, dans les citations ci-haut, de « vrais » ou de « bons » amis, toutefois, est particulièrement intéressante et renvoie aux attentes différenciées quant aux trajectoires relationnelles entre Français·es et Québécois·es. Klein avance notamment qu'il existerait un écart entre les trajectoires amicales souhaitées et les trajectoires réelles (ou perçues comme telles) des jeunes Français·es au Québec (Klein, 2019, p. 145). Nous retrouvons une nouvelle fois ces résultats dans nos données, alors que la mention de différences dans la définition du concept d'amitié a été mentionnée explicitement par Jade, Léa, Fabrice, Dalila, Vincent, Marc, Alicia, Julien et, enfin, Isabelle et Thomas, lesquels illustrent les chocs culturels quant aux représentations et aux comportements amicaux :

Thomas : La question de l'amitié au Québec, elle est vraiment différente d'en France. Et c'est là où on se retrouve qu'on est beaucoup plus similaires, beaucoup plus proches de peuples méditerranéens que des Québécois. Et alors, t'sais, percer la bulle québécoise, là, putain que c'est dur. Être invité chez un Québécois ? Ouf. J'ai vraiment ce sentiment que les Québécois sont bons pour le premier contact. Tout se passe bien quand tu rencontres quelqu'un, putain, t'as l'impression que c'est ton meilleur ami, que demain il va t'écrire pour faire un barbecue, mais le lendemain il ne t'écrit pas. Il ne t'écrit pas, en fait, il est juste super accueillant, super poli, super courtois, il te met en valeur et tout,

mais nous en France, quand on est à ce moment-là, c'est que la personne, elle fait partie de ton cercle. C'est plus de la grande politesse, mais ici, j'ai l'impression que des amis peuvent se dire « amis » s'ils se voient une fois par trimestre. Mais pour nous, c'est pas ça, l'amitié. L'amitié, on se voit tout le temps, on s'invite les uns chez les autres. Donc y a cette gestion de l'amitié, pour moi, ça a été difficile, et ça s'est fait uniquement par le travail, parce que là, les gens sont tes collègues, donc finalement, on est amenés à se voir plus souvent, et puis on perce des coquilles, et au fur et à mesure, on se fait inviter. Alors t'sais, t'as toujours le collègue, le directeur, t'sais, qui invite tout le monde annuellement chez lui dans sa maison à Brossard pour l'épluchette de blé d'inde, tu vois ? (rires) Mais c'est pas ça, pour moi, t'sais, on arrive, on sait pas trop comment se tenir, t'sais... C'est pas un « ami » ! [...] Souvent, entre nous, on se dit : « mais en fait, c'est un peuple du Nord ! Les hivers rugueux, ils sont resserrés sur des cercles familiaux fermés, des familles qu'ils ne voient pas si souvent en plus, et puis c'est ça, et nous, on arrive peut-être en plus ». *Alors il y a cet argument-là, de dire, « ouais, mais vous, les Français, y en a tellement qui repartent, pourquoi investir du temps avec un Français qui va repartir au bout de 6 mois ! », ce qui est possible, tu vois.* Mais j'ai beaucoup de mal à avoir des amis, enfin, comme j'ai en France.

Thomas propose un élément de réflexion fécond : les difficultés relationnelles sont-elles inhérentes à la dynamique de l'immigration française au Québec et de la relation particulière entretenue avec les Québécois·es francophones, ou ont-elles à voir avec une certaine normalité de la difficulté de créer de nouvelles relations personnelles dans la vie adulte, qui plus est en contexte migratoire ? En fait, la majorité des participant·e·s décrivent simultanément leurs enjeux relationnels en rappelant la situation particulière des immigrant·e·s, qui doivent reconstruire presque complètement leurs réseaux sociaux, tandis que ceux des Québécois·es sont déjà existants, établis et, parfois, difficiles à entretenir. Fabrice, par exemple, poursuit sa réflexion sur ses difficultés initiales lors de son premier échange étudiant au Québec en comparant avec son contexte académique en France : « ça arrivait aussi quand j'étais en France, tu avais des étrangers à l'école, c'est que bon, bah, t'es chez toi, t'as ton groupe d'amis, tu te dis que tu vas être gentil, mais je ne vais pas non plus faire un effort supplémentaire parce que moi, je suis chez moi, je suis bien avec mes relations ». Marc, pour sa part, indique que c'est effectivement « épuisant », autant pour les immigrant·e·s que pour la société d'accueil, « de devoir se refaire des nouveaux cercles d'amis, parce qu'à chaque fois, tu te fais des super bons amis, puis après ils repartent, tu dois les quitter, pis c'est déchirant à chaque fois ». Thomas et Isabelle ont également formulé cette hypothèse : la plus grande probabilité que les Français·es au Québec y soient temporairement et/ou révoquent leur migration serait un frein à la formation de liens personnels durables et réciproques. Isabelle raconte cette discussion avec des Québécois inconnus dans un bar lors de sa première année à Montréal :

Isabelle : J'avais dit : « Pourquoi vous ne voulez pas être amis avec nous? Qu'est-ce qu'on a de si terrible? », ils étaient comme « Vous partez tous, vous partez tous. On devient amis avec vous et vous partez, vous nous laissez ! » et j'ai fini par dire la même chose, que je ne veux plus être amie avec ces Français à Montréal qui veulent partir, parce que sinon, j'avais avoir encore le cœur brisé, tu vois.

Sans être invalide, ce raisonnement ne permet pas réellement d'explication compréhensive de l'établissement durable ou des retours en France, étant en effet un peu tautologique : certaines enquêtes ou témoignages justifient en partie la révocation de la migration avec les difficultés relationnelles rencontrées au Québec (Papinot *et al.*, 2012 ; Blais, 2017), alors que les extraits ci-haut impliquent que les retours en France, très communs, constituent l'un des principaux obstacles à la formation de liens personnels entre Français·es et Québécois·es. Au final, une réponse particulièrement bien étayée à l'enjeu de la *normalité des difficultés*, ou à tout le moins de *l'asymétrie de la disponibilité*, est proposée par Noé Klein, en se basant sur un modèle de « l'évolution des relations amicales au cours de la vie » : en effet, jusqu'à l'âge de 40 ans, les relations auraient tendance à se constituer autour de « contextes » (comme l'école), puis à se maintenir, de manière « dissociée » malgré la disparition du contexte initial (Klein, 2019, p. 148). Une troisième tendance, plus « élective », serait plus commune après 40 ans et est centralisée sur l'échange interpersonnel sans égard aux contextes de rencontre. Or, « les personnes *déracinées* ont tendance à être décalées dans ces modes de socialisation » (ibid., 148-149), en favorisant plus rapidement des relations électives, ou à tout le moins dissociées du contexte académique ou de travail. En ce sens, nos données confirment les résultats et la discussion de Klein, alors que cet écart et cette discordance dans les attentes relationnelles permettent de comprendre les difficultés sans recourir à une explication exagérément ancrée dans les caractéristiques culturelles des deux groupes nationaux.

Il est même possible de prolonger la réflexion, alors que l'expérience de quelques sujets de notre enquête montre que les différences culturelles et l'asymétrie initiale au niveau des attentes relationnelles constituent parfois le premier pas de liens personnels électifs forts, intimes et durables. Autrement dit, dans la prolongation des réflexions de la section 3.2 sur les facteurs répulsifs de la France (dont certaines relations amicales ou familiales), plusieurs répondant·e·s ont exprimé avoir enfin développé des relations personnelles significatives au Québec, détachées d'un contexte d'origine moins conforme à leurs valeurs ou à leurs attentes. Léa, par exemple, indique « avoir plus de mal à tisser des liens... vrais avec des Français, parce que souvent, ils ne sont pas

dans cette dynamique d'intégration à la société québécoise, et ça correspond moins aux valeurs que je recherche ». En ce sens, si la migration au Québec a été associée jusqu'ici à de nombreuses entraves relationnelles, force est de constater que celle-ci peut être le terreau fertile de relations électives n'ayant pas été développées auparavant en France. Karl, par exemple, explique :

Karl : Ici, je rencontre des amis, et si je n'ai pas envie que ces personnes-là soient mes amis parce qu'on n'a pas les mêmes valeurs, ben, ça ne va pas être mon ami. *Une personne que je rencontre pis que j'ai envie que ça soit mon ami parce que je vois qu'on se vibe et qu'on a les mêmes valeurs, ça va être comme ça, ça va pas être... Comment dire ? Obligatoire, forcé.* T'sais, comme, les facteurs ne vont pas être les mêmes. Mais oui, c'est ça, ça va pas être influencé par un cadre de société. Ça va être genre : « J'ai rencontré une amie dans un party, quelqu'un de sympathique qui va devenir mon ami », *ça ne va pas être quelqu'un que j'ai rencontré à l'école.* Et ça, en France, c'est pas quelque chose que j'avais. Je n'avais pas vraiment beaucoup de... Enfin, j'avais des amis, mais je n'avais pas beaucoup d'amis que je peux considérer comme mes meilleurs amis.

Ça ne va pas être « obligatoire, forcé », parce que ça ne va pas être « quelqu'un que j'ai rencontré à l'école » : on remarque, une nouvelle fois, toute la différence entre les relations contextualisées, notamment par le cadre scolaire, et les relations électives, choisies, désirées en elles-mêmes. Léa et Clara tiennent d'ailleurs un propos similaire, ayant définitivement laissé derrière elles, dans leurs villes natales, des relations développées à l'école qu'elles qualifient de « toxiques ». Il est intéressant de noter que ces propos, pour qui l'intégration relationnelle est le fondement de son établissement durable au Québec, résonnent avec ceux de Thomas, lequel souhaite retourner vivre en alternance en France, notamment à cause du « grand manque » inhérent à l'absence des liens familiaux et amicaux. Toutefois, il n'ancre pas ce manque dans les difficultés relationnelles des Français·es au Québec : « ce manque-là aurait été présent dans n'importe quel autre pays, c'est pas juste le Québec : tu ne te refais pas des amis de tes 10 ans quand t'as 25 ans, surtout dans un autre pays ». Au final, il apparaît possible de considérer que l'intégration relationnelle au Québec est fonction, d'une part, des sentiments éprouvés pour les réseaux laissés derrière, mais également des contextes, de la volonté et des aptitudes sociales permettant d'outrepasser les obstacles initiaux. Par ailleurs, une prise de conscience de la normalité de certaines difficultés ou des chocs culturels, parfois minimisés en raison de la langue commune, peut être associée à une diminution des frustrations lors de la formation de liens personnels. À cet égard, cette réflexion de Jade permet de lier l'intégration relationnelle à une dimension d'apprentissage et de socialisation :

Jade : J'en ai parlé à [une amie québécoise], il y a un an ou deux, en lui disant ça : « Écoute, moi, quand je suis arrivée, j'avais l'impression que fallait que j'aille te chercher, que je travaille cette relation », pis elle m'a dit... Ben, elle, elle n'en revenait pas, elle m'a dit « Quoi ? ». Elle n'avait jamais remarqué ça. Elle n'avait pas eu cette impression-là. Elle me disait, « Ben, je suis contente que tu te sois accrochée ! » pis il n'y avait pas du tout le même ressenti, tu vois ? Comme quoi, c'est vraiment culturel, je pense, et il faut apprendre.

Nous l'avons vu en explorant les différentes dimensions de l'intégration : il s'agit d'un processus certes marqué d'éléments structurels, relationnels et culturels, mais également de socialisation, d'apprentissages et d'enjeux identitaires. En ce sens, il apparaît logique d'avancer que l'intégration relationnelle, soit le fait d'avoir un certain nombre d'espaces de sociabilité et de liens personnels amicaux et/ou sentimentalo-sexuels, est fondamentale en contexte migratoire – ne l'est-elle pas dans tout espace social ? Cependant, il ne faut pas négliger le *travail* nécessaire à la reconstitution de réseaux sociaux, d'autant plus lorsque les individus de la société d'accueil ont une disponibilité limitée à l'expansion de leurs propres espaces relationnels.

### *5.2.3 L'intégration relationnelle : une condition nécessaire de l'établissement permanent*

Après avoir détaillé et analysé la formation et le maintien des différents espaces de sociabilité des jeunes Français·es au Québec, nous voulons enfin systématiser un premier élément de réponse aux questionnements de cette enquête, à savoir ce qui permet de comprendre les logiques sous-jacentes au passage de la mobilité temporaire à l'établissement durable au Québec. À cet égard, les résultats présentés dans cette section nous permettent d'affirmer que **l'intégration relationnelle** (en tant qu'ensemble de relations avec les membres de la société d'accueil) **est l'une des conditions nécessaires d'une logique d'établissement permanent au Québec**. Autrement dit, la mise en commun des récits montre que plus les jeunes Français·es ont une perception favorable et satisfaisante de l'état et de la composition de leurs réseaux sociaux, plus ceux-ci ont tendance à formuler un projet d'établissement permanent et à aller au bout des démarches administratives d'immigration. Dans notre échantillon, les personnes représentant le plus les liens entre l'intégration relationnelle et l'établissement durable sont Léa, Jade, Clara, Karl, Timothée, Vincent, Marc, Sandra, Isabelle et Fabrice. Toutes ont en commun d'avoir de nombreux liens d'amitié, ainsi que d'avoir été engagées dans une ou plusieurs formes de relations sentimentalo-sexuelles (couples ou fréquentations) avec des Québécois·es.

Si la conjugalité mixte franco-québécoise est déterminante dans ce processus, c'est surtout en ce qu'elle amène d'intégration intensive dans les espaces relationnels, amicaux et familiaux des partenaires. Bien qu'il soit complexe de hiérarchiser l'importance relative des types de relation, les récits collectés montrent que les difficultés liées à la création au maintien de liens amicaux constituent une plus grande objection au projet migratoire permanent qu'une rupture amoureuse, avérée ou imaginée. De fait, plusieurs participant·e·s ont vécu une rupture amoureuse au Québec, mais ces relations étaient généralement constituées avec des partenaires Français·es avant ou pendant la mobilité. Or, en discutant les difficultés ayant révélé un ancrage au Québec (section 4.3.3), nous avons abordé la rupture très pénible vécue par Léa, laquelle était en couple avec un Québécois depuis un peu plus d'un an. En allant se ressourcer en France, sa vie à Montréal lui a manqué immédiatement. Malgré l'amertume de la rupture, ça lui a « fait du bien de remarquer que je voulais absolument rester, parce que je me suis dit que ce n'est pas parce que je suis en couple que j'ai envie d'être là. Ça n'avait rien à voir ». Cette réalisation, témoignée par Léa lors du premier entretien du terrain de recherche, nous a poussés à enquêter sur les liens entre la conjugalité mixte et les projets migratoires lors des entrevues subséquentes. À la question de la potentielle révocabilité de la migration en cas de rupture, plusieurs éléments de réponse sont récurrents :

*Jade : Non, moi, si, même s'il n'avait pas été là, ça aurait été pareil. Je suis attachée au Québec pareil. Je n'ai pas rencontré [mon conjoint] dans un contexte où je venais d'arriver, où toute ma vie tourne, enfin, toute ma vie au Québec tourne autour de cette relation-là, non, pas du tout. En fait, si demain, si demain ça se termine avec lui, ben moi, j'ai toujours un socle ici. J'ai toujours... j'ai des amis, voilà, il y a plein de choses qui sont très solides maintenant, à l'heure actuelle.*

*Clara : Non, non, ce serait déracinant par rapport aux relations qu'on a en commun, pis à la manière dont je me définis à travers mes relations, parce qu'il a été vraiment... Ben, il l'est encore, là, mais surtout la première année, il a été vraiment un réel support pour moi. [...] C'est un enracinement au niveau relationnel, mais pas... Si on se sépare demain... Ce serait tragique, je serais vraiment triste, mais je vais retomber sur mes pattes sans nécessairement avoir besoin d'aller en France.*

*Karl : C'est une bonne question. Je pense que non. C'est vraiment une bonne question. Je me la suis déjà posée. J'ai quand même réfléchi parce que là, ça va faire un an et demi que je suis avec. Ça devient sérieux quand même. Je pense que non. Je pense que même si je me sépare, ben j'ai déjà vécu une séparation ici [avec une conjointe française]. Je sais que ça serait difficile, mais je m'en sortirais. Je pense que ça ne va pas changer ma volonté d'immigrer ici.*

*Anaïs : Non, moi, pour moi, c'est vraiment ma volonté, c'est de rester ici, puis peu importe ce qui va arriver, en fait dans ma vie. En tout cas, à l'heure actuelle, c'est sûr que ce sont des choses qu'on ne contrôle pas. Mais ma volonté est de rester ici, peu*



importe. *C'est vraiment indépendamment d'une personne que je veux rester, puis... Si cette personne-là a des projets d'expatriation ailleurs, ça peut être un projet d'expatriation... mais qui sera peut-être de 3 à 4 mois pour voyager.*

Timothée : Pour l'instant, non. *Pour l'instant, c'est assez clair que je reste au Québec, pis en ce moment, on est ensemble, mais c'est sûr que si on était plus ensemble, je pense que je resterais aussi.* On a un projet de voyager au Canada. Je suis en train d'aménager un van en ce moment-là pour partir dès que je gradue, avant de commencer à travailler. T'sais, c'est quelque chose que je ferais de toute façon et ce serait mon but, là, de bouger dans le Canada. Je ne sais pas si je resterais nécessairement au Québec. Je pense que oui, mais je pense que le fait de faire mon voyage, *ça pourrait peut-être faire bouger un peu les choses pis me motiver à m'installer ailleurs au Canada. Mais je pense rester au Canada même si je n'étais plus en couple.*

Il est difficile de généraliser des projections aussi hypothétiques et chargées émotionnellement qu'une potentielle rupture amoureuse, mais une tendance claire se manifeste dans ces réponses : la fin de la situation de couple avec un·e partenaire québécois·e ne signifierait pas la fin du projet d'établissement au Québec, notamment en raison des « autres ancrages », que ceux-ci soient amicaux, structurels ou encore culturels et identitaires. Nos données montrent en effet que l'existence de réseaux de liens personnels stables et durables avec des Québécois·es, ce qui est le cas de plus de la moitié de notre échantillon (10 personnes sur 16), permettent un ancrage et une appartenance dépassant le cadre de la situation de couple, sans toutefois négliger l'intégration additionnelle permise par l'insertion des jeunes Français·es en couple mixte au sein des familles et des groupes d'amis québécois, offrant de ce fait une expérience presque totale de la culture québécoise. Sur cette question, Noé Klein argumente que les Français·es au Québec en couple (mixte ou non) investissent « l'essentiel du temps et de la proximité relationnelle » dans leur couple, ce qui viendrait « dissimuler une éventuelle absence de relations amicales avec des Québécois·es » (Klein, 2019, p. 150). Une rupture rendrait alors plus évidents les obstacles à la création de liens avec des Québécois·es. En l'occurrence, dans notre échantillon, seuls Thomas et Alicia, tous deux en couple avec un·e Québécois·e immigrant de première génération, ont ce profil. Alicia, par exemple, dit avoir de la difficulté à « complètement s'attacher au Québec » malgré son couple, en raison des « relations que je n'ai pas avec les Québécois, parce que j'ai du mal à avoir des connexions profondes avec des Québécois ». Or, ces deux participant·e·s ont, de fait, déjà été associés à la logique des migrations pendulaires entre la France et le Québec, en raison de leur intégration relationnelle relativement faible. Nous avançons l'hypothèse, à vérifier dans une enquête ultérieure, que de nombreuses personnes de retour en France mobilisent un registre argumentatif témoignant d'une faible intégration relationnelle, et par extension culturelle.

De fait, l'enquête de Sanchez (2020) présentait les jeunes étudiants français·es étudiant à Montréal comme une communauté isolée et davantage liée à une perspective de reproduction des élites socioculturelles en mobilité. Notre enquête se distingue de celle-ci de par la nature de son échantillon (Français·es établis de manière durable, visas successifs) et de ses résultats, alors que les espaces de sociabilité des personnes enquêtées sont hétérogènes et comprennent, pour les personnes associées à une logique d'établissement permanent, des relations significatives avec des Québécois·es. Bien que nos résultats n'invalident pas la réalité des difficultés relationnelles vécues et déjà discutées dans certaines enquêtes précédentes (Fortin, 2002 ; Dupuis 2012 ; Papinot, *et al.*, 2009, 2012 ; Blais, 2017 ; Goulet, 2019 ; Linqette, 2008 ; Klein, 2019), ceux-ci montrent qu'il est possible de dépasser les entraves initiales et de transformer ces obstacles en socles et en piliers de l'intégration durable. Somme toute, si cette enquête n'avait pas pour but d'analyser les relations affectives en tant que telles, la dimension relationnelle de l'intégration permet néanmoins de mettre en relief les déterminants, ou plutôt les logiques sous-jacentes à l'établissement permanent. Reste, enfin, à examiner de quelle manière ces relations amicales et conjugales ainsi que l'expérience quotidienne et professionnelle du Québec peuvent avoir une incidence sur l'appartenance, notamment culturelle et identitaire, des jeunes Français·es au Québec.

### 5.3 Intégration culturelle et identitaire : entre l'apprentissage et l'appartenance

Pour comprendre l'immigration et l'établissement durable, l'intégration des migrant·e·s a historiquement été étudiée, comme nous l'avons vu dans notre exploration théorique (section 2.3), à travers différents processus (linéaires ou non) d'apprentissages et d'adaptation à des contextes culturellement situés. Ayant déjà abordé l'insertion professionnelle, les statuts juridiques et les enjeux relationnels des jeunes Français·es au Québec, le portrait de leur processus d'inclusion au sein de la société québécoise ne saurait être complet sans l'analyse de la dimension culturelle et identitaire de leur intégration. Alors que la dimension culturelle renvoie à la socialisation en contexte migratoire et à l'apprentissage accéléré d'un ensemble de manières d'être, de penser et d'agir – bref, l'apprentissage d'une culture et de ses codes –, la dimension identitaire témoigne davantage de la conscience ou du sentiment d'appartenance et d'identification à une collectivité.

En ce qui concerne notre enquête, nous constatons, une nouvelle fois, que ces dimensions de l'intégration sociale ont une incidence sur les logiques d'établissement des jeunes Français·es au Québec. De fait, la majorité des personnes interrogées ont acquis et incorporé de nouvelles connaissances et compétences culturelles, de même qu'une certaine appartenance identitaire au Québec, ou encore plus spécifiquement à la ville de Montréal. Leur intégration culturelle et identitaire se vit comme un processus itératif, segmenté et permettant l'émergence de multiples formes d'*hybridité culturelle* (Heckmann, 2005), notamment au niveau du langage, des valeurs, des manières d'être et de l'identification nationale. Toutefois, les jeunes Français·es négocient en permanence leur appartenance entre différents référents identitaires oscillant entre la France, le Québec et la condition d'étranger ou d'expatrié. Pour explorer ces enjeux, nous verrons d'abord de quelle manière la dimension culturelle de l'intégration est un processus d'apprentissage parsemé de sanctions sociales, d'adaptations et de découverte de la culture québécoise, de ses interactions ordinaires à ses référents communs. Ensuite, il sera question des enjeux identitaires et des formes d'hybridité culturelle vécus par les répondant·e·s, la plupart ressentant un assez fort sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise, lequel demeure parfois en tension avec leur identité française. Nous argumenterons que l'intégration culturelle et identitaire constitue une condition sinon nécessaire, du moins favorisant l'immigration et l'établissement durable des Français·es.

### *5.3.1 Culture et socialisation : apprendre le Québec*

De quelle manière les jeunes Français·es interrogés ont-ils vécu leur adaptation à un nouveau contexte culturel et, surtout, dans quelle mesure se sont-ils approprié différents éléments pouvant être liés à la culture et à la société québécoise ? Si les temporalités de leurs processus d'adaptation ne sont ni linéaires ni homogènes, une certaine tendance semble se dégager de l'expérience de plusieurs jeunes Français·es interrogés. Pour un peu plus de la moitié de notre échantillon (soit les mêmes personnes associées à une intégration relationnelle forte), les récits montrent des trames communes, alors que leur processus d'intégration culturelle a suivi sensiblement les mêmes étapes. D'abord, certains chocs culturels ont été vécus et identifiés à l'occasion de sanctions sociales suite à des comportements moins tolérés au Québec, qualifiés par plusieurs « d'attitude de Français·es ». Après une période de remises en question, cette rencontre amène une certaine « réorganisation » identitaire permettant de révéler à « l'immigrant ses pratiques et son identité [culturelle] » (Réa et Tripier, 2008, p. 10). S'effectue alors un apprentissage accéléré de normes, de codes, de manières d'être et de faire, tout en maintenant consciemment certaines valeurs et caractéristiques propres à la société française. Au final, les données montrent que l'intégration culturelle, comprise comme l'acquisition de compétences et de connaissances culturellement situées, est indissociable des notions d'apprentissage, de socialisation et, surtout, d'adaptation. Ce cycle apparaît d'autant plus complet lorsque les personnes interrogées prennent une distance des « nouveaux » jeunes Français·es récemment arrivés en mobilité au Québec, en critiquant différentes pratiques ayant parfois été naguère les leurs. Jérôme, Thomas et Alicia, par exemple, ont soulevé les moqueries ou les remarques faites par les Français·es sur l'accent ou la justesse grammaticale de l'expression orale et écrite des Québécois·es. Timothée, par sa part, dénonce l'entre-soi relationnel, mais également culturel de certains groupes de Français·es au Québec, et appelle à l'ouverture et à la curiosité face à la culture québécoise :

Timothée : T'sais, moi, c'est juste que je veux faire la promotion de pas rester entre Français, de pas juste rester entre nous. Je pense que c'est important. T'sais, je pense qu'on a tellement de la chance de pouvoir immigrer dans un pays qui a presque une culture identique à la nôtre. C'est sûr qu'elle est différente, mais qu'il y a quand même une culture qui se ressemble à plein de points. On parle la même langue. On a quand même beaucoup de références communes. Ce serait dommage de juste rester entre nous.

La notion de culture « presque identique », toutefois, a déjà été identifiée comme une barrière invisible créant une paradoxale relation de proximité et de distance entre Français·es et

Québécois·es (Fortin, 2002 ; Blais, 2017). À cet égard, nous avons décrit plus tôt différents chocs culturels ressentis à l'arrivée au Québec (section 4.1) et lors de la prolongation de la carrière migratoire (section 4.3) : ceux-ci touchaient notamment la langue, la socialité ordinaire ou encore les dynamiques relationnelles et de communication entre Français·es et Québécois·es. Or, au-delà de ces chocs ou de ces événements significatifs, plusieurs ont témoigné avoir réussi à surmonter les barrières initiales par un processus « d'adaptation » (Jade), « d'évolution » (Marc), « d'introspection » (Jérôme), du fait de « murir » (Timothée) ou encore « de voir que c'est une autre culture » (Thomas). L'exemple du processus de Jade est particulièrement évocateur :

Jade : J'ai énormément appris sur la manière de communiquer depuis que je suis au Québec. [...] Le fait est qu'après, *il y a un choc entre les deux cultures. Quand je suis arrivée, je me suis pris des petites piques, régulièrement, sur mon comportement, sur ma manière de parler, de dire les choses. Pourtant, je ne pensais pas que j'étais... que j'étais une vraie Française. J'ai vraiment pris beaucoup des comportements français, et je m'en suis rendu compte en me remettant en question, en le voyant dans le regard des autres. Je me suis remise en question, j'ai remis en question mon comportement et je me suis dit « OK, là t'es au Québec, faut que tu t'adaptes, faut que tu fasses... Tu ne vas pas t'imposer en tant que Française, tu ne vas pas être aimée, tu ne vas pas de faire des potes ». Donc je me suis remise en question, je me suis adaptée. Et puis, tu vois aujourd'hui, quand on me dit : « ah ça, Jade, ce n'est pas correct », je suis très surprise parce que je pensais avoir fait beaucoup de chemin (et j'en ai fait, hein!), mais j'ai encore des choses à apprendre. J'ai encore des *patterns* français. Tu vois, finalement, je jongle un peu avec ces deux... cultures. Je suis peut-être un peu bipolaire ! (rires) [...] Aujourd'hui, je sais que j'ai encore plein de trucs à apprendre.*

Dans cet extrait, Jade associe les sanctions sociales à une fonction révélatrice du caractère culturel de certains de ses comportements. On remarque, en ce sens, l'idée d'un certain continuum d'intégration culturelle allant des sanctions sociales (des remarques sur le comportement) aux remises en question et à l'introspection, puis à l'adaptation progressive. Celui-ci n'est pas sans rappeler les postulats classiques de l'École de Chicago sur l'intégration, alors que Park et Burgess (1921) proposaient une trajectoire suivant des étapes successives que nous retrouvons en partie ici : le contact, la compétition-conflit et l'adaptation. L'étape de l'*assimilation*, toutefois, ne se retrouve pas dans les données collectées, alors que l'ensemble des participant·e·s indique conserver, selon le contexte, différents « *patterns* [manières d'être] français ». Toutefois, l'ajustement en tout ou en partie des comportements et du jugement face à de nouveaux cadres normatifs et culturels régissant l'action sociale est généralement présenté comme nécessaire, dans le discours des participant·e·s, à leur trajectoire d'intégration sociale, sous peine de « ne pas se faire d'amis » (Jade). Ces liens

entre l'intégration relationnelle et l'intégration culturelle ont également été remarqués par Marc, qui explique ne pas pouvoir « s'engueuler » comme il le faisait en France avec famille et amis :

Marc : Ouain, ça a évolué. Après je pense que y a un effet à la fois de maturité, t'sais, avec l'âge, *t'évolues forcément, t'es un peu moins impulsif avec l'âge. Mais oui, oui, le fait d'être au Québec, ça a influencé, t'sais, on est plus dans le côté tolérant québécois*, on fait attention à l'autre, « OK, tu as ton avis, moi j'ai le mien », je suis un peu plus là-dedans maintenant. Même si j'aime beaucoup cultiver la culture du débat, c'est pour ça que je te disais, tout à l'heure, que *la double culture française et québécoise*, ça, je l'assume totalement, pis j'aime ça aller chercher les Québécois là-dessus par moment.

En utilisant l'expression « double culture », Marc témoigne en quelque sorte de la possibilité de la négociation d'une identité nouvelle entre les pratiques de la société d'origine et les normes de la société d'accueil. Comme l'avançaient Glazer et Moynihan (1963) dans leur théorie de l'assimilation dite *segmentée*, l'intégration n'est pas un jeu à somme nulle : l'apprentissage des pratiques culturelles légitimes de la société québécoise n'implique pas nécessairement une acculturation de l'individu migrant. Cela dit, les liens entre le travail d'adaptation et de socialisation à un nouveau contexte culturel permettent à Clara de se sentir « moins étrangère » :

Clara : Après, dans ma manière de fonctionner, tous les jours, je me sens de moins en moins *étrangère*, parce que *je commence à comprendre de mieux en mieux les codes implicites du Québec, t'sais, les manières de parler, les manières de se présenter, les manières de résoudre les conflits*, par exemple, qui sont pas du tout... T'sais, en France, on va être très dans la confrontation. Là, on va y aller en disant directement : « Non, ça, ça me fait chier, c'est non ! ». Au Québec, t'sais, ça va être plus doux, ça va être... On ne va pas dire que ça fait chier, mais t'sais, on va le montrer, on va dire : « C'est pas comme ça qu'on fait, t'es mieux d'aller comme ça », fait que... Toutes ces manières d'être, ça me rend moins étrangère parce que je les comprends de mieux en mieux. Mais il reste que des fois, je ne comprends pas certaines choses, puis là, ça me ramène justement au fait que même si ça fait quatre ans que je suis au Québec, j'suis pas de la place quand même.

S'il sera question des enjeux identitaires et d'altérité dans la section suivante, cet extrait de l'entretien effectué avec Clara montre l'importance de la compréhension des codes implicites de la vie de tous les jours. En ce sens, si Blais (2017) associait les retours en France des immigrants français aux frustrations et déceptions liées à des décalages culturels dans la socialité ordinaire, nous argumentons que la compréhension et l'adaptation à ces différences constituent corollairement l'une des clés de la compréhension de l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec. Par ailleurs, ces décalages culturels ne sont pas toujours considérés comme des échecs. Karl, par exemple, voit dans les incompréhensions mutuelles l'occasion d'apprendre sur une autre culture et, ultimement, d'en « retirer quelque chose » :

Karl : Ça m'arrive de temps en temps de sentir un petit décalage culturel encore aujourd'hui avec mes amis et c'est quelque chose que je prends bien aussi. Oui, je le prends bien, parce que finalement, j'en retire quelque chose. J'apprends quelque chose, mettons quand je suis avec mes amis qui parlent de quelque chose du passé, d'une série d'enfance que je ne connais absolument pas parce que je n'étais pas du tout présent au Québec à ce moment-là... Ben, y vont m'en parler, pis je vais juste, comme... être la seule personne dans la pièce à pas comprendre de quoi ils parlent, genre, ça arrive ! Au final, *c'est juste ce que je pense qu'il faut avoir le bon comportement quand t'es immigré, par rapport à ça, pis tu peux en retirer quelque chose*. Si t'essaies de savoir, si t'essaies d'apprendre ce que c'est, de comprendre ce qu'on te dit, pis si tu poses des questions, ben on va juste t'expliquer pis tu vas trouver ça drôle, toi aussi, à un moment donné.

Le fait d'avoir « le bon comportement quand t'es immigré » soulève des enjeux normatifs et politiques dépassant le cadre de cette enquête, mais il demeure possible de constater, pour certains jeunes Français-es interrogés, les liens entre l'intégration relationnelle, d'une part, et une appréciation des apports des apprentissages et des adaptations aux découvertes culturelles en contexte migratoire. En ce sens, les difficultés rencontrées par quelques répondant·e·s viennent indirectement appuyer notre argumentaire : plusieurs, comme Jérôme, Dalila, Alicia ou Thomas, associent leur méconnaissance de la production culturelle ou de l'histoire du Québec comme une lacune de leur intégration venant freiner les possibilités d'établissement durable :

Jérôme : Non, j'dirais que *c'est un peu un échec de mon intégration, là mais...* T'sais comme j'te disais, j'ai surtout des amis français et je n'ai pas encore, j'suis pas encore full imprégné de la culture québécoise. J'en ai peut-être pris conscience un peu plus et que, donc je recherchais un petit peu plus. Du coup, ça fait découvrir un peu, t'sais, des nouveaux artistes, des nouvelles choses, et j'me dis, « *fuck*, ça fait 6 ans que j'suis ici pis j'avais aucune idée que ça existait ». J'ai pas du tout ce pan de culture là, quoi.

Dalila : J'pense qu'il y a toujours quand même ce *gap* culturel où... même si là, ça fait 2 ans que j'suis là, j'ai quand même l'impression... Enfin, je sais que je connais vraiment pas grand-chose de la culture québécoise. Enfin, j'ai l'impression que, vraiment, c'est pas assez palpable pour moi. Donc, *je ne sais pas encore si je serais capable de vraiment m'intégrer, on va dire*.

[Alexis : C'est quoi, vraiment s'intégrer ?]

Dalila : J'sais pas, mais quand j'imagine que je reste ici à long terme et... Bah voilà, j'ai très envie d'avoir des enfants dans ma vie. Si j'ai des enfants ici, je ne sais même pas si je comprendrais le système scolaire ici. Genre, j'aurais trop peur... *d'être cette personne française immigrante qui ne connaît que les Français de Montréal et pas grand-chose à la culture québécoise et qui, du coup, va reproduire ces systèmes-là* et en plus, j'suis très privilégiée, moi, d'être Française et d'être ici. Donc, je sais pas, c'est plus que... J'ai pas forcément le goût d'éduquer des enfants ici en étant aussi privilégiée, on va dire, et sans avoir l'impression de vraiment tout comprendre à la société québécoise. [...] J'ai vraiment trop peur, je pense, d'éduquer des enfants ici, parce que j'aurais... je ne sais pas. *C'est ça, de pas assez bien comprendre la société pour y rester*.

Les difficultés communiquées dans ces extraits ne sont pas insurmontables, mais celles-ci montrent bien tout le travail d'apprentissage sous-jacent à l'intégration culturelle. En l'occurrence, ces deux participant·e·s, tout comme Alicia et Thomas, ont indiqué avoir peu de relations amicales avec des Québécois·es, ce qui soulève l'hypothèse de l'interdépendance des dimensions relationnelles et culturelles de l'intégration. Celles-ci apparaissent en effet comme mutuellement bénéfiques dans notre échantillon – ou, en l'occurrence, une moindre intégration relationnelle peut être associée à une intégration culturelle plus faible. Au final, bien qu'elles aient toutes répondu au même appel à participation d'une enquête sur l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec, les personnes interrogées suivent des processus d'intégration hétérogènes et partiels, où chaque individu peut choisir dans quelle mesure il ou elle souhaite ajuster et adapter ses références et pratiques culturelles. À cet égard, un commentaire de Thomas sur l'adaptation linguistique de certains de ses compatriotes est révélateur des perspectives différenciées sur l'intégration :

Thomas : Il y a beaucoup de Français qui font des efforts surhumains pour *prendre l'accent québécois*. Je le sais, j'en ai vu et on les niaise un peu. Je ne sais pas ce qu'en pensent les Québécois, *mais moi, je ne vais pas me déguiser non plus*. Donc à un moment donné, moi, je peux faire les efforts, mais t'sais, je ne peux pas non plus tout faire.

Cet enjeu de l'adaptation linguistique aux sonorités typiquement québécoises, que nous avons effectivement constaté de manière variable chez plusieurs participant·e·s, renvoie à la notion d'hybridité culturelle. Il soulève la question de savoir jusqu'où l'individu migrant est prêt à aller dans son processus d'adaptation à un nouveau contexte culturel, et de quelle manière cette réorganisation culturelle et identitaire peut être liée à l'établissement durable dans une société d'accueil. Ces dimensions très subjectives de l'intégration relèvent de la perception de soi au sein d'une collectivité, ainsi que des notions d'identification et d'appartenance identitaire, que nous aborderons dans la section suivante. Somme toute, la majorité des personnes interrogées ont exprimé avoir vécu un processus nécessitant un travail d'apprentissage et de socialisation à un nouveau contexte culturel, liant par le fait même cette acquisition de connaissances et de compétences à leur établissement durable au Québec.

### 5.3.2 Identités et nationalités : entre l'hybridité et l'altérité

Les enjeux d'intégration culturelle ont jusqu'ici été abordés sous l'angle de l'adaptation à un contexte social et sociétal différent de la culture d'origine. Or, il apparaît fondamental d'aborder les complexes questionnements sur le sens de l'établissement dans un pays étranger, ainsi que les



remises en question identitaires vécues par la majorité des jeunes Français·es interrogés. C'est ce que Heckmann appelait la dimension identitaire de l'intégration (*identificative integration*), caractérisée des « sentiments subjectifs d'appartenance à une collectivité » et une « identification aux politiques du pays d'immigration » (Heckmann, 2005, p. 24, notre traduction). Les récits collectés montrent que les jeunes Français·es au Québec négocient plusieurs formes d'identité culturelle hybride, plus ou moins à mi-chemin entre les nouvelles appartenances au pays d'accueil et les ancrages basés sur l'éducation, les expériences et les représentations de leur pays natal. Deux niveaux sont à l'œuvre dans cette dynamique identitaire : d'une part, la plupart des jeunes Français·es conçoivent personnellement leur identité de manière assez fluide, peu formalisée et intégrant à leur guise de multiples aspects de leurs différents référents culturels, quelque part entre la France, le Québec et leurs expériences à l'international. Toutefois, alors que certaines frontières culturelles s'abaissent, d'autres demeurent bien étanches : les jeunes Français·es demeurent souvent assignés à différence, à la fois ramenés à leur identité française dans l'espace social québécois, mais également très fortement associés au Québec lors de leurs visites en France. Leur identité demeure alors indissociable de l'altérité inhérente à la condition de l'étranger schützien, cet « être marginal, un hybride culturel qui vit à la frontière de deux modèles différents de vie, sans savoir vraiment auquel des deux il appartient » (Schütz, 2010 [1944], p. 37). Nous souhaitons donc, dans cette section, relayer les réflexions et les développements identitaires de ces jeunes ayant choisi de migrer loin de leur pays natal, en montrant l'incidence de la construction de nouveaux repères de sens sur l'établissement définitif ou durable au Québec.

Selon l'expression consacrée, *nul n'est prophète en son pays* – il serait plus difficile d'obtenir du succès et de la considération en *son pays qu'ailleurs*. Or, encore faut-il savoir de quel chez-soi il est question. Lorsque les participant·e·s ont été questionnés de manière très ouverte sur leur rapport à leur identité en contexte migratoire, une idée commune a émergé de la pléthore de réponses : spontanément, plusieurs ont répondu qu'être « chez-soi », c'était d'être au Québec, ou encore plus spécifiquement à Montréal. Ce développement identitaire s'est notamment parfois fait à l'occasion d'une visite en France, comme l'indiquent Timothée et Jérôme :

Timothée : Honnêtement, je ne sais pas, t'sais, c'est un sentiment. Je sors de chez moi pour aller me balader, puis je me dis que je suis chez moi. C'est juste que je sors de l'appartement et je me dis « Ah ouais, c'est chez moi ». Pis, c'est con aussi, mais depuis la première fois que je suis retourné en France, comme, je suis retourné à la fin de la première session pour revenir après les vacances. En fait, depuis ce temps-là, j'ai *switch*,

de me dire que j'étais chez moi en France pis que j'allais au Canada. Et là, j'ai switché, et puis en fait, *là, je suis chez moi, pis ben, je m'en vais en vacances en France chez mes parents, mais je rentre chez moi après.*

Jérôme : Quand j'suis rentré au Québec après neuf mois de voyage, j'suis arrivé à Montréal, j'étais comme, « oh, *c'est la maison !* », j'reconnaissais tout, j'étais trop content, tout excité. Pis après, *j'suis revenu en France visiter des proches et j'étais comme... Tout déboussolé, un peu de déprime et tout.* Ça, j'l'ai vraiment remarqué, dans le fait d'me dire, « Montréal c'est chez moi », plus qu'en France. J'l'ai pas mentionné tantôt mais t'sais, le fait de chaque année, me dire « j'suis bien ici, j'reste ici », ça va aussi de pair avec le fait qu'à chaque année, tu t'éloignes un peu plus de la France, et que tu perds tes repères au fur à mesure. [...] De plus en plus, j'me rends compte qu'*ici, c'est chez moi, Montréal c'est chez moi, et la France c'est comme, c'est chez moi aussi mais j'ai pu mes repères, tu vois ?*

Se sentir « chez-soi » au Québec, tout comme la perte progressive de repères relationnels et géographiques en France, ont également été mentionnés explicitement par la quasi-totalité des personnes interrogées. Léa a même vécu un épisode dépressif après son premier échange étudiant : selon son médecin de famille, elle n'avait pas le *mal du pays* (natal), mais plutôt le « *mal du retour, ou le mal du pays... d'accueil* » (Léa). Dans ce mouvement progressif d'appropriation d'un nouvel espace géographique et social, plusieurs jeunes Français·es ont incorporé, comme nous l'avons vu, des comportements légitimes conformes aux attentes de la société d'accueil, mais ont également intériorisé de nouvelles manières de parler, notamment au niveau du vocabulaire, des jurons, des expressions et, parfois, de l'accent, cet « ensemble de traits de prononciation qui affectent les voyelles, les consonnes ou la prosodie, et qui permettent d'identifier le profil de la personne qui les emploie », dont l'assignation « repose essentiellement sur la perception par autrui » (Candea, 2021, p. 9). De fait, cette évolution de la prononciation entraîne généralement une reconnaissance ambivalente, entre l'appréciation de certaines validations à la résignation face aux indépassables sonorités françaises de leur accent. Clara, par exemple, se dit « vraiment hybride à l'oreille » :

Clara : C'est sûr que les gens, quand ils m'entendent, certains mots, notamment des Français, sont comme : « Ah, je pensais pas que t'étais française à cause de ta manière de parler. Tu parles vraiment comme une Québécoise ». T'sais, quand je parle avec des Québécois, ils me demandent toujours d'où je viens, fait que... On me dit autant que je viens des communautés francophones du Manitoba que de l'Acadie, que de la Gaspésie ou d'ailleurs, fait-que... (rires). [...] Je sais pas trop quoi faire avec ce genre de réflexion-là, en fait... Pour certains, c'est vraiment... Super bon, t'sais, comme, « Ah ben voilà, c'est bon, les immigrants qui sont capables de s'intégrer », mais t'sais, c'est pas parce que la manière de parler s'est modifiée que l'intégration est là, qu'elle est réussie. T'sais, c'est pas... Pour moi, c'est pas révélateur parce que ce changement-là, au niveau de ma manière de parler, s'est faite comme de manière diffuse. Pis naturellement, c'est, j'ai pas... C'est pas du jour au lendemain. Ça a été à force de... mon oreille était constamment,

en fait, dans un bain québécois. Donc je pense que mon cerveau s'est modifié au niveau de la manière de penser et de construire les phrases, la logique, tout ça. Et les expressions, j'ai réussi à les assimiler. [...] C'est sûr que la langue, c'est quand même un marqueur de réussite de l'immigration, là, t'sais, mais ce n'est pas le principal.

Clara résume ici le jeu de frontières s'opérant autour de l'accent : fortement associée au Québec par certains Français·es, questionnée sur son origine par des Québécois·es, cette jeune doctorante maintient toutefois que ce changement s'est opéré de manière *diffuse* ou *naturelle*, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un marqueur de « réussite » de son intégration. Pourtant, d'autres attachent une certaine importance à cette identification par autrui de leurs évolutions sociolinguistiques, comme Marc, lequel souhaitait vraiment, à une époque, être considéré comme Québécois, notamment à l'écoute de son accent :

Marc : Autant, à un moment j'étais comme un peu fou de ça, *t'sais, t'as envie de t'intégrer pis t'as envie qu'un jour qu'on te prenne pour un Québécois*. La première fois qu'on m'a dit « hey, t'as-tu un accent... tu viens d'où? », on m'a pris souvent pour quelqu'un qui vient des Îles-de-la-Madeleine, pis j'étais content là, « super, on m'a pris pour un québécois ! ». (rires) Petite sensation de fierté. Mais maintenant, je trouve ça drôle, mais ouais, vraiment j'ai accepté ça et je suis content qu'on entende rapidement que je suis Français, maintenant.

Il indique toutefois avoir fait la paix avec cette perspective d'hybridation culturelle et linguistique presque totale, se disant aujourd'hui en paix avec cette dualité culturelle. Français pour les uns, Québécois pour les autres, Marc, tout comme Timothée et Fabrice, se disent aujourd'hui « au milieu » d'un spectre identitaire allant de la France au Québec :

Marc : En plein milieu, en fait, en plein milieu... J'ai l'impression d'être de plus en plus Québécois et puis de moins en moins Français, *mais j'ai fait le deuil que je sois un jour totalement Québécois, en fait, pour le simple fait que juste à cause de l'accent, je sais que... T'sais, à un moment, j'ai compris que j'aurai toujours l'accent français et qu'on me verra toujours comme un français*. Pis quand je rentre en France, on m'identifie comme Québécois maintenant, le nombre de fois où tout le monde me dit : « Ah, t'as pris l'accent ». Mon père n'arrête pas de répéter ça, j'en peux plus. (rires) « Ah t'as pris l'accent ». « Ouain, ben ça fait 8 ans que je suis au Québec, heureusement que j'ai pris l'accent! ». Bref, fait que ouain, j'ai fait le deuil de ça, *je serai toujours un Français au Québec, et je serai maintenant un Québécois en France*. Mais, en fait j'adore ça, à partir du moment où j'ai accepté ça, j'adore ça, parce que *j'ai deux cultures, c'est super riche, pis c'est mon identité*, fait que, that's it quoi, je vis avec ça.

Timothée : Je te dirais que je suis vraiment, j'ai l'impression d'être au milieu des deux. Je me sens les deux. Je suis Français pis ça ne s'arrêtera jamais. Je pense qu'avec le temps, ça va, ça va toujours être là, mais sans que je vive la réalité des Français en France parce que j'y serai plus. [...] Je te dirai que je suis pas mal au milieu. Comme je te le

disais au début, je pense qu'il y a le fait aussi d'aller dans un pays qui a une culture vraiment proche de ta culture de base, c'est une opportunité, et il faut réussir à la saisir.

Fabrice : C'est vrai que c'est compliqué, parce que j'ai quand même passé un tiers de ma vie hors de la France, que ce soit partagé entre le Québec et les États-Unis. C'est vrai que je me suis construit un peu différemment que si j'étais resté en France. De manière culturelle aussi, je me suis un peu absorbé de la culture d'Amérique du Nord. Quand je te dis d'Amérique du Nord, je ne peux pas te définir, c'est un mix d'avoir vécu, d'avoir vécu ici. Et donc, je n'ai pas... Je garde des côtés français, c'est sûr, mais c'est vrai que... C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses, je pense, pour lesquelles je me suis... *hybridé, en quelque sorte.*

Si ces trois participants ont une perspective somme toute très positive de leur hybridité culturelle, d'autres ont un rapport plus complexe à leur identité duale. Thomas, par exemple indique qu'il ne sera « jamais québécois », car la langue et « certains réflexes culturels nous rendent insolubles » dans la collectivité. Isabelle, pour sa part, voit sa volonté personnelle d'intégration entrer en tension avec la révélation de son accent français lors des interactions ordinaires, témoignant même de sa « honte », alors que Thomas aimerait pouvoir être un « Français invisible » en maîtrisant l'accent québécois :

Isabelle : Mais je sais que maintenant, moi, ce qui m'énerve, j'ai pas trop envie, même en Gaspésie, de faire les courses. *Parce que parfois, j'ai honte, parce que j'ai honte de mon accent, j'veux pas qu'on entende que j'suis Française. J'aurais bien aimé avoir complètement l'accent québécois, comme ça on ne voit pas, comme ça on ne dit pas « C'est encore une autre Française » (rires). Non, mais que je le veuille ou non, c'est mon identité en fait. Je l'ai pas choisie. Enfin, justement, c'est ça pour moi, je l'ai pas choisie. [...] Pour les Québécois, je suis une Française pure et dure qui a un accent français. Pour mes parents, ils sont comme : « Tu penses comme une Québécoise, t'as un accent », donc t'sais, ça dépend vraiment de qui tu regardes. Moi, je ne le sais pas vraiment, parce que c'est difficile de dire aujourd'hui ce qui a changé ou pas. T'sais, je vois très bien que c'est différent la manière dont je m'habille, la manière dont... T'sais, je porte beaucoup moins attention à mon apparence, enfin, y'a des changements de personnalité qui sont liés au Québec. Donc, c'est sûr qu'il y a quand même une hybridation qui s'est faite au niveau des valeurs... Mais encore une fois, c'est très Montréalais, universitaire, etc.*

Thomas : Le sentiment de « québecité », il a augmenté, mais *mon parler fait que tout de suite, c'est plus possible.* Mon parler et mon apparence, parce qu'en plus moi je suis racisé, donc oui, j'ai une connaissance de la société, etc., mais le fait que dès que je parle, je suis Français... Dans le genre, j'ai un rêve, ça serait de pouvoir faire l'accent québécois. Pour un peu voir ce que les gens pensent... T'sais, être présent, mais être un Français invisible, que ma francité soit invisible. Parce qu'en fait, ma québecité est bloquée par une francité exacerbée de par mon parler.

Ressentir de la honte ou vouloir invisibiliser son accent en s'exprimant dans son accent français natal rappelle, avec une certaine violence, les difficultés pouvant être vécues par les

Français·es au Québec, et plus particulièrement le concept de minorité audible, lequel permet de nommer la dynamique de classement parfois préjudiciable (Fortin, 2002). Or, alors que ces répondant·e·s ressentent les limites de leur intégration identitaire au niveau de la reconnaissance sociale, d'autres n'ont pas terminé leurs réflexions sur leur appartenance identitaire. Jade, qui a vécu au Sénégal et au Népal avant d'arriver au Québec, partage les itérations de sa pensée :

Jade : Je ne sais pas où je me sens le plus chez moi. C'est un peu difficile à dire parce que je n'ai jamais été vraiment... T'sais, j'ai toujours été un peu déracinée et réenracinée. T'sais, quand on me demande : « Tu te sens plus sénégalaise, française ou québécoise? ». Je ne sais pas, en fait, je sais pas du tout. *Donc je te dirais qu'il y a eu un moment où je me sentais bien plus québécoise qu'autre chose. Aujourd'hui, avec le confinement, dernièrement, tout ça, je sais pas trop.* Parce que, comme je le disais, il y a peut-être un moment où j'aurais envie de rentrer en Europe un temps. Il y a peut-être un moment, en fait, je me dis... J'ai pas terminé mes expériences à l'étranger, [...] de voyager ni d'expérimenter la vie à l'étranger. Peut-être que ce que j'imagine dans ma tête, c'est d'avoir un pied à terre au Québec, de toujours avoir cette opportunité de revenir et de travailler ici. Ça, c'est mon idéal, c'est mon utopie, de revenir et d'avoir... Mine de rien, ma famille, peut-être bâtir une famille ici, tu vois. De retrouver mes amis qui maintenant sont des très bons amis. Voilà, de retrouver cette culture qui est devenue un peu la mienne. Parce que dès que je reviens au Québec, dès que j'entends des Québécois, même en France, je suis comme « ah ! ». T'sais, un peu comme à la maison ! C'est vraiment ça.

Tirillée entre un ancrage (« la maison ») au Québec, de « cette culture qui est devenue un peu la mienne », l'idée d'un retour temporaire en France et l'envie de poursuivre les expériences internationales, Jade soulève un élément très important et peu abordé jusqu'ici : l'impact de la pandémie et des mesures de confinement. Sans entrer directement dans l'étude de cette période complexe, il importe de relever la récurrence des difficultés relationnelles causées par les différentes mesures de santé publique et de distanciation en vigueur en mesure de 2020 à 2022. Or, si ce sont « les mêmes problèmes que tout le monde au Québec », Karl ajoute qu'il se nourrit particulièrement, dans son projet d'immigration, de ses relations sociales. On peut ainsi supposer que les limitations de contacts sociaux ont eu un impact plus grand sur les communautés immigrantes, notamment en termes d'intégration relationnelle comme le soulevait Vincent, et incidemment sur leur sentiment d'appartenance et d'insertion dans une collectivité, lui-même grandement conditionné par les liens sociaux développés au Québec.

D'ailleurs, Vincent, comme plusieurs autres jeunes Français·es racisé·e·s ayant participé à cette enquête, soulève la complexité d'adresser ses enjeux identitaires en contexte migratoire :

Vincent : Ah ben, c'est ça, là, c'est clair que pour moi-même mon identité, c'est un enjeu. Puis je n'ai pas la réponse... Je peux te le dire honnêtement, je ne sais pas c'est quoi mon

identité. C'est comme un enjeu qui est vraiment... Qui me préoccupe depuis longtemps. C'est clair que l'enjeu racial est important. [...] Même si je me sens très bien quand j'y vais, je sais que je suis un étranger quand je vais [dans le pays sud-asiatique d'origine de ses parents], et je le sens aussi quand je suis en France. Je suis arrivé au Québec...en tant que Français. Puis je te dirais que ça arrive, des moments où je sens que mon identité un peu française qui ressort, quand je me fais peut-être confronter sur des éléments comme le goût, entre guillemets, de défendre la France. Peut-être que là, y a ce côté identitaire qui vient. Mais, t'sais le Québec, c'est clair, c'est l'endroit où je me sens le plus épanoui. Je commence, je te dirais, à me sentir, peut-être plus Québécois et gaspésien, même, depuis quelque temps, parce que c'est vraiment, t'sais, c'est là où j'ai rencontré ma conjointe, c'est là où j'ai trouvé mon super emploi. C'est là où j'ai trouvé un chien que j'adore. Fait que t'sais, je commence à me sentir québécois. [...]

Une nouvelle fois, le fait de « se sentir Québécois » demeure associé aux autres dimensions de l'intégration (conjugalité, emploi, etc.). La réflexion de Vincent s'est poursuivie sur les enjeux ethno-raciaux (dont les relations avec les populations autochtones) structurant la société canadienne. En l'occurrence, Vincent, tout comme Léa, Thomas, Dalila et Armelle, lesquels appartiennent à une minorité visible, ont une perception très différente des personnes blanches des conditions de possibilité de leur appartenance identitaire au Québec, ou à tout le moins de leur hybridation culturelle, déjà marquée par des rapports sociaux inégalitaires. Dalila, par exemple, indique avoir « toujours eu du mal à se définir » :

Dalila : Sur le plan identitaire, je me définis, ouais, comme Maghrébine qui est née en France et qui vit en Amérique du Nord. Je me définis vraiment par, ouais c'est ça, d'où je viens, d'où j'suis née et où je suis. Mais dans... J'ai toujours eu du mal à me définir, à me dire que je suis Française, que je suis Canadienne ou Québécoise. J pense que je ne le dirais jamais en fait. *Je pense que c'est aussi pour ça que c'est facile, entre guillemets, pour moi d'être ici, et que tout ce parcours-là d'intégration me paraît plus facile, parce que je me pose pas du tout la question de si un jour je vais devenir Québécoise. C'est pas mon... J'ai pas envie de devenir Québécoise. Même si j'ai envie de vivre ici, j'ai aucune envie de devenir Québécoise et je pense que je ne me définirais jamais comme telle. Pas parce que c'est mal d'être Québécois, pas du tout, mais juste parce que ça ne m'intéresse pas de me définir par... Par les *nationalismes* des pays dans lesquels j'habite, non, j'ai aucune envie de ça. Je vois juste le Québec comme un endroit où c'est sympa et si je vois vraiment à long terme, c'est cool, je pourrais peut-être avoir un passeport canadien et c'est trop bien quoi, mais c'est tout.*

Cette position, bien que minoritaire, est très significative : le parcours d'intégration pourrait être facilité par le fait de « ne pas se poser de questions » sur le plan identitaire, ou encore de rejeter les appartenances nationales pour des identités culturelles ou politiques. Cette approche n'évacue toutefois pas l'enjeu de la reconnaissance par autrui, des discriminations et des préjugés pouvant être vécus par l'appartenance à une minorité ethnique ou visible. Ces questions seront davantage explorées dans le chapitre suivant se concentrant sur les clivages internes de la catégorie « jeunes

Français·es au Québec ». Par ailleurs, de multiples références à une identité spécifiquement montréalaise, où résident la majorité des personnes interrogées, sont à noter. Ce sentiment subjectif d'identification se dédouble ici d'une appréciation du multiculturalisme typique des grandes villes nord-américaines (mentionné par Jérôme, Karl, Léa, Jade, Isabelle et Clara). Karl et Isabelle contextualisent cette différence avec leur méconnaissance de l'histoire et des réalités régionales :

Karl : C'est compliqué, parce que je me considère pas comme Québécois, parce que je n'ai pas assez expérimenté ailleurs que Montréal. *J'aime ça dire que je suis Montréalais, quand même. Je me sens vraiment montréalais, plus que québécois*, parce que je n'ai pas assez d'expérience, encore. Trois ans, c'est long et en même temps c'est court. Je pense que je n'ai pas assez d'expérience pour pouvoir dire que je suis québécois. Mais Montréalais, ouais, *je pense définitivement que je me suis approprié la ville, un groupe d'amis... Je sais que dans mon langage aussi, c'est quand même involontaire, je pense, mais j'ai quand même commencé à adopter des expressions québécoises* que j'utilise au quotidien, que j'utilise même avec ma famille française. J'accepte ça aussi.

Isabelle : J pense que j me ferais jamais accepter en tant que Québécoise pis que j me sentirais jamais totalement Québécoise, parce que l'identité française est tellement forte et pour moi, y a un sentiment aussi... Tu vois, quand je parle avec mes amis québécois, eux, ils vont être très accrochés à la Révolution Tranquille de leurs parents, aux difficultés de la langue française. Ce sont différentes identités pis j pense que je n aurais jamais celle-là. Parce que t sais, j vais toujours être Française, une identité que je n aime pas forcément, même si après, j me considère comme Montréalaise avant tout, parce que c'est ma ville pis c'est là que j habite. Après, j suis une Française qui s'est établie à Montréal et j veux pas me... J pense qu'une identité québécoise, c'est pas juste quelque chose où t habites au Québec et tu dis que t'es Québécois, parce que c'est une identité tellement forte que... Ouais, ça serait compliqué là, mais... *À la question « Tu viens d'où? », j dis Montréal. Maintenant, j dis que je viens de Montréal. J vais pas dire tout de suite que je suis Française. Ben j dis le Québec aussi parfois, mais j dis plus Montréal.*

Bien que l'intégration (identitaire) ne soit pas nécessairement un jeu à somme nulle (Glazer et Moynihan, 1963), les extraits précédents montrent que l'intégration identitaire peut être médiée par des affiliations intermédiaires, notamment à des villes ou à des régions précises. À cet égard, notre enquête manque de données pour analyser les distinctions entre les centres urbains et la vie en région rurale au Québec, ou à tout le moins pour monter en généralité. Malgré un effort de diversification des profils, la grande majorité de nos participant·e·s habitent Montréal. Sandra (Saguenay), Vincent (Gaspésie), Marc (Rimouski) et, dans une moindre mesure, Clara et Isabelle (projet d'achat en campagne), ont toutefois en commun un attachement aux grands espaces, à la nature et au plein air. Fait à noter : alors que plusieurs jeunes Français·es habitant à Montréal ont un certain attachement identitaire à cette ville, d'autres vivant en région ne se « verraient pas habiter à Montréal » (Marc). Cette dialectique urbain-rural, qui n'est pas spécifique au Québec,

pose alors la question de la pertinence heuristique d'étudier l'intégration identitaire à la collectivité québécoise, dont le territoire et les espaces sont traversés de nombreuses stratifications sociales, régionales et culturelles. Du reste, l'analyse de l'intégration, en l'occurrence identitaire, demeure pertinente en ce qu'elle oriente les décisions, les logiques et les trajectoires en contexte migratoire.

### 5.3.3 *L'intégration culturelle : une condition favorisant l'établissement durable*

Cette section a permis de décrire et d'analyser les dimensions les plus subjectives de l'intégration culturelle et identitaire des jeunes Français·es interrogés, soit les enjeux d'adaptation à un nouveau contexte culturel, d'incorporation de nouvelles manières d'agir, de penser et de parler, et enfin d'appartenance et d'identification à cette société d'accueil. Les récits collectés et les extraits présentés montrent une forte association entre les apprentissages culturels, les sentiments d'appartenance au Québec et les autres dimensions de l'intégration, notamment structurelle et relationnelle. En effet, la majorité des personnes enquêtées ont associé leur travail d'apprentissage et d'ajustement à un nouveau contexte culturel comme un catalyseur d'une meilleure compréhension des rapports sociaux ordinaires, de la possibilité de créer des liens avec des Québécois·es et, de manière plus variable, de réorganiser leurs appartenances identitaires sous la forme d'une certaine hybridité culturelle. Celle-ci se caractérise, entre autres, par le fait de se sentir « chez-soi » et reconnu socialement au Québec, d'une évolution de leur accent et une appréciation de l'environnement socioculturel et politico-institutionnel dans la société d'accueil.

Toutefois, ces multiples éléments ont souvent été ramenés à d'autres dimensions de leur carrière migratoire au Québec : par exemple, plusieurs personnes ont associé les limites de leur intégration identitaire à l'absence d'un statut de résidence permanente, ce qui nous ramène aux enjeux des difficultés juridiques et à l'intégration structurelle. Par ailleurs, une forte intégration culturelle, c'est-à-dire une grande capacité à mobiliser des connaissances et des compétences culturellement situées, est indissociable d'un fort réseau de relations québécoises, dont le contact permet l'incorporation progressive des codes, normes et valeurs – parfois, à l'occasion de sanctions sociales ou de conflits. L'intégration culturelle et identitaire apparaît alors comme une *fonction* ou une *trajectoire fortement corrélée à l'intégration relationnelle*, laquelle a été identifiée plus tôt comme l'une des conditions nécessaires de l'établissement permanent. Or, il y a tout de même un lien d'interdépendance entre ces différentes dimensions. Ainsi, **l'intégration culturelle est l'une des conditions favorisant une logique d'établissement permanent au Québec**. L'intégration



identitaire, pour sa part, peut en être l'une des conséquences, mais ne constitue pas une catégorie suffisamment récurrente dans l'expérience de ces jeunes – qui, du reste, n'ont en moyenne passé que quelques années au Québec – pour l'associer à une logique sous-jacente à l'immigration. Dans l'échantillon, les personnes représentant une logique d'intégration culturelle sont à peu près les mêmes que celles ayant une forte intégration relationnelle : Léa, Jade, Clara, Karl, Timothée, Anaïs, Vincent, Marc, Sandra, Fabrice, Jérôme et Isabelle.

À titre de contre-exemple, quelques personnes ayant participé à l'enquête ont indiqué ne pas avoir beaucoup de connaissances de la culture québécoise, associant même directement ces lacunes à une limite de leur établissement à long terme. Ces répondants ayant une intégration culturelle et relationnelle plus faible ont d'ailleurs déjà été associés à la logique des allers-retours, alors que l'intégration structurelle, marquée par une bonne insertion professionnelle, un niveau de vie élevée et un statut juridique permanent, constitue le pilier de leurs migrations pendulaires entre la France et le Québec. Thomas en est l'exemple le plus frappant : en plus de partager ses expériences d'embuches relationnelles, culturelles et juridiques, celui-ci considère qu'il est difficile d'appartenir et d'apprécier la culture québécoise, jugée plus « faible » ou « récente » que la culture et l'histoire françaises. L'extrait suivant en dresse un portrait sévère, en montrant les liens entre l'intégration relationnelle (notamment d'une belle-famille) et culturelle :

Thomas : On n'a pas parlé de l'inclusion. Il y a un grand manque au niveau des liens amicaux, des liens familiaux. [...] Mais il y a aussi les enjeux d'une culture que j'ai, que je trouve peu ici, que ma conjointe n'a pas. Elle est Québécoise, mais de parents immigrants, donc elle n'a pas cette culture, elle n'a pas ces attaches. On n'a pas de grands-parents en Gaspésie ou je ne sais où. C'est très, très centré Montréal. C'est très, très faible comme attache. Et la culture québécoise, on pourra s'en parler, nous, mais c'est... Pour un Français ou *pour le Français que je suis, c'est pauvre. C'est très pauvre*. Finalement, on n'a pas trop de quoi... Sur quoi s'accrocher. C'est que 400 ans d'histoire, alors c'est vrai que c'est difficile. Peut-être que moi, j'ai cette ambition ou cette immodestie de me dire « j'appartiens à une plus grande histoire, l'histoire de France ». Mais c'est vrai que... C'est vrai que c'est difficile de trouver sa place. En fait, t'as l'impression qu'ici, tu peux être un peu n'importe qui et vivre ici. Dans le genre, il n'y a pas forcément de culture nationale. Chacun regarde sa télé, sa chaîne, son truc, son média. Y'a pas de sport. Ouais, c'est ça, un peu plus individualiste. Il n'y a pas trop d'esprit de corps, d'esprit de... [...] T'sais, nous, dans les journaux, quand il y a la Coupe du monde, même là ici, quand il y a la Coupe du monde de foot, en France, tu trouves aucune personne qui ne regarde pas le foot, mais ici, t'as pas de moments comme ça. [...] Après, quand il y a les... Peut-être les finales de hockey. Mais il y a toute une partie de néo-Québécois qui s'en foutent et qui ne comprennent rien, qui ne veulent pas s'intéresser au hockey. Donc oui, une espèce d'individualisme qui se retrouve... Qui fait plein de petits interstices. *Et finalement, t'as pas l'impression d'appartenir au Québec, t'as l'impression d'appartenir... Bah, au Québec que tu choisis.*

Ces propos sur l'industrie culturelle québécoise, considérée comme « faible » et « individualiste », peuvent surprendre. Or, la méthodologie de ce mémoire ne vise pas à vérifier si les affirmations des participant·e·s sont objectives et factuelles, mais bien de voir de quelle manière les perceptions et les logiques décisionnelles orientent leur carrière migratoire et leurs projets d'établissement. En l'occurrence, force est de constater que la faible intégration culturelle de ce répondant participe d'un certain déficit d'appartenance, en laissant pour seuls ancrages les liens de l'emploi et du juridique. De plus, si ce propos est unique dans les données, on ne peut évacuer l'hypothèse que celui-ci soit beaucoup plus courant dans les communautés de Français·es au Québec que le laisse croire notre échantillon volontariste de jeunes Français·es ayant vécu la transition de la mobilité temporaire à l'établissement permanent. En somme, si le manque d'appréciation ou d'adaptation à la culture québécoise n'est pas nécessairement rédhibitoire pour l'établissement permanent ou durable, nous voyons de quelle manière cette dimension de l'intégration peut favoriser (ou non) la volonté de rendre la migration au Québec définitive.

\*\*\*

Ce chapitre avait pour ambition de comprendre ce qui sous-tend l'établissement durable des jeunes Français·es au Québec, après avoir détaillé les temporalités de l'entrée en mobilité et de la prolongation de la migration au Québec. Pour ce faire, les différentes dimensions de leur intégration sociale, rassemblées en trois catégories, ont permis de comprendre les multiples logiques potentielles d'établissement au Québec. Dans un premier temps, la logique des allers-retours entre la France et le Québec apparaît sous-tendue par une forte intégration structurelle : l'insertion professionnelle durable, les possibilités d'internationalisation du travail et un statut juridique permanent sont autant de ressources accumulées lors de la stabilisation de la mobilité et pérennisées lors de l'obtention de la résidence permanente. Les personnes suivant cette trajectoire sont toutefois associées à une moindre intégration relationnelle et culturelle. Cette logique, liée au paradigme de la mobilité, est toutefois minoritaire dans l'échantillon, alors que trois participant·e·s représentent cette trajectoire typique. Ensuite, l'analyse des espaces relationnels et des trajectoires amoureuses des jeunes Français·es nous a permis d'explicitier une condition nécessaire de l'établissement durable au Québec : la présence de liens personnels significatifs, durables et réciproques avec des Québécois·es. La conjugalité mixte, pour sa part, permet de multiplier ces rencontres et ces ancrages, notamment lors de la rencontre de la belle-famille. Ces dynamiques relationnelles sont

également intimement liées au travail d'apprentissage et de socialisation inhérent à l'adaptation à un contexte culturel. Enfin, si le sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise n'est pas une condition *sine qua non* de l'établissement permanent, différents liens ont été observés entre l'incorporation des codes culturels ou linguistiques et le projet d'immigration durable.

Toute recherche est une dialectique entre l'objet et la théorie. Or, l'étude des dimensions de l'intégration sociale par l'analyse de récits de vie, un champ théorique généralement associé aux relations interethniques et aux enjeux du pluralisme culturel à l'intérieur d'un État, nous permet de renouveler l'étude des dynamiques migratoires, en l'occurrence entre la France et le Québec, et d'induire de nouveaux liens entre différentes traditions théoriques. L'intégration sociale et systémique, en tant que concept formel et général, permet de faire le lien à la fois empirique et théorique entre les théories des migrations internationales et le paradigme de la mobilité, en dépassant la conception de l'individu comme unité phénoménologique mue par le produit d'une équation entre les forces structurelles des marchés et la recherche individuelle de l'investissement sur soi. L'étude des récits de vie montre également que les motifs d'entrée en mobilité temporaire ne suivent pas nécessairement les mêmes logiques de sa prolongation en carrière migratoire, ni celles de la transformation de cette expérience internationale en projet d'établissement définitif. Il nous reste, enfin, qu'à examiner les dernières variations dans les trajectoires des personnes enquêtées, alors que des données et des dynamiques inattendues ont surgi de l'enquête de terrain : il apparaît en effet que les carrières migratoires et les logiques décisionnelles des projets d'établissement des jeunes Français·es au Québec soient traversées, comme tout corps social hétérogène, par des rapports sociaux inégalitaires (genre, race, etc.).



## Chapitre 6 – Hétérogénéité et clivages internes : perspectives intersectionnelles sur l’immigration française au Québec

Les résultats présentés jusqu’ici montrent de nombreuses récurrences dans les expériences vécues des jeunes Français·es interrogés, des conditions de l’entrée en mobilité aux projets d’établissement durable, en passant par les temporalités fortes de l’arrivée et de la prolongation de la migration. La population étudiée, les « jeunes Français·es au Québec », a toutefois été décrite dans la revue de littérature et l’analyse des données comme un groupe relativement homogène et assez privilégié par rapport aux autres populations issues de l’immigration (notamment du Sud). Or, leurs récits de vie ont été collectés selon une approche inductive et ancrée permettant de formuler de nouvelles conceptualisations à partir de données empiriques, notamment celles dont la récurrence ou l’importance a pu être minimisée dans les enquêtes antérieures. En l’occurrence, la mise en commun des trajectoires montre des logiques différenciées sur la base de l’appartenance à une ou plusieurs catégories sociales inscrites dans des rapports inégalitaires et/ou de domination. De fait, la condition des femmes, des personnes racisées et leurs expériences de sexisme ou de racisme, en amont comme en aval de la migration, occupent une place prépondérante dans leurs logiques d’établissement. S’il est vrai que « les expériences d’expatriation des jeunes Français au Québec s’affranchissent de toute signification univoque préconstruite » (Papinot *et al.*, 2012, p. 353), celles-ci ne permettent pas d’évacuer les rapports de pouvoir de l’analyse des faits migratoires, nécessairement situés dans les positions sociales des individus.

Ce chapitre souhaite donc montrer le caractère hétérogène et pluriel de la catégorie « jeunes Français·es au Québec », en mettant en lumière les conditions particulières des femmes et des personnes racisées françaises au Québec<sup>31</sup>. Nous verrons de quelle manière la migration au Québec peut entraîner une réinterprétation des expériences sexistes ou racistes vécues en amont de la mobilité, et orienter différemment la carrière migratoire, maintenant marquée de réticences à l’idée de revenir dans le pays d’origine. Notons, enfin, que l’objectif de ce chapitre n’est pas d’étudier, de comparer ni d’évaluer *en soi* les mécanismes produisant et reproduisant les inégalités sociales et les discriminations basées sur le genre et la racisation en France comme au Québec, mais plutôt

---

<sup>31</sup> Les récits ont permis une saturation rapide des données pour ces catégories sociales. Toutefois, il n’a pas été possible de monter en généralité, malgré une sensibilité pour ces enjeux, en ce qui concerne la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, de handicap ou encore de pauvreté, trop peu représentés dans l’échantillon.

d'interpréter leurs significations et leur importance dans les causalités subjectives du jugement et de l'action des personnes en carrière migratoire. En ce sens, l'objectivité discursive créée par le croisement des données permet un jugement non pas sur les dimensions structurelles et systémiques des formes d'oppression des sociétés québécoise et française, mais bien sur les logiques décisionnelles des individus en faisant l'expérience subjective.

## 6.1 Être une femme française au Québec : condition féminine et enjeux féministes

Lors de la formulation du guide d'entretien, une courte section nommée « *Si la personne est une femme ou appartient à un groupe minoritaire* » avait été incluse afin de récolter quelques informations sur la perception des participantes de leurs expériences en tant que femmes et des injustices ou des discriminations basées sur le genre ayant pu être vécues en amont ou en aval de la mobilité au Québec. Les résultats d'une enquête antérieure (Auger, 2020) ainsi qu'un certain savoir expérientiel ont mené à l'exploration de ces enjeux<sup>32</sup>. En effet, à notre connaissance, il n'existe pas réellement de recherches portant spécifiquement sur l'expérience des femmes françaises en mobilité au Québec, à l'exception du mémoire d'Inès Sanchez, où quelques pages furent consacrées au fait d'être une « femme à Montréal », en insistant sur les thématiques du féminisme, de la liberté sexuelle et du sentiment de sécurité dans les espaces publics (2020, p. 95-97). Très rapidement, nos entretiens ont montré que ces enjeux étaient déterminants pour les femmes interrogées et, surtout, particulièrement consensuels.

De fait, nos résultats montrent que les logiques d'établissement des neuf femmes françaises de notre échantillon sont en partie sous-tendues par leur perception de la condition des femmes au Québec : celles-ci indiquent se sentir davantage en sécurité, vivre moins de harcèlement de rue, considèrent les relations hommes-femmes comme plus égalitaires au travail et dans les relations affectives et, enfin, soulignent l'importance des luttes et mouvements féministes québécois. Si les expériences sexistes ne constituaient pas des raisons de *partir* de la France, elles fournissent a posteriori des justifications pour *rester* au Québec ou encore de *ne pas revenir* en France.

---

<sup>32</sup> Lors d'un échange étudiant à Lille et de voyages en France, nombreuses furent les personnes à m'exprimer que le Québec serait « en avance » sur les enjeux féministes, antiracistes et de la diversité sexuelle. Ces déclarations ont été explorées à l'occasion de discussions avec des personnes françaises au Québec, lesquelles abondaient en ce sens. J'ai donc inclus ce thème dans le guide d'entretien, sans me douter de la récurrence de certaines thématiques.

### 6.1.1 Sexisme et insécurité : « quand on se compare, on se console »

Pour les femmes françaises interrogées, le constat est unanime : en comparaison avec leur expérience prémigratoire de la France (notamment dans les grandes villes), le Québec, et plus spécifiquement Montréal, apparaît comme un espace plus favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes, et moins propice à l'insécurité et au harcèlement de rue. Toutes ont en effet indiqué avoir ressenti une nette amélioration de leur condition en arrivant au Québec, tout particulièrement en ce qui concerne leur sentiment de sécurité. Les propos à ce sujet sont sans équivoque : « je ne me suis jamais sentie autant en sécurité, même le soir, dans la rue » (Jade) ; « on se sent beaucoup plus en sécurité » (Armelle) ; « le climat général de la rue m'a beaucoup frappé, parce que le fait est qu'en général, [...] je me sens en sécurité à Montréal » (Alicia) ; « dans la ville de Québec, ça ne m'est jamais arrivé » (Anaïs), etc. Cette dernière compare d'ailleurs une rare expérience défavorable à Montréal aux grandes villes françaises :

Anaïs : Peut-être, oui, à Montréal, c'est arrivé une fois. Il était deux heures du matin, puis effectivement, j'ai quelqu'un qui m'a interpellée et j'étais toute seule, aussi, pis c'est ça, ça arrive. Montréal, c'est une ville qui est beaucoup plus dynamique et plus grande. Mais... C'est carrément pas comparable ! En France, ça aurait été à la minute où je me retrouve toute seule dans une rue, alors qu'au Québec, c'est une fois en cinq ans.

Si la plupart des participantes relativisent la portée de leurs propos en rappelant l'existence de discriminations systémiques, des violences sexuelles et du sexisme ordinaire « ici [au Québec] comme partout ailleurs<sup>33</sup> » (Léa), toutes ont néanmoins indiqué avoir ressenti une nette amélioration de leur condition en arrivant au Québec, tout particulièrement en ce qui concerne leur sentiment de sécurité. Léa, par exemple, indique que la peur des espaces publics nocturnes est moins présente :

Léa : C'est sûr que oui, c'est pas une société parfaite, le Québec, et il y a toujours le cadre patriarcal et le sexisme, etc., pis t'sais, des cons, il y en a partout. Mais il n'empêche que pour avoir vécu en France pendant les 20 premières années de ma vie, je le vis tellement mieux ici. Je veux dire, je me sens... T'sais, on parle, oui, bien sûr, il y a des agressions, le soir envers des femmes à Montréal ou même ailleurs au Québec. Ça existe, c'est sûr. Mais tu vois, pour avoir vécu en France, moi, quand je rentre le soir, que je prends le bus de nuit, je me sens « safe », alors que... Je comprends qu'y en ait qui se sentent pas safe... *Mais en comparaison avec ce que j'ai connu, que j'ai eu l'habitude de pas du tout*

---

<sup>33</sup> Par crainte d'une instrumentalisation des données, nous insistons : si le Québec soit présenté sous un angle assez favorable et égalitaire, les récits des participantes concernent leurs expériences et non les dimensions structurelles des formes d'oppression. En ce sens, leur appréciation ne doit en aucun cas servir de justification aux rhétoriques antiféministes de l'égalité atteinte, niant les conditions réelles des classes de sexe dans l'espace social québécois.

*me sentir safe à rentrer, même juste à minuit et demi, hein, je te parle pas de 3h du matin, là ! Je ne l'étais pas du tout quand j'étais en France. En comparaison, ici, je me dis : « Attention, il peut se passer des choses, mais je n'ai pas peur ». En France, la probabilité de chances qu'il se passe réellement quelque chose était beaucoup plus forte dans mon ressenti en France, alors qu'ici, je me dis : « C'est pas les Bisounours, il peut se passer quelque chose, mais franchement... Ça va ». Tu vois ce que je veux dire ?*

Dans ces extraits, Léa et Anaïs montrent une conscience des enjeux locaux, tout en insistant sur leur sentiment de sécurité comparativement à leurs expériences passées. Cette relecture des vécus antérieurs est particulièrement frappante lorsque les participantes sont amenées à réfléchir à ces dynamiques sexistes, et plus particulièrement à l'occasion d'une visite en France. Jade a qualifié cette expérience de « catastrophe », notamment en ce qui a trait du harcèlement de rue :

*Jade : Oh là là! Hey, tu te fais siffler dans la rue pour rien, rien du tout, là, je veux dire... T'es habillée très normalement, il fait très chaud l'été, tu mets un short, un débardeur, tu te fais traiter de salope, tu te fais traiter de tous les noms. Excuse-moi, mais c'est une catastrophe ! Une catastrophe, et je ne me sens pas en sécurité. Je demande à mes parents de venir me chercher le soir en France, et j'ai 25 ans. Tu vois, il y a un problème. Je rentre toujours toute seule ici, tu vois le soir, quelle que soit l'heure du matin... Je fais attention, mais j'ai beaucoup moins peur qu'en France. Aujourd'hui, en France, je ne le fais pas parce que j'ai plus conscience du danger et tout ça, et puis j'ai plus conscience que ça ne va pas du tout en France. Mais ça ne va pas du tout !*

Plusieurs autres ont soulevé les violences verbales, physiques ou sexuelles ayant pu être vécues dans les transports en commun en France. Les deux citations suivantes exposent des violences sexuelles et sexistes pouvant être difficiles à lire pour certaines personnes :

*Armelle : J'en parle, c'est la vie. Ce n'est pas dramatique, mais c'est sûr que c'est pas, c'est pas le fun. Mais même, même le fait de pouvoir... Ici, je me suis jamais fait agresser. Jamais. Alors qu'en France, je peux même pas te citer le nombre de fois où je me suis fait suivre, en rentrant chez moi, je me suis fait... Il y a eu des gars qui se sont masturbés devant moi dans le métro, des gars qui m'ont agressée. Des choses comme ça qui font que... clairement, au Québec, on se sent plus en sécurité.*

*Isabelle : Clairement, c'est le jour et la nuit. Surtout, encore une fois, je viens d'une banlieue [défavorisée]. Après, quand j'ai parlé avec d'autres amies [qui venaient de quartiers plus favorisés], elles, forcément, elles n'ont pas vécu la même chose. Moi, de mes 13 jusqu'à mes 17 ans, tous les jours, dès que je prenais le bus, dans la rue, j'me faisais traiter de salope, de pute. Mais c'était, t'sais, je l'entendais même plus, parce que c'est normal, tu fais attention. Tu vois, tu te mets jamais dans le dernier rang de métro, tu regardes par terre. Si t'as une copine avec toi, tu l'embrasses, comme ça, au moins, peut-être qu'on va te foutre la paix à un moment. Ça, c'est clair que... Ça m'est déjà arrivé, y avait plein de gens dans le métro, y a des gars qui font chier pendant une heure pis y a personne qui lève les yeux.*



Ces exemples de violences vécues dans les espaces publics se dédoublent d'une appréciation de certaines mesures mises en place à Montréal pour lutter contre les violences sexuelles dans les espaces publics. Par exemple, plusieurs ont noté la possibilité, pour les femmes, d'arrêter les autobus de la Société de transport de Montréal entre deux stations pour se rapprocher de son domicile. D'autres ont relevé l'intervention collective d'usager·ère·s des transports en commun à Montréal en cas de harcèlement, ce qui constitue même un « vrai choc culturel par rapport à la France » pour Isabelle. Une participante a même tenu à souligner l'intervention rapide des services de police, ce qu'elle « n'aurait jamais osé faire en France », alors que son ex-conjoint (expatrié français) s'est mis à la menacer agressivement lors de leur séparation.

Au final, nos données recourent les constats de Sanchez (2020), laquelle avait relevé cette même comparaison entre les espaces publics français et québécois ainsi qu'une améliorable notable concernant le harcèlement public et le sentiment de sécurité. Cette chercheuse nuance toutefois les expériences selon le milieu socioculturel d'origine : certaines disaient « ne pas avoir ressenti de différence majeure avec leur ancien lieu de résidence, [...] soit des centres historiques, des quartiers favorisés ou [...] fréquentés majoritairement par des expatriés » (Sanchez, 2020, p. 97). En l'occurrence, il faut souligner que les participant·e·s de notre enquête proviennent généralement de catégories socioéconomiques moyennes ou aisées, ont fréquenté des institutions universitaires et vivent dans des quartiers réputés comme sécuritaires à Montréal : leurs expériences peuvent donc être « liées à une position privilégiée dans l'espace montréalais » (ibid., p. 96). Néanmoins, il est possible de lier ces résultats à ceux de Pinto-Baleisan (2017), dont les enquêtes montrent une variation entre les jeunes en mobilité issus des élites et des classes moyennes : alors que les premiers suivent une trajectoire de reproduction sociale impliquant un retour, les derniers ont « des réticences pour revenir dans le pays d'origine, réticences qui, avant, n'existaient pas » (Pinto-Baleisan, 2017, p. 8). Nous abondons en ce sens : une relecture d'expériences défavorables et des prises de conscience rétrospectives peuvent avoir un impact sur les carrières migratoires. Avant d'explorer cette question, voyons de quelle manière les jeunes Françaises interrogées lient l'apport des luttes féministes à un contexte social plus égalitaire.

### *6.1.2 Luites et mouvements féministes québécois : vers une société plus égalitaire ?*

En plus d'une amélioration de leur perception de la sécurité dans les espaces publics, les participantes présentent, sous différents aspects, le Québec comme un environnement social plus

égalitaire pour les femmes. Ces conditions favorables sont liées à la prégnance des luttes et des mouvements féministes au Québec, et ce, tant sur les plans théoriques que pratiques. Une nouvelle fois, ces prises de conscience apparaissent non pas avant la mobilité, mais bien durant la carrière migratoire, notamment à l'occasion de courts retours en France. Jade, par exemple, trouve que « le féminisme québécois n'a rien à voir avec le féminisme français », puisque « les femmes, au Québec, ont plus tendance à poser le poing sur la table en disant ce qui ne va pas ». Elle ajoute avoir appris énormément, à son arrivée à Montréal, sur les communautés queer et les identités non-binaires et/ou transgenres, puisqu'« à Montréal, il n'y a pas beaucoup de tabous au niveau de la sexualité, du racisme, tout ça ». Clara, pour sa part, a senti une grande différence entre l'enseignement universitaire de l'histoire sociale du Québec, très axée « sur tous les mouvements d'émancipation des femmes », et de la place faite aux autrices, notamment en comparaison à un département de la même discipline à Bordeaux. Dalila, militante active en France, s'est éloignée de la pratique militante pour se « concentrer sur le côté théorique » : elle indique avoir « tellement appris de choses, politiquement ». Deux grandes catégories peuvent être associées à ces apports des luttes féministes au Québec : d'une part, plusieurs femmes indiquent avoir fait l'expérience d'une libération sexuelle et des modèles de féminité ; de l'autre, on souligne le caractère généralement plus égalitaire des relations hommes-femmes, des conditions de travail et des politiques publiques.

Dans la prolongation des réflexions sur les modèles relationnels, plusieurs participantes ont fait l'expérience de relations sentimentalo-sexuelles plus ouvertes, sans engagement et pouvant être associées aux « fréquentations » typiquement nord-américaines ou québécoises. Sans détour, Isabelle avoue avoir vécu une « libération sexuelle » :

Isabelle : Mais ensuite après, j'me suis vraiment libérée. Enfin t'sais, j'ai découvert la *libération sexuelle, donc ça, ça a été vraiment pour moi quelque chose d'assez fabuleux*. T'sais, j'étais comme assez libre et je pouvais aller vers les hommes, je pouvais avoir une sexualité qui durait, justement, une journée, une soirée et même pas avoir à rappeler la personne et surtout pas à avoir même à être sympathique ou à dire bonjour après. J'dis quand même bonjour, tu vois, mais genre, pas excessivement. T'as pas à faire une discussion avec cette personne, tu lui dois rien. Donc, j'pense que c'est venu, aussi, parce que *c'est mes amies québécoises qui m'ont amené vers ça la première année, de me libérer de tous ces carcans français*. Donc clairement après, pendant 5 ans, j'ai vraiment profité de ça, t'sais, être toute seule... [...] Enfin t'sais, j'ai commencé à plus... J'ai fréquenté des gens, mais pas excessivement. Ça s'arrêtait très vite puis on devenait amis ou, le plus souvent, je couchais avec mes amis. Mais ça, je trouvais ça très bien comparé à en France, c'était justement parce que là, j'me sentais proche de ces gens-là, en sécurité

puis en même temps on pouvait rester amis, ça ne dérangeait personne. Pis *même les Français, les Françaises aussi, ici, je les trouvais différents... Je les trouvais différents au niveau de leur sexualité, plus ouverts d'esprit que quand ils étaient en France.*

Plusieurs autres participantes ont fait ce constat d'une évolution des mentalités de leurs compatriotes français·es, ainsi que des possibilités d'exprimer différemment leur féminité. Anaïs relève une plus grande « liberté d'expression en tant que femme, alors qu'il y a des sujets dont on ne parle jamais en France, que ce soit au niveau intime, la sexualité, on s'exprime très peu à ce niveau-là, [...] alors que quand on arrive au Québec, c'est très décomplexé et ça fait partie de la vie ». En ce sens, Clara considère que plusieurs modèles de féminité sont possibles :

Clara : La condition féminine, je trouve... Ce qui est vraiment le fun au Québec, c'est qu'il y a beaucoup de... *il n'y a pas qu'un modèle de la féminité qui est nécessairement présenté et ça, c'est très, très, très appréciable.* En France, il y a quand même un modèle, un modèle de la féminité assez... assez genré, qui est mis en avant. T'sais, une femme assez, assez fine, avec des codes de la beauté assez stricts, dans le paraître... Au Québec, je trouve que, ben, après, moi, [...] je prends mes informations au Québec là où je veux, fait-que peut-être que j'peux pas parler au niveau mettons de ce qui est dit à la télévision, mais... T'sais, dans mes réseaux québécois, je trouve que, justement, c'est une liberté qui est laissée à la femme, sans nécessairement... Avec un peu un combat contre les diktats sur la féminité. Je trouve que les femmes sont plus émancipées, aussi. Elles sont plus... Ouais, elles sont plus affirmées, je trouve.

Clara soulève toutefois avec raison l'hypothèse d'un phénomène de chambre d'écho : bien que nous n'ayons pas suffisamment de données sur les jeunes Françaises installées en région rurale ou en banlieue pour croiser, il est tout à fait possible que les possibilités de libération sexuelle et de multiplicité de modèles de féminité soient limitées aux quartiers universitaires et aisés de Montréal. Néanmoins, la comparaison avec Paris, une autre métropole universitaire, montre tout de même une variation : Jade, Léa, Dalila et Isabelle se sont toutes senties « hors normes » (Léa) quant à leur apparence physique et leur habillement lors de visites en France. Dalila, par exemple, oppose le sentiment « d'*empowerment* » lorsqu'elle s'habille légèrement à Montréal au fait de « se faire dévisager par tout le monde parce que tu portes un short » à Paris. En somme, la comparaison entre ces deux contextes urbains montre, chez la majorité des femmes interrogées, un réel sentiment d'émancipation sur le plan sexuel, de l'apparence et, plus généralement, des multiples manières de vivre la condition féminine.

Enfin, qu'en est-il des espaces professionnels ? Pour plusieurs participantes, de nombreux gains en termes de conditions de travail et de politiques publiques les encadrant sont directement liés à l'héritage des luttes féministes. Par exemple, presque toutes les participantes ont développé

sur leurs salaires, leurs statuts professionnels et leurs relations avec leurs collègues comme autant d'indicateurs de meilleures conditions matérielles d'existence. Pour Anaïs, « par rapport à la France où c'est l'inverse, [au Québec], on n'est pas dans l'objection de la place des femmes ». Elle insiste : « au contraire, il y a vraiment une dynamique qui va en ce sens-là, c'est très intéressant au niveau professionnel, il y a beaucoup d'aides financières, d'encouragements ». Sandra, pour sa part, s'épanouit dans un univers professionnel plus traditionnellement masculin, soit l'intervention plein air et le tourisme d'aventure. Alicia, qui travaille en marketing, souligne « l'égalité des relations au travail en général » et l'importance des congés parentaux pour la poursuite de sa carrière. Ces derniers sont effectivement perçus comme plus avantageux au Québec, et peuvent constituer des justifications dans les logiques décisionnelles des carrières migratoires :

Jade : Sinon, ne serait-ce qu'en termes de salaires ou en termes de congés parentaux, je sais que ce n'est pas du tout la même réalité au Québec et en France. Au Québec, c'est bien plus avantageux pour les femmes que ça l'est en France. On a énormément de chemin à faire en France à ce niveau-là. *Je pense que ça fait partie des raisons pour lesquelles on part, ou plutôt pour lesquelles on reste.*

On voit, une fois de plus, toute l'importance de la perception des politiques publiques et de l'état des relations des classes de sexe sur les logiques migratoires. Plus particulièrement, la dernière phrase de cet extrait d'entretien, effectué au tout début de notre terrain, fut le point de départ de notre réflexion sur l'impact du genre sur les carrières migratoires des participantes et sur la nécessité d'écrire sur ces enjeux spécifiques dont nous n'avions pas prévu l'importance. Il apparaît, comme nous le détaillerons dans la section suivante, que les logiques décisionnelles sous-tendant l'établissement des jeunes Français·es au Québec varient grandement selon le genre.

### *6.1.3 Inégalité des conditions de possibilité des migrations de retour en France*

Les thématiques développées jusqu'ici dans ce chapitre permettent de mieux décrire et de comprendre l'expérience spécifique des femmes françaises au Québec. Toutefois, celles-ci permettent de mettre en lumière, une nouvelle fois, les différentes logiques décisionnelles et les bifurcations inhérentes aux carrières migratoires. Nous avançons ici une thèse double : d'une part, le genre et les rapports sociaux de sexe font varier l'appréciation subjective de la carrière migratoire des femmes interrogées ainsi que les conditions de possibilité des migrations de retour en France ; de l'autre, cette variation montre que les logiques d'entrée en mobilité (du fait de *partir*) ne sont pas les mêmes que les logiques d'établissement (du fait de *rester* et éventuellement *d'appartenir*).

Cette réflexion prolonge l'idée d'un rejet *ex post* de la France (section 4.2.3), alors que l'expérience d'un nouvel environnement socioculturel perçu comme plus égalitaire entraîne, pour les femmes interrogées, une remise en question rétrospective du vécu prémigratoire et constitue, enfin, un déterminant supplémentaire de la volonté de rester au Québec et de s'y établir.

En effet, les neuf femmes ayant participé à l'enquête ont toutes éprouvé cette relecture défavorable du sexisme vécu en France, et plus particulièrement du harcèlement de rue. Pour certaines, cette réalisation s'est opérée dès l'arrivée, comme Dalila :

Dalila : Enfin, c'est un truc tout bête, mais juste sortir en *body* [vêtement une pièce généralement moulant]. C'est un truc que je mettais en France, mais c'était rare, et je mettais ça en prenant un gilet dans mon sac et puis en faisant attention dans le métro, etc. Puis je me souviens du jour où, du premier jour où je suis sortie avec ça à Montréal. J'ai pris le métro et personne ne m'a regardée. Puis, j'me suis baladée sur Mont-Royal et j'ai remarqué que personne ne me regardait et que j'avais pas... Ouais, tous ces regards-là posés sur moi et je me sentais... Ça m'a vraiment fait une sensation de légèreté direct. Et dès les premiers temps, j'me suis dit que ça, c'était quand même un gros, gros point fort et que... *Bah, j'allais m'y habituer, que peut-être je pourrais rester. Et que le jour où j'allais retourner à Paris, ça allait être compliqué. Ça, je l'ai remarqué dès le début.* [...] Alors, je peux pas dire que ça a été LE seul truc qui a fait que j'ai voulu rester à Montréal, mais c'est une grosse, grosse part. Ça m'a vraiment choqué... C'est triste à dire, mais ça m'a vraiment choqué et... *Et j'me suis fait directement la réflexion que ça allait être vraiment cool d'habiter ici et en même temps que ça allait être dur de retourner... De retourner « chez moi »,* entre guillemets, après.

Cette réflexion est douce-amère pour Dalila : heureuse de vivre sans le poids des regards sur son corps et sa manière de s'habiller, elle réalise toutefois qu'il ne serait pas aisé de retourner vivre en France et de retrouver ces conditions passées. Or, si cette participante était bien consciente des risques de harcèlement dans l'espace public (« en prenant un gilet dans mon sac et en faisant attention dans le métro »), cet horizon apparaissait comme indépassable à court terme, ou n'était simplement pas nommé. À cet égard, Isabelle, qui indiquait déjà avoir une perception négative de la France en général au moment de son départ, n'avait pas encore associé son « mal-être » aux conditions des femmes et aux enjeux féministes :

Isabelle : Y a énormément de problèmes sociaux en France, même si c'est un pays qui fait énormément, et [...] y a énormément de misogynie. J pense que c'est ça aussi, sans vraiment que je sache le nommer à l'époque, parce que je pense que je ne le savais pas réellement. *C'est surtout après, en arrivant au Québec, que j'ai réalisé d'où venait aussi le mal-être, parce qu'ici, j'étais pas du tout considérée de la même façon que je l'étais en France.* C'est un pays extrêmement misogyne. Donc, ça, c'est clair qu'en tant que jeune femme, ça a dû me marquer, mais je savais pas exactement comment... Parce que moi, je disais même que j'étais pas féministe pour éviter les stigmas.

On constate, de ces deux premiers extraits, que le sexisme ou le harcèlement de rue ne constituent pas des logiques mobilisées pour *entrer en mobilité*, bien plutôt des réalisations pendant le séjour à l'étranger. En ce sens, la décision de *rester* est directement liée à cette réinterprétation des vécus passés, mettant une nouvelle fois en lumière la distinction entre les logiques de mobilité temporaire et les logiques de migration durable. Si ces deux participantes ont vécu ces prises de conscience à leur arrivée, les retours temporaires en France peuvent aussi devenir des temporalités très fortes dans la formation des logiques d'établissement, comme dans le cas de Clara et Armelle :

Clara : Le peu de fois où je suis retournée en France, t'sais, de ressentir tout ce... Parce que même dans la rue, à Montréal, j'ai très peu vécu de harcèlement. [...] En France, c'était beaucoup plus insistant, t'sais, c'est tout le monde qui te demande de lâcher un numéro de téléphone, c'est des gens qui t'applaudissent dans la rue, c'est du monde qui t'insulte dans la rue quand tu sors, parce qu'y vont te trouver trop maigre, fait qu'ils vont te traiter d'anorexique en plein milieu de... Quand tu marches, devant plein d'autre monde. *T'sais, rien que pour ça, j'ai vraiment pas le goût de rentrer en France.*

Armelle : Ah ben oui, *clairement, ça joue dans l'idée de revenir en France.* Le fait de, quand tu rentres et que tu sens que... *Tu dois être armée, tu dois faire attention à tout ce que tu fais.* Tes moindres faits et gestes, tu dois faire attention à quelle heure tu rentres, comment tu rentres, avec qui... C'est des choses qu'on n'a pas envie de vivre. *C'est beaucoup de stress, en fait, c'est beaucoup de stress supplémentaire que t'as pas à réfléchir ici. Tu peux t'habiller comme tu veux.* Tu n'auras pas de réflexions bizarres, pis... Ouais.

« Rien que pour ça, j'ai vraiment pas le goût de rentrer en France » ; « tu dois faire attention à chaque faits et gestes » : ces propos faisant référence à des épisodes de violences verbales, physiques ou sexuelles sont très chargés émotionnellement. Ceux-ci montrent de manière patente que le sexisme ordinaire et les violences basées sur le genre peuvent constituer, pour les femmes françaises en carrière migratoire au Québec, une catégorie mobilisable pour justifier la décision de rester, ou à tout le moins un *non-retour* en France. Qui plus est, elle apparaît pour Clara comme une condition suffisante, c'est-à-dire que la seule existence de cette réalisation *ex post* du sexisme ordinaire et du harcèlement motive *en soi* la décision de rester et de s'établir au Québec. Ce cas limite renvoie en partie, dans la typologie proposée, à une logique d'établissement au Québec de la *mobilité selon les conditions d'existence* (voir Chapitre 5), soit un attachement à la mobilité comme vecteur d'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui a trait au respect et à l'inclusion de toutes les formes de diversité sociale. En l'occurrence, il demeure toutefois difficile d'associer complètement Clara à cette logique, étant particulièrement attachée au Québec sur les plans culturels, identitaires et relationnels. Toutefois, la forte répulsion de dynamiques

socioculturelles et politico-institutionnelles françaises, notamment sur la base des discriminations et violences basées sur le genre, laisse entrevoir l'existence de cette logique d'établissement alternative, qui sera davantage associée aux personnes racisées de notre enquête.

Cela dit, une inégalité supplémentaire existe entre les classes de sexe : si les relectures défavorables de vécus antérieurs durant le séjour à l'étranger peuvent justifier la persistance de la migration, celles-ci entraînent une *asymétrie dans les conditions de possibilité des migrations de retour*. De fait, alors que plusieurs enquêtes avancent que les jeunes Français-es au Québec ne rejetteraient que rarement l'option d'un retour en France (Papinot *et al.*, 2012, p. 353 ; Linquette, 2008 ; Blais, 2017 ; Goulet, 2019), cette alternative à l'établissement durable au Québec ne serait pas disponible également entre les hommes et les femmes, comme l'indique Jade :

Jade : Si on repassait mes motivations, en fait, de vivre au Québec, la condition des femmes en fait partie, aussi ! *Mine de rien, un mec aurait plus de facilité à se dire : « Ah, bah je rentre en France, je suis pas bien au Québec, mais c'est pas grave, de toute façon, on est bien partout »* [ton ironique]. Alors qu'une femme aurait plus tendance à dire : « Attends, moi, je me sens quand même mieux au Québec parce que je suis mieux traitée, parce qu'on ne me siffle pas dans la rue. On ne traite pas de tous les noms sans arrêt. Je me sens bien, en sécurité. J'ai une meilleure paye ». [...] *Il y a plein, plein de choses qui font qu'en tant que femme immigrante, ça pèse dans la balance.*

L'interprétation de cet extrait peut montrer que les femmes doivent composer avec davantage de variables lors de l'élaboration de leur projet migratoire – et de leur potentiel retour. En mettant en commun les récits collectés, il est fascinant de constater que l'imitation de Jade s'est retrouvée presque textuellement dans un entretien ultérieur avec Fabrice :

Fabrice : Après ça, je me suis dit que la France, c'était vraiment... Je veux dire, *je peux toujours rentrer en France quand je veux*. Quoi qu'il arrive, si demain je prends un billet, je rentre. C'est la fin de mon voyage. *C'est la solution de facilité. C'est aussi simple que ça, donc j'ai pas de...* T'sais, c'est toujours une option que je peux utiliser.

« C'est aussi simple que ça » d'acheter un billet de retour, mais les données montrent que cette « solution de facilité » est inégalement accessible parmi les jeunes Français-es au Québec. Bien entendu, plusieurs femmes partagent l'avis de Fabrice et maintiennent un attachement, toutes choses étant égales par ailleurs, à leur société natale. Néanmoins, en nous basant sur les expériences confiées par les femmes françaises interrogées, il est possible d'affirmer que le fait d'être une femme et/ou d'avoir vécu des discriminations ou des violences basées sur le genre en amont de la migration fait varier les logiques d'établissement au Québec, en fournissant une motivation

supplémentaire à la décision d’y rester et de s’y établir. Si les résultats présentés ici sont unanimes et permettent une certaine montée en généralité face à la saturation des thématiques, nous verrons toutefois dans la section suivante que les expériences et les réflexions des personnes racisées interrogées sont beaucoup plus ambivalentes – et relèvent peut-être d’une carrière migratoire et de logiques d’établissement spécifiques.

## **6.2 Être une personne racisée au Québec : nouvelles perspectives sur les enjeux ethno-raciaux**

En commençant le recrutement de l’enquête de terrain, l’appartenance (ou non) à une minorité visible ne faisait pas partie des critères d’échantillonnage. Pourtant, peut-être à l’image de la société française, près d’un tiers des personnes finalement interrogées (5 sur 16) se sont identifiées comme personnes racisées, soit ayant été ou pouvant être socialement discriminées ou hiérarchisées sur la base de leur appartenance religieuse, de leur couleur de peau ou encore de leur origine géographique. Il s’agit, dans notre échantillon, de Léa (Asie du Sud-Est), Armelle (Afrique subsaharienne), Dalila (Maghreb), Vincent (Asie du Sud) et Thomas (« métis », non spécifié). La richesse de leurs témoignages, couplée à l’absence de littérature sur les immigrant·e·s français·es racisé·e·s, nous incite à partager les thématiques communes de leurs récits de vie et de leurs carrières migratoires, de la France au Québec.

Bien entendu, les expériences de racisme et de discrimination sont hétérogènes à l’intérieur et entre les communautés culturelles. Il serait ainsi maladroit de généraliser à outrance les données collectées sur un petit échantillon, risquant par le fait même d’essentialiser les personnes interrogées et leurs trajectoires. Cela dit, quelques catégories thématiques ont été particulièrement récurrentes et ont orienté les logiques décisionnelles des personnes françaises racisées ayant participé à l’enquête. En ce sens, celles-ci se doivent d’être présentées, sous réserve de faire preuve de prudence dans l’interprétation des résultats. Nous verrons donc de quelle manière l’arrivée au Québec, pour ces répondant·e·s, est synonyme de questionnements sur l’identité française, d’un nouveau contexte théorique pour penser les enjeux ethno-raciaux et d’expériences concrètes ambivalentes. Il sera enfin question de la possibilité de trajectoires d’établissement spécifiques.

### *6.2.1 Enjeux identitaires : être finalement « Français·e » ... loin de la France ?*

Qu’en est-il des liens entre les enjeux identitaires et les trajectoires migratoires au Québec des jeunes Français·es appartenant à une minorité visible ? Pour quatre des cinq répondant·e·s



susmentionnés, l'arrivée au Québec et la stabilisation de leur migration ont été l'occasion d'une redécouverte de leur identité française, notamment à l'occasion de la reconnaissance sociale de leurs différences culturelles lors d'interactions avec des Québécois·es. Il s'agit également d'une relecture d'événements vécus en amont de la migration, alors que les participant·e·s relatent avoir souvent été ramenés à leur altérité (en tant qu'*étrangers*), non reconnus comme membres légitimes de la société française ou directement discriminés. Le fait d'être reconnu comme « Français·e » au Québec est ainsi vécu comme « confortant » ou « rassurant » par Armelle et Dalila :

Armelle : Honnêtement, je me sens plus française ici qu'en France, déjà. Je me suis toujours sentie française, mais c'est juste qu'au regard des autres, des gens l'acceptaient pas forcément. Le fait que je dise, par exemple, en France, qu'on me demande : « t'es de quelle origine ? », je veux répondre « bah, je suis française ». Parce qu'honnêtement, je suis d'origine [pays d'Afrique subsaharienne], mais honnêtement, mes origines, j'y connais pas grand-chose, [...] culturellement, je n'ai quasiment rien. C'est sûr que je m'identifie comme plus française, mais c'est sûr que... *Quand on te pose mille fois la question en France, à un moment, t'es tannée.* Et ici au Québec, on l'accepte plus. Ici, quand je vais dire que je suis Française, des gens ne vont pas tant me poser de question. Bon, c'est sûr qu'il y en a qui vont me demander si je suis d'origine haïtienne, mais la plupart du temps, *à partir du moment où je dis que je suis Française, les gens l'acceptent et ne posent pas plus de questions que ça. Ça, c'est confortant aussi, là.*

Dalila : Quand je suis arrivée ici, dans les premiers cafés, etc., on m'a fait remarquer que j'étais française. On m'a posé la question : « Ah, mais t'es Française, tu viens d'où en France ? » et... C'est drôle, parce que je n'ai jamais eu un grand sentiment de patriotisme ou d'appartenance à la France, mais ça m'a fait plaisir. Qu'on me demande jamais d'où je viens, en sous-entendant « tes parents sont arabes ». C'est ce qui se passe tout le temps en France et ça, ça m'a fait vraiment du bien. J pense que ça a beaucoup joué dans ma construction, dans mes perceptions et que ça a beaucoup participé au fait que je me sente en sécurité ici, parce que... *Le fait qu'on me renvoyait d'abord au fait que j'étais Française, ça me rassurait. J'étais plus simplement « la Maghrébine », quoi.* Et ça, c'était super important pour moi, je pense.

Ces extraits montrent l'effet particulièrement validant de la possibilité de se représenter socialement comme Française en contexte de migration au Québec. Alors que la découverte du statut ou de l'identité de migrant a pu être source de frustrations, de stress ou de difficultés pour la plupart des jeunes Français·es interrogés (voir section 4.3), la possibilité de s'identifier et de correspondre à sa culture d'origine peut constituer, pour certaines personnes racisées, une valeur ajoutée aux complexes processus d'intégration identitaire et culturelle en contexte de migration (de la Sablonnière, Debrose et Benoit, 2010). À cet égard, la relation particulière existant entre les groupes culturels français et québécois, dont nous avons exploré la dynamique de proximité-distance culturelle, est interprétée différemment par certaines personnes racisées. L'utilisation de

l'expression « maudit Français », notamment, peut être l'occasion de se réapproprier la remarque et de valoriser son identité française, non sans une certaine ambivalence :

Léa : En arrivant au Québec, tu vois, quand je me suis pris une réflexion de « Maudite Française! » ou des trucs comme ça... En fait, je me sentais fière parce que pour une fois, on me validait le fait que j'étais Française ! On a arrêté de me dire « retourne dans ton pays ». Maintenant que je ne suis plus en France, on me dit que je suis française, donc c'est cool ! (rires)

Thomas : Les insultes racistes que je peux me prendre ici [au Québec], oui, ça peut être sur ma couleur de peau, mais c'est surtout sur ma francité. Et ça, limite, c'est un compliment pour moi, parce que moi, en France, les insultes, c'est « t'es pas Français, retourne dans ton pays ». Mais ici, c'est « sale Français », et limite, pour moi, c'est un *micro-step*, c'est « ah, *yes*, enfin, je suis Français pour quelqu'un ! ».

Cette récupération d'expressions ou d'injures spécifiquement destinées « aux Français·es » pourrait ainsi avoir des répercussions positives quant à la valeur émotive liée à la reconnaissance de l'appartenance et de l'identification à l'identité culturelle française pour les personnes racisées interrogées. Toutefois, le contexte de cette réappropriation demeure problématique, dans la mesure où celui-ci s'inscrit dans un processus de différenciation et d'altérisation des jeunes d'origine française par des Québécois·es francophones, lequel a déjà été évoqué en tant que malaise relationnel pouvant être mal vécu et nuire à la durée projetée du séjour au Québec (Dupuis, 2012). Enfin, il est à noter que les réflexions identitaires rapportées ici ne sont pas univoques et ne représentent pas le vécu de tous les jeunes interrogés. Vincent, notamment, a indiqué avoir été davantage questionné quant à ses origines en vivant en région au Québec qu'à Paris – bien que ces situations aient peut-être à voir avec le passage d'une métropole pluriculturelle à une communauté rurale. Il demeure, en somme, que l'expérience québécoise des jeunes Français·es faisant partie d'une minorité visible est distincte de celle du reste de l'échantillon, alors que leur rapport à l'identité française est traversé par des expériences antérieures d'assignation à différence ou de discrimination. Néanmoins, force est de constater, comme nous le verrons dans la section suivante, l'hétérogénéité des vécus des personnes racisées, en amont comme en aval de la migration.

### *6.2.2 Diversité, inclusion, distinction : des expériences ambivalentes au Québec*

Le Canada est généralement considéré comme une terre d'immigration, ouverte à la diversité et au pluralisme culturel. De manière schématique, on oppose généralement le modèle canadien (ou anglo-saxon) du multiculturalisme, lequel ferait la promotion du respect de la diversité culturelle et des particularismes identitaires, au modèle républicain français, basé sur certains

principes et valeurs d'égalité de droit inscrits dans l'adhésion à une communauté politique nationale (Frame, 2018). Le modèle québécois, pour sa part, formerait une alternative intermédiaire entre ces deux dispositifs de gestion de l'intégration, prônant simultanément la reconnaissance de la diversité culturelle, la lutte contre les discriminations et la reconnaissance d'une culture commune forte (Salée, 2010). En l'occurrence, plusieurs personnes interrogées partagent ces représentations sur le Canada et lient leur vécu au Québec à de nombreux apprentissages théoriques sur les identités politiques et culturelles. Il s'agirait en effet d'un contexte théorique, politique et historique perçu comme propice aux analyses en termes de rapports sociaux de racisation, ce qui ne serait pas le cas en France, comme l'explique Thomas :

Thomas : En fait, en France, la race a été niée très vite. On est sur une analyse de classes, et où quand tu parles de race, c'est que t'es raciste. Et même moi, je le disais en arrivant ici au Québec, là. On nous a *brainwashé* très fort là-dessus. « Mais non, y a pas de races, on est tous les mêmes », non, non, non. Il y a une analyse de race [en France] qui est basée, en fait, sur une racialisation des personnes, mais ça, c'est pas dit, c'est pas nommé et c'est pas encore... Enfin, ça commence avec certains partis progressistes, dans le genre du *black feminism* et de choses comme ça, mais ça arrive pas à pas. En revanche, au Québec, c'est l'inverse. [...] L'analyse est beaucoup plus « raciale » que classes sociales.

[...] Donc moi, je me suis retrouvé dans une nouvelle société avec ma couleur sans maîtriser les codes, donc là m'est revenu dans la face ma couleur et mon statut migratoire. À la fois, je n'avais pas les codes pour m'invisibiliser, et j'avais cette langue qui était impossible pour moi [accent québécois]. Et donc finalement, j'ai redécouvert ce que c'était, une *analyse intersectionnelle de par mon histoire*. Parce que moi, je m'étais nié ma [couleur de peau], mais là, elle réapparaissait, parce que finalement, mon château de cartes ou mon espèce de construction de caméléon, elle s'effondrait parce que je n'avais plus la maîtrise des codes, et donc je devais les réapprendre.

Thomas montre de quelle manière son expérience du Québec est liée à des prises de conscience « intersectionnelles » de son vécu, avant et pendant la migration. Cette association entre la France et la possible négation des enjeux ethno-raciaux est également relevée par Armelle :

Armelle : Je me sens plus à l'aise ici. Ici, j'ai eu le temps de me questionner aussi sur, comment dire... Sur justement, les problématiques du racisme et tout ça. C'est-à-dire qu'en France, il y a beaucoup de racisme, mais c'est juste que c'est renié, c'est... Comment dire ? On fait comme si y en avait pas. On est dans le déni, enfin, ils sont dans le déni. Puis, si t'en parles, on va te dire « mais non ! » ou « toujours à te victimiser ! ». En fait, en France, on minimise ce que les minorités peuvent vivre, que ce soient Noirs, Arabes, homosexuels, toutes les minorités, on minimise ce qu'ils vivent. *Et en fait, je trouve qu'ici, j'ai pu vraiment me questionner sur, oui, il y a du racisme*, et sur ma place en tant que femme, en tant que femme noire, quelque chose que je n'aurais pas eu, *que je n'aurais pas pu faire en France parce que j'étais asphyxiée*, c'est-à-dire qu'on ne veut pas que... Tout le monde est pareil, tout le monde... Enfin, « il n'y a pas de racisme. On est tous pareils, il n'y a pas de couleur », alors qu'ici, c'est correct d'être Noir, c'est correct

d'être une femme et de l'assumer et d'en être fière. En fait, ce n'est pas un problème, et ça, c'est vrai que ça, vous êtes beaucoup en avance. Ici, le Canada est quand même beaucoup en avance sur l'inclusion et sur la diversité.

Plusieurs éléments sont à retenir de ces extraits : d'une part, les expériences racistes vécues en France seraient minimisées au sein d'une dynamique d'invisibilisation des différences ethnoculturelles. À ce titre, cette pratique peut être liée à la Constitution française, laquelle « exclut toute distinction entre citoyens selon (entre autres) la race » (Calvès, 2002), malgré l'existence et la reproduction de discriminations racistes en France (Brahim, 2020). En ce sens, le fait de « nommer » et même de « revendiquer » une appartenance à un groupe socialement discriminé (Ringelheim, 2018) serait plus accepté au Canada. Cette distinction entre les contextes théoriques français et nord-américains est particulièrement présente dans le discours de Dalila, laquelle considère comme « un choc » le fait de revenir en France et « d'avoir des discussions qui tournent en rond sur le féminisme et l'antiracisme ». À cet égard, ce rejet *ex post* de certains éléments de la société française s'apparente à celui identifié quant au sexisme vécu par les femmes interrogées. Si le discours des répondant·e·s à cette enquête ne peut constituer une comparaison empirique et généralisée des structures, représentations et discriminations racistes existant en France et au Québec/Canada, il demeure que leur appréciation concrète de ces enjeux sociétaux oriente leurs décisions en contexte migratoire et leurs logiques d'établissement dans une société nouvelle.

Toutefois, les enjeux de diversité culturelle demeurent des expériences ambivalentes pour les personnes racisées interrogées, alors que les prises de conscience rétrospectives se conjuguent parfois à de nouvelles expériences de différenciation et de discriminations racistes au Québec. Celles-ci sont identifiées comme rares, mais significatives. Armelle, par exemple, indique avoir remarqué qu'en identifiant davantage les enjeux de racisme, il y aurait « moins de mixité sociale », notamment en ce qui a trait aux relations sociales. Elle avoue par ailleurs avoir subi des remarques racistes et des stéréotypes préjudiciables sur les applications de rencontre, où « la femme noire est un peu en bas du panier ». Vincent, lui, a partagé avoir été victime de profilage racial par des agents de police le questionnant sur sa présence dans son quartier, majoritairement composé de Québécois·es blanc·he·s, alors qu'il s'y promenait la nuit. Thomas, lui, relève avoir « redécouvert sa couleur », ne pouvant plus « la faire disparaître [...] par ma culture et ma connaissance de codes des classes socioprofessionnelles favorisées ». Enfin, de nombreux participant·e·s (racisés ou non) ont abordé la question des relations avec les communautés autochtones du Canada et l'histoire de

l'esclavage comme autant d'enjeux majeurs relatifs au Canada et dont les luttes demeurent inachevées. Deux personnes ont même indiqué ressentir ces enjeux comme un frein à leur pleine intégration au Québec et/ou au Canada : comme le mentionne par ailleurs Clara, le Canada n'est « clairement pas un Eldorado » pour toutes les communautés vivant au pays. Au final, ces quelques éléments relevés par les participant·e·s montrent toute l'ambiguïté pouvant structurer l'expérience des personnes racisées françaises immigrant au Québec, alors qu'une plus grande reconnaissance de la diversité culturelle ferait la paire, dans certains cas, avec davantage de distinctions en fonction des différences (réelles ou perçues) liées aux origines ethnoculturelles.

### 6.2.3 Hésitations migratoires : la mobilité selon les conditions d'existence ?

Les cinq personnes racisées interrogées ont toutes, dans une plus ou moins grande mesure, eu à composer avec des enjeux différents et additionnels relativement à leurs compatriotes non-racisés. Ces expériences témoignent du caractère hétérogène de la catégorie « jeunes Français·es », notamment sur la base des origines ethnoculturelles. Or, dans ce chapitre, nous avons vu comment l'appartenance à certaines catégories sociales peut orienter différemment les carrières migratoires et les logiques d'établissement des jeunes Français·es au Québec. En ce sens, deux participantes, Armelle et Dalila, peuvent être partiellement associées à l'hypothèse d'une logique d'établissement de la « **mobilité selon les conditions d'existence** ». Ce type-idéal se caractérise par une forte intégration relationnelle et culturelle, notamment en termes de groupes amicaux et d'adhésion aux valeurs réelles ou perçues de la société d'accueil, couplée à une intégration structurelle plus faible, plus particulièrement concernant la gouvernance, les politiques publiques et les dispositifs institutionnels. Alors que le contexte politique français a pu agir comme repoussoir menant à la décision d'entrer en mobilité, cette logique peut également être constatée pendant la migration :

Dalila : Après, j'avoue que ce qui est drôle, c'est que tout ce que je n'aime pas au Québec et dans la politique québécoise, *c'est toutes les politiques qu'ils vont aller chercher en France. Donc, la laïcité, la loi 21, etc.* Ils vont regarder ce qui se passe en France et pis ils essaient de la calquer ici. Et... Mais y a quand même ce truc de... Ouais, c'est ça. J'ai l'impression que c'est quand même établi qu'ici, t'as le droit de pratiquer ta religion, t'as le droit d'être différent et qu'en fait, la différence n'est même pas vue comme une différence, que c'est pas très grave...

Armelle : Et puis, honnêtement, je pense que je dirais : heureusement que Legault [premier ministre du Québec], *il représente juste le Québec et pas le Canada, et que derrière, il y a aussi Trudeau* [premier ministre du Canada], qui a déjà une vision un peu plus ouverte, du moins dans le discours. C'est ça qui joue, et c'est que je pense que

Legault, bon... Moi, je ne connais pas trop la politique québécoise, mais *j'ai bien compris que la politique de Legault, ça s'identifie plus vers la droite*. Mais honnêtement, malgré ça, les gens ont l'air quand même plus ouverts à dénoncer le racisme et à l'identifier.

Ces extraits contiennent deux principales récurrences : d'abord, les politiques du gouvernement québécois sont critiquées en tant que celles-ci calqueraient certains éléments du modèle républicain français, perçu comme davantage fermé à la diversité culturelle, aux particularismes identitaires et à la lutte contre les discriminations. De plus, le reste du Canada, représenté par le premier ministre libéral Justin Trudeau, est alors associé à une gouvernance plus ouverte et respectueuse des différentes minorités sociales. En ce sens, la carrière migratoire de ces participantes apparaît en partie sous-tendue par les contextes politico-institutionnels, lequel peuvent être amenés à évoluer, et dépassent la dichotomie France-Québec structurant la plupart des questionnements du reste de l'échantillon. À cet égard, Dalila est très claire :

Dalila : Ouais, c'est ça. *Je veux vivre dans une société où on va me laisser vivre. Complètement. Et puis, je me dis même que si jamais le Québec, ça tourne comme en France, ben j'irais ailleurs au Canada. J'irais dans le Canada anglophone, ça m'a l'air... Peut-être que ce sera mieux... Peut-être qu'il y aura moins de dérives au Québec, aussi. Et ouais, non, c'est ça. Plus on me donne de libertés, ou en tout cas, l'impression que j'ai des libertés, mieux c'est. Et c'est vraiment dans une société comme ça que j'aspire à vivre. Et c'est ça. Le Québec, pour l'instant, est toujours mieux que la France donc je ne retournerais pas en France.*

Une mobilité/migration subséquente dans le Canada anglophone serait en effet envisagée selon l'état perçu des politiques d'intégration et de gestion de la diversité culturelle en place. Dans une certaine mesure, cette participante montre de quelle manière les migrations peuvent être conditionnées ou maintenues au-delà de facteurs plus classiques comme l'insertion socioprofessionnelle ou l'appartenance culturelle à une société d'accueil. De plus, comme nous l'avons vu pour les femmes françaises établies au Québec, une même inégalité subsiste (ou se cumule) en ce qui concerne les *conditions de possibilité des migrations de retour*. Par exemple, étant questionnée sur la prolongation de son séjour, Armelle avait déjà indiqué que l'idée de revenir en France l'angoissait. Amenée à prolonger ses réflexions, elle explique les liens entre cette décision et la condition des minorités ethnoculturelles en France, étant elle-même Noire :

Armelle : Honnêtement, *c'était l'insécurité. Et puis voilà, tu vois la couleur que je porte. Comment dire ? Paris, c'est quand même cosmopolite, mais au niveau de la recherche d'emploi et de logement, on sait que c'est très compliqué pour les minorités. J'avais vraiment pas envie de me battre pour ça. J'avais vraiment pas envie d'en faire plus ou vraiment, de devoir prouver quoi que ce soit, pour pouvoir trouver de la job, alors qu'à*

Montréal, ça se faisait assez facilement, sans problème. C'est ça qui m'angoissait. *C'est, comme, ça m'angoissait de revenir et de revivre les incivilités.* Le fait de devoir faire attention à comment on s'habille, comment... Ouais, non, j'en avais pas envie.

Pour Armelle, un retour en France peut être associé à une certaine détérioration de sa condition, notamment en ce qui concerne les discriminations ordinaires, à l'emploi ou au logement. Cette participante avait toutefois mentionné l'éloignement de sa famille comme un facteur pesant fort dans ses logiques d'établissement. Un retour en France pourrait donc toujours être envisagé, dans une décision ambivalente entre une société natale impliquant des liens familiaux et une société d'accueil considérée comme plus respectueuse de la diversité socioculturelle. Au final, ces paramètres de la carrière migratoire spécifique des jeunes Français·es racisés montrent de quelle manière les décisions sous-tendant l'établissement (ou non) au Québec demeurent complexes et impliquent davantage de paramètres que le reste de l'échantillon. Du reste, les éléments développés dans cette section sont à interpréter avec prudence : ces trajectoires ne représentent que très peu des données collectées et appellent, tout comme le reste de typologie proposée, à des enquêtes subséquentes permettant de tester ces quelques hypothèses.

\*\*\*

En guise de conclusion, nous souhaitons souligner l'intérêt de l'utilisation des récits de vie pour l'étude des faits migratoires contemporains (Collet et Veith, 2013) et d'une approche inductive permettant l'émergence de catégories thématiques ayant jusqu'ici échappé aux enquêtes antérieures ou aux statistiques sur la population étudiée. En l'occurrence, la prise en compte intégrée des différentes dimensions et temporalités des carrières migratoires des jeunes Français·es au Québec a permis d'explicitier le caractère pluriel, hétérogène et, parfois, clivé de cette population. L'appartenance à une catégorie sociale pouvant subir des discriminations directes ou systémiques basées sur le genre et la racisation montre des logiques migratoires et d'établissement spécifiques échappant aux conceptions antérieures entourant ce groupe, généralement décrit dans les recherches comme privilégié sur les plans économiques et institutionnels, en amont comme en aval de la migration. Dans les deux cas décrits dans ce chapitre, la carrière migratoire entraîne nécessairement une réinterprétation d'expériences vécues en France de sexisme ou de racisme, notamment à l'aune d'un nouveau contexte théorique et politique. L'ensemble des femmes interrogées ont indiqué ressentir une amélioration de leurs conditions de vie, plus particulièrement en termes de sécurité, de harcèlement public et de conditions d'emploi, et ont souligné l'importance

de ces réalisations dans leurs logiques d'établissement au Québec. Pour ce qui est des personnes appartenant à une minorité visible, le très faible échantillon ainsi que des expériences variées de discriminations racistes en France comme au Québec appellent à des recherches spécifiques sur les trajectoires migratoires de personnes racisées entre États du Nord. Les participant·e·s interrogés avaient toutefois en commun des réflexions identitaires sur leur appartenance nationale et une évolution de leurs réflexions sur les enjeux de racisme et de discriminations liées à l'origine ethnoculturelle. Certains cas permettent de formuler l'hypothèse de trajectoires migratoires spécifiques, alors que la mobilité et l'immigration seraient davantage conditionnées par les conditions d'existence et le cadre politico-institutionnel. Au final, ces données appuient une nouvelle fois la thèse selon laquelle l'entrée en mobilité des jeunes Français·es au Québec n'est pas sous-tendue par les mêmes raisons que la prolongation de leur séjour, ni par les mêmes logiques de l'établissement durable. Après avoir quitté la France pour l'attrait expérientiel de la mobilité internationale, les femmes et, dans une moindre mesure, les personnes racisées françaises interrogées ont effectivement prolongé leur séjour au Québec dans une perspective d'établissement en basant en partie leur réflexion sur leurs vécus subjectifs de rapports sociaux inégalitaires et sur une réinterprétation de leurs expériences en amont de la migration.



## DISCUSSION ET CONCLUSION

« Partir, c'est mourir un peu ».

ALFRED SCHÜTZ, *L'homme qui revient au pays*, 1945.

La réflexion de ce mémoire a été entamée en se questionnant sur *ce que vont chercher* les Français et les Françaises au Québec. À l'issue de l'analyse des multiples dimensions impliquées dans le passage progressif d'une mobilité temporaire à un établissement durable ou définitif au Québec, nous avons dressé un portrait compréhensif des temporalités de leurs migrations, de la décision de *quitter* la France à celle de *rester* au Québec. Il a été montré qu'il existe, pour les jeunes Français·es au Québec, différentes logiques d'établissement définitif (ou non), lesquelles varient principalement selon le degré d'intégration relationnelle et d'appartenance culturelle. Nous avons également vu que les « Français·es au Québec » forment une communauté plurielle, traversée d'intérêts, d'expériences et de catégories sociales extrêmement variés. La réponse courte à la question posée en introduction pourrait donc s'apparenter à ceci : les jeunes Français·es maintenant établis définitivement au Québec viennent d'abord y *chercher* une expérience à l'international, et y *trouvent* des emplois et une qualité de vie, certes, mais surtout, des relations affectives significatives, un sentiment d'appartenance à une collectivité et l'occasion, tant d'un point de vue individuel que social, d'une relecture d'événements passés en amont de l'immigration. Si partir, comme Schütz l'exprime bien, « c'est mourir un peu » (1945, p. 35), le passage d'une mobilité temporaire à un établissement permanent au Québec signifie certainement, pour les personnes interrogées, un seuil ou une frontière marquant une nouvelle étape importante de leur vie adulte.

### DISCUSSION : DE LA PARENTHÈSE BIOGRAPHIQUE À L'ÉTABLISSEMENT PERMANENT

La mobilité au Québec des jeunes Français·es peut effectivement être appréhendée, *au départ*, comme une « parenthèse biographique » (Papinot *et al.*, 2012). En analysant les récits de ces jeunes arrivés avec un projet et un permis de séjour temporaire dans le chapitre « Partir », nous avons constaté que le désir de mobilité et d'expériences internationales précède le choix du Québec et ne s'accompagne généralement pas, à la base, d'un projet de migration durable. En ce sens, les attraits potentiels du Québec, que ceux-ci soient réels ou imaginés, paraissent moins déterminants dans la

décision d'y séjourner que l'expriment les articles ou les recherches sur le sujet : le « langage mythique » ou « la syntaxe du merveilleux et du superlatif » sur le Québec (Linquette, 2008) n'ont en effet pas été retrouvés dans les discours des participant·e·s à notre enquête. Ces données ont donc infirmé une de nos hypothèses initiales, à savoir que la compréhension de l'immigration durable des jeunes Français·es au Québec s'ancrera dans la dialectique entre les attentes initiales et l'épreuve empirique de la migration. De plus, si le fait de quitter temporairement la France peut s'inscrire dans la mise à distance de certains aspects individuels, familiaux, socioculturels et politiques, les jeunes interrogés ont surtout en commun différentes prédispositions socioéconomiques et culturelles, comprises comme un capital de mobilité valorisant l'internationalisation de la scolarité et du travail. Ces résultats sont en concordance avec les analyses d'Inès Sanchez (2020) sur les étudiant·e·s français·es à Montréal, sans toutefois que les personnes interrogées constituent nécessairement une « élite en mobilité ». Le choix du Québec, au final, est présenté *a posteriori* dans les récits comme un choix relativement aléatoire, mais pouvant être expliqué à l'intersection de l'attractivité de la mobilité *en soi*, d'une mise à distance de la France et de l'opportunité pratique de découvrir l'Amérique du Nord en français.

La parenthèse biographique paraît toutefois s'élargir assez rapidement, alors que l'arrivée au Québec est devenue progressivement la première étape d'une entrée en carrière migratoire, dont les événements, des premiers jours à la prolongation effective du séjour, ont été décrits dans le chapitre « Rester ». Les récits collectés témoignent d'une certaine instantanéité de l'appréciation du Québec, à l'occasion de la rencontre, notamment, de son environnement social et de la grandeur de son territoire. La volonté de prolonger le séjour apparaît chez certains de manière diffuse, mais se manifeste généralement à l'occasion de deux principaux types de bifurcations. D'une part, la croissance personnelle et les premiers emplois, considérés subjectivement comme des réussites, ont une incidence majeure sur la stabilisation de la migration. Les jeunes Français·es interrogés associent en effet un sentiment de bien-être, de développement et même d'émancipation d'expériences passées à ces événements en sol québécois. Par contre, c'est plutôt à travers les premières difficultés majeures, notamment sur les plans relationnels et juridiques, que se fonde, à notre sens, la compréhension de leur entrée en carrière migratoire et leur devenir-migrant. En effet, les données montrent que les épreuves vécues par les jeunes Français·es au Québec, par exemple lors de la formation de liens amicaux avec les Québécois·es francophones et dans les tentatives de prolongation des permis de séjour, ont une fonction révélatrice des projets migratoires futurs et, en

l'occurrence, de l'ancrage au Québec. L'adaptation et le dépassement de ces difficultés, en mobilisant efforts, ressources et capitaux, constituent un dénominateur commun des éventuelles trajectoires d'établissement des jeunes Français·es, alors que la volonté de rester au Québec se dédouble généralement du fait de ne pas souhaiter, du moins pour le moment, retourner en France. Notons, enfin, que l'idée d'une ambiguïté relationnelle franco-québécoise, marquée par une dialectique de proximité-distance culturelle (Fortin, 2002 ; Dupuis, 2012 ; Papinot *et al.*, 2012 ; Blais, 2017 ; Klein, 2019), ne se retrouve qu'en partie dans les résultats. En effet, la rencontre de l'accent québécois et l'expérience d'un nouveau modèle culturel constituent certes des chocs pour les jeunes Français·es au Québec, mais les traces d'une méfiance ou d'un sentiment anti-français font figure d'exception dans les récits collectés. Au final, si on se rapporte aux types-idéaux développés par Dupuis (2012), les jeunes Français·es de notre échantillon ont bien plus à voir avec le groupe *jeunes et nouveaux*, groupe d'individus de moins de 35 ans en transition vers le type *ouverts et sociables*, lequel caractérise les Français·es venus au Québec pour des raisons culturelles et ayant une appréciation positive de la qualité de vie.

À cet égard, le chapitre « Appartenir » a permis de distinguer différentes logiques d'établissement de jeunes Français·es au Québec et, surtout, ce qui les sous-tend. Pour organiser la pluralité des histoires de migration, l'étude des dimensions de l'intégration sociale des jeunes Français·es au Québec a permis d'explicitier plusieurs dénominateurs communs de leurs trajectoires. Nous avons montré que les éléments relatifs à l'intégration relationnelle, comme les liens personnels ou la conjugalité, et à l'intégration identitaire et culturelle, comme l'adhésion aux valeurs et normes de la société d'accueil ou le sentiment d'appartenance à une culture ou une collectivité, constituent les principales logiques évoquées pour comprendre le passage d'une mobilité temporaire à *l'établissement permanent*. La majorité des jeunes Français·es interrogés peuvent être associés à cette carrière migratoire, caractérisée par une intégration forte sur tous les paramètres évoqués. Si cette enquête n'avait pas pour but d'analyser les relations affectives en tant que telles, la dimension relationnelle de l'intégration permet néanmoins de mettre en relief les principaux déterminants de l'établissement permanent. À ce sujet, l'enquête de Sanchez (2020) présentait les jeunes étudiants français·es étudiant à Montréal comme une communauté isolée et davantage liée à une perspective de reproduction des élites en mobilité. Notre enquête se distingue de celle-ci de par la nature de son échantillon et de ses résultats, alors que les espaces de sociabilité des jeunes Français·es établis au Québec sont hétérogènes et comprennent des relations

significatives avec des Québécois·es, dont une proportion notable de couples mixtes franco-québécois. Nos résultats n'invalident pas la réalité des difficultés relationnelles déjà discutées (Fortin, 2002 ; Linquette, 2008 ; Dupuis 2012 ; Papinot *et al.*, 2009, 2012 ; Blais, 2017 ; Goulet, 2019 ; Klein, 2019), mais ceux-ci montrent qu'il est possible de dépasser les entraves initiales et de transformer ces obstacles en piliers de l'intégration et de l'immigration. Il ne s'agit plus d'une parenthèse biographique, mais bien d'une nouvelle section de leur récit de vie.

Pour ce qui est des aspects structurels de l'intégration (insertion professionnelle, statut juridique), ceux-ci sont certes des enjeux pratiques et des marqueurs symboliques très importants, notamment en ce qui concerne la possibilité d'entrer à sa guise au Canada ou de changer d'emploi, mais ne suffisent pas en eux-mêmes à justifier un établissement permanent. En ce sens, l'analyse indique l'existence d'un type alliant une forte intégration structurelle avec une intégration culturelle et relationnelle relativement faible : les *allers-retours*, ou la possibilité d'établir un projet de vie en alternance entre la France et le Québec. Notre enquête permet ainsi de nuancer la potentielle révocabilité de la migration des jeunes Français·es au Québec. Contrairement à plusieurs recherches évoquant les difficultés relationnelles et professionnelles des Français·es au Québec comme autant de raisons pouvant justifier un retour définitif en France (Linquette, 2008 ; Blais, 2017 ; Bédard et Massana, 2018), nos données montrent qu'il existe cette trajectoire alternative dans laquelle la résidence permanente est certes une « sécurité pour mieux partir » (Goulet, 2019, p. 7), mais également revenir. Cette configuration n'est pas sans rappeler le troisième type-idéal de Français·es au Québec développé par Dupuis (2012), soit le groupe *habitué et désenchanté*, plus associé à l'activité professionnelle et aux difficultés relationnelles.

Enfin, il a été montré, dans le chapitre « Hétérogénéité et clivages internes », que la communauté française au Québec, au-delà des clichés, n'est pas univoque : celle-ci est plurielle, traversée de rapports sociaux parfois inégalitaires et de logiques migratoires différenciées selon l'appartenance à une ou plusieurs catégories sociales pouvant subir des discriminations ordinaires ou systémiques. Les femmes et, dans une moindre mesure, les personnes racisées françaises ont effectivement prolongé leur séjour au Québec dans une perspective d'établissement en basant en partie leurs réflexions sur leurs vécus subjectifs de sexisme et/ou de racisme, ainsi qu'en réinterprétant certaines de leurs expériences en amont de la migration. De manière générale, si les personnes interrogées associent subjectivement leur migration à une amélioration de leur condition

sociale, des inégalités demeurent quant à la possibilité d'effectuer une migration de retour en France. Ces résultats permettent d'inférer l'hypothèse d'un troisième type de logique d'établissement, la *mobilité selon les conditions d'existence*, laquelle serait davantage liée aux cadres politico-institutionnels et à l'état des rapports sociaux de pouvoir dans les sociétés de départ et d'accueil. Ceci étant, le très faible échantillon et la pluralité des trajectoires et des paramètres impliqués demandent toutefois de nouvelles enquêtes spécifiquement dédiées à cette thématique. Du reste, ces données nous ont permis, sur le plan empirique, de mieux comprendre les enjeux spécifiques d'une partie de notre échantillon, mais appellent, sur le plan théorique et méthodologique, à une diversification accrue des perspectives analytiques lors de l'étude des faits migratoires, notamment entre États du Nord.

### **LIMITES ET PERSPECTIVES FUTURES**

Les analyses qualitatives par théorisation ancrée ont, sans surprise, les défauts de leurs qualités. Là où nous avons gagné en profondeur et en sensibilité en induisant des profils d'établissement spécifiques, nous perdons en généralité et en représentativité de l'ensemble de la population étudiée. De nombreuses temporalités et typologies ont été avancées dans ce mémoire, certes en nous basant sur la littérature et les conceptualisations existantes sur le sujet, mais le plus souvent de manière originale. Les données doivent donc être interprétées et mobilisées avec prudence. Par exemple, les récits collectés ne permettent pas de porter un jugement positif ou négatif sur les sociétés québécoise et française, mais plutôt d'expliquer l'action sociale des individus en contexte migratoire. Même chose pour les questions de racisme ou de sexisme : cette enquête ne permet pas d'évaluer les mécanismes produisant et reproduisant les inégalités sociales et les discriminations, mais plutôt de comprendre ce qui constitue les logiques décisionnelles inhérentes aux carrières migratoires de toutes les personnes interrogées. Au final, l'analyse des entretiens a montré l'existence de types de logiques d'établissement et de grandes temporalités de carrières migratoires, mais appelle à la constitution d'études hypothético-déductives à portée populationnelle, comme des enquêtes statistiques descriptives, corrélatives et/ou longitudinales, pouvant confirmer (ou non) ces considérations sur la communauté française au Québec. Se pourrait-il, par exemple, que les trajectoires soient différenciées selon les régions d'établissement ? Qu'en est-il de l'attractivité spécifique de la ville de Montréal et des régions du Québec ?

Une autre limite, déjà évoquée, est liée aux critères d'échantillonnage et renvoie à l'absence presque totale de témoignages de *retours en France*. Nous pensons notamment à des personnes ayant, par exemple, prolongé leur séjour au-delà de la mobilité initiale avant de finalement repartir, ou encore de jeunes Français·es arrivés au Québec avec un projet initial d'établissement durable. Nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle une intégration sociale faible, dans ses différentes dimensions, peut être associée à une migration de retour en France. Toutefois, une perspective comparée aurait apporté une grande richesse à l'analyse des logiques et des causalités de l'établissement permanent au Québec. À cet égard, plusieurs questions demeurent en suspens. Quelles logiques motivent les retours en France ? Était-ce par dépit et par désenchantement de la vie au Québec ? Si oui, existe-t-il des dimensions communément mobilisées pour justifier ce retour, notamment autour des régimes culturels, du marché de l'emploi ou encore des enjeux juridiques ? Ou alors, s'agit-il des motivations expérientielles similaires à celles ayant motivé initialement le départ vers l'Amérique du Nord ? Le projet de retour en France était-il enthousiaste, ou est-il vécu comme un pis-aller ? Enfin, quelles furent les épreuves sociales du retour en France suite à une tranche de vie québécoise ? À ce sujet, Alfred Schütz écrivait en 1945 que la personne « qui rentre au pays a goûté le fruit magique de l'étrangeté, qu'il soit doux ou amer ». Il ajoute : « même au cœur de son désir de retourner chez lui demeure toujours le souhait de transplanter dans le vieux modèle culturel quelque chose de ces nouveaux buts, de ces moyens de les réaliser qu'il a découverts récemment, des aptitudes et des expériences acquises à l'étranger » (Schütz, 2010 [1945], p.65). Il préfigure, en ce sens, toute la difficulté de la réadaptation à une société devenue elle aussi étrangère : « ce n'est pas seulement le pays natal qui se dévoile sous un jour inhabituel à l'homme qui revient chez lui ; c'est cet homme lui-même qui apparaît étrange à ceux qui l'attendent, et le brouillard qui l'entoure lui donne cette allure inconnue » (ibid., p. 71). Tous ces questionnements présentent de nombreuses possibilités d'enquêtes subséquentes.

Pour terminer cette enquête, alors que la communauté française au Québec a longtemps été considérée comme ne posant socialement pas « problème » (Le Her, 2013), une certaine effervescence peut être constatée en ce qui concerne leur présence dans l'actualité médiatique et politique, notamment autour des enjeux de résidence permanente, ainsi que les recherches récentes à leur sujet (Klein, 2019 ; Sanchez, 2020). Sur ce dernier point, plusieurs personnes ayant participé à notre enquête ont insisté sur le caractère presque émancipateur du fait de participer à cette étude, laquelle, par sa simple existence, valide en quelque sorte l'importance des enjeux vécus, des plus

grandes réussites aux épreuves les plus difficiles. À cet égard, sur un plan plus politique, nous insistons sur le caractère déraisonnable des délais de traitement des demandes de visas et de résidence permanente que les Français·es au Québec, comme les autres communautés migrantes, vivent depuis quelques années lors de leurs tentatives d'immigration. Bien que ce mémoire ait une portée descriptive et compréhensive des trajectoires d'établissement, il est possible d'émettre l'hypothèse que ces enjeux juridiques sont associés à une certaine proportion de migrations de retour de jeunes Français·es, ou encore à un détournement de leur immigration vers d'autres provinces canadiennes. À cet égard, notre enquête s'ajoute aux nombreuses voix s'élevant dans les médias et dans la rue appelant à une régularisation rapide des demandes de résidence permanente et à un allègement du processus de sélection des immigrant·e·s au Québec. En un sens, l'administration publique de l'immigration au Québec devrait s'arrimer aux promesses d'un processus relativement aisé et, surtout, prévisible pour les jeunes francophones qualifiés. Faute de quoi, la réputation du Canada et du Québec comme terres favorables à l'immigration, déjà entachée par la lenteur des structures fédérales et par les réformes successives des programmes québécois de sélection, se ternira encore davantage, au plus grand détriment de la société québécoise, pourtant riche de sa diversité.

## Références bibliographiques

### Articles scientifiques et monographies

- Abdessadek, M. (2012). « Identité et migration : le modèle des orientations identitaires ». *L'Autre*, vol. 13, no. 3, p. 306-317. <https://doi.org/10.3917/lautr.039.0306>
- Alamel, A. (2018). « L'émergence des géographies étudiantes : une littérature anglophone substantielle, une recherche francophone à bâtir ». *Belgeo. Revue belge de géographie*, no. 1. doi: 10.4000/belgeo.30799.
- Auger, A. (2020). « Séduction et conjugalité franco-qubécoise à l'épreuve des stéréotypes : l'expérience de jeunes hommes français à Montréal », *Sessions sociologiques*, vol. 10, no. 1, p. 7-21.
- Amelina, A., K. Horvath, et B. Meeus (2016). *An Anthology of Migration and Social Transformation*. Cham: Springer International Publishing.
- Balloud, S. (2019). « Les hommes d'Église français dans la migration vers le Canada, 1842-1914 ». Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Beaud, S. (1996). « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». *Politix*, vol. 9, no. 35, p. 226-57. doi: [10.3406/polix.1996.1966](https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966).
- Beck, S. (2015). « Expatriation et relation éducative. Les enseignants français dans la mondialisation ». Thèse de doctorat, Paris IV Sorbonne.
- Bédard, J.-L. et M. Massana Macià (2018). « Intégration socioprofessionnelle et mobilité internationale. Le cas des ingénieurs français ayant emprunté l'ARM France-Québec ». *Revue européenne des migrations internationales* vol. 34, no. 1, p. 211-234. doi: [10.4000/remi.9721](https://doi.org/10.4000/remi.9721).
- Bédard, J.-L. et L. Roger. (2015). *Les parcours d'entrée à la pratique professionnelle de travailleurs français au Québec, dans le cadre des Arrangements de reconnaissance mutuelle France-Québec*. Montréal, Canada: Office des professions du Québec.
- Bertaux, D. (2016). « Du récit de vie », *Le récit de vie*. Armand Colin, p. 38-45
- Bertaux, D. (1980). « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, p. 197-225.
- Biacabe, J.-L. (2015). « Expatriation des Français : fuite ou nouvelle dimension de la mondialisation ? » *Geoeconomie*, vol. 75, no. 3, p. 35-50.
- Blais, P. (2016). « Aller-retour : l'incidence des pratiques et rituels de socialité sur le parcours migratoire des immigrants français au Québec ». Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Bourdieu, P. et J.-C. Passeron (1970). *La reproduction, Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 284 p.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.



- Bourdieu, P. (1986). « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, no. 1, p. 60-72.
- Brahim, R. (2020). « La législation antiraciste française, support d'un racisme structurel ». *Communications*, vol. 107, p. 237-250. <https://doi.org/10.3917/commu.107.0237>
- Brooks, R., et J. Waters. (2009a). « A Second Chance at 'Success': UK Students and Global Circuits of Higher Education ». *Sociology*, vol. 43, no. 6, p. 1085-1102. DOI: [10.1177/0038038509345713](https://doi.org/10.1177/0038038509345713).
- Brooks, R., et J. Waters. (2009b). « International Higher Education and the Mobility of UK Students ». *Journal of Research in International Education*, vol. 8, no. 2, p. 191-209. DOI: [10.1177/1475240909105204](https://doi.org/10.1177/1475240909105204).
- Brooks, R., et J. Waters. (2010). « Social Networks and Educational Mobility: The Experiences of UK Students ». *Globalisation, Societies and Education* 8(1):143-57. DOI: [10.1080/14767720903574132](https://doi.org/10.1080/14767720903574132).
- Burricck, D. (2010). « Une épistémologie du récit de vie », *Recherches qualitatives*, no. 8, p. 7-36. URL : [www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie\\_v8/HS8\\_Burricck.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v8/HS8_Burricck.pdf)
- Cairns, D. (2021). *The Palgrave Handbook of Youth Mobility and Educational Migration*. Springer Nature.
- Calvès, G. (2002). « Il n'y pas de race ici. Le modèle français à l'épreuve de l'intégration européenne », *Critique internationale*, vol.17, no. 4, p. 173-186.
- Carling, J., et F. Collins. (2018). « Aspiration, desire and drivers of migration ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, no. 6, p. 909-926. doi: [10.1080/1369183X.2017.1384134](https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1384134).
- Castles, S. (2007). Twenty-first century migration as a challenge to sociology. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33 (3), 351–371. doi:10.1080/13691830701234491.
- Chavel, S. (2014). « De la migration à la mobilité : comment aller au-delà du nationalisme méthodologique ? » *Raisons politiques*, vol. 54, no. 2, p. 53-66.
- Collet, B. et B. Veith (2013). « Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique ». *Migrations et société*, no. 145, vol. 1, p. 37-48, DOI : <https://doi.org/10.3917/migra.145.0037>
- Coulangeon, P. (2004). « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, no. 1, p. 59–85. <https://doi.org/10.7202/009582ar>
- Darchy-Koechlin, B. et A. Van Zanten. 2005. « La formation des élites ». *Revue internationale d'éducation*, vol. 39, p. 19-23.
- Demazière, D. 2008. « L'entretien biographique comme interaction-négociations, contre-interprétations, ajustements de sens ». *Langage et société*, vol. 123, no. 1, p. 15-35.
- Draelants, H. et M. Ballatore. (2014). « Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique ». *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, vol. 186, p. 115-142. doi: [10.4000/rfp.4430](https://doi.org/10.4000/rfp.4430).

- Dumitru, S. (2014). « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? » *Raisons politiques* no. 54, vol. 2, p. 9-22.
- Dupuis, J.-P. (2012). « Enquête sur les relations problématiques entre Français et Québécois francophones ». *Recherches sociographiques*, no. 53, vol. 22, p. 357-387. <https://doi.org/10.7202/1012405ar>
- Dupuis, J.-P. (2005). « Être un maudit Français en gestion au Québec », *Gérer et Comprendre*, no. 8, p. 51-61.
- Endrizzi, L. (2010). « La mobilité étudiante, entre mythe et réalité ». *Dossier d'actualité de la VST*, no. 51, en ligne sur <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=51&lang=fr>
- Esser, Hartmut (2000). *Soziologie. Spezielle Grundlagen. Band 2: Die Konstruktion der Gesellschaft*. Campus: Frankfurt – New York
- Fortin, S. (2002). *Trajectoires migratoires et espace de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal.
- Fleury, C., Bélanger, D., Ouellet, M. et C. Lefèvre (2020). « La migration des jeunes européens au Québec depuis 2008 : travail, aventure et rencontres », *Observatoire Jeunes et Société*, vol. 17, no. 1, p. 10-13.
- Galland, O. (2017). « Chapitre 6. De l'enfance à l'âge adulte », *Sociologie de la jeunesse*. Paris: Armand Colin, p. 131-178. DOI : 10.3917/arco.galla.2017.01.0131
- Garneau, S. (2007). « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français. De l'institutionnalisation des mobilités étudiantes à la circulation des élites professionnelles ? » *Revue européenne des migrations internationales* 23(vol. 23-n°1):139-61. doi: [10.4000/remi.3731](https://doi.org/10.4000/remi.3731).
- Gasquy-Resch, Y. (2018). « Chapitre 11. Les échanges culturels entre Français, Québécois et Canadiens français depuis 1960 : vers de nouveaux rapports ? », *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, édité par S. Joyal et P.-A. Linteau. Presses de l'Université de Montréal, p. 263-282
- Goulet, S. 2014. « La communication interculturelle dans le cadre de la promotion de l'immigration des ressortissants français au Québec ». Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Goulet, S. (2019). « L'immigration française contemporaine au Québec : entre retour au pays, poursuites migratoires et intégration durable ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, no. 17. <https://doi.org/10.4000/rfsic.6896>.
- Greene, J., Caracelli, V. et Graham, W. (1989). « Toward a Conceptual Framework for Mixed-Method Evaluation Designs », *Educational Evaluation and Policy Analysis*, vol. 11, no. 3, p. 255-274. URL : [www.jstor.org/stable/1163620](http://www.jstor.org/stable/1163620)
- Grosmaire, J.-L. (1983). « Les Français à Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec* 27(71):341-48. doi: <https://doi.org/10.7202/021615ar>.
- Hammond, L. (2009). « L'obligation du don », dans Atak, I., Crépeau, F. et D. Nakache (dir.) *Les migrations internationales contemporaines*, PUM, p. 277-308.

- Heckmann, F. (2005). *Integration and integration policies: IMISCOE network feasibility study*. Bamberg: europäisches forum für migrationsstudien (EMFS). Institut an der Universität Bamberg. URL : <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168- ssoar-192953>
- Héran, F. (2019). « Migrations et sociétés : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 5 avril 2018 ». Collège de France, Paris.
- Héran, F. (2019). « Pourquoi migrer? (13 épisodes) », *France culture*. Les Cours du Collège de France, 25 mars 2019, en ligne sur <https://www.franceculture.fr/emissions/les-cours-du-college-de-france/pourquoi-migrer-114-introduction>
- Jones, R. (1986). « Spécificités de l’immigration française au Canada après la Deuxième Guerre Mondiale ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 2, no. 2, p. 127-143. DOI: [10.3406/remi.1986.1102](https://doi.org/10.3406/remi.1986.1102).
- Joyal, S. et P.-A. Linteau (2018). « Quatre siècles d’immigration française au Canada et au Québec », *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d’exception*, p. 165-81. Montréal: Presses de l’Université de Montréal.
- King, R. (2012). « Geography and Migration Studies: Retrospect and Prospect ». *Population, Space and Place*, vol. 18, no. 2, p. 134-153. doi: <https://doi.org/10.1002/psp.685>.
- King, R. (2015). *Return Migration and Regional Economic Problems*. Routledge.
- King, R, et P. Raghuram. (2013). « International Student Migration: Mapping the Field and New Research Agendas ». *Population, Space and Place*, vol. 19, no. 2, p. 127-137. doi: <https://doi.org/10.1002/psp.1746>.
- King, R., et E. Ruiz-Gelices. (2003). « International student migration and the European “Year Abroad”: Effects on European identity and subsequent migration behaviour. » *International Journal of Population Geography*, vol. 9, p. 229-252. doi: [10.1002/ijpg.280](https://doi.org/10.1002/ijpg.280).
- King, R., et R. Skeldon. (2010). « ‘Mind the Gap!’ Integrating Approaches to Internal and International Migration ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, no. 10, p. 1619-46. doi: [10.1080/1369183X.2010.489380](https://doi.org/10.1080/1369183X.2010.489380).
- Labelle, M. (2015). « Le paradigme de la mobilité propose-t-il une perspective adéquate de l’immigration internationale ? » *Éthique publique. Revue internationale d’éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 17, no. 1. doi: [10.4000/ethiquepublique.1751](https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1751).
- Legavre, J.-B. (1996). « La neutralité dans l’entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, no. 35, p. 207-225.
- Le Her, M. (2013). « L’entrée en carrière migratoire de jeunes Français. La mobilité comme bifurcation », *Agora débats / jeunesses*, vol. 3, no. 65, 125-137, récupéré de <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2013-3-page-125.htm>
- Legavre, J. (1996). « La neutralité dans l’entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence ». *Politix* 9(35):207-25. doi: [10.3406/polix.1996.1965](https://doi.org/10.3406/polix.1996.1965).
- Lemercier, C., Ollivier, C., & Zalc, C. (2013) «Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage raisonné » dans M. Hunsmann et S. Kapp (Ed.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Éditions de l’EHESS, p.125-143.

- Linquette, P. (2008). « Mythe, trajectoires migratoires et projet de vie : les perceptions des immigrants français au Québec retournant en France en 2005 et 2006 ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/1282/>
- Maresca, B. (2017). « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? », *La Pensée écologique*, 1 <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0233>
- Martiniello, M., et A. Rea (2011). « Des flux migratoires aux carrières migratoires. Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités contemporaines ». *SociologieS*, p. 1-12
- Massey, D. (1993). « Theories of International Migration: A Review and Appraisal ». *Population and Development Review*, vol. 19, no. 3, p. 431-466. DOI: [10.2307/2938462](https://doi.org/10.2307/2938462).
- Massey, D., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., et Taylor, J. E. (1998). *Worlds in motion: Understanding international migration at the end of the millennium*. Oxford: Clarendon.
- Mazzella, Sylvie. 2016. *Sociologie des migrations*. Presses Universitaires de France, 128 p.
- Monsutti, A. (2008). « Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, no. 2, p. 23-42.
- Mucchielli, A. et P. Paillé. 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Murphy-Lejeune, E. (1998). « L'étudiant européen voyageur, un nouvel "étranger" : aspects de l'adaptation interculturelle des étudiants européens ». Thèse de doctorat, Nancy 2.
- Murphy-Lejeune, Elizabeth. (2001). « Le capital de mobilité: genèse d'un étudiant voyageur ». *Mélanges Crapel*, vol. 29, p. 137-165.
- Murphy-Lejeune, E. (2003). *Student mobility and narrative in Europe: The new strangers*. London. Routledge.
- Murphy-Lejeune, E. (2008). « The Student Experience of mobility, a constrasting score », dans Byram, M., & Dervin, F. (Eds.). *Students, staff and academic mobility in higher education*. Cambridge Scholars Publishing.
- Neuman, W.L. (2006). *Social Research Methods: Qualitative and Quantitative Approaches*. Toronto: Pearson.
- Nogueira, M., et A. Aguiar. 2008. « La formation des élites et l'internationalisation des études : peut-on parler d'une "bonne volonté internationale" ? » *Éducation et sociétés*, vol. 21, no. 1, p. 105-119.
- Paillé, P. (1994) « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 23, p. 147-181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>.
- Papinot, C., M. Vultur, M. Thibault et A. Vilbrod (2009). *Trajectoires d'insertion professionnelles des jeunes Français au Québec : quelques éléments d'analyse quantitative et qualitative*, Montréal, INRS, Observatoire Jeunes et Société.

- Papinot, C., Le Her, M. et Vilbrod, A. (2012). « Jeunes Français au Québec : quels modes d’usage des dispositifs d’aide aux nouveaux arrivants ? », *Recherches sociographiques*, 53 (2), 337–356. <https://doi.org/10.7202/1012404ar>
- Pellerin, H. (2011). « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada ». *Revue européenne des migrations internationales* 27(2):57-75. doi: [10.4000/remi.5435](https://doi.org/10.4000/remi.5435).
- Piché, V. (2013). « Les fondements des théories migrations contemporaines », dans Victor Piché (dir.), *Les théories de la migration*, Paris, INED éditions, p. 19-60.
- Pinto-Baleisan, C. (2017). « Mobilité internationale étudiante et mobilité sociale : ressources et liens sociaux ». *EchoGéo* 40. doi: [10.4000/echogeo.14989](https://doi.org/10.4000/echogeo.14989).
- Pinto-Baleisan, C. (2013). « Mobilité sociale et mobilité internationale d’étudiants étrangers ». *Carnets de géographes*, vol. 6. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/952>
- Pison, G. (2019). « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales ». *Population Société*, vol. 563, no. 2, p. 1-4.
- Portes, A. (1997). « Immigration theory for a new century: Some problems and opportunities », *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, p. 799–825. doi:10.2307/2547415.
- Rea, A., et M. Tripièr. (2008). *Sociologie de l’immigration*, La découverte, 128 p.
- Roy, N. et R. Garon. (2013). « Étude comparative des logiciels d’aide à l’analyse de données qualitatives : de l’approche automatique à l’approche manuelle ». *Recherches qualitatives*, vol. 32, no. 1, p. 154-180.
- de la Sablonnière, R., Debrosse, R., & Benoit, S. (2010). Comparaison de trois conceptualisations de l’intégration identitaire: Une étude auprès d’immigrants Québécois [Comparing three identity integration conceptualizations: A study among Quebec immigrants]. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. 88, no., 4, p. 663–682.
- Saire, P.-O. (1994). *Essai sur la dynamique récente de l’expatriation des cadres français au Québec*. (Mémoire de maîtrise en gestion). Montréal, HEC.
- Sassen, S. (2005). « The Global City: Introducing a Concept ». *The Global City*.
- Savoie-Zajc L. (2016) « L’entrevue semi-dirigée », *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données*, Presse de l’Université du Québec, p. 337-364.
- Sayad, A (1999). *La double absence. Des illusions de l’émigré aux souffrances de l’immigré*, Paris, Le Seuil, 437 p.
- Suchonova, D. (2019). « Retour en France d’expatriés français : approche sociolinguistique et interculturelle des changements identitaires par le contact de nouvelles cultures et langues ». *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 15, no. 1, p.147-165.
- Taskin, L. (2021). « Télétravail, organisation et management : enjeux et perspectives post-COVID », *Regards économiques*, no. 164, p. 13-19.

- Tran, L. (2011). « Committed, face-value, hybrid or mutual adaptation? The experiences of international students in Australian higher education ». *Educational Review* vol. 63, no. 1, p. 79-94. doi: [10.1080/00131911.2010.510905](https://doi.org/10.1080/00131911.2010.510905).
- Tran, L. (2016). « Mobility as ‘becoming’: a Bourdieuan analysis of the factors shaping international student mobility ». *British Journal of Sociology of Education*, vol. 37, no. 8, p. 1268-89. doi: [10.1080/01425692.2015.1044070](https://doi.org/10.1080/01425692.2015.1044070).
- Van Den Bussche, C. (2015). « L’établissement des immigrants à Québec : parcours migratoires et biographies résidentielles d’immigrants français et maghrébins ». Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France. 288 p.
- Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*, Armand Colin, 128 p.
- Vultur, M., et A. Germain (2018). « Les carrières migratoires des étudiants internationaux dans une université de recherche au Québec : repenser la mobilité et l’ancrage ». *Canadian Ethnic Studies*, vol. 50, no. 1, p. 107-127. <https://doi.org/10.1353/ces.2018.0006>.
- Wagner, A. (2007). « La place du voyage dans la formation des élites ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 170, no. 5, p.58-65.
- Wagner, A. (2010). *Les classes sociales dans la mondialisation*. La Découverte
- Wagner, A. (dir.). (2011). *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*. Karthala Éditions.
- Waters, J. et R. Brooks. (2011). « ‘Vive La Différence?’: The ‘International’ Experiences of UK Students Overseas ». *Population, Space and Place*, vol. 17, no. 5, p. 567-578. doi: <https://doi.org/10.1002/psp.613>.
- Waters, J. R. Brooks, et H. Pimlott-Wilson. (2011). « Youthful escapes? British students, overseas education and the pursuit of happiness ». *Social & Cultural Geography* 12(5):455-69. doi: [10.1080/14649365.2011.588802](https://doi.org/10.1080/14649365.2011.588802).
- Wihtol de Wenden, C. (2010). « De l’étude des migrations aux mobilités transnationales ». *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*. doi: [10.4000/transcontinentales.199](https://doi.org/10.4000/transcontinentales.199).

### Articles de journaux, sites gouvernementaux et autres sources

- Caillou, A. (2018). « Que vont chercher les Français au Québec ? », *Le Devoir*, publié le 20 octobre 2018, consulté en ligne. URL: <https://www.ledevoir.com/societe/539249/immigration-que-vont-chercher-les-francais-au-quebec>
- Ané, C. (2018). « Au Québec, les professeurs sont beaucoup plus proches des étudiants » ». *Le Monde.fr*, repéré en ligne. URL : [https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/18/au-quebec-les-professeurs-sont-beaucoup-plus-proches-des-etudiants\\_5243678\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/18/au-quebec-les-professeurs-sont-beaucoup-plus-proches-des-etudiants_5243678_4401467.html)

- Champagne, S. (2021). « Un Français qui a échoué à un test de français pour immigrer au Québec dénonce un processus trop sélectif ». *Le Devoir*, repéré en ligne. URL : <https://www.ledevoir.com/societe/598181/langue-un-francais-qui-a-echoue-a-un-test-de-francais-pour-immigrer-au-quebec-denonce-un-processus-trop-selectif>
- Champagne, S. (2022). « Des résidents permanents excédés d’attendre un bout de plastique ». *Le Devoir*, repéré en ligne. URL : <https://www.ledevoir.com/societe/671097/immigration-excedes-d-attendre-un-bout-de-plastique>
- Courrier international (2021). « Témoignage. Résidence permanente au Québec : j’attends la réponse depuis plus de deux ans ! », *Courrier international*, repéré en ligne. URL : <https://www.courrierinternational.com/article/temoignage-residence-permanente-au-quebec-jattends-la-reponse-depuis-plus-de-deux-ans>
- Gervais, L. (2020). « Des milliers de dossiers de résidence permanente dans les limbes ». *Le Devoir*, repéré en ligne. URL : <https://www.ledevoir.com/societe/588064/immigration-des-milliers-de-dossiers-de-residence-permanente-dans-les-limbes>.
- Gervais, L. (2020). « Des personnes exaspérées par l’explosion des délais de traitement de la résidence permanente ». *Le Devoir*, repéré en ligne. URL : (<https://www.ledevoir.com/societe/589747/immigration-nous-avons-besoin-d-aide>).
- Hirtzmann, L. (2019a). « Au Québec, le rêve brisé de nombreux Français ». *Le Figaro*, repéré en ligne. URL : <https://www.lefigaro.fr/international/2019/02/17/01003-20190217ARTFIG00188-au-quebec-le-reve-brise-de-nombreux-francais.php>.
- Leduc, L. (2020). « Manifestation contre la réforme du PEQ ». *La Presse*, repéré en ligne. URL : [https://plus.lapresse.ca/screens/272c03d4-3db7-4b71-bef0-abb8e7751737|\\_0.html](https://plus.lapresse.ca/screens/272c03d4-3db7-4b71-bef0-abb8e7751737|_0.html).
- Nunès, E. (2019). « Le Québec à la chasse aux étudiants français », *Le Monde*, repéré en ligne. URL : [https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/02/07/le-quebec-a-la-chasse-aux-etudiants-francais\\_5420654\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/02/07/le-quebec-a-la-chasse-aux-etudiants-francais_5420654_4401467.html)
- OCDE (2022), « Taux de chômage des jeunes », *Perspectives de l’emploi de l’OCDE*, repéré en ligne sur <https://data.oecd.org/fr/unemp/taux-de-chomage-des-jeunes.htm>
- Pélouas, A. (2018). « À Montréal, l’université McGill séduit les étudiants français ». *Le Monde*, repéré en ligne.
- Pilon-Larose, H. (2020). « Immigration : Québec réforme à nouveau le PEQ ». *La Presse*, repéré en ligne. URL : <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2020-07-09/immigration-quebec-reforme-a-nouveau-le-peq.php>
- Radio-Canada. (2020). « La réforme du PEQ, de la « poudre aux yeux », selon des manifestants ». *Radio-Canada.ca*, repéré en ligne. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1719100/reforme-peq-immigration-manifestation-ministre-girault-quebec>.
- Radio-Canada. (2015) « Des étudiants français tournent le dos au Québec en raison de la hausse des droits de scolarité ». *Radio-Canada.ca*, repéré en ligne. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/735910/etudiants-francais-frais-scolarite-quebec>

- Saint-Martin, A. (2016). « La sociologie sans excuses. À propos de Bernard Lahire », *La vie des idées*, repéré en ligne sur <https://laviedesidees.fr/La-sociologie-sans-excuses.html>
- Schué, R., D. Gentile et D. Boily (2021). « Désespérées par les délais d'immigration, des infirmières songent à quitter le Québec ». *Radio-Canada.ca*, repéré en ligne. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1791046/immigration-delaix-infirmiere-quebec-ontario>
- Schué, R. (2021). « Faute d'accusé de réception, des milliers d'immigrants sont plongés dans l'incertitude ». *Radio-Canada.ca*, repéré en ligne. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1748254/immigration-quebec-ottawa-delaix-residence-permanente-reception>.
- Schué, R. (2022a). « Pourquoi des délais aussi longs dans les dossiers d'immigration au Québec? » *Radio-Canada.ca*, repéré en ligne. URL: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1879543/immigration-canada-quebec-delaix-residence-permanente>
- Schué, R. (2022b). « Immigration Canada poursuivi pour ses longs délais de traitement ». *Radio-Canada.ca*. repéré en ligne. URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1869888/immigration-canada-justice-residence-permanente-quebec>.